This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

Vet. Fr. II A. 1381

Louis
RACINE
1st edition.

Louis
RACINE
1st edition.

MEMOIRES
SUR LA VIE
DE JEAN RACINE,

MEMOIRES

SUR LA VIE

DE JEAN RACINE.

A LAUSANNE ET A GENEVE,

Chez Marc-Michel Bousquet &
Compagnie.

M. DCC. XLVII.

[illegible]

DISCOURS PRONONCÉ par M. RACINE à l'Académie Françoise, à la réception de M. l'Abbé COLBERT le 30. Octobre 1678.

MONSIEUR,

Il m'eſt ſans doute très-honorable de me voir à la tête de cette célèbre Compagnie ; & je dois beaucoup au hazard de m'avoir mis dans une place où le mérite ne m'auroit jamais élevé. Mais cet honneur ſi grand par lui-même, me devient, je l'avoue, encore plus conſidérable, quand je ſonge que la premiere fonction que j'ai à faire dans la place où je ſuis, c'eſt de vous expliquer les ſentimens que l'Académie a pour vous.

Vous croyez lui devoir des remercimens pour l'honneur que vous dites qu'elle vous a fait ; mais elle a auſſi des graces à vous rendre. Elle vous eſt obligée, non

ſeulement de l'honneur que vous lui faites, mais encore de celui que vous avez déja fait à toute la République des Lettres.

Oui, MONSIEUR, nous ſavons combien elles vous ſont redevables. Il y a longtems que l'Académie a les yeux ſur vous. Aucune de vos démarches ne lui a été inconnue. Vous portez un nom que trop de raiſons ont rendu ſacré pour les gens de Lettres. Tout ce qui regarde votre illuſtre Maiſon, ne leur ſauroit plus être ni inconnu, ni indifférent.

Nous avons conſidéré avec attention les progrès que vous avez faits dans les Sciences; mais ſi vous aviez excité d'abord notre curioſité, vous n'avez guère tardé à exciter notre admiration. Et quels applaudiſſemens n'a t'on point donnés à cette excellente Philoſophie que vous avez publiquement enſeignée! Au lieu de quelques termes barbares, de quelques frivoles queſtions que l'on avoit accoutumé d'entendre dans les Ecoles, vous y avez fait entendre de ſolides vérités, les plus beaux ſecrets de la nature, les plus importans principes de la Métaphyſique. Non, MONSIEUR, vous ne vous êtes point borné à ſuivre une route ordinaire. Vous ne vous êtes point contenté de l'écorce de la Philoſophie, vous en avez approfondi tous les ſecrets. Vous avez

rassemblé ce que les Anciens & les Modernes avoient de solide & d'ingénieux. Vous avez parcouru tous les siécles pour nous en rapporter les découvertes. L'oserai-je dire ? Vous avez fait connoître dans les Ecoles, Aristote même, dont on n'y voit souvent que le fantôme.

Cependant cette savante Philosophie n'a été pour vous qu'un passage pour vous élever à une plus noble science ; je veux dire, à la science de la Religion. Et quel progrès n'avez-vous point fait dans cette étude sacrée ! Avec quelles marques d'estime la plus fameuse Faculté de l'Univers vous a-t'elle adopté, vous a-t'elle associé dans son Corps ! L'Académie a pris part à tous vos honneurs. Elle applaudissoit à vos célèbres actions ; mais, Monsieur, depuis qu'elle vous a vû monter en Chaire, qu'elle vous a entendu prêcher les vérités de l'Evangile, non-seulement avec toute la force de l'éloquence, mais même avec toute la justesse & toute la politesse de notre langue, alors l'Académie ne s'est plus contentée de vous admirer, elle a jugé que vous lui étiez nécessaire. Elle vous a choisi, elle vous a nommé pour remplir la premiere place qu'elle a pû donner. Oui, Monsieur, elle vous a choisi : car nous voulons bien qu'on le sache, ce n'est point la brigue,

ce ne ſont point les ſollicitations qui ouvrent les portes de l'Académie. Elle va elle-même au devant du mérite; elle lui épargne l'embarras de ſe venir offrir, elle cherche les ſujets qui lui ſont propres. Et qui pouvoit lui être plus propre que vous ? Qui pouvoit mieux nous ſeconder dans le deſſein que nous nous ſommes tous propoſé de travailler à immortaliſer les grandes actions de notre Auguſte Protecteur ? Qui pouvoit mieux nous aider à célébrer ce prodigieux nombre d'exploits, dont la grandeur nous accable, pour ainſi dire, & nous met dans l'impuiſſance de les exprimer ? Il nous faut des années entieres pour écrire dignement une ſeule de ſes actions.

Cependant chaque année, chaque mois, chaque journée même, nous préſente une foule de nouveaux miracles. Etonnés de tant de triomphes, nous penſions que la guerre eût porté ſa gloire au plus haut point où elle pouvoit monter. En effet, après tant de Provinces ſi rapidement conquiſes, tant de batailles gagnées, les Villes emportées d'aſſaut, les Villes ſauvées du pillage, & toutes ces grandes actions dont vous nous avez fait une ſi vive peinture, auroit-on pû s'imaginer que cette gloire dût encore croître ? La paix qu'il vient de donner à l'Europe nous préſente quel-

que chose de plus grand encore que tout ce qu'il a fait dans la guerre. Je n'ai garde d'entreprendre ici de faire l'éloge de ce Héros après l'éloquent discours que vous venez de nous faire entendre. Non seulement nous y avons reconnu l'élevation de votre esprit, la sublimité de vos pensées; mais on y voit briller sur-tout ce zéle pour votre Prince, & cette ardente passion pour sa gloire, qui est la marque si particuliere à laquelle on reconnoît toute votre illustre Famille. Tandis que le Chef de la maison, rempli de ce noble zéle, ne donne point de relâche à son infatigable génie; tandis qu'il jette un œil pénétrant jusques dans les moindres besoins de l'Etat : avec quelle ardeur, quelle vigilance, ses Enfans, ses Freres, ses Neveux, tout ce qui lui appartient, s'empresse-t'il à le soulager, à le seconder? L'un travaille heureusement à soutenir la gloire de la navigation; l'autre se signale dans les premiers emplois de la guerre; l'autre donne tous ses soins à la paix, & renverse tous les obstacles que quelques désespérés vouloient appporter à ce grand ouvrage. Je ne finirois point si je vous mettois devant les yeux tout ce qu'il y a d'illustre dans votre Maison. Vous entrez, MONSIEUR, dans une Compagnie que vous trouverez pleine de ce mê-

me eſprit, de ce même zéle. Car je le répéte encore, nous ſommes tous rivaux dans la paſſion de contribuer quelque choſe à la gloire d'un ſi grand Prince. Chacun y emploie les différens talens que la nature lui a donnés. Et ce travail même qui nous eſt commun, ce Dictionnaire, qui de ſoi-même ſemble une occupation ſi ſeche & ſi épineuſe, nous y travaillons avec plaiſir. Tous les mots de la langue, toutes les ſyllabes nous paroiſſent précieuſes, parce que nous les regardons comme autant d'inſtrumens qui doivent ſervir à la gloire de notre Auguſte Protecteur.

PLAN DU PREMIER ACTE D'IPHIGENIE EN TAURIDE. (1)

Voici le seul fragment poëtique trouvé dans les papiers de M. Racine. On ne le donne que pour faire connoître de quelle maniere il dressoit le plan d'une Tragédie qu'il entreprenoit. Quand il en avoit ainsi disposé les cinq Actes, c'étoit alors qu'il disoit que sa Tragédie étoit faite.

IPHIGENIE EN TAURIDE.

ACTE I. SCENE I.

IPhigénie vient avec une captive Greque, qui s'étonne de sa tristesse, & lui demande si elle est affligée de ce que la fête de Diane se passera sans qu'on immole aucun étranger. Tu peux croire, *dit*

(1) Ce plan découvre le nœud & l'intérêt de toute la piéce. Il paroît par ce premier Acte que la Tragédie sera aussi simple que celle d'Euripide, à la reserve qu'on y verra le fils de Thoas ; mais quand ce fils saura que le Grec qu'il a sauvé, est le frere d'Iphigénie, on prévoit de quelle maniere le trouble augmentera.

Iphigénie, si c'est là un sentiment digne de la fille d'Agamemnon. Tu sais avec quelle répugnance j'ai préparé les misérables que l'on a sacrifiés depuis que je préside à ces cruelles cérémonies. Je me faisois une joie de ce que la fortune n'avoit amené aucun Grec pour cette journée, & je triomphois de la douleur commune, qui est répandue dans cette Isle, où l'on compte pour un présage funeste de ce que nous manquons de victimes pour cette fête. Mais je ne puis résister à la secrette tristesse dont je suis occupée depuis le songe que j'ai fait cette nuit. J'ai cru que j'étois à Mycéne dans la maison de mon pere. Il m'a semblé que mon pere & ma mere nageoient dans le sang, & que moi-même je tenois un poignard à la main pour en égorger mon frere Oreste. Helas, mon cher Oreste! Mais, Madame, vous êtes trop éloignés l'un de l'autre pour craindre l'accomplissement de votre songe. Et ce n'est pas aussi ce que je crains: mais je crains avec raison qu'il n'y ait de grands malheurs dans ma famille. Les Rois sont sujets à de grands changemens. Ah! si je t'avois perdu, mon cher frere Oreste, sur qui seul j'ai fondé mes espérances. Car enfin, j'ai plus de sujet de t'aimer que tout le reste de ma famille. Tu ne fus point coupable

de ce sacrifice où mon pere m'avoit condamnée dans l'Aulide. Tu étois un enfant de dix ans. Tu as été élevé avec moi, & tu es le seul de toute la Gréce que je regrete tous les jours. Mais, Madame, quelle apparence qu'il sache l'état où vous êtes? Vous êtes dans une Isle détestée de tout le monde : si le hazard y amene quelque Grec, on le sacrifie. Que ne renoncez-vous à la Grece? Que ne répondez-vous à l'amour du Prince? Eh que me serviroit de m'y attacher? Son pere Thoas lui défend de m'aimer, il ne me parle qu'en tremblant, car ils ignorent tous deux ma naissance, & je n'ai garde de leur découvrir une chose qu'ils ne croiroient pas. Car quelle apparence qu'une fille que des Pirates ont enlevée dans le moment qu'on l'alloit sacrifier pour le salut de la Gréce, fût la fille du Général de la Gréce! Mais voici ce Prince.

SCENE II.

Qu'avez-vous, Prince? d'où vient ce désordre, & cette émotion? Madame, je suis cause du plus grand malheur du monde. Vous savez combien j'ai détesté avec vous les sacrifices de cette Isle; je me réjouissois de ce que vous seriez aujourd'hui dispensée de cette funeste occupation; &

cependant je suis cause que vous avez aujourd'hui deux Grecs à sacrifier. Comment, Seigneur? On m'est venu avertir que deux jeunes hommes étoient environnés d'une grande foule de peuple, contre lequel ils se défendoient. J'ai couru sur le bord de la mer : je les ai trouvés à la porte du Temple, qui vendoient chérement leur vie, & qui ne songeoient chacun qu'à la défense l'un de l'autre. Leur courage m'a picqué de générosité. Je les ai défendus moi-même : j'ai désarmé le peuple, & ils se sont rendus à moi. Leurs habits les ont fait passer pour Grecs : ils l'ont avoué. J'ai frémi à cette parole : on les a menés malgré moi à mon pere ; & vous pouvez juger quelle sera leur destinée. La joie est universelle, & on remercie les Dieux d'une prise qui me met au désespoir. Mais enfin, Madame, ou je ne pourrai, ou je vous affranchirai bientôt de la malheureuse dignité qui vous engage à ces sacrifices : mais voici le Roi mon pere.

SCENE III.

Quoi, Madame, vous êtes encore ici? Ne devriez-vous pas être dans le Temple, pour remercier la Déesse de ces deux victimes qu'elle nous a envoyées ? Allez préparer tout pour le sacrifice, & vous

reviendrez ensuite, afin qu'on vous remette entre les mains ces deux étrangers.

SCENE IV.

Iphigénie sort, & le Prince fait quelques efforts pour obtenir de son pere la vie de ces deux Grecs, afin qu'il ne les ait pas sauvés inutilement. Le Roi le maltraite, & lui dit que ce sont là des sentimens qui lui ont été inspirés par la jeune Grecque; il lui reproche la passion qu'il a pour une esclave. Et qui vous dit, Seigneur, que c'est une esclave? Et quelle autre qu'une esclave, *dit le Roi*, auroit été choisie par les Grecs pour être sacrifiée? Quoi, ne vous souvient-il plus des habillemens qu'elle avoit lorsqu'on l'amena ici? Avez-vous oublié que les Pirates l'enleverent dans le moment qu'elle alloit recevoir le coup mortel? Nos Peuples eurent plus de compassion pour elle que les Grecs n'en avoient eue: & au lieu de la sacrifier à Diane, ils la choisirent pour présider elle-même à ses sacrifices. *Le Prince sort, déplorant sa malheureuse générosité, qui a sauvé la vie à deux Grecs pour la leur faire perdre plus cruellement.*

SCENE V.

Le Roi témoigne à son confident qu'il se fait violence en maltraitant son fils. Mais quelle apparence de donner les mains à une passion qui le déshonore? Allons, & demandons à la Déesse parmi nos prieres, qu'elle donne à mon fils des sentimens plus dignes de lui.

Fin du premier Acte.

EXTRAIT

DU TRAITÉ DE LUCIEN, intitulé, *comment il faut écrire l'Histoire.* (1)

L'Histoire eſt toute différente de la Poëſie: Le Poëte a beſoin de tous les Dieux quand il veut peindre Agamemnon; il lui faut la tête, & les yeux de Jupiter, la poitrine de Neptune, le bouclier de Mars. L'Hiſtorien peint Philippe borgne, comme il étoit.

Alexandre jetta dans l'Hydaſpe l'Hiſtoire d'Ariſtobule, qui lui faiſoit faire des actions merveilleuſes, qu'il n'avoit point faites, & lui dit qu'il lui faiſoit grace de ne l'y pas faire jetter lui-même.

Il y a des Hiſtoriens qui croient faire grand plaiſir à un Prince en ravalant le mérite de ſes ennemis. Achille ſeroit moins grand s'il n'avoit pas défait un

(1) Lorſquil fut nommé pour écrire l'Hiſtoire du Roi, il fit cet Extrait, comme il eſt dit dans ſa vie, pour ſe mettre devant les yeux ſes devoirs.

Hector. D'autres invectivent contre les chefs des ennemis, comme s'ils vouloient les défaire la plume à la main.

Un autre remplira son histoire de petits détails, & de mots de l'art, comme feroit un soldat ou un ouvrier qui auroit travaillé dans le camp : un autre emploiera tout son tems à faire d'ennuyeuses descriptions, de l'habillement, ou des armes du Général, ou d'un bois : & quand ils viennent aux grandes affaires, ils y sont tout neufs. Ils pensent attraper le merveilleux en écrivant des choses contre le vraisemblable, des blessures prodigieuses, des morts incroyables.

L'un se sert quelquefois de phrases belles & magnifiques, comme pourroit faire un Poëte, & tombe tout-à-coup dans de basses expressions. C'est un homme qui a un pié chaussé d'un brodequin, & une sandale à l'autre pié.

Un autre décrit curieusement & fort au long les petites choses, & passe légérement sur les grandes.

Voilà les principales fautes où peut tomber un Historien. Voici les principales qualités qu'il doit avoir.

Les deux plus nécessaires, ce sont un bon sens pour les choses du monde, & une agréable expression. La premiere est un don du ciel. L'autre se peut acquérir

par un grand travail, & une grande lecture des Anciens.

Il faut qu'un Historien ait vû une armée, des soldats rangés en bataille; ce que c'est qu'une aile, un front, des bataillons, des machines de guerre, &c. & qu'il ne s'en rapporte pas aux yeux d'autrui.

Sur-tout il doit être libre, n'espérant, ni ne craignant rien; inaccessible aux présens & aux récompenses; ne faisant grace à personne; juge équitable & indifférent, sans pays, & sans maître, ἀβασίλευτος. Qu'il dise les choses comme elles sont, sans les farder, ni les déguiser; car il n'est pas Poëte, il est narrateur, & par conséquent n'est point responsable de ce qu'il raconte: en un mot, il faut qu'il sacrifie à la seule vérité, & qu'il n'ait pas devant les yeux des espérances aussi courtes que celles de cette vie, mais l'estime de toute la postérité. Qu'il imite cet Architecte du Phare d'Egypte, qui mit sur du plâtre le nom du Roi qui l'employoit; mais dessous ce plâtre son propre nom, sachant bien que le plâtre tomberoit, & que son nom se verroit éternellement sur la pierre.

Alexandre a dit plus d'une fois: *O que ne puis-je revenir dans 3 ou 400 ans, pour entendre de quelle maniere les hommes parleront de moi!*

Il ne faut pas se mettre en tête d'avoir un style si magnifique ; il faut s'y prendre plus familierement. Que le sens à la vérité soit pressé, qu'il y ait du sens & des choses par-tout ; mais que l'expression soit claire, & comme parlent les honnêtes gens. Car comme l'Historien ne doit avoir dans l'esprit que la liberté & la vérité, il faut aussi qu'il n'ait pour but dans son style que la netteté, & de représenter les choses telles qu'elles sont. En un mot, que tout le monde l'entende, & que les savans le louent : ce qui arrivera s'il se sert d'expressions qui ne soient point trop recherchées, ni aussi trop communes.

Il faut pourtant que l'Historien ait quelque chose du Poëte dans les pensées, surtout lorsqu'il viendra à décrire une bataille, des armées qui se vont choquer, des vaisseaux prêts à combattre : c'est alors qu'il a besoin, pour ainsi dire, d'un vent poëtique qui enfle les voiles, & qui fasse grossir la mer. Il faut pourtant que l'expression ne s'éleve guère de terre.

N'avoir point trop soin de l'harmonie & du son : mais aussi ne pas écorcher les oreilles.

Il faut bien prendre garde de qui on prend des Mémoires, & ne consulter que des gens non suspects ou de haine

ou de complaiſance, ſoit pour eux-mêmes, ſoit pour les autres.

Quand on a fait proviſion de bons Mémoires, alors il faut les coudre, & faire comme un corps d'hiſtoire, ſec & décharné d'abord, pour y mettre enſuite la chair & les couleurs.

Il faut, comme le Jupiter d'Homère, que l'Hiſtorien porte les yeux de tous côtés, & qu'il voie auſſi bien ce qui ſe paſſe dans le parti ennemi, que dans l'autre parti.

Il doit être comme un miroir pur & ſans tache, qui reçoit les objets tels qu'ils ſont, ne mettant rien du ſien, qu'une expreſſion naïve, ſans ſe mettre en peine de quelle nature eſt ce qu'il dit, mais de quelle maniere il le doit dire.

Sa narration ne doit pas être décousue : non ſeulement les choſes doivent ſe ſuivre, mais ſe tenir les unes aux autres.

Il faut ſavoir ne point s'étendre dans les deſcriptions : témoin Homére, qui en a pû faire de ſi belles, & qui a ſi ſouvent paſſé par-deſſus courageuſement. Ne croyez point que Thucydide ſoit long dans la deſcription de la peſte : ſongez de quelle importance eſt tout ce qu'il dit : il fuit les choſes, mais les choſes l'arrêtent malgré lui.

On peut s'élever, & être Orateur dans les harangues, pourvû qu'elles conviennent à celui qui parle.

Il faut être court & circonspect dans les jugemens : jamais calomniateur. Il faut toujours être appuyé de preuves. L'Historien n'est point devant des Juges pour faire le procès à ceux dont il parle : il ne doit point être accusateur, mais Historien.

FRAGMENTS HISTORIQUES.

Je ne donne qu'une petite partie de ces fragmens, dont je ne releve le prix, ni pour le fond, ni pour la forme. Quand au fond, on n'y trouve rien de curieux : ce qui pouvoit l'être du tems de l'Auteur, a été écrit depuis par différens Historiens. Quant à la forme, ce ne sont que de courtes observations que l'Auteur, qui en devoit faire usage dans la suite, jettoit sur le papier sans style & sans ordre. Cette raison m'oblige encore à n'en donner qu'une petite partie, puisqu'on ignore l'usage qu'un Auteur devoit faire des choses qu'on trouve après sa mort, écrites par lui sans ordre, & qu'il n'écrivoit que pour lui seul. Il peut avoir écrit tel fait, non comme véritable, mais comme débité de son tems, & dans le dessein de le détruire.

Ce ne sont ici que des membres épars

& décharnés, que l'Historien devoit rassembler & animer: & je n'ai d'autre objet en les faisant connoître, que de détromper ceux qui croyent qu'il ne s'occupoit point de l'Histoire du Roi, ou qu'il ne vouloit donner qu'un éloge historique de ce Prince. Il paroît au contraire par les extraits qu'il a faits de Vittorio Siri, & de plusieurs Mémoires, qu'il s'étoit formé un plan très-vaste, & que se mettant au fait des affaires étrangères, comme de celles de l'intérieur, il embrassoit son grand objet dans toute son étendue, & comptoit faire l'Histoire du Royaume sous le régne de Louis XIV. Il en avoit déja composé plusieurs grands morceaux: mais, comme je l'ai dit, ils périrent dans l'incendie, par lequel tout ce que M. de Valincour conservoit dans sa maison de S. Cloud fut consumé en un moment, magno cum Musarum mærore.

FRAGMENTS HISTORIQUES.

QUand le Cardinal Mazarin sortit de France, il demanda un homme de confiance à M. le Tellier, qui lui donna Colbert, en priant le Cardinal que quand il recevroit de lui des Lettres secrettes, il ne les gardât point, mais les rendît à Colbert. Un jour le Cardinal en voulut garder une; Colbert lui résista, jusqu'à le mettre en colère.

Le Cardinal Mazarin dit à Villeroi quatre jours avant sa mort : *On fait bien des choses en cet état, qu'on ne fait pas se portant bien.* Le lendemain il vit M. le Prince, lui parla longtems, & fort affectueusement. M. le Prince reconnut après, qu'il ne lui avoit pas dit un mot de vrai.

Il recommanda au Roi trois hommes, Colbert, Lescot Jouailler, & Ratabon des bâtimens.

M. Colbert disoit, qu'au commencement que le Roi prit connoissance des

affaires, ce Prince lui dit & aux autres Ministres : *Je vous avoue franchement que j'ai un fort grand penchant pour les plaisirs ; mais si vous vous apercevez qu'ils me fassent négliger mes affaires, je vous ordonne de m'en avertir.*

La Reine Mere savoit qu'on arrêteroit M. Fouquet. On l'avoit dit à Laigue, pour le dire à Madame de Chevreuse, afin qu'elle y disposât la Reine, ce qui se fit à Dampierre. Villeroi le sçut aussi. Le Roi vouloit le faire arrêter dans Vaux : *Quoi, au milieu d'une fête qu'il vous donne !* lui dit la Reine.

Le Roi, peu avant le jugement de M. Fouquet, dit à la Reine dans son Oratoire, qu'il vouloit qu'elle lui promit une chose qu'il lui demandoit, c'étoit si Fouquet étoit condamné, de ne lui point demander sa grace. Le jour de l'arrêt, il dit chez Mademoiselle la Valliere : *S'il eut été condamné à mort, je l'aurois laissé mourir.* Il avoit dit à M. de Turenne très-fortement, de ne plus se mêler de cette affaire.

Le Roi se nettoyant les piés, un Valet-de-chambre qui tenoit la bougie, lui laissa tomber sur le pié de la cire toute brûlante : il dit froidement : *Tu aurois aussi bien fait de la laisser tomber à terre.*

A un autre Valet-de-chambre, qui en

hiver apporta sa chemise toute froide, il dit encore sans gronder : *Tu me la donneras brûlante à la canicule.*

Un Portier du Parc qui avoit été averti que le Roi devoit sortir par cette porte, ne s'y trouva pas, & se fit longtems chercher. Comme il venoit tout en courant, c'etoit à qui lui diroit des injures. Le Roi dit : *Pourquoi le grondez-vous, croyez-vous qu'il ne soit pas assez affligé de m'avoir fait attendre ?*

Le Nonce lui dit que si le Doge de Genes, & quatre des principaux Sénateurs venoient, la République demeureroit sans chefs pour la gouverner. Il répondit : *Ils apprendront à mieux gouverner.*

En donnant l'agrément & la dispense d'âge à M. Chopin pour la charge de Lieutenant-Criminel, le Roi lui dit : *Je vous exhorte à suivre plutôt les maximes de vos ancêtres, que les exemples de vos prédécesseurs.*

L'Evêque de Metz, revenant de son Séminaire, où il avoit passé dix jours, parloit devant le Roi avec exagération du désintéressement de tous ses Ecclésiastiques, qui ne faisoient aucun cas, disoit-il, ni de Bénéfices, ni de richesses ; & qui même s'en mocquoient : *Vous vous mocquez donc bien d'eux*, lui dit le Roi.

A son lever l'Archevêque d'Ambrun

louoit beaucoup la harangue de l'Abbé Colbert. Le Roi dit à M. de Maulevrier : *Promettez-moi de ne pas dire un mot à Colbert de tout ce que va dire l'Archevêque d'Ambrun ;* & ensuite il dit à l'Archevêque, *Continuez tant qu'il vous plaira.*

Le Chevalier de Lorraine, obligé de se retirer, dit au Roi, en prenant congé de lui, qu'il ne vouloit plus songer qu'à son salut. Quand il fut sorti, le Roi dit : *Le Chevalier de Lorraine songe à faire une retraite, & emmène avec lui le Pere Nantoüillet.*

Quand je lui eus récité mon discours, il me dit : *Je vous louerois davantage, si vous ne m'aviez pas tant loué.*

On prétend que les remontrances que lui faisoit M. Colbert au sujet des bâtimens, l'avoient chagriné, jusques-là qu'il dit une fois à Mansard : *On me donne trop de dégoût, je ne veux plus songer à bâtir.*

Il écrivit à M. Colbert peu de jours avant sa mort, pour lui commander de manger & de prendre soin de lui. M. Colbert ne dit pas un mot après qu'on lui eut lû cette Lettre. On lui apporta un bouillon, & il le refusa. Madame Colbert lui dit : *Ne voulez-vous pas répondre au Roi ?* Il lui dit : *Il est bien tems de cela, c'est au Roi des Rois que je songe à répondre.* Comme elle lui disoit une autrefois quelque chose

de

de cette nature, il lui dit : *Madame, quand j'étois dans ce cabinet à travailler pour les affaires du Roi, ni vous ni les autres n'osiez y entrer ; & maintenant qu'il faut que je travaille aux affaires de mon salut, vous ne me laissez point en repos.* Le Vicaire de Saint Eustache vint lui dire qu'il avertiroit ses paroissiens de prier Dieu pour sa santé. *Non pas cela*, dit M. Colbert, *qu'ils prient Dieu de me faire miséricorde.*

TAILLES.

En	1658	56 millions.
En	1678	40.
En	1679	34.
En	1680	32.
En	1681	35.
En	1685	35.

La dépense des bâtimens en 1685. a monté à 16. millions.

Le Nonce Roberti disoit : *Bisogna infarinarsi di Teologia, è far un fondo di politica.*

Le même Nonce disoit à M. l'Abbé le Tellier, depuis Archevêque de Reims, qui lui soutenoit l'autorité du Concile au dessus du Pape : *Ou n'ayez qu'un*

Bénéfice, ou croyez à l'autorité du Pape.

* M. l'Archevêque de Reims répondit à l'Evêque d'Autun, qui lui montroit un beau buffet d'argent, en lui disant qu'il étoit pour les pauvres : *Vous pouviez leur en épargner la façon.*

Quand il fut Coadjuteur sous le titre de Naziance, les R. Peres.... lui vinrent demander sa protection. Il leur dit : *Je n'ai point de pouvoir à Reims ; mais à Naziance tant que vous voudrez.*

On dit qu'à Strasbourg, quand le Roi y fit son entrée, les Députés des Suisses l'étant venu voir, l'Archevêque de Reims, qui vit parmi eux l'Evêque de Bâle, dit à son voisin : *C'est quelque misérable, apparemment, que cet Evêque. Comment*, lui dit l'autre, *il a cent mille livres de rente. Oh, oh*, dit l'Archevêque, *c'est donc un honnête homme*, & il lui fit mille caresses.

* Milord Roussel, qui a eu depuis peu le col coupé à Londres, en montant à l'échaffaut donna sa montre au Ministre qui l'exhortoit à la mort : *Tenez*, dit-il, *voilà qui sert à marquer le tems, je vais compter par l'éternité.* Ce Ministre étoit M. Burnet.

* Dikfeld a avoué à un Danois nommé M. Schelf, que ce Grandval qui fut exécuté en Hollande, pour avoir voulu assassiner le Prince d'Orange, avoit déclaré en

mourant, que jamais le Roi de France n'avoit eu connoissance de son dessein; & que s'étant même voulu adresser à M. de Louvois, celui-ci lui dit, que si le Roi savoit qu'il eût une pareille pensée, il le feroit pendre.

* On pensa commencer la guerre dès 1666. Le Roi en avoit fort envie; mais il n'y avoit rien de prêt. Lorsqu'on la commença, l'artillerie n'étoit pas prête, & ce fut une des raisons qui fit qu'on s'arrêta à réparer Charleroi: de-là le Roi alla à Avênes, où on fit venir la Reine & Madame de Montespan.

* *En 1672.* le Roi vouloit que Messieurs de Malthe se déclarassent aussi contre les Hollandois; ils dirent qu'ils ne se déclaroient jamais que contre le Turc.

* *Vitri.* (1) Affections des habitans; feux de joie; lanternes à toutes les fenêtres. Ils arracherent de l'Eglise où le Roi devoit entendre la messe, la tombe d'un de leurs Gouverneurs, qui avoit été dans le parti de la ligue, de peur que le Roi ne vît dans leur Eglise le nom & l'épitaphe d'un Rebelle.

Sermaise, vilain lieu. Le fauteuil du Roi pouvoit à peine tenir dans sa chambre.

(1) Espèce de petit Journal.

Commercy, Le bruit de la Cour ce jour là étoit qu'on retourneroit à Paris.

Toul. On séjourna un jour. Le Roi fit le tour de la ville, visita les fortifications, & ordonna deux bastions du côté de la riviere.

Metz. On séjourna deux jours. Le Maréchal de Créqui s'y rendit, & eut ordre de partir le lendemain. Quantité d'Officiers eurent ordre de marcher vers Thionville. Le Roi visita encore les fortifications, qu'il fit réparer. Grand zèle des habitans de Metz pour le Roi.

Verdun. Le Roi y trouva Monsieur, qui avoit une grosse fièvre. Il alla visiter la citadelle.

Stenay. Le Roi y arriva avant la Reine, & alla voir les fortifications de la citadelle. Le Roi quitta la Reine, & partit le matin à cheval. Il ne trouva point son dîné en chemin; il mangea sous une halle, & but d'un très-mauvais vin.

Aubigny, méchant village. Le Roi coucha dans une ferme; il vouloit aller le lendemain à Landrecies: mais tout le monde cria que c'étoit trop loin. Il envoya les Maréchaux des Logis à Guise, il dîna le lendemain à une Abbaye, & fit jazer un Moine pour se divertir.

Guise. Grand nombre de charités qu'il faisoit en chemin. Une vieille femme de-

manda où étoit le Roi : on le lui montra ; & elle lui dit : *Je vous avois déja vû une fois, vous êtes bien changé*. Le Roi approchant de Valenciennes reçut nouvelle que Gand étoit investi. A une lieue de Valenciennes le Roi m'a montré sept villes tout d'une vûe, qui sont maintenant à lui ; il me dit : *Vous verrez Tournai, qui vaut bien que je hazarde quelque chose pour le conserver*. Le Roi en arrivant à Valenciennes, se trouva si las, qu'il ne pouvoit se résoudre à monter jusqu'à sa chambre.

Gand, 4 Mars. Le Roi trouva Gand investi par le Maréchal d'Humieres. Il dîna & alla donner les quartiers, & faire le tour de la place. Le quartier du Roi étoit depuis le petit Escaut, jusqu'au grand Escaut. M. de Luxembourg depuis le grand Escaut jusqu'au canal du Sas de Gand. M. de Schomberg entre ce canal & le canal de Bruges. M. de Lorges entre le canal de Bruges & le petit Escaut. La Lys passoit au travers de son quartier. M. le Maréchal d'Humieres étoit dans le quartier du Roi. Les lignes de circonvallation étoient communes, & le Roi les fit achever ; elles étoient de sept lieues de tour. On commença dès le soir à préparer la tranchée. M. de Maran fit faire un boyau, dont on s'est servi depuis, &

qui a été l'attaque de la droite, qu'on a appellé l'attaque de Navarre. Le lendemain 5 la tranchée fut ouverte sur la gauche par le régiment des Gardes.

Le Roi a dit après la prise de Gand, qu'il y avoit plus de trois mois que le Roi d'Angleterre avoit mandé à Villa-Hermosa, qu'il avoit sur-tout à craindre pour Gand.

Misérable état des Espagnols; ils se rendirent faute de pain. Le Gouverneur, viel & barbu, ne dit au Roi que ces paroles: *Je viens rendre Gand à V. M. c'est tout ce que j'ai à lui dire.*

* Pendant que les armes du Roi prospéroient en Allemagne, (1) ses forces maritimes s'accroissoient considérablement, jusqu'à donner déjà de l'inquiétude à ses Alliés. Ils s'étoient mocqués de tous les projets qu'on faisoit en France pour se rendre puissans sur la mer, s'imaginant qu'on se rebuteroit bientôt par les difficultés qui se rencontreroient dans l'exécution, & par les horribles dépenses qu'il falloit faire. Ils ne voyoient dans les ports que deux galeres, & une douzaine de vaisseaux, dont plus de la moitié tomboient, pour ainsi dire, par pièces. Les arsenaux

(1) Toutes ces observations sont détachées les unes des autres.

& les magaſins entiérement dégarnis, &c.

* Prédictions de Campanella ſur la grandeur future du Dauphin, (depuis Louis XIV.) Préſages ſur la même choſe. Grotius. La conſtellation du Dauphin compoſée de neuf étoiles : les neuf Muſes ſuivant les Aſtrologues, environnée de l'aigle, grand génie ; du Pegaze, puiſſant en cavalerie : du Sagittaire, Infanterie : de l'Aquarius, Puiſſance maritime : du Cygne, Poëtes, Hiſtoriens, Orateurs qui le chanteront. Le Dauphin touche l'Equateur, Juſtice. Né le Dimanche, jour du ſoleil. *Ad ſolis inſtar beaturus ſuo calore ac lumine Galliam, Galliæque amicos, Delphinus jàm nonam nutricem ſugit : aufugiunt omnes, quòd mammas earum male tractet.* 1. Janv. 1639.

* Le Parlement complimenta par Députés le Roi Henri IV. ſur la mort de Madame Gabrielle. Le P. Préſident de Harlay rendant compte de ſa députation, dit : *Laqueus contritus eſt, & nos liberati ſumus.*

* Pluſieurs choſes extravagantes trouvées après la mort de Mezerai dans ſon Inventaire : entre-autres dans un ſac de mille francs, ce billet : (1) *C'eſt ici le dernier argent que j'ai reçû du Roi ; auſſi depuis ce*

(1) On lui ôta ſa penſion.

tems-là, n'ai-je jamais dit de bien de lui.

Dans un sac d'écus d'or, il y avoit un écu d'or enveloppé seul dans un papier où étoit écrit : *Cet écu d'or est du bon Roi Louis XII. & je l'ai gardé pour louer une place d'où je puisse voir pendre le plus fameux Financier de notre siècle.* On lui trouva plus de 50 mille francs en argent derriere des livres, & de tous côtés.

Il fit un Cabaretier de la Chapelle son légataire universel.

* M. Feuillet regardoit Monsieur faire collation en Carême. Monsieur, en sortant de table, lui montra un petit biscuit qu'il prit encore sur la table, en disant : *Cela n'est pas rompre le jeûne, n'est-il pas vrai ?* Feuillet lui répondit : *Mangez un veau, & soyez Chrétien.*

* Alexandre VIII. n'étant encore que Monsignor Ottobon, & ayant grande envie d'être Cardinal, sans qu'il lui en coutât rien, avoit un jardin près duquel la Dona Olympia venoit souvent. Il avoit à la Cour de cette Dame un ami, par le moyen duquel il obtint d'elle qu'elle viendroit un jour faire collation dans son jardin. Il l'attendit en effet avec une collation fort propre, & un beau buffet tout aux armes d'Olympia. Elle s'apperçut bientôt de la chose, & compta déja le buffet pour elle: car c'étoit la mode de lui envoyer des

fleurs ou des fruits dans des bassins de vermeil, qui lui demeuroient aussi. Au sortir de chez Ottobon, l'ami commun dit à ce Prélat, qu'Olympia comprenoit bien son dessein galant, & en étoit charmée. Celui-ci mena son ami dans son cabinet, & lui montra un très-beau collier de perles, en disant : *Ceci ira encore avec la credenza*, le buffet. Quinze jours après il y eut une promotion, dans laquelle Ottobon fut nommé, & il renvoya aussitôt le collier de perles chez le marchand, & fit ôter de sa vaisselle les armes d'Olympia.

* M. Pignatelli, maintenant Pape, au retour de sa nonciature de Pologne, n'étoit guère mieux instruit des affaires de ce pays-là, que s'il n'eût jamais sorti de Rome. Un jour qu'on parloit du siége de Belgrade, le Pape Innocent X. qui avoit fort à cœur la guerre du Turc, dit à M. Pignatelli, qu'il vînt l'après dînée l'entretenir sur la situation de Belgrade. Le bon Prélat fort embarrassé, se confia à un Capitaine Suisse de la garde du Pape, qui avoit servi quelques années en Hongrie. Ce Capitaine fit ce qu'il put pour lui faire comprendre la situation de cette place, & lui ouvrant les deux doigts de la main, lui disoit : *Eccovi la Sava, ecço il Danuvio* ; & dans la fourche des deux doigts : *Ecco Belgrada*. Pignatelli

s'en alla à l'audience, tenant ses deux doigts ouverts, & répétant la leçon du Suisse : mais sur le point d'entrer, il oublia lequel de ses deux doigts étoit la Save & le Danube, & revint au Suisse lui demander la position de ces deux rivieres. Du reste Pape de grande piété, & aimant fort l'Eglise.

* Le Courier de l'Evêque de Marseille, Fourbin, qui apporta en France la nouvelle de l'élection de Sobiesky, pour Roi de Pologne, alla descendre chez M. le Tellier, & fut renvoyé en Pologne avec une Lettre du Cardinal de Bonzy pour la Reine. Ce Cardinal lui mandoit, que si le Roi son mari vouloit, on lui donneneroit cent mille écus pour nommer au Cardinalat un sujet qui auroit tout l'appui qu'on pouvoit désirer pour faire réussir cette nomination : & ce sujet étoit M. l'Archevêque de Reims.

* Le Roi de Pologne Sobiesky ne songeoit point à reconnoître le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre, n'ayant ni besoin de lui, ni affaire à lui. Un Polonois qui avoit besoin en Hollande d'une recommandation auprès du Prince d'Orange, donna 300 pistoles à un Religieux qui étoit auprès du Roi de Pologne, & le Roi se laissa gagner par ce Religieux.

Comme le Roi de Pologne fut monté à cheval pour aller secourir Vienne, la Reine le regardoit en pleurant, & embrassant un jeune fils qu'elle avoit. Le Roi lui dit : *Qu'avez-vous à pleurer, Madame ?* Elle répondit : *Je pleure de ce que cet enfant n'est pas en état de vous suivre comme les autres.* Le Roi s'adressant au Nonce, lui dit : *Mandez au Pape que vous m'avez vû à cheval, & que Vienne est secourue.* Après la lévée du siége il écrivit au Pape : *Je suis venu, j'ai vû, Dieu a vaincu.* Il avoit mandé à l'Empereur, qu'il n'y avoit qu'à ne point craindre les Turcs, & aller à eux.

J'ai oüi dire à M. le Prince, aux premieres nouvelles de ce siége, que si la tête n'avoit pas entierement tourné aux Allemands, le plus grand bonheur pour l'Empereur, étoit que les Turcs eussent assiégé Vienne.

Insolence des Bourgeois d'Anvers, qui dans un feu d'artifice représenterent le Grand Turc, un Prince de l'Europe, & le Diable, ligués tous trois, qu'on faisoit sauter en l'air.

Les Cardinaux ont envoyé à l'Empereur cent mille écus ; les dames Romaines autant ; & le Pape deux fois autant.

Le Roi, dès qu'il eut reçû la nouvelle du siége lévé, l'envoya dire au Nonce.

Le Roi de Pologne joue tous les ſoirs à Colin-Maillard : on le fait jouer de peur qu'il ne s'endorme.

* La raiſon pourquoi le Cardinal Mazarin différoit tant à accorder les graces qu'il avoit promiſes, c'eſt qu'il étoit perſuadé que l'eſpérance eſt bien plus capable de retenir les hommes dans le devoir, que non-pas la reconnoiſſance. Siri dit que les ſecrets de ce Cardinal étoient ſouvent trahis & révélés aux Ennemis, par des domeſtiques infidelles & intéreſſés. Il fermoit les yeux pour ne pas voir leur friponerie : & c'étoit là la plus grande récompenſe dont il payoit leurs ſervices, comme il puniſſoit leur infidélité, en ne leur payant point leurs gages.

Il ne donna rien au Courier qui lui apporta la nouvelle de la paix de Munſter, & ne lui fit pas même payer ſon voyage : aulieu que l'Empereur donna un riche préſent, & mille écus de penſion à celui qui la lui apporta. La Reine de Suéde fit noble ſon Courier. Servien étoit au déſeſpoir. Siri, qui dit encore que ce Cardinal étoit maître de toutes ſes paſſions, excepté de l'avarice, ajoûte, qu'il avoit l'artifice de trouver toujours quelques défauts aux plus belles actions des Généraux d'armée, non-pas tant pour les rendre plus vigilans à l'avenir, que pour

diminuer leurs services, & délivrer le Roi de la nécessité de les récompenser.

*Dans le premier volume des *Memorie Recondite*, Siri charge Fra-Paolo de n'avoir pas été bon Catholique. J'ai relû avec attention cet endroit de son histoire : sa narration m'a paru fort embarrassée, & de tout ce qu'il dit, je ne vois pas qu'on puisse tirer aucune demonstration contre la pureté de la foi de Fra-Paolo.

Il dit même deux choses qui semblent se contredire ; l'une, que dans le cœur Fra-Paolo étoit Luthérien ; l'autre, qu'il étoit en commerce avec des Huguenots de France. Il avance le premier fait sur un simple oüi-dire ; il appuie le second sur des dépêches de M. Brulart, Ambassadeur de France à Venise, qui sont dans la bibliothèque du Roi. Ces dépêches portent, dit Siri, que le Nonce du Pape en France, ayant surpris des Lettres de Fra-Paolo à des Huguenots, forma le dessein de le déférer à l'Inquisition de Venise, & en même tems d'en donner avis au Sénat, afin que la République connut de quel Théologien elle se servoit : car Fra-Paolo avoit la qualité de Théologien de la République. Mais le Nonce ayant fait réflexion qu'étant Ministre du Pape, le Sénat n'auroit pas grand égard à son témoignage, s'adressa à M. Brulart,

pour le prier de se charger de la chose, & de se plaindre, tant au nom du Roi son maître, que pour l'intérêt de la Religion, des caballes que Fra-Paolo faisoit avec les Calvinistes de France. M. Brulart connoissant à quel point la République étoit prévenue pour Fra-Paolo, ne jugea pas à propos d'intenter cette accusation. Cet Ambassadeur en arrivant à Venise, dit Siri, avoit eu la curiosité de voir un homme aussi fameux, & voulut lui rendre visite : mais Fra-Paolo, qui se tenoit toujours sur ses gardes, fit dire à l'Ambassadeur, qu'étant Théologien de la Republique, il ne lui étoit pas permis d'avoir commerce avec les Ministres des Princes, sans permission de ses Supérieurs ; c'est-à-dire, du Sénat. Siri ajoûte, que l'Ambassadeur sachant d'ailleurs que c'étoit un homme sans foi, sans Religion, sans conscience, & qui ne croyoit pas l'immortalité de l'ame, ne se soucia plus de le connoître, & que la chose en demeura là. Il dit encore, que l'Ambassadeur avoit apporté pour Fra-Paolo des Lettres de M. de Thou, & de M. l'Echassier Avocat au Parlement, comme voulant insinuer que c'étoient des Calvinistes. Tout cela, ce me semble, ne prouve pas grand chose. Il faudroit avoir rapporté quelques-unes de ces Lettres, pour

juger si elles étoient Hérétiques. Un homme peut écrire à des Hugenots sans être Huguenot lui-même ; d'autant plus que Siri, comme j'ai dejà remarqué, l'accuse d'avoir été de la confession d'Ausbourg. Siri auroit mieux fait, ou de bien prouver la chose, ou de ne pas noircir légérement la mémoire d'un homme qui vaut infiniment mieux que lui, & qui peut-être avoit plus de religion que Siri même. Je ne sai si ce n'est pas même faire tort à la Religion, de dire qu'un homme si généralement estimé, n'a point eu de Religion. Les impies peuvent abuser de cet exemple.

* C'étoit sur le Pensionnaire Wit que rouloit la principale conduite des Etats, homme zélé pour la République, & ennemi de la maison d'Orange, qu'il tenoit le plus bas qu'il pouvoit. Il avoit hérité ces sentimens de son pere, vieux Magistrat de Dort, qu'on regardoit autrefois comme le Chef du parti opposé au Prince Guillaume. Ce Prince, jeune & entreprenant, fier de l'alliance du Roi d'Angleterre, qui lui avoit donné sa fille, regardoit le titre de Gouverneur & de Capitaine général des Etats comme trop au-dessous de lui, & aspiroit assez ouvertement à la Monarchie. Il fit arrêter Wit dans son hôtel à la Haye, & l'envoya

prisonnier avec cinq des principaux de ce parti, dans son château de Louvestein. En même tems il marcha vers Amsterdam, qu'il avoit fait investir, & ne manqua que de quelques heures la prise de cette grande ville. On peut dire avec assez de certitude, qu'il n'y avoit plus de République en Hollande, si la mort de ce Prince, qu'on croit même avoir été avancée par quelque breuvage, n'eût interrompu tous ses desseins. Il laissa sa femme enceinte du Prince qui vit aujourd'hui, dont elle accoucha deux mois après la mort de son mari. La Zélande & quelques autres Provinces vouloient qu'il succedât à toutes les dignités de son pere; mais la province de Hollande, où la faction de Wit étoit la plus forte, empêcha que cette bonne volonté n'eût aucun effet. La charge de Gouverneur & de Capitaine général ne fut point remplie, & les Etats s'emparerent, & de la nomination des Magistrats, & de tous les autres priviléges attachés à cette charge. On prétend que le viel Wit, avant que de mourir, ne cessoit d'encourager son fils à l'abaissement de cette maison, dont il regardoit l'élévation comme la ruine de la liberté, & qu'il lui répétoit souvent ces paroles: *Souvien-toi, mon fils, de la prison de Louvestein.*

* Au siége de Cambrai, Vauban n'étoit pas d'avis qu'on attaquât la demi-lune de la Citadelle. Du Metz, brave homme, mais chaud & emporté, persuada au Roi de ne pas différer davantage. Ce fut dans cette contestation que Vauban dit au Roi : *Vous perdrez peut-être à cette attaque tel homme qui vaut mieux que la place.* Du Metz l'emporta, la demi-lune fut attaquée & prise : mais les ennemis y étant revenus avec un feu épouvantable, ils la reprirent, & le Roi y perdit plus de 400 hommes, & 40 Officiers. Vauban deux jours après l'attaqua dans les formes, & s'en rendit maître sans y perdre que trois hommes. Le Roi lui promit qu'une autrefois il le laisseroit faire.

* C'étoit M. d'Erpenau que M. le Prince & M. de Turenne firent Gouverneur de Philisbourg, & qui dans le tems même qu'ils lui déclaroient qu'ils l'avoient choisi pour cela, & qu'ils lui recommandoient de bien faire son devoir, les interrompit pour aller chasser une chevre qui mangeoit un choux sur un bastion.

* Depuis l'année 1689. jusqu'au 10 Octobre 1695. on a fait pour quatre cens soixante & dix millions d'affaires extraordinaires.

* Le Roi avoit cette année près de cent mille chevaux, & 450 mille hommes de

pié : c'étoit quarante mille chevaux de plus qu'il n'avoit dans la guerre de Hollande.

M de Feuquierres avoit parlé tout l'hiver de l'avantage qu'on trouveroit à porter le fort de la guerre en Allemagne. Lorqu'on fut arrivé au Quesnoi, & qu'on sût la prise de Heidelberg, ces discours furent remis sur le tapis. Le Roi demanda à Chanlai un Mémoire, où il expliquât les raisons pour la Flandre & pour l'Allemagne. Chanlay avoue qu'il appuya un peu trop pour l'Allemagne. Ainsi on résolut dèslors de pousser de ce côté-là ; & le détachement de Monseigneur fut résolu. Le Roi apprit cette résolution à M. de Luxembourg près de Mons.

M. le Maréchal de Lorges dit qu'il avoit proposé tout l'hiver le siége de Mayence : comme beaucoup plus important & plus aisé même que celui de Heidelberg. Il prétend aussi que Monseigneur lui ayant demandé au-delà du Rhin ce qu'il y avoit à faire, il lui répondit qu'il falloit faire ce que César avoit fait en Espagne contre les Lieutenans de Pompée ; c'est-à-dire, faire périr l'armée de M. de Bade, en lui coupant les vivres & les fourages. M. de Boufflers fut de son avis. M. de Choiseuil dit, *cela me passe*. La chose auroit pourtant été exécutée ; mais les

nouvelles d'Italie firent prendre d'autres résolutions.

* Dans le commencement Turenne étoit fort haï des Ministres, qu'il bravoit tous les jours. M. le Tellier envoyoit toujours demander à Humierres où l'on alloit camper. Il avoit décrié dans l'esprit du Roi plusieurs Maréchaux, sur-tout le Maréchal de Gramont, qui étoit au désespoir, & qui monta la tranchée à la tête des Gardes. Il poussoit Duras, & le favorisoit en toutes rencontres; il voulut faire attaquer le château de Tournai par Lauzun, déjà favori, quoique d'Humierres fût de jour. Bellefonds, qui étoit aussi fort favorisé du Roi & de M. de Turenne, ne vouloit point du gouvernement de Lille, pour ne pas quitter la Cour : & Turenne le fit donner à Humierres, qui se remit en grace avec lui. Après la paix Turenne eut bien du dessous : il demanda quartier au Comte de Gramont, qui l'accabloit de plaisanteries devant le Roi, & disoit que M. le Prince entendoit bien mieux les siéges que Turenne.

Le Cardinal Mazarin destinoit à Turenne, s'il eût voulu se faire Catholique, les plus grands emplois, & les premieres dignités du Royaume, avec une de ses niéces : mais Mademoiselle de Bouillon, que la conversion de son frere aîné avoit

mortellement affligée, fit son possible pour traverser cette seconde conversion.

Le brevet qui fit Messieurs de Bouillon Princes ne fut point enregistré, comme l'échange l'a été. Ce fut depuis ce brevet que M. de Turenne ne voulut plus prendre la qualité de Maréchal de France ; & ce fut Mademoiselle de Bouillon sa sœur qui l'en détourna. Il ne se trouva plus aux assemblées des Maréchaux, & envoyoit même leur recommander les affaires pour lesquelles on le sollicitoit. Les Maréchaux furent sur le point de le citer, mais ils n'oserent.

* Vessellini étoit d'abord chef des mécontens. Après lui Telexi : puis celui-ci s'étant tiré adroitement d'affaire, Texeli prit sa place : homme de fort bonne maison, Seigneur d'Uniade, & des descendans du fameux Huniade ; son pere étoit Chevalier de la Toison. Il étoit tout jeune quand on fit le procès à Nadasti, & au Comte de Serin, & s'enfuit de Vienne pour se retirer en Transsylvanie.

Le Grand Seigneur ne songeoit à rien moins qu'à la réduction des Cosaques, quand ils lui envoyerent demander sa protection. Il étoit à la chasse à Larisse, vers la fin du siége de Candie. Ce fut le général Tetera, chef des Cosaques, qui s'y en alla, pour se venger des Polonois,

qui avoient pris le parti de son Secretaire revolté contre lui. Le Grand Seigneur leur donna un étendart pour marque qu'il les prenoit en sa protection.

Vers le même tems les Hongrois, irrités de la mort du Comte de Serin, envoyerent aussi demander au Grand Seigneur sa protection.

L'Empereur, pour ramener les mécontens, leur écrivoit pour les exhorter à venir partager avec lui les grands butins qu'il faisoit en France.

* Catherine de Médicis étoit fille de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, & de Magdelaine de la Tour, de la maison de Boulogne. Le Pape Clement VII. son oncle la dotta, en la mariant, d'une somme de cent mille écus comptant : & Magdelaine de la Tour déclara dans son contrat de mariage, qu'elle lui donnoit & substituoit son droit de succession aux Comtés d'Auvergne & de Lauraguais, Baronnie de la Tour, & autres terres possédées alors par Anne de la Tour sa sœur aînée, laquelle n'avoit point d'enfans. En effet après la mort de cette Anne, Catherine, comme unique héritiere de la maison de Boulogne, entra en possession de toutes ces terres en l'année 1559. Le Roi Henri II. son mari étant mort, le Duché de Valois lui fut assigné. En 1582. elle détacha de

cette Duché la terre de la Ferté-Milon ; & l'engagea à Madame de Sauve, depuis Marquise de Noirmoutier, pour une somme de dix mille écus d'or, que la Reine Catherine lui avoit accordée pour récompense de ses services. Le Roi Henri III. son fils continua depuis, & la donation & l'engagement. Catherine mourut en 1589. & le Roi Henri III. lui survécut de huit ou neuf mois. Ainsi ce Prince a été ou a dû être son héritier. Il est vrai que Catherine fit don par son testament des Comtés d'Auvergne & de Lauraguais à feu M. le Duc d'Angoulême, qui en prit même alors le nom de Comte d'Auvergne. Mais en 1606. la fameuse Reine Marguerite restée seule des enfans, fit déclarer ce testament nul : & en vertu de la donation par forme de substitution stipulée dans le contrat de mariage de Catherine, se fit adjuger par le Parlement de Paris, toutes les terres que la Reine sa mere avoit possédées, & aussitôt en fit présent au Dauphin, qui depuis a été Louis XIII. de telle façon que ces Comtés & cette Baronie ont été réunies à la Couronne.

M. DE SCHOMBERG.

Son grand'Pere amena des troupes au ſervice d'Henri IV. lorſque le Prince Caſimir en amena, & M. de Schomberg prétend qu'il lui en eſt encore dû de l'argent.

Son Pere fut Gouverneur de l'Electeur Palatin, depuis Roi de Boheme, celui qui alla en Angleterre négocier le mariage avec la Princeſſe Elizabeth.

Il eut beaucoup de part aux partis qui ſe formerent en Boheme pour l'Electeur, & mourut à 33 ans, avant que ce Prince fût élû Roi.

M. de Schomberg n'avoit que 7 ou 8 mois à la mort de ſon Pere. Il dit que l'Electeur voulut être ſon tuteur, & nomma quatre commiſſaires pour adminiſtrer ſon bien. Il prétend de grandes ſommes de M. l'Electeur Palatin, pour cette adminiſtration, dont on ne lui a pas rendu compte.

Il ſe trouva à 16 ans à la bataille de Nortlingue; il ſe trouva auſſi à la fameuſe retraite de Mayence; il ſe trouva à la retraite de devant Dole ſous M. de Rantzau, qui lui avoit donné une compagnie dans ſon Régiment.

Hermenſtein ayant été pris par les en-

nemis, le Cardinal de Richelieu, picqué au vif de cette perte, donna ordre à M. de Rantzau de lever en Allemagne 12 mille hommes. Rantzau fit cette levée fort lentement, s'amusa vers Hambourg, se maria à sa cousine, & se laissa enlever un quartier. Pour avoir sa revanche, il envoya Schomberg avec des troupes, pour enlever un quartier des ennemis qui étoient dans Northauven. Il tomba sur une garde de dragons qui étoient hors de la place, & entra dedans pêle-mêle avec les fuyards.

Schomberg se maria, & parce que l'Empereur avoit fait confisquer tous ses biens, il quitta le service de la France. Ennuyé d'être sans rien faire, il alla en Hollande, où le Prince Henri-Frederic lui donna une compagnie de Cavallerie. M. de Turenne avoit alors un Régiment d'Infanterie. Il entra dans la confidence du Prince Guillaume, qui lui communiqua son dessein sur Amsterdam, qui fut entrepris de concert avec la France & la Suéde. Schomberg donnoit avis de toutes choses à Servien. Ce fut lui qui arrêta dix ou douze des Etats, du nombre desquels étoit le Pere de Wiht.

Le Prince Guillaume mourut. Schomberg avoit promis de mener des troupes

en Ecosse au service du Roi d'Angleterre; mais ce Prince ayant perdu la bataille de Vorcester vint à Paris, où il conseilla à Schomberg, qu'on regardoit comme Anglois, & dont la mere étoit Angloise en effet, d'acheter la compagnie des gardes Ecossoises du Comte de Grey. Schomberg en donna 20 mille francs, avec six cens écus de pension viagere.

Au commencement des guerres civiles, le Cardinal Mazarin l'envoya en Poitou, de-là il vint au siége de Rhetel, où M. de Turenne lui donna le commandement de l'Infanterie, en l'absence des Officiers généraux, qui n'étoient pas encore arrivés.

Au secours d'Arras, il commandoit la Gendarmerie. Le Cardinal lui avoit donné une commission de Lieutenant-Général pour l'expédition de Gueldres. Il servit en cette qualité au siége de Landrecies, puis au siége de Saint Guillain, où il fut blessé : il eut le gouvernement de la place. Il servit encore au siége de Valenciennes en qualité de Lieutenant-Général. Son fils aîné fut tué tout roide dans la tranchée à sa vûe, & comme il lui commandoit de poser une fascine à un endroit découvert : il commanda qu'on l'emportât, & continua à donner ses ordres.

Il étoit de jour lorsque M. le Prince attaqua les lignes : il pensa être prisonnier, & fit enfin sa retraite jusqu'au Quesnoy avec un bon nombre de Régimens : M. de Turenne n'ayant donné aucun ordre pour la retraite.

A la bataille des Dunes il commandoit la seconde ligne de l'aîle gauche : comme il vit que les Anglois de la premiére ligne étoient maltraités sur les Dunes par les Espagnols, il vint prendre le second bataillon des Anglois dans la seconde ligne, & les mena au secours des autres, qui chasserent & défirent les Espagnols.

Ensuite on assiégea Bergues, dont il eut le gouvernement ; de-là il fut commandé pour les siéges d'Oudenarde & de Gravelines. Il employoit volontiers Vauban dans tous ces siéges, parce que le Chevalier de Cherville n'alloit point lui-même voir les travaux, & que Vauban se trouvoit par-tout.

Après la défaite du Prince de Ligne, Schomberg eut ordre de marcher vers la Knoque, & d'investir Ypres. On lui avoit promis que toutes les places qu'on prendroit de ce côté-là, seroient de son gouvernement de Bergues. Cependant M. de Turenne fit donner Ypres à M. d'Humieres, qui étoit dans ses bonnes

graces. Schomberg sût encore que M. de Turenne avoit écrit à la Cour pour faire que M. Lillebonne commandât en qualité de Capitaine-Général : ainsi il n'auroit été que subalterne. Voilà les premiers mécontentemens qu'il eut de M. de Turenne, &c.

PIERRE DE MARCA.

Il fut nourri de lait de Chevre les quatre premiers mois. Il se maria, eut plusieurs enfans, & demeura veuf en 1632. Il étoit alors Conseiller au Conseil de Pau, & lorsqu'en 1640. Louis XIII. érigea ce Conseil en Parlement, il fit Marca Président.

On disoit que le Cardinal de Richelieu, dans le dessein de se faire Patriarche en France, avoit fait faire par M. Dupuy le Livre des Libertés de l'Eglise Gallicane. Il parut un Livre intitulé, *Optatus Gallus*, contre le livre de M. Dupuy. Marca répondit à ce livre par ordre du Cardinal, & ce fut le sujet qui lui fit faire son livre *de Concordia Sacerdotii & Imperii* l'an 1641. La même année, le Roi le nomma à l'Evêché de Conserans. On lui refusa assez longtems ses bulles, à cause de ce livre, dont plusieurs endroits avoient choqué la Cour de Rome. Après

la mort d'Urbain VIII. Innocent X. fit encore examiner ce livre, & apportoit bien des longueurs aux bulles de Marca, qui en ce tems-là même fit un écrit pour expliquer son dessein sur la publication du livre *de Concordia*, &c. le soumettre à l'autorité & à la censure du Saint Siége, & prouver que les Rois étoient les défenseurs, & non-pas les auteurs des Canons; que les Libertés de l'Eglise Gallicane consistoient dans la pratique des Canons, & des Décrétales, & beaucoup d'autres choses peu avantageuses aux Rois. Il envoya ce dernier livre à Innocent X. avec une Lettre où il désavouoit beaucoup de choses qu'il avoit avancées dans le premier, demandoit pardon des fautes où il y étoit tombé, & déclaroit qu'à l'avenir il soutiendroit de toute sa force les droits de l'Eglise. Tout cela, comme il l'avouoit lui-même dans une autre Lettre, pour avoir ses bulles, qu'il eut en 1647. Il n'étoit que tonsuré; il se fit ordonner Prêtre après avoir reçû ses bulles à Barcelone, où autrefois Saint Paulin fut ordonné Prêtre, mais malgré lui.

Peu de tems après il écrivit *de singulari Primatu Petri*, pour faire plaisir à Innocent X. Ensuite une Lettre de l'autorité des Papes envers les Conciles généraux.

En 1644. il avoit été fait Visiteur général de la Catalogne, avec une jurisdiction sur les troupes, & avec le soin des finances. En 1651. il partit de Barcelone, & fit son entrée à Conserans. L'année d'après il fut nommé à l'Archevêché de Toulouse. Il écrivit fort humblement à Innocent X. pour avoir ses bulles, & se comparoit à un Exupere, qui ayant été, disoit-il, Président en Espagne, fut élevé par Innocent I. à l'Evêché de Toulouse. Sur quoi Baluze remarque que son Mecenas, car c'est ainsi qu'il appelle toujours Marca, fit un mensonge de dessein formé pour chatouiller les oreilles du Pape : car l'Exupere, qui fut Evêque de Toulouse, n'étoit point l'Exupere qui exerça la Magistrature en Espagne. Baluze rapporte qu'ayant appris qu'un Auteur l'avoit accusé de s'être trompé sur ce fait d'histoire, il rioit de la simplicité de cet Auteur, qui n'avoit pas pris garde qu'il s'agissoit d'avoir ses bulles, & qu'il falloit tromper le Pape, qui ne lui étoit pas d'ailleurs fort favorable.

Le Pape le soupçonnoit fort mal-à-propos d'être Janseniste, & ne lui envoyoit point ses bulles : mais heureusement ce Pape ayant publié alors sa constitution contre Jansenius, & Marca

l'ayant reçûe avec grande joie, on lui envoya ses bulles.

En 1656. il fut député à l'Assemblée du Clergé, où il soutint si vigoureusement les intérêts du Saint Siége, que le Pape Alexandre VII. l'en remercia par un Bref. C'étoit lui qui écrivoit toutes les Lettres du Clergé au Pape.

Comme il avoit honte d'être si longtems absent de son Diocèse, pour lever son scrupule on le fit Ministre d'Etat. Durant les Conférences de la paix, il fut un des Commissaires pour régler les limites des deux Royaumes du côté des Pyrenées. Ses décisions furent suivies; c'est-à-dire, que les Comtés de Roussillon, de Conflans, le Capsir, & le Val de Querol, avec une grande partie de la Cerdagne, demeurerent à la France. Après la mort du Cardinal, le Roi le mit de son Conseil de Conscience avec l'Archevêque d'Auch, l'Evêque de Rhodez, & le P. Annat. Peu de tems après il fit un Traité de l'infaillibilité du Pape, qui est son dernier ouvrage.

Le 25 Février 1662. la Duchesse de Retz apporta au Roi la démission du Cardinal de Retz pour l'Archevêché de Paris, qu'il avoit signée à Commercy le 13 Février. Le jour même le Roi appella Marca dans son cabinet, lui dit qu'il le faisoit

Archevêque de Paris, & écrivit lui-même au Pape pour avoir ses bulles. Il tomba malade le 10 Mai suivant, reçut le 12 Juin des Lettres de Rome, qui l'assûroient de sa translation à l'Archevêché de Paris, en témoigna une grande joie, & mourut le 28 Juillet, laissant un fils qui avoit sa charge de premier Président, & l'Abbaye de S. Albin d'Angers. Marca mourut à 62 ans, & fut enterré dans le chœur de Notre-Dame, au-dessous du trône archiepiscopal.

TAYLOR INST. OXFORD

REFLEXIONS PIEUSES SUR QUELQUES PASSAGES DE L'ECRITURE SAINTE. (1)

Pſ. 77. *Adhuc eſcæ erant in ore ipſorum & ira Dei aſcendit ſuper eos.* Combien de gens ayant travaillé toute leur vie pour parvenir à quelque fortune, à une charge, &c. meurent dans le moment qu'ils eſperent en jouïr, ayant encore le morceau dans la bouche!

Pſ. 105. *Et dedit eis petitionem ipſorum*, &c. C'eſt dans ſa colere que Dieu accorde la plûpart des choſes qu'on déſire dans ce monde avec paſſion.

Iſaïe 54. *Quare appenditis argentum*

(1) Je n'en donne qu'un très-petit nombre, pour confirmer ſeulement ce que j'ai dit dans ſa vie de ſes occupations de piété.

non in panibus, &c. Pourquoi ſe donner tant de peines pour des choſes qui nous raſſaſient ſi peu, & qui nous laiſſent mourir de faim ? L'enfant prodigue ſouhaittoit au moins pouvoir ſe raſſaſier de gland, & encore ne peut-on parvenir à avoir de ce gland. *Venite, emite abſque argento*, dit Iſaïe. Nous n'avons qu'à nous tourner vers Dieu, il nous donnera de quoi nous nourrir en abondance.

Filius hominis non venit miniſtrari, ſed miniſtrare, Math. 20. Belle leçon pour nous faire ſouffrir toutes les négligences de nos domeſtiques. Il n'y a qu'à ſe bien mettre dans l'eſprit, qu'on n'eſt point né pour être ſervi, mais pour ſervir.

Jean 11. ℣. 9. *Nonne duodecim ſunt horæ diei*, &c. Jeſus-Chriſt entend parler du tems que ſon Pere a preſcrit à ſa vie mortelle, & la compare à une journée, comme s'il diſoit : Tant que le jour luit, on peut marcher ſans péril; mais quand la nuit eſt venue, on ne peut marcher ſans tomber : ainſi les Juifs ont beau me vouloir perdre, ils n'ont aucun pouvoir de me faire du mal, juſqu'à ce que la nuit, c'eſt-à-dire, le tems des ténèbres ſoit venu.

Idem c. 18. ℣. 1. *Trans torrentem Cedron.* Grotius croit qu'il étoit ainſi nommé, à cauſe qu'il y avoit eu des Cédres dans cette vallée. En Grec c'eſt le tor-

rent des Cédres. J. C. accomplit ici ce qui le figura en la personne de David, quand ce Roi fuyant Abſalon, paſſa ce torrent, étant trahi par Achitophel.

℣. 6. *Abierunt retrorſum.* David a dit, Pſ. 35. *Avertantur retrorſum :* & Iſaïe 37. *Cadant retrorſum.* Quelle terreur n'imprimera-t'il point quand il viendra juger, s'il a été ſi terrible étant près d'être jugé ?

Reſponſum non dedit ei. c. 19. ℣. 9. Il lui en avoit aſſez dit, en lui diſant que ſon Royaume n'étoit pas de ce monde : & d'ailleurs Pilate, en faiſant maltraiter un homme qu'il croyoit innocent, s'étoit rendu indigne qu'on l'éclaircît davantage : ne s'étoit-il pas même rendu indigne que J. C. lui répondît maintenant, lui qui lui ayant demandé ce que c'étoit que la vérité n'avoit pas daigné attendre la réponſe ? Les gens qui ont négligé de ſavoir la vérité, quand ils la pouvoient apprendre, ne retrouvent pas toujours l'occaſion qu'ils ont perdue.

Neſcis quia poteſtatem habeo, &c. v. 10. Puiſqu'il eſt en ſon pouvoir de le ſauver, il ſe reconnoît donc coupable de ſa mort, à laquelle il ne ſouſcrit que par une lache complaiſance.

Non habemus Regem, &c. ℣. 15. Les Juifs reconnoiſſent donc que le tems du

Messie est venu, puisque le sceptre n'est plus dans Juda, & en même tems ils renoncent à la promesse du Messie.

Quod scripsi, scripsi. C'étoit comme la sentence du Juge, à laquelle on ne pouvoit plus rien changer. D'ailleurs Philon a remarqué que Pilate étoit d'un esprit inflexible. Dieu se sert de tout cela pour faire triompher la vérité en dépit des Juifs.

Miserunt sortem. ℣. 24. Cette tunique qui n'est point déchirée, est l'unité qu'on ne doit jamais rompre.

Stabat. ℣. 25. La Sainte Vierge étoit de bout, & non-pas évanouie, comme les Peintres la représentent. Elle se souvenoit des paroles de l'Ange, & savoit la divinité de son fils. Et dans le chapitre suivant, ni dans aucun Evangeliste, elle n'est point nommée entre les saintes femmes qui allerent au sépulchre : elle étoit assûrée que J. C. n'y étoit plus.

Separatim involutum. c. 20. ℣. 7. Les linges ainsi placés & séparés les uns des autres, marquoient que le corps n'avoit point été enlevé par des voleurs. Ceux qui volent font les choses plus tumultuairement.

Ad Fratres meos. ℣. 17. Il les appelle Freres, pour les consoler du peu de courage qu'ils ont témoigné. *Narrabo no-*

LE LUNDI A MATINES.

Somno refectis artubus, &c.

TANDIS que le sommeil réparant la nature
Tient enchaînés le travail & le bruit,
Nous rompons ses liens, ô clarté toujours pure,
Pour te louer dans la profonde nuit.

Que dès notre réveil notre voix te bénisse:
Qu'à te chercher notre cœur empressé
T'offre ses premiers vœux, & que par toi finisse
Le jour par toi saintement commencé.

L'Astre dont la présence écarte la nuit sombre,
Viendra bientôt recommencer son tour:
O vous, noirs ennemis qui vous glissez dans l'ombre,
Disparoissez à l'approche du jour.

Nous t'implorons, Seigneur, tes bontés sont nos armes:
De tout péché rends-nous purs à tes yeux;
Fais que t'ayant chanté dans ce séjour de larmes,
Nous te chantions dans le repos des cieux.

Exauce, Pere saint, notre ardente priere,
Verbe son Fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu, qui tout éclattant de ta propre lumiere,
Règnes au ciel sans principe & sans fin.

A LAUDES.

Splendor paternæ gloriæ, &c.

SOURCE ineffable de lumiere,
Verbe en qui l'Eternel contemple sa beauté,
Astre, dont le Soleil n'est que l'ombre grossiere,
Sacré jour dont le jour emprunte sa clarté :

LEVE-TOI, Soleil adorable,
Qui de l'éternité ne fait qu'un heureux jour :
Fais briller à nos yeux ta clarté secourable,
Et répands dans nos cœurs le feu de ton amour.

PRIONS aussi l'auguste Pere,
Le Pere dont la gloire a devancé les tems,
Le Pere tout-puissant en qui le monde espère,
Qu'il soutienne d'en-haut ses fragiles enfans.

DONNE-NOUS un ferme courage,
Brise la noire dent du Serpent envieux :
Que le calme, grand Dieu, suive de près l'orage :
Fais-nous faire toujours ce qui plaît à tes yeux.

GUIDE notre ame dans ta route ;
Rends notre corps docile à ta divine Loi ;
Remplis-nous d'un espoir que n'ébranle aucun doute,
Et que jamais l'erreur n'altère notre foi.

QUE Christ soit notre pain céleste ;
Que l'eau d'une foi vive abreuve notre cœur :
Yvres de ton esprit, sobres pour tout le reste,
Daigne à tes combattans inspirer ta vigueur.

Que la pudeur chaste & vermeille
Imite sur leur front la rougeur du matin :
Aux clartés du midi que leur foi soit pareille :
Que leur persévérance ignore le déclin.

L'Aurore luit sur l'hémisphère :
Que Jesus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui,
Jesus, qui tout entier est dans son divin Pere ;
Comme son divin Pere est tout entier en lui.

Gloire à Toi, Trinité profonde,
Pere, Fils, Esprit-Saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'Astre des tems éclairera le monde,
Et quand les siécles même auront fini leur cours.

LE MARDI A MATINES.

Consors paterni luminis, &c.

Verbe, égal au Très-haut, notre unique espérance,
Jour éternel de la terre & des cieux,
De la paisible nuit nous rompons le silence :
Divin Sauveur, jette sur nous les yeux.

Repands sur nous le feu de ta grace puissante ;
Que tout l'Enfer fuye au son de ta voix ;
Dissipe ce sommeil d'une ame languissante,
Qui la conduit dans l'oubli de tes loix.

O Christ, sois favorable à ce peuple fidelle,
Pour te bénir maintenant assemblé :
Reçois les chants qu'il offre à ta gloire immortelle,
Et de tes dons qu'il retourne comblé.

EXAUCE, Pere Saint, notre ardente priere,
Verbe son Fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu, qui tout éclattant de ta propre lumiere,
Règnes au ciel sans principe & sans fin.

A LAUDES.

Ales diei nuncius, &c.

L'OISEAU vigilant nous réveille,
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit :
Jesus se fait entendre à l'ame qui sommeille,
Et l'appelle à la vie, où son jour nous conduit.

QUITTEZ, dit-il, la couche oisive,
Où vous ensevelit une molle langueur :
Sobres, chastes & purs, l'œil & l'ame attentive
Veillez, je suis tout proche, & frappe à votre cœur.

OUVRONS donc l'œil à sa lumiere,
Levons vers ce Sauveur & nos mains & nos yeux,
Pleurons & gémissons : une ardente priere
Ecarte le sommeil & pénétre les cieux.

O CHRIST, ô Soleil de justice,
De nos cœurs endurcis romps l'assoupissement :
Dissipe l'ombre épaisse où les plonge le vice,
Et que ton divin jour y brille à tout moment.

GLOIRE à Toi, Trinité profonde,
Pere, Fils, Esprit Saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'Astre des tems éclairera le monde,
Et quand les siécles même auront fini leur cours.

LE MERCREDI A MATINES.

Rerum Creator optime, &c.

GRAND Dieu par qui de rien toute chose est formée,
Jette les yeux sur nos besoins divers,
Romps ce fatal sommeil, par qui l'ame charmée
Dort en repos sur le bord des enfers.

DAIGNE, ô divin Sauveur, que notre voix implore,
Prendre pitié des fragiles mortels,
Et vois comme du lit, sans attendre l'Aurore,
Le repentir nous traîne à tes autels.

C'EST là que notre troupe affligée, inquiéte,
Levant au ciel & le cœur & les mains
Imite le grand Paul, & suit ce qu'un Prophéte
Nous a prescrit dans ses Cantiques saints.

NOUS montrons à tes yeux nos maux & nos allarmes,
Nous confessons tous nos crimes secrets,
Nous t'offrons tous nos vœux, nous y mêlons nos larmes:
Que ta bonté révoque tes arrêts.

EXAUCE, Pere Saint, notre ardente priere,
Verbe son Fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu, qui tout éclatant de ta propre lumiere,
Régnes au ciel sans principe & sans fin.

A LAUDES.

Nox, & tenebræ, & nubila, &c.

SOMBRE nuit, aveugles ténébres,
Fuyez, le jour s'approche & l'olympe blanchit :
Et vous, Démons, rentrez dans vos prisons funébres ;
De votre empire affreux un Dieu nous affranchit.

LE Soleil perce l'ombre obscure,
Et les traits éclattans qu'il lance dans les airs
Rompant le voile épais qui couvroit la nature,
Redonnent la couleur & l'ame à l'Univers.

O CHRIST, notre unique lumiere,
Nous ne reconnoissons que tes saintes clartés ;
Notre esprit t'est soumis ; entends notre priere,
Et sous ton divin joug range nos volontés.

SOUVENT notre ame criminelle
Sur sa fausse vertu téméraire s'endort :
Hâte-toi d'éclairer, ô Lumiere éternelle,
Des malheureux assis dans l'ombre de la mort.

GLOIRE à toi, Trinité profonde, &c.

LE JEUDI A MATINES.

Nox atra rerum contegit, &c.

DE toutes les couleurs que distinguoit la vûe,
L'obscure nuit n'a fait qu'une couleur ;
Juste Juge des cœurs, notre ardeur assidue
Demande ici tes yeux & ta faveur.

Qu'ainsi prompt à guérir nos mortelles blessûres,
Ton feu divin dans nos cœurs répandu,
Consume pour jamais leurs passions impures,
Pour n'y laisser que l'amour qui t'est dû.

Effrayé's des péchés dont le poids les accable,
Tes serviteurs voudroient se relever :
Ils implorent, Seigneur, ta bonté secourable,
Et dans ton sang cherchent à se laver.

Seconde leurs efforts ; dissipe l'ombre noire,
Qui dès long-tems les tient enveloppés ;
Et que l'heureux séjour d'une immortelle gloire
Soit l'objet seul de leurs cœurs détrompés.

Exauce, Pere Saint, notre ardente priere,
Verbe son Fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu, qui tout éclattant de ta propre lumiere,
Régnes au ciel sans principe & sans fin.

A LAUDES.

Lux ecce surgit aurea, &c.

Les portes du jour sont ouvertes,
Le Soleil peint le ciel de rayons éclattans :
Loin de nous cette nuit, dont nos ames couvertes
Dans le chemin du crime ont erré si long-tems.

Imitons la lumiere pure
De l'Astre étincelant qui commence son cours,
Ennemis du mensonge & de la fraude obscure,
Et que la vérité brille en tous nos discours.

QUE ce jour se passe sans crime,
Que nos langues, nos mains, nos yeux soient innocens,
Que tout soit chaste en nous, & qu'un frein légitime
Aux loix de la raison asservisse les sens.

DU haut de sa sainte demeure
Un Dieu toujours veillant nous regarde marcher;
Il nous voit, nous entend, nous observe à toute heure,
Et la plus sombre nuit ne sçauroit nous cacher.

GLOIRE à toi, Trinité profonde, &c.

LE VENDREDI A MATINES.

Tu Trinitatis unitas, &c.

AUTEUR de toute chose, Essence en trois unique,
Dieu tout-puissant, qui régis l'Univers,
Dans la profonde nuit nous t'offrons ce Cantique,
Ecoute-nous, & vois nos maux divers.

TANDIS que du sommeil le charme necessaire
Ferme les yeux du reste des humains,
Le cœur tout pénétré d'une douleur amère
Nous implorons tes secours souverains.

QUE tes feux de nos cœurs chassent la nuit fatale:
Qu'à leur éclat soient d'abord dissipés
Ces objets dangereux que la ruse infernale
Dans un vain songe offre à nos sens trompés.

Que notre corps soit pur ; qu'une indolence ingrate
Ne tienne point nos cœurs ensevelis ;
Que par l'impression du vice qui nous flatte
Tes feux sacrés n'y soient point affoiblis.

Qu'ainsi, divin Sauveur, tes lumieres céléstes
Dans tes sentiers affermissant nos pas,
Nous détournent toujours de ces piéges funestes,
Que le Démon couvre de mille appas.

Exauce, Pere saint, notre ardente priere,
Verbe son Fils, Esprit leur nœud divin,
Dieu, qui tout éclatant de ta propre lumiere,
Règnes au ciel sans principe & sans fin.

A LAUDES.

Æterna cœli gloria, &c.

Astre que l'olympe révère,
Doux espoir des Mortels rachetés par ton sang,
Verbe, Fils éternel du redoutable Pere,
Jesus, qu'une humble Vierge a porté dans son flanc :

Affermis l'ame qui chancelle,
Fais que levant au ciel nos innocentes mains,
Nous chantions dignement & ta gloire immortelle,
Et les biens dont ta grace a comblé les humains.

L'Astre, avant-coureur de l'Aurore,
Du Soleil qui s'approche annonce le retour ;
Sous le pâle horizon l'ombre se décolore ;
Léve-toi dans nos cœurs, chaste & bienheureux jour.

Sois notre inséparable guide ;
Du siécle ténébreux perce l'obscure nuit ;
Défends nous en tout tems contre l'attrait perfide
De ces plaisirs trompeurs dont la mort est le fruit.

Que la foi dans nos cœurs gravée
D'un rocher immobile ait la stabilité :
Que sur ce fondement l'espérance élevée
Porte pour comble heureux l'ardente charité.

Gloire à toi, Trinité profonde,
Pere, Fils, Esprit Saint : qu'on t'adore toujours,
Tant que l'Astre des tems éclairera le monde,
Et quand les siécles même auront fini leur cours.

LE SAMEDI A MATINES.

Summæ Deus clementiæ, &c.

O Toi qui d'un œil de clémence,
Vois les égaremens des fragiles humains ;
Toi dont l'Etre un en trois & le même en puissance
A créé ce grand Tout soutenu par tes mains :

Eteins ta foudre dans les larmes
Qu'un juste repentir mêle à nos chants sacrés,
Et que puisse ta grace où brillent tes doux charmes,
Te préparer un temple en nos cœurs épurés.

Brule en nous de tes saintes flâmes
Tout ce qui de nos sens excite les transports ;
Afin que toujours prêts nous puissions dans nos ames
Du Démon de la chair vaincre tous les efforts.

Pour chanter ici tes louanges
Notre zéle, Seigneur, a devancé le jour:
Fais qu'ainsi nous chantions un jour avec tes Anges
Les biens qu'à tes Elûs assûre ton amour.

Pere dés Anges & des hommes,
Sacré Verbe, Esprit Saint, profonde Trinité,
Sauve-nous ici bas des périls où nous sommes,
Et qu'on loue à jamais ton immense bonté.

A LAUDES.

Aurora jam spargit polum, &c.

L'Aurore brillante & vermeille
Prépare le chemin au Soleil qui la suit,
Tout rit aux premiers traits du jour qui se réveille:
Retirez-vous, Démons, qui volez dans la nuit.

Fuyez, songes, troupe menteuse,
Dangereux ennemis par la nuit enfantés,
Et que fuye avec vous la mémoire honteuse
Des objets qu'à nos sens vous avez présentés.

Chantons l'Auteur de la lumiere,
Jusqu'au jour où son ordre a marqué notre fin,
Et qu'en le bénissant notre aurore derniere
Se perde en un midi sans soir & sans matin.

Gloire à Toi, Trinité profonde,
Pere, Fils, Esprit Saint: qu'on t'adore toujours,
Tant que l'Astre des tems éclairera le monde,
Et quand les siécles même auront fini leur cours.

LE

LE LUNDI A VESPRES.

Immense cæli conditor, &c.

GRAND Dieu, qui vis les Cieux se former sans matiere,
A ta voix seulement;
Tu séparas les eaux, leur marquant pour barriere
Le vaste Firmament.

Si la voûte céleste a ses plaines liquides,
La terre a ses ruisseaux,
Qui contre les chaleurs portent aux champs arides
Le secours de leurs eaux.

SEIGNEUR, qu'ainsi les eaux de ta grace féconde
Réparent nos langueurs:
Que nos sens désormais vers les appas du monde
N'entraînent plus nos cœurs.

FAIS briller de ta foi les lumieres propices
A nos yeux éclairés:
Qu'elle arrache le voile à tous les artifices
Des Enfers conjurés.

REGNE, ô Pere éternel, Fils, Sagesse incréée,
Esprit Saint, Dieu de paix,
Qui fais changer des tems l'inconstante durée,
Et ne changes jamais.

LE MARDI A VESPRES.

Telluris ingens conditor, &c.

TA sagesse, grand Dieu, dans tes œuvres tracée
Débrouilla le cahos;
Et fixant sur son poids la terre balancée,
La sépara des flots.
PAR LA, son sein fécond, de fleurs & de feuillages
L'embellit tous les ans;
L'enrichit de doux fruits, couvre de pâturages
Ses vallons & ses champs.
SEIGNEUR, fais de ta grace à notre ame abbattue
Goûter les fruits heureux;
Et que puissent nos pleurs de la chair corrompue
Eteindre en nous les feux.
QUE sans cesse nos cœurs, loin du sentier des vices,
Suivent tes volontés:
Qu'innocens à tes yeux ils fondent leurs délices
Sur tes seules bontés.
REGNE, ô Pere éternel, &c.

LE MERCREDI A VESPRES.

Cæli Deus sanctissime, &c.

GRAND Dieu, qui fais briller sur la voûte étoilée
Ton Thrône glorieux,
Et d'une blancheur vive à la pourpre mêlée
Peins le centre des Cieux :
PAR Toi sort à nos yeux sur un char de lumiere
Le clair flambeau des jours ;
De tant d'astres par Toi la lune en sa carriere
Voit les différens cours.
AINSI sont séparés les jours des nuits prochaines,
Par d'immuables loix ;
Ainsi Tu fais connoître à des marques certaines,
Les saisons & les mois.
SEIGNEUR, répands sur nous ta lumiere céleste,
Guéris nos maux divers :
Que ta main secourable, aux Démons si funeste,
Brise enfin tous nos fers.
REGNE, ô Pere éternel, &c.

LE JEUDI A VESPRES.

Magnæ Deus potentiæ, &c.

SEIGNEUR, tant d'animaux par Toi des eaux fécondes
Sont produits à ton choix,
Que leur nombre infini peuple ou les mers profondes,
Ou les airs & les bois.

CEUX-LA sont humectés des flots que la mer roule,
Ceux-ci de l'eau des Cieux,
Et de la même source ainsi sortis en foule
Occupent divers lieux.

FAIS, ô Dieu tout-puissant, fais que tous les fidelles
A ta grace soumis
Ne retombent jamais dans les chaînes cruelles
De leurs fiers ennemis.

QUE par toi soutenus, le joug pesant des vices
Ne les accable pas;
Qu'un orgueil téméraire en d'affreux précipices
N'engage point leurs pas.

REGNE, ô Pere éternel, &c.

LE VENDREDI A VESPRES.

Plasmator hominis Deus, &c.

CREATEUR des humains, Grand Dieu, souverain maître
De ce vaste Univers,
Qui du sein de la terre, à ton ordre, vit naître
Tant d'animaux divers :
A ces grands corps sans nombre & différens d'espéce,
Animés à ta voix,
L'homme fut établi par ta haute sagesse,
Pour imposer ses loix.
SEIGNEUR, qu'ainsi ta grace à nos vœux accordée
Régne dans notre cœur :
Que nul excès honteux, que nulle impure idée
N'en chasse la pudeur.
QU'UN saint ravissement éclatte en notre zéle ;
Guide toujours nos pas ;
Fais d'une paix profonde à ton peuple fidéle
Goûter les doux appas.
REGNE, ô Pere éternel, &c.

LE SAMEDI A VESPRES.

O lux, beata Trinitas, &c.

SOURCE éternelle de lumiere,
Trinité souveraine & très-simple unité,
Le visible Soleil va finir sa carriere;
Fais luire dans nos cœurs l'invisible clarté.

QU'AU doux concert de tes louanges
Notre voix & commence & finisse le jour,
Et que notre ame enfin chante avec tes saints Anges
Le Cantique éternel de ton céleste amour.

ADORONS le Pere suprême,
Principe sans principe, abysme de splendeur,
Le Fils, Verbe du Pere, engendré dans lui-même,
L'Esprit des deux qu'il lie, amour, don, paix, ardeur.

OUVRAGES ATTRIBUÉS A JEAN RACINE.

DISCOURS

Prononcé à la tête du Clergé, par M. l'Abbé Colbert, Coadjuteur de Rouen. *

SIRE,

Le Clergé de France qui ne s'approchoit autrefois de ses Souverains, que pour leur retracer de tristes images de la Religion opprimée & gémissante, vient aujourd'hui, la reconnoissance & la joie dans le cœur, faire paroître à Votre Majesté, cette même Religion toute couverte de la gloire qu'elle tient de votre piété.

Elle a paru durant plus d'un siécle sur le penchant de sa ruine : on l'a vûe déchirée par ses propres enfans, trahie par ceux qui devoient la soutenir & la défendre, en proie à ses plus cruels ennemis.

* Ce discours se trouve dans le Recueil des Mémoires du Clergé.

Enfin, après une longue & funeste oppression, elle respira peu de tems avant votre naissance heureuse : avec Vous elle commença de revivre ; avec Vous elle monta sur le Trône. Nous comptons les années de son accroissement par les années de votre Régne ; & c'est sous le plus florissant Empire du monde, que nous la voyons aujourd'hui plus florissante que jamais.

Si elle se souvient encore de ses troubles & de ses malheurs passés, ce n'est plus que pour mieux goûter le parfait bonheur dont vous la faites jouir ; elle est sans agitation & sans crainte à l'ombre de votre autorité ; elle est même, si j'ose ainsi dire, sans desirs, puisque votre zéle ne lui laisse pas le tems d'en former ; & que votre bonté va si souvent au-delà de ses souhaits.

Ce zéle ardent pour la Foi, cette bonté paternelle dans tous les besoins de l'Eglise, qualités si rares dans les Princes, sont, Sire, le véritable sujet de nos éloges.

Nous laissons à vos Sujets assez d'autres vertus à admirer en vous. Les uns vous représenteront comme un Monarque bienfaisant, libéral, magnifique, fidéle dans ses promesses, ferme & inflexible contre toute sorte d'injustice, droit & équitable,

jusques à prononcer contre ses propres intérêts, véritablement maître de ses Peuples, & plus maître encore de lui-même.

Les autres vous respecteront comme un Roi toujours sage & toujours victorieux, dont les impénétrables desseins sont plûtôt exécutés que connus; qui ne régne pas seulement sur ses Sujets par son autorité souveraine, mais sur son Conseil par la supériorité de son génie, mais sur les cœurs de ses voisins par la pénétration de son esprit, & par la sagesse dont il sçait instruire ses Ministres; qui pouvant tout par lui-même sait se passer des plus grands hommes; & sans eux, résoudre, entreprendre, exécuter; qui donne la loi sur la mer, aussi-bien que sur la terre; qui lance quand il lui plaît la foudre jusques sur les bords de l'Afrique; qui fait à son gré humilier les Nations superbes, & réduire des Souverains à venir aux pieds de son Trône reconnoître son pouvoir, & implorer sa clémence.

Vos ennemis mêmes, SIRE, ne peuvent s'empêcher de louer vos actions héroïques; ils sont contraints d'avouer que rien n'est capable de vous résister, & le mérite du Vainqueur adoucit en quelque sorte le malheur des vaincus.

Ce n'est pas à nous, SIRE, à parler des progrès étonnans de vos armes triom-

phantes, nous ne devons pas confondre l'éclat d'une valeur qui n'eſt que l'objet de l'admiration des hommes, avec ces œuvres ſaintes qui ſont en eſtime devant Dieu. Le Clergé, SIRE, s'attachera ſurtout à louer en vous cette piété, qui toujours attentive aux intérêts de la Religion, n'obmet rien de ce qui peut être néceſſaire pour la relever dans les lieux où elle eſt abattue, pour l'étendre au-delà des Mers, dans les lieux où elle eſt inconnue, pour la faire triompher dans l'un & l'autre monde.

Mais, que dis-je? l'Egliſe ne doit-elle pas elle-même conſacrer des victoires, que vous avez ſi heureuſement fait ſervir à la propagation de la foi & à l'extinction de l'héréſie? Il ſemble que vous n'ayez combattu & triomphé que pour Dieu, & le fruit que vous avez tiré de la paix, nous fait aſſez connoître quel étoit le principal but de vos victoires. C'eſt par ces victoires que vous avez établi cette redoutable puiſſance qui tenant déſormais vos voiſins en bride, ôte aux Hérétiques de votre Royaume, & l'audace de ſe révolter, & l'eſpoir de ſe maintenir par de ſéditieux commerces avec les ennemis de l'Etat.

Si c'eût été la ſeule ambition qui vous eût armé, juſqu'où n'auriez-vous point

étendu votre Empire ? Vous vous êtes hâté de finir la guerre, lorsque vous en pouviez tirer de plus grands avantages : ne sçait-on pas que ce n'a été que par l'empressement que vous aviez de donner tous vos soins au progrès de la Religion ? La conversion de tant d'ames engagées dans l'erreur vous a paru la plus belle de toutes les conquêtes, & le triomphe le plus digne d'un Roi Très-Chrétien.

Mais quelle que soit votre puissance, elle avoit encore besoin du secours de votre bonté : c'est en gagnant le cœur des Hérétiques, que vous domptez l'obstination de leur esprit ; c'est par vos bienfaits que vous combattez leur endurcissement, & ils ne seroient peut-être jamais rentrés dans le sein de l'Eglise par une autre voie, que par le chemin semé de fleurs que vous leur avez ouvert.

Aussi faut-il avouer, SIRE, quelque intérêt que nous ayons à l'extinction de l'hérésie, notre joie l'emporteroit peu sur notre douleur, si pour surmonter cette hydre, une fâcheuse nécessité avoit forcé votre zéle à recourir au fer & au feu, comme on a été obligé de faire dans les régnes précédens. Nous prendrions part à une guerre qui seroit sainte, & nous en aurions quelque horreur, parce qu'elle seroit sanglante : nous ferions des vœux

pour le succès de vos armes sacrées, mais nous ne verrions qu'avec tremblement les terribles exécutions dont le Dieu des vengeances vous feroit l'instrument redoutable : enfin, nous mêlerions nos voix aux acclamations publiques sur vos victoires, & nous gémirions en secret sur un triomphe, qui, avec la défaite des ennemis de l'Eglise, envelopperoit la perte de nos freres.

Aujourd'hui donc que vous ne combattez l'orgueil de l'hérésie que par la douceur & par la sagesse du gouvernement ; que vos loix soutenues de vos bienfaits sont vos seules armes, & que les avantages que vous remportez ne sont dommageables qu'au démon de la révolte & du schisme, nous n'avons que de pures actions de graces à rendre au Ciel, qui a inspiré à VOTRE MAJESTÉ ces doux & sages moyens de vaincre l'erreur, & de pouvoir, en mêlant avec peu de sévérité beaucoup de graces & de faveurs, ramener à l'Eglise ceux qui s'en trouvoient malheureusement séparés.

Nous le confessons, SIRE, c'est à VOTRE MAJESTÉ seule que nous devons bientôt le rétablissement entier de la Foi de nos peres : aussi ne falloit-il pas que l'État vous devant déja son salut & sa gloire, l'Eglise dût à un autre qu'à vous,

sa victoire & son triomphe: sans cela votre régne que le Ciel a voulu qu'il fût un régne de merveilles, auroit manqué de son plus bel ornement: on auroit bien dit un jour de VOTRE MAJESTE', ce que l'Ecriture dit de plusieurs grands Rois de Juda: Il a terrassé ses ennemis, & relevé la Monarchie: il a autorisé & réformé les Loix: il a fait régner la justice; mais on auroit ajouté ce que le S. Esprit reproche à ces Princes: Il n'a pas aboli les sacrifices qui se faisoient sur la montagne.

Que votre nom, SIRE, sera éloigné de ce reproche! Ce que votre zéle a déja fait, la postérité le regardera toujours comme la source de vos prospérités, & le comble de votre gloire.

Mais ce n'est pas au rétablissement des Temples & des Autels, que se borne votre zéle; vous avez entrepris de faire revivre la piété & les bonnes mœurs; & c'est à quoi VOTRE MAJESTE' travaille avec succès, autant par son exemple que par ses ordres. C'est un honneur maintenant de pratiquer la vertu, & si le vice n'est pas tout-à-fait détruit, au moins est-il réduit à se cacher, & les voiles dont il se couvre, épargnent aux gens de bien un fâcheux scandale, & sauve les ames foibles du péril d'une contagion funeste.

Ne pensons plus à ces jours de ténébres

où la plûpart de ceux qui étoient encore dans le sein de l'Eglise, sembloient n'y être demeurés que pour l'outrager de plus près ; où les blasphêmes & les railleries de ce qu'il y a de plus saint, éclatoient avec audace : ces monstres d'infidélité ont disparu sous votre régne heureux, & si les remontrances tant de fois réitérées sur ce sujet ne nous donnoient connoissance de ce désordre, nous l'ignorerions à jamais.

Qu'est devenu cet autre monstre produit par l'esprit de vengeance, toujours altéré du sang des hommes, mais plus encore de celui de la Noblesse françoise ? Nous n'avons qu'à le laisser dans l'oubli éternel, où depuis tant de tems vous l'avez enseveli : vous l'avez étouffé tout indomptable qu'il paroissoit. VOTRE MAJESTE' a sçû renverser les fausses maximes de l'honneur & de la honte ; & autant qu'une détestable erreur avoit mis de fausse gloire à se venger, autant y auroit-il d'ignominie à ne vous pas obéir ; c'est ainsi que votre volonté seule l'emporte sur la coûtume invétérée du mal, & sur le penchant criminel des hommes.

Le Clergé ne se dispose plus qu'à être le spectateur de la fin de toutes vos saintes entreprises : après en avoir admiré de si heureux commencemens, il cesse d'user

de remontrances : s'il a encore quelques besoins, vous les connoissez, cela lui suffit. Il vient encore de ressentir en cette Assemblée d'insignes effets de votre protection Royale ; & persuadé que vous lui avez destiné une longue suite de graces dans d'autres tems, & avec les circonstances dont vous seul les savez si bien accompagner, il craindroit par ses demandes, ou de troubler l'ordre que votre sagesse y a établi, ou peut-être de mettre des bornes où votre zéle n'en a point mis.

L'unique affaire qui nous occupe, c'est l'obligation de rendre à Votre Majesté de très-humbles actions de graces. Après un si juste devoir, assurés que nous sommes de votre puissante protection, nous pouvons nous séparer sans inquiétude. Nous allons dans les Provinces de votre Royaume, faire retentir les louanges que l'Eglise doit à votre zéle. Chaque Pasteur aura la joie de retrouver par vos soins, son troupeau plus nombreux qu'il ne l'avoit laissé, & chacun de nous redoublera ses vœux pour obtenir du Ciel qu'il redouble ses bénédictions en faveur d'un Prince, qui se les attire par des actions si glorieuses, & si utiles à la Religion.

La Relation suivante imprimée in-folio, *par ordre du Roi, chez Thiery en 1692, est attribuée à feu M. Racine par quelques personnes qui prétendent que le Public trompé par un stile qu'il n'attendoit pas d'une plume poëtique, n'en soupçonna pas l'Auteur, & parut même goûter davantage l'histoire du même évènement, faite dans un stile très-différent par M. de Visé. Quoi qu'il en soit, on a crû devoir imprimer ici cette Relation, parce qu'elle est devenue fort rare, & qu'elle a rapport à plusieurs choses qui se trouvent dans les Lettres écrites du Camp devant Namur, par M. Racine à Boileau.*

RELATION DE CE QUI S'EST PASSÉ AU SIÉGE DE NAMUR.

IL y avoit près de quatre ans que la France soutenoit la guerre contre toutes les Puissances, pour ainsi dire, de l'Europe, avec un succès bien différent de celui dont ses Ennemis s'étoient flattés. Elle avoit non-seulement renversé tous les projets de la fameuse Ligue d'Ausbourg, mais même par la sagesse de sa conduite & par la vigueur de sa résistance, elle avoit réduit les Confédérés, d'aggresseurs qu'ils étoient, à la honteuse nécessité de se défendre. Tout le monde voyoit avec étonnement qu'une Nation attaquée par tant de Peuples conjurés contre elle, & dont ils avoient par avance partagé la dépouille, eût si heureusement fait retomber sur eux les malheurs qu'ils lui préparoient ; qu'elle eût vaincu dans

tous ſes lieux où ils l'avoient obligée de porter ſes armes ; & qu'enfin tant de Puiſſances réunies pour l'accabler n'euſſent fait que fournir par-tout de la matiere à ſes conquêtes & à ſes triomphes.

En effet, depuis cette derniere guerre, ſans parler des célèbres journées de Fleuru, de Staffarde & de Leuze, où ils avoient perdu leurs meilleures troupes : ſans compter auſſi pluſieurs de leurs Places priſes & raſées, ils avoient vû paſſer ſous la domination de la France Philiſbourg en Allemagne, Nice & Monmelian en Savoye, & enfin Mons dans les Pays-Bas.

Mais malgré les avantages continuels que le Roi remportoit ſur eux, ils ſe flatoient tous les ans de quelque révolution en leur faveur. Ils croyoient que la fortune ſe laſſeroit de ſuivre toujours le même parti ; & qu'enfin la France ſeroit contrainte de ſuccomber & à la force ouverte qu'ils lui oppoſoient au-dehors, & aux atteintes ſecrétes qu'ils tâchoient de lui porter au-dedans.

La principale eſpérance de leur Ligue étoit fondée ſur la haute opinion que tous ceux qui la compoſent avoient du grand génie du Prince d'Orange, qui en eſt comme le chef & le premier mobile ; & lui-même ne manquoit pas de les flatter

par toutes les illusions dont il les croyoit capables de se laisser prévenir. Il leur avoit fait espérer d'abord, que le premier effet de son établissement sur le Trône d'Angleterre seroit l'abaissement de la France. Il s'étoit depuis excusé du peu de secours qu'ils avoient reçû de lui, sur la nécessité où il s'étoit vû d'employer à la réduction de l'Irlande la meilleure partie de ses forces. Mais enfin se voyant paisible possesseur des trois Royaumes, & en état de se donner tout entier à la Cause commune, il avoit marqué l'année 1692. comme l'année fatale à la France, & où les Révolutions si long-tems attendues devoient arriver. Pour joindre l'exécution aux promesses, il employoit aux grands apprêts de la Campagne prochaine les sommes excessives qu'il tiroit des Anglois & des Hollandois. Et à son exemple ses Alliés faisoient aussi tous les efforts possibles pour profiter d'une si favorable conjoncture.

Le Roi vers la fin de l'année 1691. instruit de leurs préparatifs, jugea qu'il falloit non-seulement opposer la force à la force pour parer les coups dont ils le menaçoient, mais qu'il falloit même leur en porter ausquels ils ne s'attendissent pas, & les forcer par quelque entreprise éclatante, ou à faire la paix, où à ne pouvoir

faire la guerre qu'avec d'extrêmes difficultés. Il étoit exactement informé de l'état de leurs forces tant de terre que de mer. Il n'ignoroit pas que le Prince d'Orange dans les Pays-Bas pouvoit avec ses troupes & avec celles de ses Alliés mettre ensemble jusqu'à six-vingts mille hommes. Mais connoissant ses propres forces, il crut que ce nombre, quelque grand qu'il fût, ne seroit pas capable d'arrêter ses progrès ; & résolu d'ailleurs de combattre ses Ennemis, s'ils se présentoient, il ne douta point de les vaincre.

Il ne crut pas même devoir se borner à une médiocre Conquête ; & Namur étant la plus importante Place qui leur restât, & celle dont la prise pouvoit le plus contribuer à les affoiblir & à rehausser la réputation de ses armes, il résolut d'en former le Siége.

Namur, Capitale de l'une des dix-sept Provinces des Pays-Bas, à laquelle elle a donné le nom, avoit été regardée de tout tems par nos Ennemis, comme le plus fort rempart, non-seulement du Brabant, mais encore du Pays de Liege, des Provinces-Unies, & d'une partie de la Basse-Allemagne. En effet, outre qu'elle assûroit la communication de toutes ces Provinces, on peut dire que par sa situation au Confluent de la Sambre & de la

Meuſe, qui la rend maîtreſſe de ces deux rivieres, elle étoit également bien placée & pour arrêter les entrepriſes que la France pourroit faire contre les Pays que je viens de nommer, & pour faciliter celles qu'on pourroit faire contre la France même. Ajoutez à ces avantages l'aſſiéte merveilleuſe de ſon Château, eſcarpé & fortifié de toutes parts, & eſtimé imprenable; mais ſur-tout la diſpoſition du Pays, auſſi inacceſſible à ceux qui voudroient attaquer la Place, que favorable pour les ſecours; & enfin le grand nombre de toutes ſortes de proviſions que les Confédérés y avoient jettées, & qu'ils avoient deſſein d'y jetter encore pour la ſubſiſtance de leurs Armées.

Le Roi, après avoir examiné toutes les difficultés qui ſe préſentoient dans cette entrepriſe, donna ſes ordres tant pour établir de grands magaſins de vivres & de munitions le long de la Meuſe & dans ſes Places frontieres des Pays-Bas, que pour faire hiverner commodément dans les Provinces voiſines de grands corps de troupes, ſous prétexte d'obſerver celles des Ennemis qui y groſſiſſoient continuellement. Il fit auſſi des augmentations conſidérables de Cavalerie & d'Infanterie, & diſpoſa enfin toutes choſes avec ſa prévoyance ordinaire.

Mais en même tems il préparoit une puissante diversion du côté de l'Angleterre, où il prenoit des mesures pour y rétablir sur le trône le légitime Souverain.

Les Alliés de leur côté ne formoient pas, comme j'ai dit, de petits projets. Le Prince d'Orange en passant la mer l'avoit aussi fait repasser à ses meilleures troupes, & en assembloit de toutes parts un grand nombre d'autres qu'il établissoit dans toutes les Places de son parti les plus proches de celles de France. Il avoit soin sur-tout d'en remplir les Places des Espagnols, desquelles par ce moyen il se proposoit de se rendre insensiblement le maître.

Il se tenoit de continuelles Conférences à la Haye entre lui & les autres Conféderés sur l'emploi qu'ils devoient faire de leurs forces, ne se promettant pas moins que de faire une irruption en France au commencement du Printems. Dans cette vûe ils faisoient travailler à un prodigieux amas de tout ce qui est nécessaire pour une grande expédition, & se tenoient tellement sûrs du succès, qu'ils ne daignoient pas même cacher les délibérations qui se prenoient dans leurs Assemblées.

Ces Conférences finies, le Prince d'Orange s'étoit retiré à Loô, maison de plaisance

ſance qu'il a dans le pays de Guèldres, *lieu ſolitaire* & conforme à ſon humeur ſombre & mélancholique, où d'ailleurs il trouvoit le plus de facilité pour entretenir ſes correſpondances ſecrétes. Le déplaiſir qu'il avoit eû l'année précédente de voir prendre Mons en ſa préſence, ſans avoir pû rien faire pour le ſecourir, donnoit lieu de croire qu'il prendroit des meſures pour ſe mettre hors d'état de recevoir un pareil affront. Et en effet, il prétendoit avoir ſi bien diſpoſé toutes choſes, qu'il pouvoit aſſembler en peu de jours toutes les forces de ſon parti, ou pour tomber ſur les Places dont il jugeroit à propos de faire le Siége, ou pour courir au ſecours de celles que la France entreprendroit d'attaquer.

Ainſi en attendant la ſaiſon propre pour agir, il affectoit de mener à Loô une vie fort tranquille, y prenant preſque tous les jours le divertiſſement de la chaſſe, & paroiſſant auſſi peu émû de tous les avis qu'il recevoit des grands préparatifs de la France ſur mer & ſur terre, que ſi elle eût été hors d'état de rien entreprendre, ou qu'il eût été le maître des événemens. Cette tranquillité apparente, à la veille d'une Campagne ſi importante pour les deux partis, étoit fort vantée par ſes admirateurs, qui l'attribuoient à

une grandeur d'ame extraordinaire. Et ses Alliés la croyant un effet de sa pénétration, & de la justesse des mesures qu'il avoit prises pour assûrer le succès de ses desseins, se mocquoient eux-mêmes de toutes les inquiétudes qu'on leur vouloit donner, & demeuroient dans une pleine confiance, qu'il ne leur pouvoit arriver aucun mal.

Au commencement du mois de Mai ils apprirent que le Roi suivi de toute sa Cour étoit arrivé auprès de Mons, où étoit le rendez-vous de ses Armées de Flandres. En même tems ils sçûrent qu'une autre Armée étoit sur les côtes de Normandie, prête à passer la Mer avec le Roi d'Angleterre ; qu'un grand nombre de Bâtimens de charge étoient à la Hogue avec toutes les provisions nécessaires pour faire une descente dans ce Royaume, & qu'enfin une Flotte de soixante gros Vaisseaux destinée pour appuyer le passage & le débarquement des troupes, n'attendoit à Brest, & dans les autres Ports, qu'un vent favorable pour entrer dans la Manche.

Le Prince d'Orange commença alors à se repentir de sa fausse confiance. D'un côté il prévit l'orage qui alloit fondre [illegible] les Pays-Bas, & jugea dès-lors qu'il lui seroit fort difficile de l'empêcher. De l'autre, il n'ignoroit pas que tous les Ports

d'Angleterre étoient ouverts; qu'il n'avoit encore ni Flottes pour couvrir les côtes du Royaume, ni Armée pour combattre les François à la descente; qu'il leur seroit aisé d'aller jusqu'à Londres, où ils trouveroient la plûpart des Seigneurs mécontens de lui, & les peuples fatigués des grandes sommes qu'il exigeoit d'eux. En un mot, il appréhendoit que le Roi son beau-pere ne trouvât autant de facilité à se rétablir sur le Trône, qu'il lui avoit été facile de l'en chasser. Dans cet embarras il feignit pourtant de ne songer qu'à sauver la Flandres, & assembla en diligence & avec grand bruit un corps de troupes sous Bruxelles. Mais en même tems il dépêcha le Lord Portland à Londres, pour concerter avec la Princesse d'Orange & avec son Conseil, les moyens de garantir l'Angleterre de l'invasion des François. Il donna ordre qu'on armât toutes les milices du Royaume, & qu'on y fit repasser les troupes restées en Ecosse & en Irlande; qu'on arrêtât toutes les personnes soupçonnées d'intelligence avec les Ennemis; & qu'enfin on assemblât la plus nombreuse Armée qu'on pourroit, tant pour contenir le dedans du Royaume que pour border les côtes où l'on soupçonnoit, que les François voudroient tenter la descente. Sur-tout il pressa l'arme-

ment de ses Flottes ; & voulut qu'on y travaillât nuit & jour, n'épargnant pour cela ni l'argent des Anglois & des Hollandois, ni celui de tous ses Alliés. Non content de ces précautions, il fit rembarquer à Willemstat entre l'embouchure de l'Escaut & de la Meuse, une partie des Régimens qu'il avoit amenés d'Angleterre, pour être en état d'y repasser au premier ordre ; & commanda qu'on lui tint un vaisseau tout prêt pour y repasser lui-même. Toutes ces précautions étoient un peu tardives, & couroient risque de lui être absolument inutiles, si les vents eussent été alors aussi favorables aux François, qu'ils leur étoient contraires.

Sur ces entrefaites, le Roi durant cinq jours ayant assemblé ses Armées dans les plaines de Gévries, entre les rivieres de Haisne & de Trouille, il en fit le vingt-uniéme de Mai la revûe générale. Il les trouva complettes, & dans le meilleur état qu'il pouvoit souhaiter. Il trouva aussi que conformément à ses ordres on avoit chargé à Mons de munitions de guerre & de bouche, plus de six mille chariots tirés des pays conquis. Tellement qu'il se vit en état de se mettre en marche deux jours après cette revûe.

L'Armée destinée pour faire le Siége de Namur, & qu'il avoit résolu de com-

mandée en perſonne, étoit de quarante Bataillons, & de quatre-vingt-dix Eſcadrons. L'autre Armée commandée par le Maréchal Duc de Luxembourg, compoſée de ſoixante-ſix Bataillons & de deux cens neuf Eſcadrons, devoit tenir la Campagne, & obſerver les Ennemis, qui, à cauſe de cela, l'ont depuis appellée l'Armée d'obſervation.

Les Lieutenans-généraux de l'Armée du Roi étoient le Duc de Bourbon, le Comte d'Auvergne, le Duc de Villeroi, le Prince de Soubize, les Marquis de Tilladet, & de Boufflers, & le Sieur de Rubentel. Le Marquis de Boufflers étoit nommé auſſi pour commander une autre Armée, que dans ce tems-là même il aſſembloit dans le Condroz. Les Maréchaux de Camp étoient le Duc de Roquelaure, le Marquis de Montrevel, le Sieur de Congis, les Comtes de Montchevreuil, de Gaſſé, & de Guſcar, & le Baron de Breſſé. Au reſte le Dauphin de France, le Duc d'Orleans, le Prince de Condé, & le Maréchal de Humieres avoient le principal commandement ſous le Roi. Le Sieur de Vauban Lieutenant-Général étoit chargé de la direction des attaques.

Le Maréchal de Luxembourg avoit pour Lieutenans-Généraux, le Prince de

Conty, le Duc du Maine, le Duc de Vandôme, le Duc de Choiseuil, le Comte du Montal, & le Comte de Roses, Mestre de Camp général de la Cavalerie légère : Et pour Maréchaux de Camp, le Chevalier de Vandôme, Grand Prieur de France ; les Marquis de la Valette, & de Coigny ; les Sieurs de Vatteville & de Polastron. Le Baron de Busca, aussi Maréchal de Camp, commandoit particulierement la Maison du Roi. Le Corps de réserve etoit commandé par le Du[illegible] Chartres.

Ces deux Armées partirent donc le vingt-troisiéme de Mai. Celle du Maréchal qui étoit campée le long du ruisseau des Estines, alla passer la Haisne entre Marlanwelz sous Marimont, & Mouraige, & campa le soir à Féluy & à Arquennes proche de Nivelle. Celle du Roi traversa les plaines de Binche, & ayant passé la Haisne à Carnieres, alla camper à Capelle d'Herlaimont le long du ruisseau de Piéton. Le Roi menoit avec lui une partie de son artillerie & de ses munitions. L'autre partie accompagnée d'une grosse escorte, alla passer la Sambre à la Bussiere pour marcher à Philippeville, & de-là au Siége qui devoit être formé.

Le lendemain vingt-quatriéme, le Ma-

réchal alla camper entre l'Abbaye de Villey, & Marbais, proche de la grande chäussée, & le Roi dans la plaine de saint Amand, entre Ligny & Fleurus.

La nuit suivante il détacha le Prince de Condé avec six mille chevaux & quinze cens hommes de pied pour aller investir Namur, entre le ruisseau de Risnes & la Meuse, du côté de la Hesbaye. Le Sieur Quadt avec sa Brigade de Cavalerie l'investit depuis ce ruisseau jusqu'à la Sambre. Le Marquis de Boufflers avec quatorze Bataillons & quarante-huit Escadrons, faisant partie de l'Armée qu'il assembloit, parut en même tems devant la Place de l'autre côté de la Meuse; & enfin le Sieur de Ximènes avec les troupes qu'il venoit de tirer de Philippeville & de Dinant, ausquelles le Marquis de Boufflers ajoûta encore douze Escadrons, investit la Place du côté du Château, occupant tout le terrain qui est entre Sambre & Meuse; en telle sorte que Namur se trouva en même tems entouré de tous côtés.

Le vingt-cinquiéme l'Armée du Maréchal de Luxembourg alla camper sur le ruisseau d'Auvenault dans la plaine de Gemblours, & celle du Roi auprès de Milmont & de Golzenne au-delà des Marais, d'où il envoya ordre au Maréchal de

détacher le Comte de Montal avec quatre mille chevaux pour aller se poster à Longchamp, & à Gennevoux, proche des sources de la Mehaigne, & le Comte de Coigny avec un pareil détachement, pour aller se poster à Chasselet près de Charleroy. Le premier devoit couvrir le Camp du Roi du côté du Brabant, & l'autre favoriser les convois de Maubeuge, de Philippeville & de Dinant, & tenir en bride la garnison de Charleroy, & les corps de troupes que les Ennemis y pourroient envoyer.

Le vingt-sixiéme le Roi arriva sur les six heures du matin devant Namur. Il reconnut d'abord les environs de la Place depuis la *Sambre* jusqu'au ruisseau de Wedrin, examina la disposition du pays, les hauteurs qu'il falloit occuper, & les endroits par où il falloit faire passer les lignes. Il donna ses ordres pour la construction des ponts de bateaux sur la Sambre & sur la Meuse, & regla enfin tout ce qui concernoit l'établissement & la sûreté des Quartiers. Il choisit le sien entre le village de Flawine, & une Métairie appellée la Rouge-Cense, un peu au-dessus de l'Abbaye de Salzenne. Ensuite il s'avança sur la hauteur de cette Abbaye pour considérer la situation de la Place, & les Ouvrages qui la couvroient de ce

côté-là. En reconnoissant tous ces endroits, il admira sa bonne fortune, & le peu de prévoyance des Ennemis ; & confessa lui-même, qu'en postant seulement de bonne heure quinze mille hommes, ou sur les hauteurs du Château, ou sur celles du ruisseau de Wedrin, ils auroient pû faire avorter tous ses desseins, & mettre Namur hors d'état d'être attaqué. Il ordonna au Comte d'Auvergne de se saisir de l'Abbaye de Salzenne, & des Moulins qui en sont proche. Ce qui fut aussitôt exécuté. Le Marquis de Tilladet eut aussi ordre de visiter tous les gués qu'il pouvoit y avoir dans la Sambre depuis le Quartier du Roi jusqu'à la Place. Et le Marquis d'Alegre avec un corps de Dragons fut envoyé pour se saisir du passage de Gerbizé, poste important sur le chemin de Huy & de Liege du côté de la Hesbaye.

Cependant l'allarme étoit parmi les Ennemis. Comme ils ignoroient encore où aboutissoit la marche du Roi, ils se hâtoient de renforcer les garnisons de toutes leurs Places. Ils craignoient sur-tout pour Charleroy, pour Ath, pour Liege, & pour Bruxelles même. Mais à l'égard de Namur, l'Electeur de Baviere se confiant & à la bonté de la Place, & à la grosse garnison qui étoit dedans, souhai-

toit qu'il prît envie au Roi de l'assiéger. Le Rendez-vous de leur Armée étoit aux environs de Bruxelles, & il y arrivoit tous les jours un fort grand nombre de troupes de toute sorte de Nations. Elles faisoient déja près de cent mille hommes, dont le principal commandement, & la direction presque absolue, étoient entre les mains du Prince d'Orange, l'Electeur de Baviere n'ayant dans cette Armée qu'une autorité comme subalterne. On peut juger combien des forces si prodigieuses enfloient le cœur des Confédérés. Ils demandoient qu'on les fît marcher au plus vîte, & se tenoient sûrs de rechasser le Roi jusques dans le cœur de son Royaume. Il étoit d'ailleurs exactement informé & de leur marche & de leur nombre, & se mettoit de son côté en état de les bien recevoir.

L'Armée devant Namur étoit séparée par les deux Rivieres en trois principaux Quartiers, dont le premier, c'est à savoir celui du Roi, occupoit tout le côté du Brabant, depuis la Sambre jusqu'à la Meuse; le second, qui étoit celui du Marquis de Boufflers, s'étendoit dans le Condroz, depuis la Meuse au-dessous de Namur, jusqu'à cette même Riviere au-dessus; & le troisiéme sous le Sieur de Ximenes, tenoit le pays d'entre Sambre &

& Meuse. Au reste le Quartier du Roi étoit divisé en plusieurs autres Quartiers. Car outre le Dauphin & le Duc d'Orleans, qui campoient tout auprès de sa personne, il avoit aussi dans son Quartier le Prince de Condé, le Maréchal de Humieres, & tous les Lieutenants-Généraux, à la réserve du Marquis de Boufflers. Et ils y avoient chacun leur poste ou leur quartier le long des Lignes de circonvallation.

Le Roi dès le premier jour donna ses ordres pour faire tracer ces Lignes sur un circuit au moins de cinq lieues. Elles commençoient à la Sambre du côté du Brabant, un peu au-dessus du village de Flawine; & traversant un fort grand nombre de Bois, de Villages, & de Ruisseaux, en deçà & au delà de la Meuse, passoient dans la Forêt de Marlagne, & revenoient finir à la Sambre, entre l'Abbaye de Malogne, & une espéce de petit Château qu'on appelloit la Blanche Maison.

Le vingt-septiéme, c'est-à-dire le lendemain de l'arrivée du Roi devant la Place, il alla visiter le Quartier du Prince de Condé, entre le ruisseau de Wedrin & la Meuse, & y vit les parcs d'artillerie & de munitions. De là s'étant avancé avec le Sieur de Vauban sur la hauteur du Quesne de Bouge, qui commande d'as-

sèz près la Ville entre la Porte de Fer & celle de S. Nicolas, la résolution fut prise d'attaquer cette derniere Porte. Ce même jour les ponts de batteaux furent partout achevés, & la communication des Quartiers entierement établie.

Il restoit encore les Quartiers de Boufflers & de Ximenés à visiter. Le Roi s'y transporta donc le vingt-huitiéme, & ayant passé la Sambre à la Blanche-Maison, & la Meuse au-dessous du village de Huépion, reconnut tout le côté de la Place qui regarde le Condroz, reconnut aussi le Faubourg de Jambe, où les Ennemis s'étoient retranchés au bout du pont de pierre qu'ils y avoient sur la Meuse; & ayant remarqué le long de cette riviere une petite hauteur d'où on voyoit à revers les Ouvrages de la Porte de S. Nicolas qui est de l'autre côté, il commanda qu'on y élevât des batteries. Ces derniers jours & les suivans, les convois d'artillerie & de toute sorte de munitions arriverent à Philippeville par terre, & de Dinant par la Meuse, & on commença à cuire le pain dans le Camp pour la subsistance des deux Armées.

Ce fut vers ce tems-là que plusieurs Dames de qualité de la Province qui s'étoient réfugiées dans Namur, & plusieurs des Dames mêmes de la Ville, firent de

mander par un Trompette la permission d'en sortir, ce qu'on ne jugea pas à propos de leur accorder. Mais ces pauvres Dames se confiant à la générosité du Roi, & la peur des bombes l'emportant en elles sur toute autre considération, elles sortirent à pié par la porte du Château, suivies seulement de quelques-unes de leurs femmes qui portoient leurs hardes & leurs enfans, & se présenterent à la garde prochaine. Les soldats les menerent d'abord à la Blanche-Maison, près des Ponts qu'on avoit faits sur la Sambre, d'où le Roi qui eut pitié d'elles & qui les fit traiter favorablement, les fit conduire le lendemain à l'Abbaye de Malogne, & de-là à Philippeville.

Vingt mille Pionniers commandés dans les Provinces conquises étant arrivés alors à l'Armée, ils furent aussitôt employés aux lignes de circonvallation, aux abbatis de bois, & aux réparations de chemins.

Les Assiégés avoient encore quelque Infanterie dans les bois au-dessus des Moulins à papier de S. Servais. Mais le Roi ayant ordonné qu'on l'en chassât, elle ne tint point, & se renferma fort vîte dans la Ville.

La Garnison étoit de neuf mille deux cens quatre-vingts hommes en dix-sept

Régimens d'Infanterie de plusieurs Nations, sçavoir cinq Allemans des troupes de Brandebourg & de Lunebourg, cinq Hollandois, trois Espagnols, quatre Wallons, & en un Régiment de Cavalerie, & quelques Compagnies franches. Le Prince de Barbançon Gouverneur de la Province, l'étoit aussi de la Ville & du Château, & toutes ces troupes avoient ordre de lui obéir. On ne doutoit pas qu'étant pourvûes de toutes les choses nécessaires pour soutenir un long Siége, & ayant à défendre une Place de cette réputation, également bien fortifiée & par l'art & par la nature, une Garnison si nombreuse ne se signalât par une vigoureuse résistance, d'autant plus qu'elle n'ignoroit pas les grands apprêts qui se faisoient pour la secourir.

Le Roi pour ne point accabler ses troupes de trop de travail, n'attaqua d'abord que la Ville seule. On y fit deux attaques différentes; mais il y en avoit une qui n'étoit proprement qu'une fausse attaque. Et c'étoit celle qui étoit de delà la Meuse: La véritable étoit en-deçà. Il fut résolu d'y ouvrir trois tranchées qui se rejoindroient ensuite par des lignes parralléles; la premiere le long du bord de la Meuse; la seconde à my-côte de la hauteur de Bouge; & la troisiéme par un

grand fond qui aboutissoit à la Place du côté de la Porte de fer.

Toutes choses étant donc préparées, la tranchée fut ouverte la nuit du vingt-neuviéme au trentiéme Mai. Trois Bataillons avec un Lieutenant-Général & un Brigadier, monterent à la véritable attaque, & deux à la fausse avec un Maréchal de Camp. Ce qui fut continué jusqu'à la [illegible] de la Ville. Le Comte d'Auvergne, comme le plus ancien Lieutenant-Général, monta la premiere garde. Dès cette nuit on avança le travail jusqu'à quatre-vingt toises du glacis. On travailla en même tems avec tant de diligence aux batteries, tant sur la hauteur de Bouge que de l'autre côté de la Meuse, que les unes & les autres se trouverent bientôt en état de tirer & de prendre la supériorité sur le canon de la Place.

La nuit suivante le travail qu'on avoit fait fut perfectionné.

La nuit du trente-uniéme Mai, on travailla à s'étendre du côté de la Meuse pour resserrer d'autant plus les Assiégés, & les empêcher de faire des sorties.

Le premier de Juin on continua les travaux à la sappe, l'artillerie ruinant cependant les défenses des Assiégés, qui étant vûs de front & à revers de plusieurs endroits, n'osoient déja plus pa-

roître dans leurs Ouvrages.

La nuit du premier au deuxiéme Juin on se logea sur un avant-chemin-couvert en-deçà de l'avant-fossé que formoient les eaux des ruisseaux de Wedrin & des Risnes. On tira ensuite une ligne paralléle pour faire la communication de toutes les attaques ; & on éleva de l'autre côté de la Meuse sur le bord de l'eau deux batteries qui commencerent à tirer dès la pointe du jour contre la branche du demi-bastion & contre la muraille qui regnent le long de cette riviere. Ce même jour sur les huit heures du matin, le Marquis de Boufflers fit attaquer le Fauxbourg de Jambe que les Ennemis occupoient encore, & s'en rendit maître. Sur le midi l'avant-fossé de la porte de Saint Nicolas se trouvant comblé, & toutes choses disposées pour attaquer la contrescarpe, les Gardes Suisses & le Régiment de Stoppa de la même Nation, qui étoient de tranchée sous le Marquis de Tilladet, Lieutenant-Général de jour, y marcherent l'épée à la main, & l'emporterent. Ils prirent aussi une petite lunette revêtue qui défendoit la contrescarpe, & se logerent en très-peu de tems sur ces dehors, sans que les Ennemis qui faisoient de leurs autres Ouvrages un fort grand feu, osassent faire aucune tentative pour s'y éta-

blir. On leur tua beaucoup de monde en cette action.

Le soir du deuxiéme Juin le Marquis de Boufflers étant de garde à la tranchée, on s'apperçût que les Assiégés avoient aussi abandonné une demi-lune de terre qui couvroit la porte de Saint Nicolas. Comme le fossé n'en étoit pas fort profond, il fut bientôt comblé, & quoique la demi-lune fût fort exposée, & que les Ennemis tirassent sans discontinuer de dessus le rempart, on se logea encore dans cette demi-lune sans beaucoup de perte.

Les batteries basses de la Meuse continuoient cependant à battre en ruine la branche du demi-bastion & la muraille, qui étoient, comme j'ai dit, le long de cette riviere. Comme ses eaux étoient alors assez basses, on s'étoit flatté de pouvoir conduire une tranchée le long d'une langue de terre, qu'elle laissoit à découvert au pied du rempart, & on auroit ainsi attaché bientôt le Mineur au corps de la Place. Mais la Meuse s'étant enflée tout-à-coup par les grandes pluyes qui survinrent, & qui ne discontinuerent presque plus jusqu'à la fin du Siége, on fut obligé d'abandonner ce dessein, & de s'attacher uniquement aux Ouvrages que l'on avoit devant soi.

L'artillerie ne cessa pendant le troisié-

me & le quatriéme Juin, de battre en bréche la face & la branche du demi-bastion de la Meuse, & y fit enfin une ouverture considérable. Les Assiégés témoignoient à leur air beaucoup de résolution, & travailloient même à se retrancher en-dedans. Mais on les voyoit qui, dans la crainte vraisemblablement d'un assaut, transportoient dans le Château leurs munitions & leurs meilleurs effets. A la fin, comme ils virent qu'on étoit déja logé sur la pointe du demi-bastion; le cinquiéme de Juin au matin le Duc de Bourbon étant de jour, ils battirent tout-à-coup la chamade, & demanderent à capituler. Après quelques propositions qui furent rejettées par le Roi, on convint entr'autres articles: Que les soldats de la Garnison entreroient dans le Château avec leurs familles & leurs effets: Qu'il y auroit pour cela une tréve de deux jours, & que pendant tout le reste du Siége on ne tireroit point ni de la Ville sur le Château, ni du Château sur la Ville, avec liberté aux deux partis de rompre ce dernier article lorsqu'ils le jugeroient à propos, en avertissant néanmoins qu'ils ne le vouloient plus tenir.

La Capitulation signée, le Régiment des Gardes prit aussitôt possession de la

porte de Saint Nicolas. Ainsi la fameuse Ville de Namur défendue par neuf mille hommes de garnison fut en six jours d'attaques, rendue à trois ou quatre Bataillons de tranchée, ou, pour mieux dire, à un seul bataillon; puisqu'il n'y en eut jamais plus d'un à la tranchée le long de la Meuse, qui fut celle par où la Place fut emportée. On peut même remarquer qu'on n'eut pas le tems de perfectionner les lignes de circonvallation, & qu'à peine on achevoit d'y mettre la derniere main, que la Ville étant prise l'on fut obligé de les raser, pour transporter les troupes de l'autre côté de la Sambre.

Pendant que la Ville capituloit, on eut nouvelles qu'enfin les Alliés s'avançoient tout de bon pour faire lever le Siége. Au premier bruit que le Roi étoit devant Namur, ils s'étoient hâtés d'unir ensemble toutes leurs forces. Ils avoient dépêché aux Généraux Flemming & Serclaës, dont le premier assembloit les troupes de Brandebourg aux environs d'Aix-la-Chapelle, & l'autre celles de Liege dans le voisinage de cette Ville, avec ordre de les venir joindre; & le Prince d'Orange avec l'Electeur de Baviere à la tête de l'Armée Confédérée, ayant passé le canal de Bruxelles, étoit venu camper à Dighom, puis à Lefdael & à Wossem,

de-là à l'Abbaye du Parc & au Château d'Heverle près de Louvain. Il séjourna quelque tems dans ce dernier Camp, où pour donner le tems à toutes ses forces de le joindre, ou n'osant s'engager trop avant dans le pays, ni s'éloigner de la mer dans l'inquiétude où il étoit de la descente dont l'Angleterre étoit menacée. Il apprit enfin que sa Flotte jointe à celle de Hollande, faisant ensemble quatre-vingt-dix Vaisseaux de guerre, étoit à la mer avec un vent favorable; & qu'au contraire le Comte de Tourville n'ayant pû être joint par les Escadres du Comte d'Estrée, du Comte de Châteauregnaut, & du Marquis de la Porte, n'avoit que quarante-quatre Vaisseaux avec lesquels il s'efforçoit d'entrer dans la Manche. Alors voyant ses affaires vraisemblablement en sûreté de ce côté-là, il feignit de n'y plus songer, & ne parla plus que d'aller secourir Namur.

Il partit des environs de Louvain le cinquiéme Juin, & vint camper à Meldert & à Bauechem. Il campa le lendemain sixiéme auprès de Hougaerde & de Tirlemont, le septiéme entre Orp & Montenackem au-delà de la riviere de Ghete; & enfin le huitiéme sur la grande chaussée entre Thinnes & Breff, à la vûe du Maréchal de Luxembourg. La prise

de la Ville ayant mis le Roi en état de faire des détachemens de son Armée, il avoit envoyé à ce Maréchal le Comte d'Auvergne & le Duc de Villeroi, Lieutenans-Généraux, avec une partie des troupes qui se trouvoient campées du côté du Brabant.

Pour lui, la trève qu'il avoit accordée aux Assiégés étant expirée, il avoit passé de l'autre côté de la Sambre, avec ce qui lui étoit resté de troupes au-delà de cette riviere. C'étoit le septiéme de Juin qu'il quitta son premier Camp pour en venir prendre un autre entre Sambre & Meuse dans la Forêt de Marlagne. Voici de quelle maniere ce nouveau Camp étoit disposé : Le Quartier du Roi étoit auprès d'un Couvent de Carmes, qu'on appelloit le Désert ; il y avoit une ligne de troupes qui s'étendoit depuis l'Abbaye de Malogne sur la Sambre, jusqu'au pont construit sur la Meuse à Huépion : Une autre ligne de dix Bataillons qui composoient la Brigade du Régiment du Roi, eut son Camp marqué sur les hauteurs du Château pour en occuper tout le front, qui est fort resserré par les deux rivieres, & pour rejetter ainsi les Ennemis dans leurs Ouvrages. Mais il n'étoit pas facile de les déposter de ces hauteurs, & moins encore des retranchemens qu'ils y avoient

faits à la faveur de quelques maisons, & entr'autres d'un Hermitage qu'ils avoient fortifié en forme de Redoute. Néanmoins la Brigade du Roi eut ordre de les aller attaquer.

Les troupes qui avoient crû ce jour-là n'avoir autre chose à faire qu'à s'établir paisiblement dans leur nouveau Camp, & qui dans ce moment-là portoient leurs tentes & leurs autres hardes sur leurs épaules, jetterent aussitôt à terre tout ce qui les embarrassoit, pour ne garder que leurs armes, & grimpant en bon ordre & sur un même front, malgré l'extrême roideur d'un terrain raboteux & inégal, arriverent sur la crête de la montagne au travers d'une grêle de coups de mousquet, que les Ennemis leur tiroient avec tout l'avantage qu'on peut s'imaginer. Le soldat, quoique tout hors d'haleine, renversa leurs postes avancés, & les poursuivit jusques à une seconde hauteur, non moins escarpée que la premiere, où leurs Bataillons étoient rangés en bon ordre pour les soutenir. Mais rien ne put arrêter la furie des François. Les Bataillons furent aussi chassés de ce second poste, & menés battant l'épée dans les reins jusques à leurs retranchemens, qui même couroient risque d'être forcés, si le Prince de Soubize, Lieutenant-Général de jour, & le

Sieur de Vauban rappellant les troupes, ne les eussent obligées de se contenter du poste qu'elles avoient occupé. Cette action qui fut fort vive & fort brillante dans toutes ses circonstances, coûta à la Brigade du Roi douze ou quinze Officiers, & quelques cent ou six vingts soldats, ou tués ou blessés.

Aussitôt on travailla à se bien établir sur cette hauteur, & on y ouvrit une tranchée, laquelle fut tous les jours relevée par sept Bataillons. Il ne fut pas possible les jours suivans d'avancer beaucoup le travail, tant à cause du terrain pierreux & difficile qu'on rencontra en plusieurs endroits, que des orages effroyables & des pluyes continuelles qui rompirent tous les chemins, & les mirent presque hors d'état d'y pouvoir conduire le canon. On ne put aussi achever les batteries qu'avec d'extrémes difficultés. Cependant les Assiégés profiterent peu de tous ces obstacles, & firent seulement quelques sorties sans aucun effet.

Enfin le treiziéme Juin les travaux ayant été poussés jusqu'aux retranchemens, il fut résolu de les attaquer. La contenance fière des Ennemis qu'on voyoit en bataille en plusieurs endroits derriere ces retranchemens, & qui avoient tout l'air de se préparer à une résistance vigoureuse,

obligea le Roi de leur oppoſer ſes meilleures troupes, & de ſe tranſporter lui-même ſur la hauteur pour regler l'ordre de l'attaque.

Le ſignal donné ſur le midi, deux cens Mouſquetaires du Roi à la droite, les Grenadiers à cheval à la gauche, & huit Compagnies de Grenadiers d'Infanterie au milieu, marcherent aux Ennemis l'épée à la main, ſoutenus des ſept Bataillons de tranchée, & des dix de la Brigade du Roi, qu'il avoit fait mettre en bataille ſur la hauteur à la tête de leur Camp. Les Aſſiégés juſqu'alors ſi fiers s'effrayerent bientôt. Ils firent ſeulement leur décharge, & abandonnant la Redoute & les retranchemens, ſe retirerent en déſordre dans les chemins-couverts des Ouvrages qu'ils avoient derriere eux. Ils perdirent plus de quatre cens hommes, la plûpart tués de coups de main, & entr'autres pluſieurs Officiers & pluſieurs gens de diſtinction. Les François eurent quelque cent trente hommes, & quarante tant Officiers que Mouſquetaires tués ou bleſſés.

Le Comte de Toulouſe, Amiral de France, jeune Prince âgé de quatorze ans, reçut une contuſion au bras à côté du Roi, & pluſieurs perſonnes de la Cour furent auſſi bleſſées autour de lui. Le Duc de

de Bourbon qui étoit Lieutenant-Général de jour, donna ses ordres avec non moins de sagesse que de valeur. Les troupes animées par la présence du Roi se signalerent à l'envi l'une de l'autre, & les moindres Grenadiers de l'Armée disputerent d'audace avec les Mousquetaires, de l'aveu des Mousquetaires mêmes. On accorda aux Assiégés une suspension pour venir retirer leurs Morts. Mais on ne laissa pas pendant cette trève d'assurer le logement, & dans la redoute & dans tous les retranchemens qu'on venoit d'emporter.

Entre ces retranchemens & la premiere enveloppe du Château, nommée par les Espagnols *Terra-nova*, on trouvoit sur le côté de la montagne qui descend vers la Sambre, un Ouvrage irrégulier que le Prince d'Orange avoit fait construire l'année précédente, & qu'on appelloit à cause de cela le Fort-neuf, ou le Fort-Guillaume. Il étoit situé de telle façon, que bien qu'il parut moins élevé que les hauteurs qu'on avoit gagnées, il n'en étoit pourtant point commandé ; & il sembloit se dérober & au canon & à la vûe des Assiégeans, à mesure qu'ils s'en approchoient. Ce fut de toutes les Fortifications de la Place, celle dont la prise coûta le plus de tems & de peine, à cause de la grande

quantité de travaux qu'il fallut faire pour l'embrasser.

La nuit qui suivit l'attaque dont nous venons de parler, le travail fut avancé plus de cinq cens pas vers la gorge de ce Fort. Le quatorziéme on s'étendit sur la droite, & l'on y dressa deux batteries, tant contre le Fort-neuf que contre le vieux Château. Ce même jour les Assiégés abandonnerent une maison retranchée qui leur restoit encore sur la montagne, & ainsi on n'eut plus rien devant soi que les Ouvrages que je viens de dire.

Le quinziéme les nouvelles batteries démonterent presque entierement le canon des Assiégés, mais elles ne firent que très-peu d'effet contre le Fort-neuf.

La nuit suivante on ouvrit au-dessus de l'Abbaye de Salzenne une nouvelle tranchée pour embrasser ce Fort par la gauche, & le travail fut poussé environ quatre cens pas.

Pendant qu'on pressoit avec cette vigueur le Château de Namur, le Prince d'Orange étoit, comme j'ai dit, arrivé sur la Méhaigne. Il donna d'abord toutes les marques d'un homme qui vouloit passer cette riviere, & attaquer l'Armée du Maréchal de Luxembourg, pour s'ouvrir un chemin à Namur. Plusieurs raisons ne laissoient pas lieu de douter qu'il n'eût

ce dessein ; son intérêt & celui de ses Alliés, l'état de ses forces, sa réputation, à laquelle la prise de Mons avoit déja donné quelque atteinte, en un mot les vœux unanimes de son Parti, & sur-tout les pressantes sollicitations de l'Electeur de Baviere, qui ne pouvoit digérer l'affront de se voir à son arrivée dans les Pays-Bas, enlever la plus forte Place du Gouvernement qu'il venoit d'accepter.

Ajoutez à toutes ces raisons les bonnes nouvelles que les Alliés avoient reçûes de la Bataille qui s'étoit donnée sur Mer. Car bien que le combat n'eut pas été fort glorieux pour les Hollandois & pour les Anglois, mais sur-tout pour ces derniers ; & qu'il fut jusqu'alors inoüi qu'une Armée de quatre-vingt-dix Vaisseaux, attaquée par une autre de quarante-quatre, n'eût fait, pour ainsi dire, que soutenir le choc, sans pouvoir pendant douze heures remporter aucun avantage : néanmoins comme le vent en séparant la Flotte de France, leur avoit en quelque sorte livré quinze de ses Vaisseaux qui avoient été obligés de se faire échoüer, & où ils avoient mis le feu, il y avoit toute sorte d'apparence que le Prince d'Orange saisiroit le moment favorable, où il sembloit que la fortune commençât à se déclarer contre les François. Il reconnut

donc en arrivant tous les envirous de la Méhaigne, fit ſonder les gués, poſta ſon Infanterie dans les villages & dans tous les endroits qui pouvoient favoriſer ſon paſſage; & enfin fit jetter une infinité de ponts ſur cette riviere. On remarqua pourtant avec ſurpriſe, que dans le tems qu'il faiſoit conſtruire cette grande quantité de ponts de bois, il faiſoit démolir tous les ponts de pierre qui ſe trouvoient ſur la Méhaigne.

Une autre circonſtance fit encore mieux voir qu'il n'avoit pas grande envie de combattre. Le Roi qui ne vouloit point qu'on engageât d'un bord de riviere à l'autre, un combat où ſa Cavalerie n'auroit point eû de part, manda au Duc de Luxembourg de ſe retirer un peu en arriere, & de laiſſer le paſſage libre aux Ennemis; & la choſe fut ainſi exécutée. C'étoit en quelque choſe les défier, & leur ouvrir le champ pour donner bataille s'ils vouloient. Mais le Prince d'Orange demeura toujours dans ſon premier poſte; tantôt s'excuſant ſur les pluyes qui firent déborder la Méhaigne pendant deux jours; tantôt publiant qu'il feroit périr l'Armée du Maréchal ſans la combattre, ou du moins qu'il la réduiroit à décamper faute de ſubſiſtance.

Il forma néanmoins un projet qui au-

roit été de quelque éclat s'il eut réussi. Il détacha le Comte Serclaës de Tilly avec cinq ou six mille chevaux du côte de Huy. Ce Général ayant pris encore dans cette Place un détachement considérable de l'Infanterie de la garnison, passa la Meuse, qu'il fit remonter à son Infanterie, dans le dessein de couper le pont de batteaux qui étoit sous Namur, & qui faisoit la communication de nos deux Armées. Lui cependant marcha avec sa Cavalerie pour attaquer le quartier du Marquis de Boufflers, & brûler le pont de la haute-Meuse avec toutes les munitions qui se trouveroient sur le Port, & qu'on avoit fait descendre par cette riviere. Le Roi eut bientôt avis de ce dessein. Il fit fortifier la garde des ponts, & le Quartier de Boufflers; & ayant rappellé un corps de Cavalerie de l'Armée du Maréchal, il fit sortir ses troupes hors des lignes, & les rangea lui-même en bataille. Mais Serclaës qui en eut le vent, retourna fort vîte passer la Meuse, & alla rejoindre l'Armée Confédérée.

Le Prince d'Orange après avoir demeuré inutilement quelques jours sur la Méhaigne, en décampa tout-à-coup, & remontant le long de cette riviere jusques vers sa source, vint camper, sa droite à la Cense de Glinne, près du Village

d'Asche, & sa gauche au-dessus de celui de Branchon.

Le Maréchal de Luxembourg qui observoit tous les mouvemens des Ennemis pour régler les siens, ne les vit pas plûtôt en marche que de son côté il remonta aussi la riviere, en telle sorte que ces deux grandes Armées, séparées seulement par un médiocre ruisseau, marchoient à la vûe l'une de l'autre, éloignées seulement d'une demi portée de canon. Celle de France campa, la droite à Hanrech, la gauche à Temploux, ayant à-peu-près dans son centre le Village de Saint Denis.

Le Prince d'Orange fit encore en cet endroit des démonstrations de vouloir décider du sort de Namur par une Bataille. Il fit élargir les chemins qui étoient entre les deux Armées, & envoya l'Electeur de Baviere pour reconnoître lui-même le Camp des François. L'Electeur passa la riviere à l'Abbaye de Bonneffe, & se mit en devoir d'observer l'Armée du Maréchal. Mais on ne lui laissa pas le tems de satisfaire sa curiosité, & il fut obligé de repasser fort brusquement la Méhaigne à l'approche de quelques troupes de Carabiniers qu'on avoit détachés pour l'éloigner de la vûe des lignes.

A dire vrai, le Maréchal ne fut pas fâ-

ché d'ôter aux Ennemis la connoiſſance de la diſpoſition de ſon Camp, coupé de pluſieurs ruiſſeaux & de petits marais qui rendoient la communication de ſes deux Ailes fort difficile, & d'ailleurs commandé de la hauteur de S. Denis, d'où les Ennemis auroient pû incommoder de leur canon le centre de ſon Armée, & engager enfin dans un pays ſerré & embarraſſé de bois, un combat particulier d'Infanterie, où ils auroient eû tout l'avantage du lieu. Le Roi qui ſçut l'inquiétude où il étoit, lui envoya propoſer un autre poſte, que le Maréchal alla reconnoître; & il le trouva ſi avantageux, que ſans attendre de nouveaux ordres il y fit auſſitôt marcher ſon Armée. Il n'attendit pas même ſon Artillerie, dont les chevaux ſe trouvoient alors au fourage, & ſe contenta de laiſſer une partie de ſon Infanterie pour la garder. Il plaça ſa gauche au Château de Milmont, la couvrant du ruiſſeau d'Aurenaut, & étendit ſa droite par Temploux & par le Château de la Falize, juſqu'auprès du ruiſſeau de Wedrin, au-delà duquel il jetta ſon corps de réſerve. De ſorte qu'il ſe trouvoit tout proche de l'Armée du Roi, & tout proche auſſi de la Sambre & de la Meuſe dont il tiroit la ſubſiſtance de ſa Cavalerie, couvroit entiérement la Place, &

réduisoit les Ennemis à venir l'attaquer dans son front par des plaines ouvertes & propres à faire mouvoir sa Cavalerie qui étoit supérieure en toutes choses à celle des Ennemis.

Il fit en plein jour cette marche, sans qu'ils se missent en devoir de l'inquiéter, & sans qu'ils se présentassent seulement pour charger son arriere-garde. Le Prince d'Orange décampa quelques jours après. Il passa le vingt-deuxiéme de Juin le Bois des Cinq-Etoiles; & ayant fait faire à ses troupes une extrême diligence, alla se poster la droite à Sombreff, & la gauche proche de Marbais sur la grande Chaussée.

Cette démarche qui le mettoit en état de passer en un jour la Sambre pour tomber sur le Camp du Roi, auroit pû donner de l'inquiétude à un Général moins vigilant & moins expérimenté. Mais comme il avoit pensé de bonne heure à tous les mouvemens que les Ennemis pourroient faire pour l'inquiéter, il ne les vit pas plûtôt la tête tournée vers Sombreff, qu'il envoya le Marquis de Boufflers avec un corps de troupes dans le pays d'entre Sambre & Meuse. Et après avoir fait reconnoître les Plaines de S. Gérard & de Fosse, qui étoient les seuls chemins par où ils auroient pû venir à lui, il ordonna

à ce Marquis de se saisir du poste d'Auveloy sur la Sambre. Il fit en même tems jetter un pont sur cette riviere entre l'Abbaye de Floreff & Jemeppe, vers l'embouchûre du ruisseau d'Aurenault, où la gauche du Maréchal de Luxembourg étoit appuyée. Par ce moyen il mettoit ce Général en état de passer aisément la Sambre dès que les Ennemis voudroient entreprendre la même chose du côté de Charleroi & de Farsiennes. La seule chose qui étoit à craindre, c'est que le corps de troupes qu'il avoit donné au Marquis de Boufflers, ne fût pas suffisant pour disputer aux Ennemis le passage de la Sambre, & que s'ils le tentoient si près de lui, on n'eût pas le tems de faire passer d'autres troupes pour le soutenir.

Pour obvier à cet inconvénient, le Maréchal eut ordre de lui envoyer son corps de réserve, qui fut suivi peu de tems après des Brigades d'Infanterie de Champagne & de Bourbonnois, & enfin de l'aîle droite de la seconde ligne commandée par le Duc de Vendôme. Toutes ces troupes furent postées sur le bord de la Sambre proche des ponts de batteaux, à portée, ou de passer en très-peu de tems dans les Plaines de Fosse & de S. Gérard, ou de repasser à l'Armée du Maréchal, selon le parti que prendroient les Ennemis,

Pendant ces différens moüvemens des Armées, les attaques du Château de Namur se continuoient avec toute la diligence que les pluyes pouvoient permettre, les troupes ne témoignant pas moins de patience que de valeur. Depuis le seiziéme de Juin les Assiégés se trouvoient extrêmement resserrés dans le Fort-neuf, où ils commençoient même d'être envelopés. Le matin du dix-septiéme ils firent une sortie de quatre cens hommes de troupes Espagnoles & de Brandebourg sur l'attaque gauche, & y causerent quelque désordre. Mais les Suisses qui y étoient de garde les repousserent aussitôt, & rétablirent en très-peu de tems le travail. Il y eut quarante ou cinquante hommes tués de part & d'autre. Le dix-huitiéme & le dix-neuviéme les communications du Fort-neuf avec le Château furent presque entierement ôtées aux Assiégés, & leur artillerie renduë inutile; & enfin le vingtiéme toutes les communications des tranchées étant achevées, on se vit en état d'attaquer tout-à-la-fois, & le Fort & le Château. Mais comme vraisemblablement on y auroit perdu beaucoup de monde, le Roi voulut que les choses se fissent plus sûrement. Ainsi on employa toute la nuit du vingtiéme & le jour suivant, à élargir & à perfectionner les tra-

vaux. Et le soir du vingt-uniéme, toutes choses étant prêtes pour l'attaque, on résolut de la faire, mais seulement au-dehors de l'Ouvrage neuf.

Huit Compagnies de Grenadiers commandées, avec les sept des Bataillons de la tranchée, commencerent sur les six heures à occuper tous les boyaux qui enveloppoient les deux Ouvrages. Le Duc de Bourbon se trouvoit encore à cette attaque, Lieutenant-Général de jour, se croyant fort obligé à la fortune de ce qu'en un même Siége elle lui donnoit tant d'occasions de s'exposer. Le signal donné un peu avant la nuit, il fit avancer les détachemens soutenus des corps entiers. Ils marcherent en même tems au premier chemin-couvert; & en ayant chassé les Assiégés, les forcerent encore dans le second, & le fossé n'étant pas fort profond, les poursuivirent jusqu'au corps de l'Ouvrage, dans lequel même quelques soldats étant montés par une fort petite bréche, les Ennemis battirent à l'instant la chamade, & leurs ôtages furent envoyés au Roi. Mais pendant qu'ils faisoient leur capitulation, on ne laissa pas de travailler dans les dehors de l'Ouvrage, & d'y commencer des logemens contre le Château.

Le lendemain ils sortirent du Fort, au nombre de quatre-vingts Officiers & de

quinze cens cinquante soldats, en cinq Régimens, pour être conduits à Gand. De ce nombre étoit un Ingénieur Hollandois, nommé Cohorne, sur les desseins duquel le Fort avoit été construit, & il en sortit blessé d'un éclat de bombe. Quelques Officiers des Ennemis demanderent à entrer dans le vieux Château pour y servir encore jusqu'à la fin du Siége. Mais cette permission ne fut accordée qu'au seul Wimberg qui commandoit les troupes Hollandoises.

Le Fort-Guillaume pris, on donna un peu plus de relâche aux troupes, & la tranchée ne fut plus relevée que par quatre Bataillons. Mais le Château n'en fut pas moins vivement pressé, & les attaques allerent fort vîte, n'étant plus inquietées par aucune diversion.

Dès le vingt-troisiéme on éleva dans la gorge du Fort-neuf des batteries de bombes & de canon.

Le vingt-quatriéme & le vingt-cinquiéme on embrassa tout le front de l'ouvrage à cornes, qui faisoit, comme j'ai dit, la premiere enveloppe du Château; & on acheva la communication de la tranchée qu'on avoit conduite par la droite sur la hauteur qui regarde la Meuse, avec la tranchée qui regardoit la gauche du côté de la Sambre. Le Roi alla le vingt-cin-

quiéme visiter le Fort-neuf & les travaux. Comme il avoit remarqué que sa présence les avançoit extrêmement, il fit la même chose presque tous les jours suivans, malgré les incommodités du tems & l'extrême difficulté des chemins, s'exposant non-seulement au mousquet des Ennemis, mais encore aux éclats de ses propres bombes qui retomboient souvent de leurs Ouvrages avec violence, & qui tuerent ou blesserent plusieurs personnes à ses côtés & derriere lui.

Le vingt-sixiéme les sappes furent poussées jusqu'au pied de la palissade du premier chemin-couvert. A mesure qu'on s'approchoit, la tranchée devenoit plus dangereuse, à cause des bombes & des grenades que les Ennemis y faisoient rouler à toute heure, sur-tout du côté du fond qui alloit tomber vers la Sambre, & qui séparoit les deux Forts.

Le vingt-septiéme les travaux furent perfectionnés. On dressa deux nouvelles batteries pour achever de ruiner les défenses des Assiégés, pendant que les autres battoient en ruine les pointes & les faces des deux demi-bastions de l'Ouvrage: & on disposa enfin toutes choses pour attaquer à la fois tous leurs dehors. Tant d'attaques qui se succédoient de si près, auroient dû, ce semble, lasser la valeur

des troupes ; mais plus elles fatiguoient, plus il sembloit qu'elles redoublassent de vigueur : & en effet, cette derniere action ne fut pas la moins hardie, ni la moins éclattante de tout le Siége. Le Roi voulut encore y être présent, & se plaça entre les deux Ouvrages. Ainsi le vingt-huitiéme à midi, le signal donné par trois salves de bombes, neuf Compagnies de Grenadiers commandées, avec quatre des Bataillons de la tranchée, marcherent avec leur bravoure ordinaire, l'épée à la main, aux chemins-couverts des Assiégés. Le premier de ces chemins se trouvant presque abandonné, elles passerent au second sans s'arrêter, tuerent tout ce qui osa les attendre, & poursuivirent le reste jusqu'à un sous-terrain qui les déroba à leur furie. Les Ennemis ainsi chassés, reparurent en grand nombre sur les bréches, quelques-uns même avec l'épée & le bouclier, & s'efforcerent à force de grenades & de coups de mousquet, de prendre leur revanche sur nos travailleurs. Cependant quelques Grenadiers de la Compagnie de Saillant du Régiment des Gardes, ayant été commandés pour reconnoître la bréche qui étoit au demi-bastion gauche, ils monterent jusqu'en-haut avec beaucoup de résolution. Il y en eut un entr'autres qui y demeura fort long-tems,

& y rechargea plusieurs fois son fusil avec une intrépidité qui fut admirée de tout le monde. Mais la bréche se trouvant encore trop escarpée, on se contenta de se loger dans les chemins-couverts, dans la contre-garde du demi-bastion gauche, dans une lunette qui étoit au milieu de la courtine vis-à-vis du chemin sous-terrain; & en un mot dans tous les dehors. La perte des Assiégés monta à quelques trois cens hommes, partie tués dans les dehors, partie accablés par les bombes dans l'Ouvrage même. Les Assiégeans n'eurent guère moins de deux ou de trois cens, tant Officiers que soldats, tués ou blessés, la plûpart après l'action, & pendant qu'on travailloit à se loger.

Peu de tems après les Sappeurs firent la descente du fossé. Et dès le soir les Mineurs furent attachés en plusieurs endroits, & on se mit en état de faire sauter tout-à-la-fois les deux demi-bastions, la courtine qui les joignoit, & la branche qui regardoit le Fort-neuf; & de donner un assaut général.

Néanmoins comme on se tenoit alors sûr d'emporter la Place, on résolut de ne faire jouer qu'à la derniere extrémité les fourneaux, qui, en ouvrant entierement le rempart, auroient obligé à y faire de fort grandes réparations. On espéra qu'il

suffiroit que le canon élargît les bréches qu'il avoit déja faites aux deux faces & aux pointes des demi-bastions, & c'est à quoi on travailla le vingt-neuviéme.

La nuit du trentiéme, le sieur de Rubentel, Lieutenant-Général de jour, fit monter sans bruit au haut de la bréche du demi-bastion gauche quelques Grenadiers du Régiment Dauphin pour épier la contenance des Ennemis. Ces soldats ayant remarqué qu'ils n'étoient pas fort sur leurs gardes, & qu'ils s'étoient même retirés au-dedans de l'ouvrage, appellerent quelques autres de leurs camarades, qui étant aussitôt montés, ils chargerent avec de grands cris les Assiégés, & s'emparerent d'un retranchement qu'ils avoient commencé à la gorge du demi-bastion, où ils commencerent à se retrancher eux-mêmes. Ceux des Ennemis qui gardoient le demi-bastion de la droite voyant les François dans l'ouvrage, & craignant d'être coupés, chercherent comme les autres leur salut dans la fuite, & laisserent les Assiégeans entierement maîtres de cette premiere enveloppe. Il restoit encore deux autres Ouvrages à-peu-près de même espéce, non moins difficiles à attaquer que les premiers, & qui avoient de grands fossés très-profonds & taillés dans le roc. Derriere tout cela on trou-

voit le corps du Château, capable lui ſeul d'arrêter long-tems un Ennemi, & de lui faire acheter bien cher les derniers pas qui lui reſteroient à faire.

Mais le Gouverneur qui vit ſa garniſon intimidée, tant par le feu continuel des bombes & du canon, que par la valeur infatigable des Aſſiégeans, reconnoiſſant d'ailleurs le peu de fonds qu'il y avoit à faire ſur les vaines promeſſes de ſécours dont le Prince d'Orange l'entretenoit depuis un mois, ne ſongea plus qu'à faire ſa compoſition à des conditions honorables, & demanda à capituler.

Le Roi accorda ſans peine toutes les marques d'honneur qu'on lui demanda; & dès ce jour une porte fut livrée à ſes troupes. Le lendemain premier jour de Juillet, la Garniſon ſortit, partie par la bréche qu'on accommoda exprès pour leur en faciliter la deſcente, partie par la porte vis-à-vis du Fort-neuf. Elle étoit d'environ deux mille cinq cens hommes, en douze Régimens d'Infanterie, un de Cavalerie, & quelques Compagnies franches de Dragons, leſquels joints aux ſeize cens qui ſortirent du Fort-neuf, faiſoient le reſte des neuf mille deux cens hommes, qui, comme j'ai dit, ſe trouvoient dans la Place au commencement du Siége. Ils prétendoient qu'ils en avoient perdu huit

ou neuf cens par la désertion, tout le reste avoit péri par l'artillerie, ou dans les attaques.

Quelques jours avant que les Assiégés battissent la chamade, les Confédérés étoient partis tout-à-coup de Sombreff; & au lieu de faire un dernier effort, sinon pour sauver la Place, au moins pour sauver leur réputation, ils avoient en quelque sorte tourné le dos à Namur, & étoient allés camper dans la Plaine de Brunehaut, la droite à Fleuru, & la gauche du côté de Frasne & de Liberchies. Pendant le séjour qu'ils y firent, le Prince d'Orange ne s'étoit appliqué qu'à ruiner les environs de Charleroi, comme si dès-lors il n'avoit plus pensé qu'à empêcher le Roi de passer à de nouvelles conquêtes.

Enfin le soir du dernier jour de Juin, ils apprirent par trois salves de l'Armée du Maréchal de Luxembourg, & de celle du Marquis de Boufflers, la triste nouvelle que Namur étoit rendu. Ils en tomberent dans une consternation qui les rendit comme immobiles durant plusieurs jours; jusques-là que le Maréchal de Luxembourg s'étant mis en devoir de repasser la Sambre, ils ne songerent ni à le troubler dans sa marche, ni à le charger dans sa retraite. Il vint donc tranquillement se poster dans la Plaine de S,

Gérard, tant pour favoriser les réparations les plus pressantes de la Place, & les remises d'artillerie, de munitions & de vivres qu'il y falloit jetter, que pour donner aux troupes fatiguées par des mouvemens continuels, par le mauvais tems, & par une assez longue disette de toutes choses, les moyens de se rétablir.

Le Roi employa les deux jours qui suivirent la reddition du Château, à donner tous les ordres nécessaires pour la sûreté d'une si importante Conquête. Il en visita tous les Ouvrages, & en ordonna les réparations. Il alla trouver à Floreff le Maréchal de Luxembourg, qu'il laissoit avec une puissante Armée dans les Pays-Bas, & lui expliqua ses intentions pour le reste de la Campagne. Il détacha différens corps pour l'Allemagne, & pour assurer ses frontieres de Flandres & de Luxembourg. Il avoit déja quelques quarante Escadrons dans le Pays de Cologne, sous les ordres du Marquis de Joyeuse: & il les y avoit fait rester pendant tout le Siége de Namur, tant pour faire payer les restes des contributions qui étoient dûes, que pour obliger les Souverains de ce pays-là à y laisser aussi un corps de troupes considérable. Ce qui diminuoit d'autant l'Armée du Prince d'Orange.

Enfin, tous les ordres étant donnés, il partit de ſon Camp le troiſiéme de Juillet, pour retourner à petites journées à Verſailles, d'autant plus ſatisfait de ſa conquête, que cette grande expédition étoit uniquement ſon Ouvrage ; qu'il l'avoit entrepriſe ſur ſes ſeules lumieres, & exécutée, pour ainſi dire, par ſes propres mains, à la vûe de toutes les forces de ſes Ennemis ; que par l'étendue de ſa prévoyance il avoit rompu tous leurs deſſeins, & fait ſubſiſter ſes Armées ; & qu'en un mot malgré tous les obſtacles qu'on lui avoit oppoſés, malgré la bizarrerie d'une ſaiſon qui lui avoit été entierement contraire, il avoit emporté en cinq ſemaines une Place que les plus grands Capitaines de l'Europe avoient jugée imprenable, triomphant ainſi non-ſeulement de la force des remparts, de la difficulté des pays, & de la réſiſtance des hommes, mais encore des injures de l'air, & de l'opiniâtreté, pour ainſi dire, des élémens.

On a parlé fort diverſement dans l'Europe ſur la conduite du Prince d'Orange pendant ce Siége, & bien des gens ont voulu pénétrer les raiſons qui l'ont empêché de donner bataille dans une occaſion où il ſembloit devoir hazarder tout pour prévenir la priſe d'une Ville ſi importante, & dont la perte lui ſeroit à ja-

mais reprochée. On en a même allégué des motifs qui ne lui font pas honneur. Mais à juger ſans paſſion d'un Prince en qui l'on reconnoît de la valeur, on peut dire qu'il y a eû beaucoup de ſageſſe dans le parti qu'il a pris. L'expérience du paſſé lui ayant fait connoître combien il étoit inutile de s'oppoſer à un deſſein que le Roi conduiſoit lui-même, il a jugé Namur perdu, dès qu'il a ſçû qu'il l'aſſiégeoit en perſonne. Et d'ailleurs le voyant aux portes de Bruxelles avec deux formidables Armées, il a crû qu'il ne devoit point hazarder un combat, dont la perte auroit entraîné la ruine des Pays-Bas, & peut-être ſa propre ruine, par la diſſolution d'une Ligue, qui lui a tant coûté de peine à former.

AVIS
DE
L'ÉDITEUR.

LES Gens de Lettres me ſauront gré du préſent que je leur fais ; & ils liront avec plaiſir la Vie & les Lettres de deux illuſtres Amis, dont les Écrits ſont leurs délices, & dont le Nom ſeul fait l'éloge.

Il importe peu au Public de ſavoir comment je me ſuis trouvé poſſeſſeur de l'Ouvrage que je lui procure : mais je ſuis bien aiſe de lui dire que j'ai donné à la correction tous les ſoins dont je ſuis capable. Si l'Héritier du nom & des talens du Grand Racine avoit voulu

consentir à l'impression, je l'aurois prié de remplir quelques lacunes qui se sont trouvées dans le Manuscrit. Mais son refus obstiné de donner lui-même son Ouvrage, sous prétexte qu'il ne le trouvoit pas encore assez limé, m'a déterminé au parti que je viens de prendre dans un tems de loisir, que me laissent les affaires qui m'ont éloigné de Paris pour quelque tems.

Fautes à corriger dans les Mémoires.

Page 110. ligne 3. *Conseiller de Tonnerre*, lisez *Comte de Tonnerre.*

Page 119. ligne 9. *de ce genre*, lisez *de certain en ce genre.*

Page 128. ligne 10. *pour un homme*, lisez *pour être un homme.*

Page 163. ligne 9. *cerle*, lisez *cercle.*

MEMOIRES

MEMOIRES

CONTENANT

QUELQUES PARTICULARITÉS

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE JEAN RACINE

De l'Académie Françoise.

LORSQUE je fais connoître mon Pere, mieux que ne l'ont fait connoître jusqu'à présent ceux qui ont écrit sa vie ; en rendant ce que je dois à sa mémoire, j'ai une double satisfaction : Fils & Pere à la fois, je remplis un de mes devoirs envers vous, MON CHER FILS, * puisque je mets

* *προσφῶνω Filio, visum est non ἀνοικεῖον.* *Cic. ad Att. ep.* 11. *l.* 16.

devant vos yeux, celui qui pour la pieté, pour l'amour de l'étude, & pour toutes les qualités du cœur doit être votre modéle. J'avois toujours approuvé la curiosité que vous aviez témoignée pour entendre lire les Mémoires dans lesquels vous sçaviez que j'avois rassemblé diverses particularités de sa vie; & je l'avois approuvée sans la satisfaire, parce que j'y trouvois quelque danger pour votre âge. Je craignois aussi de paroître plus Prédicateur qu'Historien, quand je vous dirois qu'il n'avoit eu la moitié de sa vie que du mépris pour le talent des vers, & pour la gloire que ce talent lui avoit acquise. Mais maintenant qu'à ces Mémoires, je suis en état d'ajouter un recueil de ses lettres, & qu'au lieu de vous parler de lui, je puis vous le faire parler lui-même: j'espere que cet Ouvrage que j'ai fait pour vous, produira en vous les fruits que j'en attends, par les instructions que vous y donnera celui qui doit

faire sur vous une si grande impression.

Vous n'êtes pas encore en état de goûter les lettres de Ciceron, qui étoient les compagnes de tous ses voyages; mais il vous est d'autant plus aisé de goûter les siennes, que vous pouvez les regarder comme adressées à vous-même. Je parle de celles qui composent le troisiéme recueil.

Ne jettez les yeux sur les lettres de sa jeunesse que pour y apprendre l'éloignement que l'amour de l'étude lui donnoit du monde, & les progrès qu'il avoit déja faits, puisqu'à dix-sept ou dix-huit ans il étoit rempli des Auteurs Grecs, Latins, Italiens, Espagnols, & en même-tems possédoit si bien sa Langue, quoiqu'il se plaigne de n'en avoir qu'*une petite teinture*, que ces lettres écrites sans travail, sont dans un stile toujours pur & naturel.

Vous ne pourrez sentir que dans quelque tems le mérite de ses lettres

à Boileau, & de celles de Boileau: ne ſoyez donc occupé aujourd'hui, que de ſes dernieres lettres, qui, quoique ſimplement écrites, ſont plus capables que toute autre lecture de former votre cœur, parcequ'elles vous dévoileront le ſien. C'eſt un Pere qui écrit à ſon fils, comme à ſon ami. Quelle attention, ſans qu'elle ait rien d'affecté, pour le rappeller toujours à ce qu'il doit à Dieu, à ſa mere & à ſes ſœurs! Avec quelle douceur il fait des réprimandes, quand il eſt obligé d'en faire! avec quelle modeſtie il donne des avis! avec quelle franchiſſe il lui parle de la médiocrité de ſa fortune! avec quelle ſimplicité il lui rend compte de tout ce qui ſe paſſe dans ſon ménage! Et gardez-vous bien de rougir quand vous l'entendrez répéter ſouvent les noms de *Babet*, *Fanchon*, *Madelon*, *Nanette* mes ſœurs; apprenez au contraire en quoi il eſt eſtimable. Quand vous l'aurez connu dans ſa

famille, vous le gouterez mieux lorſque vous viendrez à le connoître ſur le Parnaſſe ; vous ſçaurez pourquoi ſes vers ſont toujours pleins de ſentimens.

Plutarque a déja pû vous apprendre que Caton l'ancien préféroit la gloire d'être bon mari à celle d'être grand Sénateur, & qu'il quittoit les affaires les plus importantes, pour aller voir ſa femme, remuer & emmailloter ſon enfant. Cette ſenſibilité antique n'eſt-elle donc plus dans nos mœurs, & trouvons nous qu'il ſoit honteux d'avoir un cœur ? L'humanité toujours belle, ſe plaît ſurtout dans les belles ames, & les choſes qui paroiſſent des foibleſſes puériles aux yeux d'un bel eſprit, ſont les vrais plaiſirs d'un grand Homme. Celui dont on vous a dit tant de fois, & trop ſouvent peut-être, que vous deviez reſſuſciter le nom, n'étoit jamais ſi content, que quand libre de quitter la Cour, où il trouva dans les premieres années de ſi grands

agrémens, il pouvoit venir passer quelques jours avec nous. En présence même d'étrangers, il osoit être Pere ; il étoit de tous nos jeux ; & je me souviens, (je le puis écrire, puisque c'est à vous que j'écris) je me souviens de processions dans lesquelles mes sœurs étoient le Clergé, j'étois le Curé, & l'auteur d'Athalie chantant avec nous, portoit la croix.

C'est une simplicité de mœurs si admirable, dans un homme tout sentiment & tout cœur, qui est cause qu'en copiant pour vous ses lettres, je verse à tous momens des larmes, parce qu'il me communique la tendresse dont il étoit rempli.

Oui, mon fils, il étoit né tendre ; & vous l'entendrez assez dire ; mais il fut tendre pour Dieu lorsqu'il revint à lui ; & du jour qu'il revint à ceux qui dans son enfance lui avoient appris à le connoître, il le fut pour eux sans réserve ; il le fut pour ce Roi dont il avoit tant de plaisir à

écrire l'Histoire ; il le fut toute sa vie pour ses amis ; il le fut depuis son mariage & jusqu'à la fin de ses jours pour sa femme,& pour tous ses enfans sans prédilection : il l'étoit pour moi-même, qui ne faisois guère que de naître quand il mourut, & à qui ma mémoire ne peut rappeller que ses caresses.

Attachez-vous donc uniquement à ses dernieres lettres, & aux endroits de la seconde partie de ces Mémoires, où il parle à un fils qu'il vouloit éloigner de la passion des vers, que je n'ai que trop écoutée, parce que je n'ai pas eu les mêmes leçons. Il lui faisoit bien connoître que les succès les plus heureux ne rendent pas le Poëte heureux, lorsqu'il lui avouoit que la plus mauvaise critique lui avoit toujours causé plus de chagrin, que les plus grands applaudissemens ne lui avoient fait de plaisir. Retenez sur-tout ces paroles remarquables, qu'il lui disoit dans l'épanchement

d'un cœur paternel : *Ne croyez pas que ce ſoient mes Piéces qui m'attirent les careſſes des Grands. Corneille fait des vers cent fois plus beaux que les miens, & cependant perſonne ne le regarde ; on ne l'aime que dans la bouche de ſes Acteurs. Au lieu que ſans fatiguer les gens du monde, du recit de mes Ouvrages, dont je ne leur parle jamais, je les entretiens de choſes qui leur plaiſent. Mon talent avec eux n'eſt pas de leur faire ſentir que j'ai de l'eſprit, mais de leur apprendre qu'ils en ont.*

Vous ne connoiſſez pas encore le monde, vous ne pouvez qu'y paroître quelquefois, & vous n'y avez jamais paru ſans vous entendre répéter que vous portiez le nom d'un Poëte fameux, qui avoit été fort aimé à la Cour. Qui peut mieux que ce même homme vous inſtruire des dangers de la Poëſie & de la Cour ? La fortune qu'il y a faite vous ſera connue, & vous verrez dans ces Mémoires ſes

jours abrégés par un chagrin, pris à la vérité trop vivement, mais ſur des raiſons capables d'en donner. Vous verrez auſſi que la paſſion des vers égara ſa jeuneſſe, quoique nourrie de tant de principes de Religion, & que la même paſſion éteignit pour un tems dans ce cœur ſi éloigné de l'ingratitude, les ſentimens de reconnoiſſance pour ſes premiers Maîtres.

Il revint à lui-même, & ſentant alors combien ce qu'il avoit regardé comme bonheur étoit frivole, il n'en chercha plus d'autre que dans les douceurs de l'amitié, & dans la ſatisfaction à remplir tous les devoirs de Chrétien & de Pere de famille. Enfin ce Poëte qu'on vous a dépeint comme environné des applaudiſſemens du monde, & accablé des careſſes des Grands, n'a trouvé de conſolation, que dans les ſentimens de Religion dont il étoit pénétré. C'eſt en cela, mon fils, qu'il doit être votre modéle, & c'eſt en l'imitant dans ſa

pieté, & dans les aimables qualités de son cœur, que vous serez l'héritier de sa véritable gloire, & que son nom que je vous ai transmis, vous appartiendra.

Le desir que j'en ai, m'a empêché de vous témoigner le desir que j'aurois encore de vous voir embrasser l'étude avec la même ardeur. Je vous ai montré des livres tout Grecs, dont les marges sont couvertes de ses apostilles, lorsqu'il n'avoit que quinze ans. Cette vue, qui vous aura peut-être effrayé, doit vous faire sentir combien il est utile de se nourrir de bonne-heure d'excellentes choses. Platon, Plutarque, & les Lettres de Ciceron, n'apprennent point à faire des Tragédies; mais un esprit formé par de pareilles lectures devient capable de tout.

Je m'apperçois qu'à la tête d'un Mémoire historique, je vous parle trop long-tems; le cœur m'a emporté, & pour vous en expliquer les sentimens,

j'ai profité de la plus favorable occasion que j'amais Pere ait trouvée.

LA VIE de mon Pere qui se trouve à la tête de la derniere édition de ses Oeuvres faite à Paris en 1736, ne mérite aucune attention ; parce que celui qui s'est donné la peine de la faire, ne s'est pas donné celle de consulter la famille. * Au lieu d'une Vie ou d'un Eloge historique, on ne trouve dans l'Histoire de l'Académie Françoise, qu'une lettre de Monsieur de Valincour, qu'il appelle lui-même *un amas informe d'Anecdotes cousues bout à bout & sans ordre*. Elle est fort peu exacte, parce qu'il l'écrivoit à la hâte, en faisant valoir à Monsieur l'Abbé d'Olivet qui la lui demandoit, la complaisance qu'il a-

* Le peu qu'en a écrit Monsieur Perrault dans ses Hommes Illustres est vrai, parce qu'il consulta la famille ; & par la même raison l'article du supplément de Moreri 1735. est exact : mais le P. Niceron & les Auteurs de l'Histoire des Théâtres, n'ont fait que compiler la vie qui est à la tête de l'édition de 1736, ou la lettre de Monsieur de Valincour, les notes de Brossette, & de Bolæana, recueil très-peu sûr en plusieurs endroits : j'aurai occasion d'en parler dans la suite.

voit d'interrompre ſes occupations, pour le contenter, & il appelle *corvée* ce qui pouvoit être pour lui un agréable devoir de l'amitié & même de la reconnoiſſance. Perſonne n'étoit plus en état que lui de faire une vie exacte d'un ami qu'il avoit fréquenté ſi longtems; au lieu que les autres qui en ont voulu parler, ne l'ont point du tout connu. Je ne l'ai pas connu moi-même; mais je ne dirai rien que ſur le rapport de mon frere aîné, ou d'anciens amis, que j'ai ſouvent interrogés. J'ai auſſi quelquefois interrogé l'illuſtre compagnon de ſa vie & de ſes travaux, & Boileau a bien voulu m'apprendre quelques particularités. Comme ils ont dans tous les tems partagé entr'eux les faveurs des Muſes & de la Cour, où appellés dabord comme Poëtes, ils ſçûrent ſe faire plus eſtimer encore par leurs mœurs, que par les agrémens de leur eſprit; je ne ſéparerai point dans ces Mémoires deux amis, que la mort ſeule

a pû séparer. Pour ne point repéter cependant sur Boileau, ce que ses Commentateurs en ont dit, je ne rapporterai que ce qu'ils ont ignoré, ou ce qu'ils n'ont pas sçû exactement. La vie de deux hommes de Lettres, & de deux hommes aussi simples dans leur conduite, ne peut fournir des faits nombreux & importans; mais comme le public est toujours curieux de connoître le caractere des Auteurs dont il aime les Ouvrages, & que de petits détails le font souvent connoître, je serai fidéle à rapporter les plus petites choses.

Ne pouvant me dispenser de rappeller au moins en peu de mots, l'Histoire des Piéces de Théâtre de mon Pere, je diviserai cet Ouvrage en deux Parties. Dans la premiere je parlerai du Poëte, en évitant, autant qu'il me sera possible, de redire ce qui se trouve déja imprimé en plusieurs endroits. Dans la seconde, le Poëte ayant renoncé aux vers aux-

quels il ne retourna que sur la fin de ses jours & comme malgré lui, je n'aurai presqu'à parler que de la maniere dont il a vécu à la Cour, dans sa famille, & avec ses amis. Je ne dois jamais louer le Poëte ni ses Ouvrages : le public en est le juge. S'il m'arrive cependant de louer en lui plus que ses mœurs, & si je l'approuve en tout, j'espere que je serai moi-même approuvé, & que quand même j'oublierois quelquefois la précision du stile historique, mes fautes seront ou louées ou du moins excusées, parce que je dois être plus justement encore que Tacite écrivant la vie de son beau-pere, *professione pietatis aut laudatus aut excusatus*.

PREMIERE PARTIE.

LES RACINES, originaires de la Ferté-Milon, petite ville du Valois, y sont connus depuis long-tems, comme il paroît par quelques tombes qui y subsistent encore dans la grande Eglise, & entr'autres par celle-ci :

Cy-gissent honorables personnes, Jean Racine Receveur pour le Roi notre SIRE, & la Reine, tant du domaine & duché de Valois, que des greniers à sel de la Ferté-Milon & Crespy en Valois, mort en 1593. & Dame Anne Gosset sa femme.

Je crois pouvoir sans soupçon de vanité remonter jusqu'aux ayeux que me fait connoître la charge de Controlleur du petit grenier à sel de la Ferté-Milon. La charge de Receveur du domaine & du duché de Valois que possédoit Jean Racine mort en 1593.

ayant été supprimée, Jean Racine son fils prit celle de Controlleur du grénier à sel de la Ferté-Milon ; & épousa Marie Desmoulins, qui eut deux sœurs religieuses à Port-Royal-des-Champs. De ce mariage nacquit Agnès Racine, & Jean Racine qui posséda la même charge, & épousa en 1638 Jeanne Sconin fille de Pierre Sconin Procureur du Roi des eaux & forêts de Villers-Cotterets. Leur union ne dura pas long-tems. La femme mourut le 24 Janvier 1641. & le mari le 6 Février 1643. Ils laisserent deux enfans, Jean Racine mon pere, né le 21 Décembre 1639, & une fille qui a vécu à la Ferté-Milon jusqu'à l'âge de 92 ans. Ces deux jeunes orphelins furent élevés par leur grand-pere Sconin. Les grandes fêtes de l'année, ce bon-homme traitoit toute sa famille, qui étoit fort nombreuse, tant enfans, que petits-enfans. Mon Pere disoit qu'il étoit comme les autres invité à ces repas, mais qu'à pei-

ne on daignoit le regarder. Après la mort de ce grand-pere arrivée en 1650, sa veuve Marie Desmoulins se retira à Port-Royal-des-Champs,* où elle avoit une fille Religieuse, qui depuis en fut Abbesse, & qui est connue sous le nom d'*Agnès de sainte Thecle Racine.*

Dans les premiers troubles qui agiterent cette Abbaye, quelques-uns de ses fameux solitaires, qui furent obligés d'en sortir pour un tems, se retirerent à la Chartreuse de Bourg-Fontaine, voisine de la Ferté-Milon, ce qui donna lieu à plusieurs personnes de la Ferté-Milon de les connoître, & de leur entendre parler de la vie qu'on menoit à Port-Royal. Voilà quelle fut la cause que les deux sœurs & la fille de Marie Desmoulins, s'y firent Religieuses, qu'elle même y passa les dernieres années de sa vie, & que mon Pere y passa les premieres années de la sienne.

* Elle y mourut le 12. Août 1663.

Il fut d'abord envoyé pour apprendre le latin dans la ville de Beauvais, dont le Collége étoit sous la direction de quelques Ecclesiastiques de mérite & de sçavoir : il y apprit les premiers principes du latin. Ce fut alors que la guerre civile s'alluma à Paris, & se répandit dans toutes les provinces. Les écoliers s'en mêlerent aussi, & prirent parti chacun suivant son inclination. Mon Pere fut obligé de se battre comme les autres, & reçut au front un coup de pierre, dont il a toujours porté la cicatrice au-dessus de l'œil gauche. Il disoit que le Principal de ce Collége le montroit à tout le monde comme un brave, ce qu'il racontoit en plaisantant. On verra dans une de ses lettres écrite de l'armée à Boileau, qu'il ne vantoit pas sa bravoure.

Il sortit de ce Collége le premier Octobre 1655. & fut mis à Port-Royal, où il ne resta que trois ans,

puiſque je trouve qu'au mois d'Octobre 1658, il fut envoyé à Paris pour faire ſa Philoſophie au Collége d'Harcour, n'ayant encore que quatorze ans. On a peine à comprendre comment en trois ans il a pû faire à Port-Royal un progrès ſi rapide dans ſes études. Je juge de ces progrès par les extraits qu'il faiſoit des Auteurs Grecs & Latins qu'il liſoit.

J'ai ces extraits écrits de ſa main. Ses facultés qui étoient fort médiocres, ne lui permettant pas d'acheter les belles éditions des Auteurs Grecs, il les liſoit dans les éditions faites à Baſle ſans traduction latine. J'ai hérité de ſon Platon & de ſon Plutarque, dont les marges chargées de ſes apoſtilles, ſont la preuve de l'attention avec laquelle il les liſoit: & ces mêmes livres font connoître l'extrême attention qu'on avoit à P. R. pour la pureté des mœurs, puiſque dans ces éditions même, quoique tou-

tes Grecques, les endroits un peu libres, ou pour mieux dire trop naïfs, qui se trouvent dans les narrations de Plutarque, Historien d'ailleurs si grave, sont effacés avec un grand soin. On ne confioit pas à un jeune homme un livre tout grec sans précaution.

Monsieur le Maître qui trouva dans mon Pere une grande vivacité d'esprit avec une étonnante facilité pour apprendre, voulut conduire ses études, dans l'intention de le rendre capable d'être un jour Avocat : il le prit dans sa chambre, & avoit tant de tendresse pour lui, qu'il ne l'appelloit que son fils, comme on verra par ce billet dont l'adresse est, *au petit Racine*, & que je rapporte quoique fort simple, à cause de sa simplicité même. Monsieur le Maître l'écrivit de Bourg-Fontaine où il avoit été obligé de se retirer.

Mon fils, je vous prie de m'envoyer au plûtôt l'Apologie des saints

Peres, qui est à moi, & qui est de la premiere impression. Elle est reliée en veau marbré in-4°. J'ai reçu les cinq volumes de mes Conciles que vous aviez fort bien empacquetés. Je vous en remercie. Mandez-moi si tous mes livres sont bien arrangés sur des tablettes, & si mes onze volumes de saint Jean Chrysostôme y sont, & voyez-les de tems en tems pour les nettoyer. Il faudroit mettre de l'eau dans des écuelles de terre, où ils sont, afin que les souris ne les rongent pas. Faites mes recommandations à votre bonne tante, & suivez bien ses conseils en tout. La jeunesse doit toujours se laisser conduire, & tâcher de ne point s'émanciper. Peut-être que Dieu nous fera revenir où vous êtes. Cependant il faut tâcher de profiter de cet évenement, & faire ensorte qu'il nous serve à nous détacher du monde, qui nous paroît si ennemi de la piété. Bon jour, mon cher fils, aimez toujours votre papa comme il vous aime : écri-

vez-moi de tems en tems. Envoyez-moi aussi mon Tacite in folio.

Monsieur le Maître ne fut pas longtems absent, il eut la permission de revenir; mais en arrivant il tomba dans la maladie dont il mourut, & après sa mort, Monsieur Hamon prit soin des études de mon Pere. Entre les connoissances qu'il fit à Port-Royal, je ne dois point oublier celle de Monsieur le Duc de Chevreuse; qui a conservé toujours pour lui une amitié très-vive, & qui par les soins assidus qu'il lui rendit dans sa derniere maladie, a bien vérifié ce que dit Quintilien, que les amitiés qui commencent dans l'enfance, & que des études communes font naître, ne finissent qu'avec la vie.

On appliquoit mon Pere, quoique très jeune, à des études fort sérieuses. Il traduisit * le commencement du

* S'il n'a pas fait cette traduction à P. R. il l'a faite à Uzès : c'est un ouvrage de sa jeunesse. Quoique la traduction soit bonne, un fragment si peu

Banquet de Platon, fit des extraits tout grecs de quelques traités de saint Basile, & quelques remarques sur Pindare & sur Homere. Au milieu de ces occupations, son genie l'entraînoit tout entier du côté de la Poësie, & son plus grand plaisir étoit de s'aller enfoncer dans les bois de l'Abbaye avec Sophocle & Euripide, qu'il sçavoit presque par cœur. Il avoit une mémoire surprenante. Il trouva par hazard le Roman grec des amours de Théagene & de Cariclée. Il le dévoroit, lorsque le Sacristain Claude Lancelot, qui le surprit dans cette lecture, lui arracha le livre & le jetta au feu. Il trouva moyen d'en avoir un autre exemplaire qui eut le même sort, ce qui l'engagea à en achetter un troisiéme; & pour n'en

considérable ne méritoit peut-être pas d'être imprimé : il le fut cependant chez Gandouin en 1732. On a mis à la tête, une lettre sans datte d'année, qui m'est inconnue, & ne se trouve point parmi les autres lettres écrites à Boileau, qui sont entre mes mains.

plus craindre la proſcription, il l'apprit par cœur & le porta au Sacriſtain en lui diſant, *Vous pouvez brûler encore celui-ci comme les autres.*

Il fit connoître à P. R. ſa paſſion plutôt que ſon talent pour les vers, par ſix Odes qu'il compoſa ſur les beautés champêtres de ſa ſolitude, ſur les bâtimens de ce Monaſtere, ſur le payſage, les prairies, les bois, l'étang, &c. Le hazard m'a fait trouver ces Odes qui n'ont rien d'intéreſſant, même pour les perſonnes curieuſes de tout ce qui eſt ſorti de la plume des écrivains devenus fameux: Elles ſont ſeulement voir qu'on ne doit pas juger du talent d'un jeune homme par ſes premiers ouvrages. Ceux qui lûrent alors ces Odes ne dûrent pas ſoupçonner que l'Auteur deviendroit dans peu l'auteur d'Andromaque. Je n'en rapporterai que quatre ſtrophes, qui ne donneront pas envie de voir les autres. Il parle de l'étang, & des merveilles qu'on voit ſur ſes bords. Je

Je vois les tilleuls & les chênes,
Ces géants de cent bras armés,
Ainsi que d'eux-mêmes charmés,
Y mirer leurs têtes hautaines.
Je vois aussi leurs grands rameaux
Si bien tracer dedans les eaux
Leur mobile peinture;
Qu'on ne sait si l'onde en tremblant
Fait trembler leur verdure,
Ou plutôt l'air même & le vent.

Là l'hirondelle voltigeante
Razant les flots clairs & polis,
Y vient avec cent petits cris
Baiser son image naissante.
Là mille autres petits oiseaux
Peignent encore dans les eaux
Leur éclatant plumage.
L'œil ne peut juger au dehors,
Qui vole ou bien qui nage,
De leurs ombres & de leurs corps.

Quelles richesses admirables
N'ont point ces nageurs marquetés;
Les poissons au dos argentés
Sur leurs écailles agréables!
Ici je les vois s'assembler,
Se mêler & se démêler,

Dans leur couche profonde.
Là je les vois, (dieux, quels attraits !)
Se promenant dans l'onde,
Se promener dans les forêts.

Je les vois en troupes legeres
S'élancer dans leur lit natal ;
Puis tombant, peindre en ce cristal
Mille couronnes passageres.
L'on diroit que comme envieux
De voir nager dedans ces lieux
Tant de bandes volantes ;
Perçant les ramparts entr'ouverts
De leurs prisons brillantes,
Ils veulent s'enfuir dans les airs.

Il étoit à cet âge, plus heureux dans la versification Latine que dans la Françoise ; il composa quelques piéces en Vers Latins qui sont pleines de feu & d'harmonie. Je ne rapporterai pas une Elegie sur la mort d'un gros Chien qui gardoit la cour de Port-Royal, à la fin de laquelle il promet par ses Vers l'immortalité à ce chien, qu'il nomme Rabotin.

Semper honor, Rabotine, tuus, laudesque manebunt;
Carminibus vives tempus in omne meis.

On jugera mieux de ses Vers Latins par la piéce suivante, que je ne donne pas entiere, quoique dans l'ouvrage d'un Poëte de 14 ans, tout soit excusable.

AD CHRISTUM.

Sancte Parens, facilem præbe implorantibus aurem,
Atque humiles placidâ suscipe mente preces.
Hanc tutare domum, quæ per discrimina mille,
Mille per insidias vix superesse potest.
Aspice ut infandis jacet objectata periclis,
Ut timet hostiles irrequieta manus.
Nulla dies terrore caret, finemque timoris
Innovat infenso major ab hoste metus.
Undique crudelem conspiravere ruinam,
Et miseranda parant vertere tecta solo.
Tu spes sola, Deus, miseræ. Tibi vota precesque
Fundit in immensis nocte dieque malis.

. . . .

. . . .

Aspice Virgineum castis penetralibus agmen;
Aspice devotos, Sponse benigne, choros.
Hîc, sacra illæsi servantes jura pudoris,
Te veniente die, te fugiente vocant.

Cœlestem liceat sponsum superare precando:
  Fas sentire tui numina magna Patris.
Huc quoque nos quondam tot tempestatibus actos
  Abripuit flammis Gratia sancta suis.
Ast eadem insequitur mœstis fortuna periclis,
  Ast ipso in portu sæva procella furit.
Pacem, summe Deus, pacem te poscimus omnes;
  Succedant longis paxque quiesque malis.
Te duce disruptas pertransiit Israel undas:
  Hos habitot portus, Te duce, vera salus.

En parlant des Ouvrages de sa premiere jeunesse, qu'on peut appeller son enfance, je ne dois pas oublier sa Traduction des Hymnes des Féries du Breviaire Romain. Boileau disoit qu'il l'avoit faite à P. R. & que M. de Sacy qui avoit traduit celles des Dimanches & de toutes les Fêtes pour les Heures de Port-Royal, en fut jaloux; & voulant le détourner de faire des Vers, lui représenta que la Poësie n'étoit point son talent. Ce que disoit Boileau demande une explication. Les hymnes des Féries imprimées dans le Breviaire Romain,

traduit par M. le Tourneux, ne sont pas certainement l'Ouvrage d'un jeune homme, & celui qui faisoit les Odes dont j'ai rapporté quatre strophes, n'étoit pas encore capable de faire de pareils vers. Je ne doute pas cependant qu'il ne soit Auteur de la Traduction de ces hymnes; mais il faut qu'il les ait traduites dans un âge avancé, ou qu'il les ait depuis retouchées avec tant de soin, qu'il en ait fait un nouvel ouvrage. On lit, en effet, dans les Hommes Illustres de M. Perrault, que longtems après les avoir composées, il leur donna la derniere perfection. La traduction du Breviaire Romain fut condamnée * par l'Archevêque de Paris, pour des raisons qui n'avoient aucun rapport à la traduction de ces hymnes: cette condamnation donna lieu dans la suite à un mot, que rapportent plusieurs personnes, & que

* Elle fut condamnée uniquement comme Version en langue vulgaire.

je ne garantis pas. Le Roy, dit-on, exhortoit mon Pere à faire quelques Vers de piété. *J'en ai voulu faire*, répondit-il, *on les a condamnés.*

Il ne fut que trois ans à Port-Royal, & ceux qui sçavent combien il étoit avancé dans les Lettres Grecques & Latines, n'en sont point étonnés quand ils font réflexion qu'un genie aussi vif que le sien, animé par une grande passion pour l'étude, & conduit par d'excellens Maîtres, marchoit rapidement. Au sortir de Port-Royal, il vint à Paris & fit sa Logique au College d'Harcour, d'où il écrivit à un de ses amis :

Lisez cette Piéce ignorante,
Où ma plume si peu coulante
Ne fait voir que trop clairement,
Pour vous parler sincerement,
Que je ne suis pas un grand maître.
Hélas! comment pourrois-je l'être!
Je ne respire qu'argumens,
Ma tête est pleine à tous momens
De majeures & de mineures, &c.

En 1660. le mariage du Roy ouvrit à tous les Poëtes une carriere dans laquelle ils signalerent à l'envi leur zele & leurs talents. Mon Pere, très-inconnu encore, entra comme les autres dans la carriere, & composa l'Ode intitulée *la Nymphe de la Seine.* Il pria M. Vitart son oncle de la porter à Chapelain, qui présidoit alors sur tout le Parnasse, & par sa grande réputation poëtique, qu'il n'avoit point encore perduë, & par la confiance qu'avoit en lui M. Colbert pour ce qui regardoit les Lettres. Chapelain découvrit un Poëte naissant dans cette Ode, qu'il loua beaucoup; & parmi quelques fautes qu'il y remarqua, il releva la bévue du jeune homme, qui avoit mis des Tritons dans la Seine. L'Auteur honoré des critiques de Chapelain, corrigea son Ode; & la nécessité de changer une stance pour réparer sa bévûe, le mit en très mauvaise humeur contre les Tritons,

comme il paroît par une de ses Lettres. Chapelain le prit en amitié, lui offrit ses avis & ses services, & non content de les lui offrir, parla de lui & de son Ode si avantageusement à M. Colbert, que ce Ministre lui envoya cent louis de la part du Roy, & peu après le fit mettre sur l'état pour une pension de 600 livres en qualité d'homme de Lettres. Les honneurs soutiennent les arts. Quel sujet d'émulation pour un jeune homme, très inconnu au Public & à la Cour, de recevoir de la part du Roy & de son Ministre une bourse de cent louis! & quelle gloire pour le Ministre, qui sçait découvrir les talents qui ne commencent qu'à naître, & que ne connoît pas encore celui même qui les possède!

Il composa en ce même-tems un Sonnet, qui, quoique fort innocent, lui attira aussi-bien que son Ode de vives réprimandes de

Port-Royal, où l'on craignoit beaucoup pour lui sa passion démesurée pour les Vers. On eût mieux aimé qu'il se fût appliqué à l'étude de la Jurisprudence, pour se rendre capable d'être Avocat, ou que du moins il eût voulu consentir à accepter quelqu'un de ces emplois, qui, sans conduire à la fortune, procurent une aisance de la vie, capable de consoler de l'ennui de cette espéce de travail, & de la dépendance plus ennuieuse encore que le travail. Il ne vouloit point entendre parler d'occupations contraires au genie des Muses; il n'aimoit que les Vers, & craignoit en même-tems les réprimandes de Port-Royal. Cette crainte étoit cause qu'il n'osoit montrer ses Vers à personne, & qu'il écrivoit à un ami: *Ne pouvant vous consulter, j'étois prêt à consulter, comme Malherbe, une vieille servante qui est chez nous, si je ne m'étois apperçu qu'elle est Janseniste*

comme ſon maître, & qu'elle pourroit me déceler, ce qui ſeroit ma ruine entiere ; vû que je reçois tous les jours lettres ſur lettres, ou plutôt excommunications ſur excommunications à cauſe de mon triſte Sonnet. Voici ce triſte Sonnet. Il le fit pour célebrer la naiſſance d'un enfant de Madame Vitart ſa tante.

Il eſt tems que la nuit termine ſa carriere,
Un aſtre tout nouveau vient de naître en ces lieux,
Déja tout l'horiſon s'apperçoit de ſes feux,
Il échauffe déja dans ſa pointe premiere.

Et toi, fille du jour, qui nais devant ton pere,
Belle Aurore, rougis, ou te cache à nos yeux,
Cette nuit un Soleil eſt deſcendu des cieux,
Dont le nouvel éclat efface ta lumiere.

Toi qui dans ton matin parois déja ſi grand,
Bel aſtre, puiſſes-tu n'avoir point de couchant;
Sois toujours en beautés une Aurore naiſſante.

A ceux de qui tu ſors puiſſes-tu reſſembler;
Sois digne de Daphnis & digne d'Amaranthe;
Pour être ſans égal, il les faut égaler.

Ce Sonnet, dont il étoit sans doute très content à cause de la chute, & à cause de ce vers, *Fille du jour, qui nais devant ton pere*, prouve, ainsi que les strophes des Odes que j'ai rapportées, qu'il aimoit alors ces faux brillans, dont il a été depuis si grand ennemi. Les principes du bon goût qu'il avoit pris dans la lecture des anciens, & dans les leçons de Port-Royal, ne l'empêchoient pas dans le feu de sa premiere jeunesse de s'écarter de la nature, dont il s'écarte encore dans plusieurs vers de la Thébaide. Boileau sçut l'y ramener.

Il fut obligé d'aller passer quelque tems à Chevreuse, où Monsieur Vitart, intendant de cette Maison, & chargé de faire faire quelques réparations au château, l'envoya, en lui donnant le soin de ces réparations. Il s'ennuia si fort de cette occupation & de ce séjour, qui lui parut une captivité, qu'il dattoit les let-

tres qu'il en écrivoit, *de Babylone.* On en trouvera deux parmi celles de sa jeunesse.

On songea enfin sérieusement à lui faire prendre un parti ; & l'espérance d'un Bénéfice le fit resoudre à aller en Languedoc, où il étoit à la fin de 1661. comme il paroît par la lettre qu'il écrivit à la Fontaine, & par celle-ci dattée du 17 Janvier 1662. dans laquelle il écrit à M. Vitart : *Je passe mon tems avec mon oncle, Saint Thomas, & Virgile. Je fais force extraits de Théologie, & quelques-uns de Poësie. Mon oncle a de bons desseins pour moi ; il m'a fait habiller de noir depuis les pieds jusqu'à la tête : il espere me procurer quelque chose. Ce sera alors que je tâcherai de payer mes dettes. Je n'oublie point les obligations que je vous ai, j'en rougis en vous écrivant.* Erubuit puer, salva res est. *Mais cette sentence est bien fausse ; mes affaires n'en vont pas mieux.*

Pour être au fait de cette lettre & de celles qu'on trouvera à la suite de ces Mémoires, il faut sçavoir qu'il avoit été appellé en Languedoc par un oncle maternel, nommé le Pere Sconin, Chanoine Regulier de sainte Geneviéve, homme fort estimé dans cette Congrégation, dont il avoit été Général, & qui avoit beaucoup d'esprit. Comme il étoit inquiet & remuant, dès que le tems de son Généralat fut expiré, pour s'en défaire on l'envoya à Uzès, où l'on avoit joint pour lui le Prieuré de Saint Maximin à un Canonicat de la Cathédrale : il étoit outre cela Official & Grand Vicaire. Ce bon-homme étoit tout disposé à résigner son Bénéfice à son neveu ; mais il falloit être Regulier, & le neveu qui auroit fort aimé le Bénéfice, n'aimoit pas cette condition, à laquelle cependant la nécessité l'auroit fait consentir, si tous les obstacles qui survinrent, ne lui eussent fait connoî-

tre qu'il n'étoit pas destiné à l'Etat Ecclésiastique.

Par complaisance pour son oncle, il étudioit la Théologie, & en lisant saint Thomas, il lisoit aussi l'Arioste, qu'il cite souvent avec tous les autres Poëtes, dans ses premieres lettres adressées à un jeune Abbé le Vasseur, qui n'avoit pas plus de vocation que lui pour l'Etat Ecclésiastique, dont il quitta l'habit dans la suite. Dans ces lettres écrites en toute liberté, il rend compte à son ami de ses occupations & de ses sentimens, & ne fait paroître de passion que pour l'étude & les vers. Sa mauvaise humeur contre les habitans d'Usez, qu'il pousse un peu trop loin, semble venir de ce qu'il est dans un pays où il craint d'oublier la langue Françoise, qu'il avoit une extrême envie de bien posséder. Je juge de l'étude particuliere qu'il en faisoit, par des remarques écrites de sa main, sur celles de Vaugelas, sur la traduction

de Quinte-Curse, & sur quelques traductions de d'Ablancour. On voit encore par ces lettres, qu'il fuyoit toute compagnie,& sur-tout celle des femmes, aimant mieux la compagnie des Poëtes Grecs. Son goût pour la Tragédie lui en fit commencer une, dont le sujet étoit *Théagene & Cariclée*. Il avoit conçu dans son enfance une passion extraordinaire pour Héliodore : il admiroit son stile, & l'artifice merveilleux avec lequel sa Fable est conduite. Il abandonna enfin cette Tragédie, dont il n'a rien laissé, ne trouvant pas vraisemblablement que des avantures Romanesques méritassent d'être mises sur la scene tragique. Il retourna à Euripide, & y prit le sujet de la Thébaïde, qu'il avança beaucoup, en même-tems qu'il s'appliquoit à la Théologie.

Quoiqu'alors la plus petite Chapelle lui parût une fortune, las enfin des incertitudes de son oncle, & des obstacles que faisoit renaître

continuellement un Moine nommé D. Cosme, dont il se plaint beaucoup dans ses lettres, il revint à Paris, où il fit connoissance avec Moliere, & acheva la Thébaïde.

Il donna d'abord son Ode intitulée *La Renommée aux Muses*, & la porta à la Cour, où il falloit qu'il eût quelques protecteurs ; puisqu'il dit dans une de ses lettres: *La Renommée a été assez heureuse ; Monsieur le Comte de Saint Aignan la trouve fort belle ; je ne l'ai point trouvé au lever du Roi, mais j'y ai trouvé Moliere, à qui le Roi a donné assez de louanges. J'en ai été bien-aise pour lui, & il a été bien-aise aussi que j'y fusse présent.* On peut juger par ces paroles que le jeune Roi aimoit déja à voir les Poëtes à sa Cour. Il fit payer à mon pere une gratification de 600 livres, *pour lui donner le moyen de continuer son application aux Belles-Lettres*, comme il est dit dans l'ordre signé par Monsieur Colbert le 26 Août 1664.

La Thébaïde fut jouée la même année, & comme je ne trouve rien qui m'apprenne de quelle maniere elle fut reçue, je n'en dirai rien davantage. Je ne dois parler ici qu'historiquement de ses Tragédies, & presque tout ce que j'en puis dire d'historique se trouve ailleurs *. Je laisse aux Auteurs de l'Histoire du Théâtre François le soin de recueillir ces particularités dont plusieurs sont peu curieuses, & toutes fort incertaines, parce qu'il n'en a rien raconté dans sa famille; & je ne suis pas mieux instruit qu'un autre de ce tems de sa vie, dont il ne parloit jamais.

Le jeune Despréaux qui n'avoit

* Il est dit dans le suplément du Nécrologe de P. R. que *lié avec les sçavans Solitaires qui habitoient le desert de P. R. cette solitude lui fit produire la Thébaïde.* Ces paroles que les Auteurs de l'Histoire des Théâtres rapportent avec surprise, ne prouvent que la simplicité de celui qui a écrit cet article, & qui n'ayant jamais, selon les apparences, lû de Tragédies, s'est imaginé, à cause de ce titre, *la Thébaïde*, que celle-ci avoit quelque rapport à une solitude. Il se trompe aussi quand il dit que cette Tragédie fut commencée à P. R.

que trois ans plus que lui, étoit connu de l'Abbé le Vasseur, qui lui porta l'Ode de *la Renommée*, sur laquelle Despréaux fit des remarques qu'il mit par écrit. Le Poëte critiqué trouva les remarques très judicieuses, & eut une extrême envie de connoître son Critique. L'ami commun lui en procura la connoissance, & forma les premiers nœuds de cette union si constante & si étroite, qu'il est comme impossible de faire la vie de l'un, sans faire la vie de l'autre. J'ai déja prévenu que je rapporterois de celle de Boileau les particularités, que ses Commentateurs n'apprennent point, ou n'apprennent qu'imparfaitement, parce qu'ils n'étoient pas mieux instruits.

Il n'étoit point né à Paris, comme on l'a toujours écrit, mais à Crône, petit village près Villeneuve-Saint-George: son pere y avoit une maison où il passoit tout le tems des vacances du Palais, & ce fut le premier No-

vembre 1636, que ce onziéme enfant y vint au monde. Pour le distinguer de ses freres, on le surnomma *Despréaux*, à cause d'un petit pré qui étoit au bout du jardin. Quelque tems après, une partie du village fut brûlée, & les Registres de l'Eglise ayant été consumés dans cet incendie, lorsque Boileau dans le tems qu'on recherchoit les usurpateurs de la Noblesse en vertu de la Déclaration du 4 Septembre 1696. fut injustement attaqué, il ne put, faute d'extrait Baptistaire, prouver sa naissance, que par le registre de son pere. Il eut à souffrir dans son enfance, l'opération de la taille, qui fut mal faite, & dont il lui resta pour toute sa vie, une très grande incommodité. On lui donna pour logement dans la maison paternelle, une guérite au-dessus du grenier, & quelque tems après on l'en fit descendre, parce qu'on trouva le moyen de lui construire un petit cabinet

dans ce grenier, ce qui lui faisoit dire qu'il avoit commencé sa fortune par descendre au grenier ; & il ajoutoit dans sa vieillesse, qu'il n'accepteroit pas une nouvelle vie, s'il falloit la commencer encore par une jeunesse aussi pénible. La simplicité de sa physionomie & de son caractere faisoit dire à son pere, en le comparant à ses autres enfans : *Pour Colin, ce sera un bon garçon, qui ne dira mal de personne.*

Après ses premieres études, il voulut s'appliquer à la Jurisprudence, il suivit le Bareau, & même plaida une cause, dont il se tira fort mal. Comme il étoit près de la commencer, le Procureur s'approcha de lui pour lui dire: *N'oubliez pas de demander que la Partie soit interrogée sur faits & articles. Et pourquoi*, lui répondit Boileau, *la chose n'est-elle pas déja faite? Si tout n'est pas prêt, il ne faut donc pas me faire plaider.* Le Procureur fit un éclat

de rire, & dit à ſes confreres : *Voilà un jeune Avocat qui ira loin : il a de grandes diſpoſitions.* Il n'eut pas l'ambition d'aller plus loin, il quitta le Palais, & alla en Sorbonne ; mais il la quitta bientôt par le même dégoût. Il crut, comme dit Monſieur de Boze dans ſon Eloge Hiſtorique, y trouver encore la chicane ſous un autre habit. Prenant le parti de *dormir chez un Greffier la graſſe matinée*, il ſe livra tout entier à ſon genie, qui l'emportoit vers la Poëſie, & lors qu'on lui repréſenta que s'il s'attachoit à la Satyre, il ſe feroit des ennemis qui auroient toujours les yeux ſur lui, & ne chercheroient qu'à le décrier : *Eh bien*, répondit-il, *je ſerai honnête homme, & je ne les craindrai point.*

Il prit d'abord Juvenal pour ſon modéle, perſuadé que notre Langue étoit plus propre à imiter la force de ce ſtile, que l'élégante ſimplicité du ſtile d'Horace. Il changea

bientôt de ſentiment. Sa premiere Satyre fut celle-ci : *Damon ce grand Auteur*, &c. Il la fit toute entiere dans le goût de Juvenal, & pour en imiter le ton de déclamation, il la finiſſoit par la deſcription des embarras de Paris. Il s'apperçut que la Piéce étoit trop longue, & devenoit languiſſante ; il en retrancha cette deſcription, dont il fit une Satyre à part. Son ſecond Ouvrage fut la Satyre qui eſt aujourd'hui la ſeptiéme dans le recueil de ſes Oeuvres: *Muſe, changeons de ſtile*, &c. Après celle-ci il en adreſſa une à Moliere & fit ſon diſcours au Roi. Enſuite il entreprit la Satyre du Feſtin, & celle ſur la Nobleſſe, travaillant à toutes les deux en même-tems, & imitant Juvenal dans l'une, & Horace dans l'autre. Ses ennemis débiterent que dans la Satyre ſur la Nobleſſe, il avoit eu deſſein de railler Monſieur de Dangeau. Il n'en eut jamais la penſée. Il l'adreſſoit dabord à Monſieur

de la Rochefoucauld ; mais trouvant que ce nom, qui devoit revenir plusieurs fois, n'avoit pas de grace en vers, il prit le parti d'adresser l'Ouvrage à M. de Dangeau, le seul homme de la Cour, avec Monsieur de la Rochefoucauld, qu'il connût alors.

* La Satyre du Festin eut pour fondement un repas qu'on lui donna à Château-Thierry, où il étoit allé se promener avec la Fontaine, qui ne fut pas du repas, pendant lequel le Lieutenant Général de la ville lâcha ces phrases : *Pour moi j'aime le beau François.... Le Corneille est quelquefois joli.* Ces deux phrases donnerent au Poëte, mécontent peut-être de la chere, l'idée de la description d'un repas également ennuyeux, par

* Boileau qui avoit quelques obligations à Brossette, à cause d'une rente à Lyon qu'il lui faisoit payer, lui donnoit quelques éclaircissemens sur ses Ouvrages, quand il les lui demandoit ; mais Brossette n'ayant pas vécu avec lui familierement, n'a pas été instruit de tout, & son Commentaire, où il y a de bonnes choses, est fort imparfait.

l'ordonnance, & par la conversation des convives. Il composa ensuite la Satyre à Monsieur le Vayer, & celle qu'il adresse à son esprit. Celle-ci fut très-mal reçue, lorsqu'il en fit les premieres lectures. Il la lut chez Monsieur de Brancas, en présence de Madame Scaron, depuis Madame de Maintenon, & de Madame de la Sabliere. La Piéce fut si peu goûtée, qu'il n'eut pas le courage d'en finir la lecture. Pour se consoler de cette disgrace, il fit la Satyre sur l'homme, qui eut autant de succès que l'autre en avoit eu peu.

Comme il ne vouloit pas faire imprimer ses Satyres, tout le monde le recherchoit pour les lui entendre réciter. Un autre talent que celui de faire des vers le faisoit encore rechercher: il sçavoit contrefaire ceux qu'il voïoit, jusqu'à rendre parfaitement leur démarche, leurs gestes, & leur ton de voix. Il m'a raconté qu'ayant entrepris de contrefaire un homme qui

venoit

venoit d'exécuter une danse fort difficile, il exécuta avec la même justesse la même danse, quoiqu'il n'eût jamais appris à danser. Il amusa un jour le Roi en contrefaisant devant lui tous les Comédiens. Le Roi voulut qu'il contrefît aussi Moliere qui étoit présent ; & demanda ensuite à Moliere s'il s'étoit reconnu. *Nous ne pouvons*, répondit Moliere, *juger de notre ressemblance ; mais la mienne est parfaite, s'il m'a aussi bien imité qu'il a imité les autres.* Quoique ce talent, qui le faisoit rechercher dans les parties de plaisir, lui procurât des connoissances agréables pour un jeune homme, il m'a avoué qu'enfin il en eut honte, & qu'ayant fait reflexion, que c'étoit faire un personnage de baladin, il y renonça ; & n'alla plus aux repas où on l'invitoit, que pour reciter ses Ouvrages, qui le rendirent bientôt très fameux.

Il se fit un devoir de n'y nom-

mer personne, même dans les traits de railleries, qui avoient pour fondement des faits très-connus. Son Alidor, *qui veut rendre à Dieu ce qu'il a pris au monde*, étoit si connu alors, qu'au lieu de dire la Maison de l'Institution, on disoit souvent par plaisanterie, la Maison de la Restitution. Il ne nommoit pas d'abord Chapelain, il avoit mis *Patelin*, & ce fut la seule chose qui fâcha Chapelain. *Pourquoi*, disoit-il, *défigurer mon nom*? Chapelain étoit fort bon-homme, & content du bien que le Satyrique disoit de ses mœurs, lui pardonnoit le mal qu'il disoit de ses vers. Gilles Boileau ami de Chapelain & de Cottin, ne fut pas si doux: il traita avec beaucoup de hauteur son cadet, lui disant qu'il étoit bien hardi d'oser attaquer ses amis. Cette réprimande ne fit qu'animer davantage Despréaux contre ces deux Poëtes. Ce Gilles Boileau de l'Académie Françoise, avoit aussi,

comme l'on sçait, du talent pour les vers. Tous ces fréres avoient de l'esprit. L'Abbé Boileau, depuis Docteur de Sorbonne, s'est fait connoître par des Ouvrages remarquables par les sujets, & par le stile. Monsieur Pui-Morin, qui fut Controlleur des Menus, étoit très aimable dans la Société; mais l'amour du plaisir le détourna de toute étude. Ce fut lui qui étant invité à un grand repas par deux Juifs fort riches, alla à midi chercher son frere Despréaux, & le pria de l'accompagner, l'assurant que ces Messieurs seroient charmés de le connoître. Despréaux qui avoit quelques affaires, lui répondit qu'il n'étoit pas en humeur de s'aller réjouir. Pui-Morin le pressa avec tant de vivacité, que son frere perdant patience, lui dit d'un ton de colere : *Je ne veux point aller manger chez des coquins qui ont crucifié notre Seigneur. Ah! mon frere,* s'écria Pui-Morin, en frappant du pied contre terre,

Pourquoi m'en faites-vous souvenir, lorsque le dîner est prêt, & que ces pauvres gens m'attendent? Il s'avisa un jour devant Chapelain de parler mal de la Pucelle : *C'est bien à vous à en juger*, lui dit Chapelain, *vous qui ne savez pas lire.* Pui-Morin lui répondit, *je ne sais que trop lire, depuis que vous faites imprimer*, & fut si content de sa réponse, qu'il voulut la mettre en vers. Mais comme il ne put en venir à bout, il eut recours à son frere & à mon Pere, qui tournerent ainsi cette réponse en épigramme.

Froid, sec, dur, rude Auteur, digne objet de Satyre,
De ne savoir pas lire oses-tu me blâmer?
Helas! pour mes péchés, je n'ai sû que trop lire
Depuis que tu fais imprimer.

Mon Pere représenta que le premier hémistiche du second vers rimant avec le vers précédent & avec le dernier vers, il valoit mieux dire *de mon peu de lecture.* Moliere décida

qu'il falloit conserver la premiere façon : *Elle est*, leur dit-il, *plus naturelle, & il faut sacrifier toute régularité à la justesse de l'expression : c'est l'art même qui doit nous apprendre à nous affranchir des régles de l'art.*

Moliere étoit alors de leur société, dont étoient encore la Fontaine & Chapelle, & tous faisoient de continuelles réprimandes à Chapelle sur sa passion pour le vin. Boileau le rencontrant un jour dans la rue, lui en voulut parler. Chapelle lui répondit : *J'ai resolu de m'en corriger ; je sens la vérité de vos raisons : pour achever de me persuader, entrons ici, vous me parlerez plus à votre aise.* Il le fit entrer dans un cabaret & demanda une bouteille, qui fut suivie d'une autre. Boileau en s'animant dans son discours contre la passion du vin bûvoit avec lui, jusqu'à ce qu'enfin le Prédicateur & le nouveau Converti s'enyvrerent.

Je reviens à l'Histoire des Tragédies de mon Pere, qui après avoir achevé celle d'Alexandre, la voulut montrer à Corneille, pour recevoir les avis du Maître du Théâtre. Monsieur de Valincour rapporte ce fait dans sa lettre à Monsieur l'Abbé d'Olivet, & m'a assuré qu'il le tenoit de mon Pere même. Corneille après avoir entendu la lecture de la Piéce, dit à l'Auteur, qu'il avoit un grand talent pour la Poësie, mais qu'il n'en avoit point pour la Tragédie ; & il lui conseilla de s'appliquer à un autre genre. Ce jugement, très sincere sans doute, fait voir qu'on peut avoir de grands talens, & être mauvais juge des talens.

Il y avoit alors deux Troupes de Comédiens ; celle de Moliere & celle de l'Hôtel de Bourgogne.* *L'Alexan-*

* C'est ainsi que cette Piéce dans sa naissance fut jouée par les deux Troupes ; mais dans l'Hist. du Théâtre François, t. 9. il est dit qu'elle fut jouée le même jour sur les deux Théâtres, ce qui n'est pas vraisemblable.

dre fut joué d'abord par la Troupe de Moliere; mais l'Auteur mécontent des Acteurs, leur retira sa Piéce, & la donna aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne: il fut cause en même-tems, que la meilleure Actrice du Théâtre de Moliere le quitta pour passer sur le Théâtre de Bourgogne, ce qui mortifia Moliere & causa entr'eux deux, un réfroidissement qui dura toujours, quoiqu'ils se rendissent mutuellement justice sur leurs Ouvrages. On verra bientôt de quelle maniere Moliere parla de la Comédie des Plaideurs, & le lendemain de la premiere représentation du Misantrope, qui fut très malheureuse, un homme qui crut faire plaisir à mon Pere, courut lui annoncer cette nouvelle, en lui disant, *La Piéce est tombée : rien n'est si froid : vous pouvez m'en croire, j'y étois. Vous y étiez*, reprit mon Pere, *& je n'y étois pas : cependant je n'en croirai rien, parce qu'il est impossible*

que Moliere ait fait une mauvaise Piéce. Retournez-y, & examinez-la mieux.

Alexandre eut beaucoup de Partisans & de Censeurs, puisque Boileau qui composa cette même année 1665. sa troisiéme Satyre, y fait dire à son campagnard :

Je ne sais pas pourquoi l'on vante l'Alexandre.

La lecture de cette Tragédie fit écrire à Saint Evremond, *que la vieillesse de Corneille ne l'allarmoit plus, & qu'il n'avoit plus à craindre de voir finir avec lui la Tragédie:* & cet aveu de Saint Evremond dut consoler le Poëte, de la Critique que le même Ecrivain, dont les jugemens avoient alors un grand crédit, fit de cette même Tragédie. Il est vrai qu'elle avoit plusieurs défauts, & que le jeune Auteur s'y livroit encore à sa prodigieuse facilité de rimer. Boileau sçut la moderer par ses conseils, & s'est

toujours vanté de lui avoir appris à rimer difficilement.

Ce fut enfin l'année suivante que les Satyres de Boileau parurent imprimées. On lit dans le Bolæana par quelle raison on fut près de révoquer le Privilége que le Libraire avoit obtenu par adresse, & l'indifférence de Boileau sur cet événement. Jamais Poëte n'eut tant de répugnance à donner ses Ouvrages au public. Il s'y vit forcé, lorsqu'on lui en montra une édition faite furtivement & remplie de faute. A cette vûe il consentit à remettre son Manuscrit, & ne voulut recevoir aucun profit du Libraire. Il donna en 1674. avec la même générosité ses Epîtres, son Art Poëtique, le Lutrin, & le Traité du Sublime. Quoique fort œconome de son revenu, il étoit plein de noblesse dans les sentimens; il m'a assuré que jamais Libraire ne lui avoit payé un seul de ses Ouvrages; ce qui l'avoit rendu

hardi à railler dans son Art Poëtique, *chant* 4. les Auteurs qui *mettent leur Apollon aux gages d'un Libraire*, & qu'il n'avoit fait les deux vers qui précédent,

Je sais qu'un noble esprit peut sans honte, & sans crime
Tirer de son travail un tribut légitime,

Que pour consoler mon Pere, qui avoit retiré quelque profit de l'impression de ses Tragédies. Le profit qu'il en retira fut très modique, & il donna dans la suite Esther & Athalie au Libraire, de la maniere dont Boileau avoit donné tous ses Ouvrages.

Andromaque qui parut en 1667. fit connoître que le jeune Poëte, à qui Boileau avoit appris à rimer difficilement, avoit en peu de tems fait de grands progrès. Mais je suis obligé d'interrompre l'histoire de ses Tragédies pour raconter celle de

deux Ouvrages d'une nature bien différente.

Le public ne les attendoit ni d'un jeune homme occupé de Tragédies, ni d'un éleve du Port Royal. La vivacité du Poëte, qui se crut offensé dans son talent, ce qu'il avoit de plus cher, lui fit oublier ce qu'il devoit à ses premiers Maîtres, & l'engagea à entrer sans réflexion, dans une querelle qui ne le regardoit pas.

Desmarets de Saint Sorlin, que le mauvais succès de son Clovis avoit rebuté, las d'être Poëte, voulut être Prophéte, & prétendit avoir la clef de l'Apocalypse. Il annonça une armée de 144 mille victimes, qui rétabliroit, sous la conduite du Roi la vraie Religion. Par tous les termes mystiques qu'inventoit son imagination échauffée, il en avoit déja échauffé plusieurs autres. Il eut l'honneur d'être foudroyé par Monsieur Nicole, qui écrivit contre lui les lettres qu'il intitula *Visionnai-*

res, parce qu'il les écrivoit contre un grand visionnaire, auteur de la Comédie des *Visionnaires*. Il fit remarquer dans la premiere de ces lettres, que ce prétendu illuminé ne s'étoit d'abord fait connoître dans le monde que par des Romans & des Comédies, *qualités*, ajouta-t-il, *qui ne sont pas fort honorables au jugement des honnêtes gens, & qui sont horribles considerées suivant les principes de la Religion Chrétienne. Un faiseur de romans & un Poëte de théâtre est un empoisonneur public, non des corps, mais des ames. Il se doit regarder comme coupable d'une infinité d'homicides spirituels, ou qu'il a causés en effet, ou qu'il a pû causer.*

Mon Pere, à qui sa conscience reprochoit des occupations qu'on regardoit à Port-Royal comme très criminelles, se persuada que ces paroles n'avoient été écrites que contre lui, & qu'il étoit celui qu'on appelloit un empoisonneur public. Il

se croyoit d'autant mieux fondé dans cette persuasion, qu'à cause de sa liaison avec les Comédiens, il avoit été comme exclus de Port-Royal, par une lettre de la Mere Racine sa tante, qui est si bien écrite, qu'on ne sera pas fâché de la lire.

GLOIRE A JESUS-CHRIST

ET AU TRES-SAINT SACREMENT.

Ayant appris que vous aviez dessein de faire ici un voyage, j'avois demandé permission à notre Mere de vous voir, parce que quelques personnes nous avoient assurées que vous étiez dans la pensée de songer sérieusement à vous, & j'aurois été bien-aise de l'apprendre par vous-même, afin de vous témoigner la joie que j'aurois, s'il plaisoit à Dieu de vous toucher: mais j'ai appris depuis peu de jours une nouvelle qui m'a touchée sensiblement. Je vous écris dans l'amertume de mon cœur, & en versant

des larmes que je voudrois pouvoir répandre en assez grande abondance devant Dieu, pour obtenir de lui votre salut, qui est la chose du monde que je souhaite avec le plus d'ardeur. J'ai donc appris avec douleur que vous fréquentiez plus que jamais des gens dont le nom est abominable à toutes les personnes qui ont tant soit peu de pieté; & avec raison, puisqu'on leur interdit l'entrée de l'Eglise & la Communion des fidéles, même à la mort, à moins qu'ils ne se reconnoissent. Jugez donc, mon cher neveu, dans quel état je puis être, puisque vous n'ignorez pas la tendresse que j'ai toujours eue pour vous, & que je n'ai jamais rien desiré sinon que vous fussiez tout à Dieu dans quelque emploi honnête. Je vous conjure donc, mon cher neveu, d'avoir pitié de votre ame, & de rentrer dans votre cœur pour y considerer sérieusement dans quel abîme vous vous êtes jetté. Je souhaite que ce qu'on m'a dit ne

soit pas vrai : mais si vous êtes assez malheureux pour n'avoir pas rompu un commerce qui vous deshonore devant Dieu & devant les hommes, vous ne devez pas penser à nous venir voir, car vous savez bien que je ne pourrois pas vous parler, vous sachant dans un état si déplorable, & si contraire au Christianisme. Cependant je ne cesserai point de prier Dieu qu'il vous fasse miséricorde, & à moi en vous la faisant, puisque votre salut m'est si cher.

Voilà une de ces lettres que son neveu dans sa ferveur pour le Théâtre appelloit des excommunications. Il crut donc que Monsieur Nicole, en parlant contre les Poëtes, avoit eu dessein de l'humilier : il prit la plume contre lui & contre tout P. R. & il fit une lettre pleine de traits picquans qui pour les agrémens du stile fut goûtée de tout le monde. *Je ne sais,* dit l'Auteur de la continuation de l'Histoire de l'Académie Françoise,

si nous avons rien de mieux écrit ni de plus ingenieux en notre Langue. Les ennemis de Port-Royal encouragerent le jeune écrivain à continuer ; & même à ce qu'on prétend, lui firent espérer un Bénéfice. Tandis que Monsieur Nicole & les autres Solitaires de Port-Royal gardoient le silence, il parut deux réponses, dont la premiere fort solide, & qui fut dabord attribuée à Monsieur de Sacy ; étoit de Monsieur du Bois : la seconde fort inférieure, étoit de Monsieur Barbier d'Aucour. Mon Pere connut bien au stile qu'elles ne venoient pas de Port-Royal, & il les méprisa. Mais peu après, ces deux mêmes réponses parurent dans une édition des Visionnaires faite en Hollande en deux volumes, & il étoit écrit dans l'avertissement à la tête de cette édition, qu'on avoit inferé dans » ce recueil les deux réponses faites » à un jeune homme qui s'étant char- » gé de l'intérêt commun de tout le

» Théâtre, avoit conté des histoires
» faites à plaisir, parce que ces deux
» réponses feroient plaisir, ayant
» pour leur bonté partagé les Juges,
» dont les uns estimoient plus la pre-
» miere, tandis que les autres se dé-
» claroient hautement pour la se-
» conde.

Mon Pere moins picqué de ces deux réponses, que du soin que Messieurs de Port-Royal prenoient de les faire imprimer dans leurs Ouvrages avec un pareil avertissement, fit contre eux la seconde lettre, & mit à la tête une Préface qui n'a jamais été imprimée, & qu'il assaisonna des mêmes railleries qui régnent dans les deux lettres. Après avoir dit qu'il n'y a point de plaisir à rire avec des gens délicats qui se plaignent qu'on les déchire dès qu'on les nomme, & qui aussi sensibles que les gens du monde, ne souffrent volontiers que les mortifications qu'ils s'imposent à eux-mêmes, il s'adres-

soit ainsi à Monsieur Nicole directement. « Je demande à ce vénérable » Théologien en quoi j'ai erré, si » c'est dans le droit ou dans le » fait. J'ai avancé que la Comé- » die étoit innocente, le Port-Royal » dit qu'elle est criminelle, mais je » ne crois pas qu'on puisse taxer ma » proposition d'héresie, c'est bien » assez de la taxer de témérité. Pour » le fait ils n'ont nié que celui des » Capucins, encore ne l'ont-ils pas » nié tout entier. Toute la grace que » je lui demande, est qu'il ne m'o- » blige pas non-plus à croire un fait » qu'il avance, lorsqu'il dit que le » monde fut partagé entre les deux » réponses qu'on fit à ma lettre, & » qu'on disputa long-tems, laquelle » des deux étoit la plus belle : il n'y » eut pas la moindre dispute là- » dessus, & d'une commune voix » elles furent jugées aussi froides » l'une que l'autre : mais tout ce » qu'on fait pour ces Messieurs a un

» caractere de bonté que tout le mon-
» de ne connoît pas.

» Il est aisé de connoître, ajoutoit-
» il, par le soin qu'ils ont pris d'im-
» mortaliser ces réponses, qu'ils y
» avoient plus de part qu'ils ne di-
» soient. A la vérité ce n'est pas leur
» coutume de laisser rien imprimer
» pour eux, qu'ils n'y mettent quel-
» que chose du leur. Ils portent aux
» Docteurs les approbations toutes
» dressées. Les avis de l'Imprimeur
» sont ordinairement des Eloges
» qu'ils se donnent à eux-mêmes;
» & l'on scelleroit à la Chancellerie
» des Priviléges fort éloquens, si leurs
» livres s'imprimoient avec privilé-
» ge.

Content de cette Préface & de sa seconde lettre, il alla montrer ces nouvelles productions à Boileau, qui toujours amateur de la vérité, quoiqu'il n'eût encore aucune liaison avec Port-Royal, lui représenta que cet Ouvrage fairoit honneur à son esprit,

mais n'en feroit pas à son cœur, parce qu'il attaquoit des hommes fort estimés, & le plus doux de tous, * auquel il avoit lui-même comme aux autres de grandes obligations.

* Monsieur Nicole qui avoit Regenté la Troisiéme à P. R. avoit été son maître. Tout le monde sait quelle étoit sa douceur; il subsistoit du profit de ses Ouvrages, & le grand débit des trois volumes de la Perpétuité fit dire dans le public qu'il profitoit du travail d'autrui, parce qu'on croyoit cet Ouvrage commun entre lui & Monsieur Arnaud qui avoit seulement mis un chapitre de sa façon dans le premier volume, & ne vit pas les autres. Monsieur Nicole souffrit ces discours sans y répondre. Lorsque le Pere Bouhours en écrivant sur la Langue Françoise, releva plusieurs expressions des traductions de P. R. Monsieur de Saoy dit qu'il ne se soumettroit point à ces remarques: Monsieur Nicole dit qu'il se corrigeroit, & en effet n'employa point dans les Essais de Morale, celles qui lui parurent justement critiquées. Dans les petits troubles qui arrivoient à P. R. sur quelques diversités de sentimens, il ne prenoit aucun parti, disant qu'il n'étoit point des guerres civiles. Madame de Longueville qui de l'envie de connoître les hommes fameux, passoit souvent, comme bien d'autres, à l'ennui de les voir trop long-tems, ne changea jamais à l'égard de Monsieur Nicole qu'elle trouvoit fort poli. Dans les conversations où il étoit contredit, ce qui arrivoit plus d'une fois, elle prenoit toujours son parti; ce qui lui fit dire quand elle mourut, qu'il avoit perdu tout son crédit: *j'ai même*, disoit-il, *perdu mon Abbaye*, parce qu'elle l'appelloit toujours Monsieur l'Abbé Nicole.

Eh bien, répondit mon Pere, pénétré de ce reproche, *le public ne verra jamais cette seconde lettre* : il retira tous les exemplaires qu'il put trouver de la premiere, & elle étoit devenue fort rare, lorsqu'elle parut dans des Journaux. Brossette qui la fit imprimer dans son édition de Boileau, quoiqu'elle n'eût aucun rapport aux Ouvrages de cet Auteur, joignit en note, que le Port-Royal » allarmé d'une lettre qui le menaçoit » d'un Ecrivain aussi redoutable que » Pascal, trouva le moyen d'appaiser » & de regagner le jeune Racine. Brossette étoit fort mal instruit. Le Port-Royal garda toujours le silence, & ne fit aucune démarche pour la réconciliation. Mon Pere fit lui seul dans la suite, toutes les démarches que je dirai. On n'ignore pas le repentir qu'il a témoigné ; & un jour il fit une réponse si humble à un de ses confreres qui l'attaqua dans l'Académie par une plaisanterie au su-

jet de ce démêlé, que personne dans la suite n'osa le railler sur le même sujet. Lorsque Brossette fit imprimer la premiere lettre, il ne connoissoit pas la seconde, qui n'étoit connue de personne, ni de nous-mêmes. Elle fut trouvée, je ne sais par quel hazard, dans les papiers de Monsieur l'Abbé Dupin, & ceux qui en furent les maîtres après sa mort, la firent imprimer.

Je reprens l'Histoire des Piéces de Théâtre, & je viens à *Andromaque*. Elle fut représentée en 1667, & fit, au rapport de Monsieur Perrault, à peu près le même bruit que le Cid avoit fait dans les premieres représentations. On voit par l'Epître Dédicatoire, que l'Auteur avoit eu auparavant l'honneur de la lire à Madame : il remercie son Altesse Royale des conseils qu'elle a bien voulu lui donner. Cette Piéce couta la vie à Montfleuri célébre Acteur : il y représenta le rôle d'Oreste avec

tant de force, qu'il s'épuiſa entierement : ce qui fit dire à l'Auteur du Parnaſſe reformé, que tout Poëte deſormais voudra avoir l'honneur de faire crever un Comédien.

La Tragédie d'Andromaque eut trop d'admirateurs pour n'avoir pas d'ennemis. Saint Evremond ne fut ni du nombre des ennemis, ni du nombre des admirateurs, puiſqu'il n'en fit que cet éloge : *Elle a bien l'air des belles choſes, il ne s'en faut preſque rien qu'il n'y ait du grand.* Un Comédien, nommé Subligny, ſe ſignala par une critique en forme de Comédie. Elle ne fut pas inutile à l'Auteur critiqué, qui corrigea dans la ſeconde édition d'Andromaque quelques négligences de ſtile, & laiſſa néanmoins ſubſiſter certains tours nouveaux, que Subligny mettoit au nombre des fautes de ſtile, & qui ayant été approuvés depuis comme tours heureux, ſont devenus familiers à notre Langue. Les

critiques les plus sérieuses contre cette Piéce tomberent sur le personnage de Pyrrhus, qui parut au Grand Condé trop violent & trop emporté, & que d'autres accuserent d'être un mal-honnête homme, parce qu'il manque de parole à Hermione. L'Auteur au lieu de répondre à une critique si peu solide, entreprit de faire dans sa Tragédie suivante le portrait d'un parfaitement honnête homme; c'est ce que Boileau donne à penser quand il dit à son ami en lui représentant l'avantage qu'on retire des critiques :

Au Cid persecuté Cinna doit sa naissance,
Et ta plume peut-être aux Censeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.

La Comédie des Plaideurs préceda Britannicus & parut en 1668. En voici l'origine.

Mon Pere avoit enfin obtenu un Bénéfice, puisque le privilége de la premiere édition d'Andromaque, qui est

est du 28 Septembre 1667. est accordé au sieur Racine Prieur de l'Epinay, titre qui ne lui est plus donné dans un autre privilége accordé quelques mois après, parce qu'il n'étoit déja plus Prieur. Boileau le fut huit ou neuf ans; mais quand il reconnut qu'il n'avoit point de dispositions pour l'état Ecclesiastique, il se fit un devoir de remettre le Bénéfice entre les mains du Collateur, & pour remplir un autre devoir, encore plus difficile, après avoir calculé ce que le Prieuré lui avoit rapporté pendant le tems qu'il l'avoit possédé; il fit distribuer cette somme aux pauvres, & principalement aux pauvres du lieu: rare exemple, donné par un Poëte accusé d'aimer l'argent.

Son ami eût imité une si belle action, s'il eut eu à restituer des biens d'Eglise: mais sa vertu ne fut jamais à une pareille épreuve. A peine eut-il obtenu son Bénéfice, qu'un Régulier vint le lui disputer,

prétendant que ce Prieuré ne pouvoit être possédé que par un Régulier; il fallut plaider; & voilà ce procès *que ni ses Juges, ni lui n'entendirent*, comme il le dit dans la Préface des Plaideurs. C'étoit ainsi que la Providence lui opposoit toujours de nouveaux obstacles pour entrer dans l'Etat Ecclésiastique, où il ne vouloit entrer que par des vues d'intérêt. Fatigué enfin du procès, las de voir des Avocats & de solliciter des Juges, il abandonna le Bénéfice, & se consola de cette perte par une Comédie contre les Juges & les Avocats.

Ils faisoient alors de fréquens repas chez un fameux Traiteur où se rassembloient Boileau, Chapelle, Furetiere, & quelques autres. D'ingénieuses plaisanteries égayoient ces repas, où les fautes étoient sévérement punies. Le Poëme de la Pucelle de Chapelain étoit sur une table, & on regloit le nombre de vers que

de punir un coupable, sur la qualité de sa faute. Elle étoit fort grave quand il étoit condamné à en lire vingt vers, & l'arrêt qui condamnoit à lire la page entiere, étoit l'arrêt de mort. Plusieurs traits de la Comédie des Plaideurs furent le fruit de ces repas : chacun s'empressoit d'en fournir à l'Auteur. Monsieur de Brilhac Conseiller au Parlement de Paris, lui apprenoit les termes de Palais. Boileau lui fournit l'idée de la dispute entre Chicanneau & la Comtesse : il avoit été témoin de cette scène qui s'étoit passée chez son frere le Greffier entre un homme très-connu alors, & une Comtesse que l'Actrice qui joua ce personnage, contrefit jusqu'à paroître sur le théâtre avec les mêmes habillemens, comme il est rapporté dans le Commentaire sur la seconde Satyre de Boileau. Plusieurs autres traits de cette Comédie avoient également rapport à des personnes alors très-

prétendant que ce Prieuré ne pouvoit être possédé que par un Régulier : il fallut plaider, & voilà ce procès *que ni ses Juges, ni lui n'entendirent*, comme il le dit dans la Préface des Plaideurs. C'étoit ainsi que la Providence lui opposoit toujours de nouveaux obstacles pour entrer dans l'Etat Ecclésiastique, où il ne vouloit entrer que par des vuës d'intérêt. Fatigué enfin du procès, las de voir des Avocats & de solliciter des Juges, il abandonna le Bénéfice, & se consola de cette perte par une Comédie contre les Juges & les Avocats.

Il faisoit alors de fréquens repas chez un fameux Traiteur où se rassembloient Boileau, Chapelle, Furetiere, & quelques autres. D'ingenieuses plaisanteries égayoient ces repas, où les fautes étoient sévérement punies. Le Poëme de la Pucelle de Chapelain étoit sur une table, & on regloit le nombre de vers que

devoit lire un coupable, sur la qualité de sa faute. Elle étoit fort grave quand il étoit condamné à en lire vingt vers, & l'arrêt qui condamnoit à lire la page entiere, étoit l'arrêt de mort. Plusieurs traits de la Comédie des Plaideurs furent le fruit de ces repas : chacun s'empressoit d'en fournir à l'Auteur. Monsieur de Brilhac Conseiller au Parlement de Paris, lui apprenoit les termes de Palais. Boileau lui fournit l'idée de la dispute entre Chicanneau & la Comtesse : il avoit été témoin de cette scène qui s'étoit passée chez son frere le Greffier entre un homme très-connu alors, & une Comtesse que l'Actrice qui joua ce personnage, contrefit jusqu'à paroître sur le théâtre avec les mêmes habillemens, comme il est rapporté dans le Commentaire sur la seconde Satyre de Boileau. Plusieurs autres traits de cette Comédie avoient également rapport à des personnes alors très-

connues; & par l'Intimé qui dans la cause du chapon commence comme Ciceron *pro Quintio: Quæ res duæ plurimum possunt... gratia & eloquentia, &c.* on désignoit un Avocat qui s'étoit servi du même exorde dans la cause d'un Pâtissier contre un Boulanger. Soit que ces plaisanteries eussent attiré des ennemis à cette Piéce, soit que le parterre ne fût pas d'abord sensible au sel Attique dont elle est remplie, elle fut mal reçue, & les Comédiens dégoutés de la seconde représentation, n'oserent hazarder la troisiéme. Moliere qui étoit présent à cette seconde représentation, quoiqu'alors brouillé avec l'Auteur, ne se laissa séduire ni par aucun intérêt particulier, ni par le jugement du public: il dit tout haut en sortant que cette Comédie étoit excellente, & que ceux qui s'en mocquoient méritoient qu'on se mocquât d'eux. Un mois après, les Comédiens représentant à

la Cour une Tragédie, oserent donner à la suite cette malheureuse Piéce; le Roy en fut frappé; & ne crut pas déshonorer sa gravité ni son goût par des éclats de rire si grands, que la Cour en fut étonnée.

LOUIS XIV. jugea de la Piéce comme Moliere en avoit jugé. Les Comédiens charmés d'un succès qu'ils n'avoient pas esperé, pour l'annoncer plus promtement à l'Auteur, revinrent toute la nuit à Paris; & allérent le réveiller. Trois carosses pendant la nuit, dans une rue où l'on n'étoit pas accoutumé d'en voir pendant le jour, réveillérent le voisinage; l'on se mit aux fenêtres; & comme on savoit qu'un Conseiller des Requêtes avoit fait un grand bruit contre la Comédie des Plaideurs, on ne douta point de la punition du Poëte qui avoit osé railler les Juges en plein théâtre. Le lendemain tout Paris le croyoit en prison, tandis qu'il se félicitoit de l'ap-

probation que la Cour avoit donnée à sa Piéce, dont le mérite fut enfin reconnu à Paris.

* L'année suivante 1668, il reçut une gratification de 1200 liv. sur un ordre particulier de Monsieur Colbert.

Britannicus qui parut en 1670.

En voici la copie.

Maître CHARLES LE BEGUE, Conseiller du Roy, Trésorier Général de ses Bâtimens; NOUS VOUS MANDONS que des deniers de votre Charge de la présente année, même de ceux destinés par Sa Majesté pour les Pensions & gratifications des Gens de Lettres, tant François qu'Etrangers, qui excellent en toutes sortes de Sciences, VOUS payiez comptant au sieur Racine la somme de douze cens livres que NOUS lui avons ordonnée pour la Pension & Gratification que Sa Majesté lui a accordée, en considération de son application aux Belles-Lettres, & des Piéces de Théâtre qu'il donne au public. Rapportant la présente, & quittance sur ce suffisante, ladite somme de douze cens livres sera passée & allouée en la dépense de vos comptes par Messieurs des Comptes à Paris; lesquels NOUS prions ainsi le faire sans difficulté. FAIT à Paris, le dernier jour de Décembre 1668.

COLBERT.

eut aussi beaucoup de contradictions à essuyer, & l'Auteur avoue dans sa Préface qu'il craignit quelque tems que cette Tragédie n'eût une destinée malheureuse. Je ne connois cependant aucune critique imprimée dans le tems contre Britannicus. Ces sortes de critiques à la vérité tombent peu à près dans l'oubli, mais il se trouve toujours dans la suite quelque faiseur de recueil, qui veut les en retirer. Tout est bon pour ceux qui moins curieux de la reconnoissance du public, que de la retribution du Libraire, n'ont d'autre ambition que celle de faire imprimer un livre nouveau; & dans le recueil des Piéces fugitives faites sur les Tragédies de nos deux Poëtes fameux, qu'en 1740. Gissey imprima en deux volumes, je ne trouve rien sur Britannicus.

On sait l'impression que firent sur LOUIS XIV. quelques vers de cette Piéce. Lorsque Narcisse rapporte

à Neron les discours qu'on tient contre lui. Il lui fait entendre qu'on raille son ardeur à briller par des talens, qui ne doivent point être les talens d'un Empereur.

Il excelle à conduire un char dans la carriere,
A disputer des prix indignes de ses mains,
A se donner lui-même en spectacle aux Romains,
A venir prodiguer sa voix sur un théatre...

Ces vers frapperent le jeune Monarque, qui avoit quelquefois dansé dans les ballets; & quoiqu'il dansât avec beaucoup de noblesse, il ne voulut plus paroître dans aucun ballet, reconnoissant qu'un Roi ne doit point se donner en spectacle. On trouvera ce que je dis ici, confirmé par une des lettres de Boileau. *

Ceux qui ajoutent foi en tout au Bolæana, croient que Boileau, qui trouvoit les vers de Bajazet trop négligés, trouvoit aussi le dénouement de Britannicus puérile, & repro-

* Recueil de lettres p. 260.

choit à l'Auteur d'avoir fait Britannicus trop petit devant Neron. Il y a grande apparence que Monsieur de Monchenay, mal servi par sa mémoire lorsqu'il composa ce recueil, s'est trompé en cet endroit. Je n'ai jamais entendu dire que Boileau eût fait de pareilles critiques; je sais seulement qu'il engagea mon Pere à supprimer une scène entiere de cette Piéce, avant que de la donner aux Comédiens, & par cette raison cette scène n'est encore connue de personne. Ces deux amis avoient un égal empressement à se communiquer leurs Ouvrages avant que de les montrer au public, égale séverité de critique l'un pour l'autre, & égale docilité. Voici cette scène que Boileau avoit conservée, & qu'il nous a remise: elle étoit la premiere du troisiéme Acte.

BURRHUS, NARCISSE.

BURRHUS.

Quoi, Narcisse au Palais obsédant l'Empereur,
Laisse Britannicus en proie à sa fureur,
Narcisse, qui devroit d'une amitié sincére
Sacrifier au Fils tout ce qu'il tient du Pere ;
Qui devroit en plaignant avec lui son malheur,
Loin des yeux de César détourner sa douleur ;
Voulez-vous qu'accablé d'horreur, d'inquiétude,
Pressé du desespoir qui suit la solitude,
Il avance sa perte en voulant l'éloigner,
Et force l'Empereur à ne plus l'épargner ?
Lorsque de Claudius l'impuissante vieillesse
Laissa de tout l'Empire Agrippine maitresse,
Qu'instruit du successeur que lui gardoient les Dieux,
Il vit déja son nom écrit dans tous les yeux ;
Ce Prince à ses bien-faits mesurant votre zele,
Crut laisser à son Fils un Gouverneur fidéle,
Et qui sans s'ébranler verroit passer un jour
Du côté de Neron la fortune & la Cour.
Cependant aujourd'hui sur la moindre menace
Qui de Britannicus présage la disgrace ;
Narcisse qui devoit le quitter le dernier,
Semble dans le malheur le plonger le premier :
César vous voit par-tout attendre son passage.

NARCISSE.

Avec tout l'univers je viens lui rendre hommage,
Seigneur: c'est le dessein qui m'amene en ces lieux.

BURRHUS.

Près de Britannicus vous le servirez mieux.
Craignez-vous que César n'accuse votre absence?
Sa grandeur lui répond de votre obéissance.
C'est à Britannicus qu'il faut justifier
Un soin dont ses malheurs se doivent défier.
Vous pouvez sans péril respecter sa misere,
Neron n'a point juré la perte de son frere.
Quelque froideur qui semble altérer leurs esprits,
Votre maître n'est point au nombre des Proscrits.
Neron même en son cœur touché de votre zèle
Vous en tiendroit peut-être un compte plus fidèle,
Que de tous ces respects vainement assidus,
Oubliés dans la foule aussi-tôt que rendus.

NARCISSE.

Ce langage, Seigneur, est facile à comprendre,
Avec quelque bonté César daigne m'entendre;
Mes soins trop bien reçus pourroient vous irriter,
A l'avenir, Seigneur, je sçaurai l'éviter.

BURRHUS.

Narcisse, vous reglez mes desseins sur les vôtres?
Ce que vous avez fait vous l'imputez aux autres.

BURRHUS, NARCISSE.

BURRHUS.

QUoi, Narcisse au Palais obsédant l'Empereur,
Laisse Britannicus en proie à sa fureur,
Narcisse, qui devroit d'une amitié sincére
Sacrifier au Fils tout ce qu'il tient du Pere ?
Qui devroit en plaignant avec lui son malheur,
Loin des yeux de César détourner sa douleur ?
Voulez-vous qu'accablé d'horreur, d'inquiétude,
Pressé du desespoir qui suit la solitude,
Il avance sa perte en voulant l'éloigner,
Et force l'Empereur à ne plus l'épargner ?
Lorsque de Claudius l'impuissante vieillesse
Laissa de tout l'Empire Agrippine maitresse,
Qu'instruit du successeur que lui gardoient les Dieux,
Il vit déja son nom écrit dans tous les yeux ;
Ce Prince à ses bien-faits mesurant votre zele,
Crut laisser à son Fils un Gouverneur fidéle,
Et qui sans s'ébranler verroit passer un jour
Du côté de Neron la fortune & la Cour.
Cependant aujourd'hui sur la moindre menace
Qui de Britannicus présage la disgrace ;
Narcisse qui devoit le quitter le dernier,
Semble dans le malheur le plonger le premier :
César vous voit par-tout attendre son passage.

NARCISSE.

Avec tout l'univers je viens lui rendre hommage,
Seigneur : c'est le dessein qui m'amène en ces lieux.

BURRHUS.

Près de Britannicus vous le servirez mieux.
Craignez-vous que César n'accuse votre absence ?
Sa grandeur lui répond de votre obéissance.
C'est à Britannicus qu'il faut justifier
Un soin dont ses malheurs se doivent défier.
Vous pouvez sans péril respecter sa misere :
Neron n'a point juré la perte de son frere.
Quelque froideur qui semble altérer leurs esprits,
Votre maître n'est point au nombre des proscrits.
Neron même en son cœur touché de votre zéle
Vous en tiendroit peut-être un compte plus fidéle,
Que de tous ces respects vainement assidus,
Oubliés dans la foule aussi-tôt que rendus.

NARCISSE.

Ce langage, Seigneur, est facile à comprendre ;
Avec quelque bonté César daigne m'entendre ;
Mes soins trop bien reçus pourroient vous irriter ;
A l'avenir, Seigneur, je sçaurai l'éviter.

BURRHUS.

Narcisse, vous reglez mes desseins sur les vôtres ?
Ce que vous avez fait vous l'imputez aux autres.

Ainsi lorsqu'inutile au reste des humains,
Claude laissoit gemir l'Empire entre vos mains;
Le reproche éternel de votre conscience
Condamnoit devant lui Rome entiere au silence.
Vous lui laissiez à peine écouter vos flateurs,
Le reste vous sembloit autant d'accusateurs,
Qui prêts à s'élever contre vôtre conduite
Alloient de nos malheurs développer la suite;
Et lui portant les cris du Peuple & du Sénat,
Lui demander justice au nom de tout l'Etat.
Toutefois pour César je crains votre présence:
Je crains, puisqu'il vous faut parler sans complaisance,
Tous ceux qui comme vous, flattant tous ses desirs,
Sont toujours dans son cœur du parti des plaisirs.
Jadis à nos conseils l'Empereur plus docile,
Affectoit pour son frere une bonté facile,
Et de son rang pour lui moderant la splendeur,
De sa chute à ses yeux cachoit la profondeur.
Quel soupçon aujourd'hui, quel desir de vengeance
Rompt du sang des Césars l'heureuse intelligence?
Junie est enlevée, Agrippine frémit;
Jaloux & sans espoir Britannicus gémit;
Du cœur de l'Empereur son épouse bannie,
D'un divorce à toute heure attend l'ignominie.
Elle pleure; & voilà ce que leur a coûté
L'entretien d'un flatteur qui veut être écouté.

NARCISSE.

Seigneur, c'est un peu loin pousser la violence.
Vous pouvez tout, j'écoute, & garde le silence.
Mes actions un jour pourront vous repantir.
Jusques-là ...

BURRHUS.

Puissiez-vous bien-tôt me démentir!
Plût aux Dieux qu'en effet ce reproche vous touche!
Je vous aiderai même à me fermer la bouche.
Seneque dont les soins devroient me soulager,
Occupé loin de Rome ignore ce danger.
Réparons, vous & moi, cette absence funeste:
Du sang de nos Césars réunissons le reste.
Rapprochons les, Narcisse, au plutôt, dès ce jour,
Tandis qu'ils ne sont point séparés sans retour.

On ne trouve rien dans cette scène qui ne réponde au reste de la Piéce pour la versification: mais son ami craignit qu'elle ne produisît un mauvais effet sur les spectateurs. *Vous les indisposerez*, lui dit-il, *en leur montrant ces deux hommes ensemble. Pleins d'admiration pour l'un, & d'horreur pour l'autre, ils souffriront pendant leur entretien. Convient-il au Gouver-*

neur de l'Empereur, à cet homme si respectable par son rang & sa probité, de s'abaisser à parler à un misérable affranchi, le plus scélerat de tous les hommes ? Il le doit trop mépriser, pour avoir avec lui quelque éclaircissement. Et d'ailleurs quel fruit espere-t-il de ses rémontrances ? Est-il assez simple pour croire qu'elles feront naître quelques remords dans le cœur de Narcisse ? Lorsqu'il lui fait connoître l'intérêt qu'il prend à Britannicus, il découvre son secret à un traître ; & au lieu de servir Britannicus, il en précipite la perte. Ces réflexions parurent justes, & la scéne fut supprimée.

Cette Piéce fit connoître que l'Auteur n'étoit pas seulement rempli des Poëtes Grecs, & qu'il savoit également imiter les fameux Ecrivains de l'antiquité. Que de vers heureux ; & & combien d'expressions énergiques prises dans Tacite ! Tout ce que Burrhus dit à Neron, quand il se

jette à ses pieds, & qu'il tâche de l'attendrir en faveur de Britannicus, est un extrait de ce que Seneque a écrit de plus beau dans son Traité sur la Clémence adressé à ce même Neron. Ce passage du panégyrique de Trajan par Pline, *Insulas quas modo Senatorum, jam delatorum turba compleverat, &c.* a fourni ces deux beaux vers.

Les déserts autrefois peuplés de Sénateurs,
Ne sont plus habités que par leurs délateurs.

Monsieur de Fontenelle dans la vie de Corneille son oncle, nous dit que *Berenice* fut un duel. En effet, ce vers de Virgile, *Infelix puer atque impar congressus Achilli*, fut appliqué alors par quelques personnes au jeune combattant, à qui cependant la victoire demeura. Elle ne fut pas même disputée; la partie n'étoit pas égale. Corneille n'étoit plus le Corneille du Cid & des Horaces;

il étoit devenu l'Auteur d'Agesilas. Une Princesse * fameuse par son esprit & par son amour pour la Poësie, avoit engagé les deux Rivaux à traiter ce même sujet. Ils lui donnerent en cette occasion une grande preuve de leur obéissance, & les deux Berenices parurent en même-tems en 1671.

L'Abbé de Villars voulut faire briller son esprit aux dépens de l'une & de l'autre Piéce; ses plaisanteries furent trouvées très-fades, & ses critiques parurent outrées à Subligny lui-même, qui, prenant alors la défense du même Poëte dont il avoit critiqué l'Andromaque, fit voir que l'Écrivain ingenieux du peuple élementaire, n'entendoit pas les matieres Poëtiques. Tout sert aux Auteurs sages. L'Abbé de Villars avoit vivement relevé cette exclamation, *Dieux!* échappée à Berenice. L'Auteur en reconnoissant sa faute, en

* Henriette Anne d'Angleterre.

corrigea deux autres de la même nature, dont son Critique ne s'étoit pas apperçu. Berenice disoit à la fin du premier Acte :

> Rome entiere en ce même moment
> Fait des vœux pour Titus, & par des sacrifices
> De son régne naissant consacre les prémices.
> Je prétends quelque part à des souhaits si doux ;
> Phénice, allons nous joindre aux vœux qu'on fait pour nous.

Et dans l'Acte suivant Berenice disoit à Titus :

> Pourquoi des Immortels attester la puissance ?

Dans la seconde édition, l'Auteur changea ces expressions qu'il avoit mises dans la bouche de Berenice, sans faire attention qu'elle étoit Juive.

Sa Tragédie, quoiqu'honorée du suffrage du grand Condé par l'heureuse application qu'il avoit fait de ces deux vers :

> Depuis trois ans entiers chaque jour je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la premiere fois.

fut très-peu respectée sur le théâtre Italien. Il assista à cette Parodie bouffonne, & y parut rire comme les autres; mais il avouoit à ses amis qu'il n'avoit ri qu'extérieurement. La rime indécente qu'Arlequin mettoit à la suite de *la Reine Bérénice*, le chagrinoit au point de lui faire oublier le concours du public à sa Pièce, les larmes des spectateurs, & les éloges de la Cour. C'étoit dans de pareils momens qu'il se dégoûtoit du métier de Poëte, & qu'il faisoit résolution d'y renoncer: il reconnoissoit la foiblesse de l'homme, & la vanité de notre amour propre, que si peu de chose humilie. Il fut encore frappé d'un mot de Chapelle, qui fit plus d'impression sur lui que toutes les critiques de l'Abbé de Villars, qu'il avoit sû mépriser. Ses meilleurs amis vantoient l'art avec lequel il avoit traité un sujet si simple, en ajoûtant que le sujet n'avoit pas été bien choisi. Il ne l'avoit pas choisi;

la Princesse que j'ai nommée, lui avoit fait promettre qu'il le traiteroit, & comme courtisan, il s'étoit engagé. *Si je m'y étois trouvé*, disoit Boileau, *je l'aurois bien empêché de donner sa parole.* Chapelle, sans louer ni critiquer, gardoit le silence. Mon Pere enfin le pressa vivement de se déclarer. *Avouez-moi en ami*, lui dit-il, *votre sentiment. Que pensez-vous de Berenice? Ce que j'en pense?* répondit Chapelle, *Marion pleure, Marion crie, Marion veut qu'on la marie.* Ce mot, qui fut bien-tôt répandu, a été depuis attribué mal-à-propos à d'autres.

La Parodie bouffonne, faite sur le théâtre Italien, les railleries de Saint-Evremont, & le mot de Chapelle ne consoloient pas Corneille, qui voyoit la Berenice rivale de la sienne, raillée & suivie, tandis que la sienne étoit entierement abandonnée.

Il avoit depuis long-tems de véritables inquiétudes, & n'en avoit point

fait mistere à son ami Saint-Evremont, lorsque le remerciant des éloges qu'il avoit reçus de lui dans sa Dissertation sur l'Alexandre, il lui avoit écrit: » Vous m'honorez de votre estime dans un tems où il semble qu'il y ait un parti fait pour ne m'en laisser aucune. C'est un merveilleux avantage pour moi, qu'il ne peut douter que la postérité ne s'en rapporte à vous. Aussi, je vous avoue que je pense avoir quelque droit de traiter de ridicules ces vains trophées qu'on établit sur les anciens Heros refondus à notre mode.

Cette critique, injuste a ébloui quelques personnes, sur-tout depuis qu'un Ecrivain célèbre l'a renouvel» lée. * Pourquoi, dit-il, ces Heros » ne nous font-ils pas rire? C'est que » nous ne sommes pas savans; nous » ignorons les mœurs des Grecs &

* Monsieur de Fontenelle dans son Histoire du Théâtre.

des Romains. Il faudroit, pour en rire, des gens éclairés. La chose est assez risible; mais il manque des *rieurs*. Quand le parterre seroit rempli de gens instruits des mœurs Grecques, & Romaines, les rieurs manqueroient encore, puisque ceux qui ont formé leur goût dans les lettres Grecques & Romaines, connoissent encore mieux que les autres le mérite de ces Tragédies, qui paroissent *risibles* à Monsieur de Fontenelle. Le souvenir d'une ancienne épigramme peut-il rester si long-tems sur le cœur?

Corneille étoit excusable, quand il cherchoit quelques prétextes pour se consoler. Il avoit des chagrins, & ces chagrins lui avoient fait prendre en mauvaise part une plaisanterie de la Comédie des Plaideurs, où ce vers du Cid

Ses rides sur son front ont gravé ses exploits,

est appliqué à un vieux Sergent.

Ne tient-t-il donc, disoit-il, *qu'à un jeune homme de venir ainsi tourner en ridicule les vers des gens?* L'offense n'étoit pas grave; mais il n'étoit pas de bonne humeur.

Segrais rapporte qu'étant auprès de lui à la représentation de Bazajet, qui fut joué en 1672, Corneille lui fit observer que tous les personnages de cette Piéce avoient tous des habits Turcs des sentimens François. *Je ne le dis qu'à vous*, ajouta-t-il; *d'autres croiroient que la jalousie me fait parler*. Eh! pourquoi s'imaginer que les Turcs ne savent pas exprimer comme nous les sentimens de la nature? Si Corneille eut voulu jetter les yeux sur tant de lauriers & sur tant d'années dont il étoit chargé, il n'auroit point compromis une gloire qui ne pouvoit plus croître. Tantôt il se flattoit que ses Rivaux attendoient sa mort avec impatience, ce qui lui faisoit dire:

… ici mes quinze lustres

Font encor quelque peine aux Modernes illustres,

S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,

Je n'aurai pas long-tems à les importuner.

Tantôt s'imaginant que les Piéces qu'on préféroit aux siennes ne devoient leur succès qu'aux brigues, il disoit :

Pour me faire admirer je ne fais point de ligues ;

J'ai peu de voix pour moi, mais je les ai sans brigues,

Et mon ambition, pour faire plus de bruit,

Ne les va point quêter de réduit en réduit....

Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée....

Son malheur venoit de sa tendresse inconcevable pour les enfans de sa vieillesse, qu'il croyoit que tout le monde devoit admirer comme il les admiroit. Cependant il étoit obligé d'avoir recours à la Troupe des Comédiens du Marais, parce que celle de l'Hôtel de Bourgogne occupée des Piéces de son Rival, refusoit les siennes. Les Piéces du Grand Corneille refusées par les Co-

médiens ! *O vieillesse ennemie !* à quelle humiliation elle expose un Poëte qui veut l'être trop long-tems !

Si Corneille avoit ses chagrins, son Rival avoit aussi les siens. Il entendoit dire souvent que les beautés de ses Tragédies étoient des beautés de mode, qui ne dureroient pas. Madame de Sevigné, comme beaucoup d'autres, se faisoit une vertu de rester fidéle à ce qu'elle appelloit *ses vieilles admirations*. Voici quelques endroits de ses lettres qui feront connoître les différens discours qu'on tenoit alors ; & ces endroits quoique pleins de jugemens précipités, plairont à cause de ce stile qu'on admire dans une Dame, & qui fait lire tant de lettres qui n'apprennent presque rien. C'est ainsi qu'elle parle de Bazajet avant que de l'avoir vû. » Cette Piéce, dit-on, » est autant au-dessus de Corneille, » que Corneille est au-dessus de » Boyer. Voilà ce qui s'appelle louer..

» *Du bruit de Bajazet mon ame im-
» portunée* fait que je veux aller à la
» Comédie : nous en jugerons par nos
» yeux & nos oreilles.

Après avoir vû la Piéce elle l'envoye à sa chere fille, en lui disant :
» Je vous envoye Bajazet ; je vou-
» drois aussi vous envoyer la Cham-
» mêlay, pour réchauffer la Piéce.
» Il y a des choses agréables, rien de
» parfaitement beau, rien qui en-
» leve ; point de ces tirades de Cor-
» neille qui font frissonner. Ma fille,
» gardons nous bien de lui comparer
» Racine. Sentons-en la différence.
» Jamais il n'ira plus loin qu'Andro-
» maque. Il fait des Comédies pour
» la Chammêlay, & non pas pour les
» siécles à venir : si jamais il n'est
» plus jeune & qu'il cesse d'être a-
» moureux ; * ce ne sera plus la mê-

* Il avoit déja été plus loin qu'Andromaque, puisqu'il avoit fait Britannicus. Pouvoit-elle dire que Britannicus ne fût que l'Ouvrage d'un jeune amoureux ?

» me chose. Vive donc notre vieil
» ami Corneille. Pardonnons lui de
» méchans vers en faveur des divi-
» nes & sublimes beautés qui nous
» transportent. Ce sont des traits de
» Maître qui sont inimitables. Des-
» préaux en dit encore plus que moi.
» En un mot c'est le bon goût ; tenez-
» vous-y.

Ces Prophéties se sont trouvées fausses. L'Auteur de Britannicus fit voir qu'il pouvoit aller encore plus loin, & qu'il travailloit pour l'avenir. Je dirai bien-tôt pourquoi on lui reprochoit de travailler pour la Chammêlay, & je détruirai cette accusation. Personne ne croira que Boileau ait jamais pensé comme Madame de Sevigné le fait ici penser ; puisqu'on est au contraire porté à croire qu'il louoit trop son ami. * Le Pere Tournemine dans une Lettre imprimée avance qu'il ne dé-

* Cette Lettre est à la tête des Oeuvres posthumes de Corneille, imprimées en 1738.

cria l'Agesilas & l'Attila, *que pour immoler les dernieres Pieces de Corneille à Racine son idole*. Ce n'étoit pas certainement lui immoler de grandes victimes ; & Boileau ne pensa jamais à élever son idole ; (pour repéter le terme du P. Tournemine) au-dessus de Corneille : il savoit rendre justice à l'un & à l'autre ; il les admiroit tous deux, sans décider sur la préférence.

Le parti de Corneille s'affoiblit beaucoup plus l'année suivante, quand *Mithridate* paroissant avec toute sa haine pour Rome, sa dissimulation, & sa jalousie cruelle, fit voir que le Poëte savoit donner aux anciens Heros toute leur ressemblance.

Je ne trouve point que cette Tragédie ait essuyé d'autres contradictions, que d'être confondue, comme les autres, dans la misérable Satyre intitulée *Apollon vendeur de Mithridate* ; ouvrage, qui, rempli des

jeux de mots les plus insipides, ne fit aucun honneur à Barbier d'Aucour.

En cette même année, mon Pere fut reçu à l'Académie Françoise, & sa réception ne fut pas remarquable, comme l'avoit été celle de Corneille, par un remercimentempoullé. Corneille dans une pareille occasion se nomma *un indigne Mignon de la fortune*, & ne pouvant exprimer sa joie, l'appella *un épanouissement du cœur, une liquefaction intérieure, qui relache toutes les puissances de l'ame*; de sorte que Corneille qui savoit si bien faire parler les autres, se perdit en parlant pour lui-même. Le remerciment de mon Pere fut fort simple & fort court, & il le prononça d'une voix si basse, que Monsieur Colbert qui étoit venu pour l'entendre, n'en entendit rien; & que ses voisins même en entendirent à peine quelques mots. Il n'a jamais paru dans les recueils de l'A-

cadémie, & ne s'eſt point trouvé dans ſes papiers après ſa mort. L'Auteur apparemment n'en fut pas content, quoique ſuivant quelques perſonnes éclairées, il fût né autant Orateur que Poëte. Ces perſonnes en jugent par les deux diſcours Académiques dont je parlerai bien-tôt, & par une Harangue au Roi, dont elles diſent qu'il fut l'Auteur : elle fut prononcée par une autre bouche que la ſienne en 1685, & ſe trouve dans les Mémoires du Clergé.

Un de ſes Confreres dans l'Académie ſe déclara ſon rival, en traitant comme lui le ſujet *d'Iphigenie*. Les deux Tragédies parurent en * 1675 : celle de le Clerc n'eſt plus connue que par l'Epigramme faite ſur ſa chute, & la gloire de l'autre fut célébrée par Boileau.

* Les Auteurs du Théâtre François diſent en 1674, & ſe fondent ſur une autorité, qui peut être douteuſe. C'eſt ce que je ne puis décider.

Jamais Iphigénie en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grece assemblée, &c.

C'étoit en 1677 que Boileau parloit ainsi : & comme il avoit acquis une grande autorité sur le Parnasse, depuis qu'en 1674, il avoit donné son Art Poëtique & ses quatre Epîtres, il étoit bien capable de rassurer son ami, attaqué par tant de critiques. A la fin de l'Epître qu'il lui adresse, il souhaite pour le bonheur de leurs Ouvrages *qu'à Chantilly Condé les lise quelquefois*, parce qu'ils étoient tous deux fort aimés du Grand Condé, qui rassembloit souvent à Chantilly les Gens de Lettres, & se plaisoit à s'entretenir avec eux de leurs Ouvrages dont il étoit bon juge. Lorsque dans ces conversations Littéraires il soutenoit une bonne cause, il parloit avec beaucoup de grace & de douceur ; mais quand il en soutenoit une mauvaise, il ne falloit pas le contredire ; sa vivacité

devenoit si grande, qu'on voyoit bien qu'il étoit dangereux de lui disputer la victoire. Le feu de ses yeux étonna une fois si fort Boileau dans une dispute de cette nature, qu'il ceda par prudence, & dit tout bas à son voisin : *Doresnavant je serai toujours de l'avis de Monsieur le Prince, quand il aura tort.* *

J'ignore en quel tems Boileau & son ami travaillerent à un Opera, par ordre du Roi, à la sollicitation de Madame de Montespan. Cette particularité seroit fort inconnue, si Boileau, qui auroit bien pû se dispenser de faire imprimer dans la suite son Prologue, ne l'avoit racontée dans l'avertissement qui le précede. Je ne crois pas qu'on ait jamais vû un seul vers de mon Pere en ce genre d'ouvrage, qu'il essayoit à contre-cœur. Les Poëtes n'ont que leur ge-

* L'Auteur du Bolæana rapporte ce mot d'une maniere à faire croire qu'il ne l'a pas compris. Il en a de même défiguré plusieurs autres.

nie à suivre, & ne doivent jamais travailler par ordre. Le public ne leur sait aucun gré de leur obéissance.

Un Rival aussi peu à craindre que le Clerc, se rendit bien plus redoutable que lui, quand *La Phédre* parut en 1677. Il en suspendit quelque tems le succès, par la Tragédie qu'il avoit composée sur le même sujet, & qui fut représentée en même-tems. La curiosité de chercher la cause de la premiere fortune de la Phédre de Pradon, est le seul motif qui la puisse faire lire aujourd'hui. La véritable raison de cette fortune, fut le crédit d'une puissante cabale dont les chefs s'assembloient à l'Hôtel de Bouillon. Ils s'aviserent d'une nouvelle ruse, qui leur coûta, disoit Boileau, quinze mille livres: ils retinrent les premieres loges pour les six premieres représentations de l'une & de l'autre Piéce, & par conséquent, ces loges étoient vuides ou remplies quand ils vouloient.

Les six premieres représentations furent si favorables à la Phédre de Pradon, & si contraires à celle de mon Pere, qu'il étoit près de craindre pour elle une véritable chute, dont les bons Ouvrages sont quelquefois menacés, quoiqu'ils ne tombent jamais. La bonne Tragédie rappella enfin les spectateurs, & l'on méprisa le Sonnet qui avoit ébloui dabord :

Dans un fauteuil doré Phédre mourante & blême, &c.

Ce Sonnet avoit été fait par Madame Deshoullieres qui protégeoit Pradon, non par admiration pour lui, mais parce qu'elle étoit amie de tous les Poëtes qu'elle ne regardoit pas comme capables de lui disputer le grand talent qu'elle croyoit avoir pour la Poësie. On ne s'avisa pas de soupçonner Madame Deshoullieres du Sonnet : on se persuada fort mal-à-propos que l'Auteur étoit Monsieur le Duc de Nevers, parce qu'il faisoit

des vers ; & qu'il étoit du parti de l'Hôtel de Bouillon. On répondit à ce Sonnet par une Parodie sur les mêmes rimes, & on ne respecta dans cette Parodie ni le Duc de Nevers, ni sa sœur la Duchesse de Mazarin retirée en Angleterre. Quand les Auteurs de la Parodie n'eussent fait que plaisanter Monsieur le Duc de Nevers sur sa passion pour rimer, ils avoient tort, puisqu'ils attaquoient un homme qui n'avoit cherché querelle à personne ; mais dans leurs plaisanteries ils passoient les bornes d'une querelle litteraire, en quoi ils n'étoient pas excusables. Je ne rapporte ni leur Parodie, ni le Sonnet : on trouve ces Piéces dans les longs Commentateurs de Boileau, & dans plusieurs recueils. On ne douta point d'abord que cette Parodie ne fût l'ouvrage du Poëte offensé, & que son ami Boileau n'y eût part. Le soupçon étoit naturel. Le Duc irrité annonça une vengeance éclatante.

Ils désavouerent la Parodie, dont en effet ils n'étoient point les auteurs; & Monsieur le Duc Henri-Jules les prit tous deux sous sa protection, en leur offrant l'Hôtel de Condé pour retraite. *Si vous êtes innocens*, leur dit-il, *venez-y, & si vous êtes coupables, venez-y encore*. La querelle fut appaisée quand on sût que quelques jeunes Seigneurs très distingués, avoient fait dans un repas la Parodie du Sonnet.

La Phédre resta victorieuse de tant d'ennemis, & Boileau pour relever le courage de son ami lui adressa sa septiéme Epître sur l'utilité qu'on retire de la jalousie des envieux. L'Auteur de Phédre étoit flatté du succès de sa Tragédie, moins pour lui que pour l'intérêt du Théatre. Il se félicitoit d'y avoir fait goûter une Piéce où la vertu avoit été mise dans tout son jour, où la seule pensée du crime étoit regardée avec autant d'horreur que le crime même; & il espéroit par

cette Piéce réconcilier la Tragédie *avec quantité de personnes célébres par leur piété & par leur doctrine*. L'envie de se rapprocher de ses premiers Maîtres le faisoit ainsi parler dans sa Préface, & d'ailleurs il étoit persuadé que l'amour, à moins qu'il ne soit entierement tragique, ne doit point entrer dans les Tragédies.

On se trompe beaucoup quand on croit qu'il remplissoit les siennes de cette passion, parce qu'il en étoit lui-même rempli. Les Poëtes se conforment au goût de leur siécle. Un jeune Auteur qui cherche à plaire à la Cour d'un jeune Roy où l'on respire l'amour & la galanterie, fait respirer le même air à ses Héros & Héroïnes. Cette raison & la nécessité de suivre une route différente de Corneille en marchant dans la même carriere, lui fit traiter ses sujets dans un goût différent, & lorsque la tendresse qui régne dans ses Tragédies est attribuée par Monsieur de Valin-

cour à un caractere plein de passion, il parle lui-même suivant ce préjugé naturel, qu'un Auteur se peint dans ses Ouvrages ; mais Monsieur de Valincour ne pouvoit ignorer que son ami, quoique né si tendre, n'avoit jamais été esclave de l'amour, que peut-être à cause de la tendresse même de son cœur, il regardoit comme plus dangereux encore pour lui que pour un autre. Il en étoit un habile Peintre, parce qu'étant né Poëte, il étoit habile imitateur : il a sû peindre parfaitement la fierté & l'ambition dans le personnage d'Agrippine, quoiqu'il fût bien éloigné d'être fier & ambitieux. Madame de Sevigné, dans un endroit de ses lettres que j'ai rapporté, fait entendre qu'il étoit très amoureux de la Chammêlay, & que même il faisoit ses Tragédies conformément au goût de la déclamation de cette Actrice. Dans sa vie imprimée à la tête de la derniere édition de ses œuvres, on lit qu'il en avoit un

fils naturel, & que l'infidélité de cette Comédienne qui lui préféra le Conseiller de Tonnerre, fut cause qu'il renonça à cette Actrice & aux Piéces de théâtre.

Puisque de pareils discours, faussement répandus dans le tems, subsistent encore aujourd'hui à la tête de ses Oeuvres, c'est à moi à les détruire : mais quoique certain de leur fausseté, c'est à regret que je parle de choses dont je voudrois que la mémoire fût effacée. Ce prétendu fils naturel n'a jamais existé, * & même selon toutes les apparences, mon Pere n'a jamais eu pour la Chammêlay cette passion qu'on a conjecturée de ses assiduités auprès d'elle, sur lesquelles je garderois le silence, si je n'étois obligé d'en dire la véritable raison.

Cette femme n'étoit point née Actrice. La nature ne lui avoit don-

* Ce conte est d'autant plus ridiculement inventé, que la Chammêlay étoit mariée.

né que la beauté, la voix & la mémoire : du reste elle avoit si peu d'esprit, qu'il falloit lui faire entendre les vers qu'elle avoit à dire, & lui en donner le ton. Tout le monde sait le talent que mon Pere avoit pour la déclamation, dont il donna le vrai goût aux Comédiens capables de le prendre. Ceux qui s'imaginent que la déclamation qu'il avoit introduite sur le théâtre, étoit enflée & chantante, sont je crois dans l'erreur. Ils en jugent par la Duclos, éleve de la Chammêlay, & ne font pas attention que la Chammêlay, quand elle eut perdu son maître, ne fut plus la même ; & que venue sur l'âge, elle poussoit de grands éclats de voix, qui donnerent un faux goût aux Comédiens. Lorsque Baron, après vingt ans de retraite, eut la foiblesse de remonter sur le théâtre, il ne jouoit plus avec la même vivacité qu'autrefois, au rapport de ceux qui l'avoient vû dans sa jeunesse : c'étoit le vieux

Baron ; cependant il repétoit encore tous les mêmes tons que mon Pere lui avoit appris. Comme il avoit formé Baron, il avoit formé la Chammêlay ; mais avec beaucoup plus de peine. Il lui faisoit d'abord comprendre les vers qu'elle avoit à dire, lui montroit les gestes, & lui dictoit les tons, que même il notoit. L'écoliere fidéle à ses leçons, quoi qu'Actrice par art, sur le théâtre paroissoit inspirée par la nature, & comme par cette raison elle jouoit beaucoup mieux dans les Piéces de son maître que dans les autres, on disoit qu'elles étoient faites pour elle, & on en concluoit l'amour de l'Auteur pour l'Actrice.

Je ne prétends pas soutenir qu'il ait toujours été exempt de foiblesse, quoique je n'en aie entendu raconter aucune ; mais (& ma piété pour lui ne me permet pas d'être infidéle à la Vérité) j'ose soutenir qu'il n'a jamais connu par expérience ces troubles & ces transports,

qu'il a si bien dépeints. Ceux qui veulent croire qu'il étoit fort amoureux, doivent croire aussi que les lettres tendres, & les petites Piéces galantes n'étoient pas pour lui un travail. Les vers d'amour lui auroient-ils coûté? Ces petites Piéces qui passent bien-tôt de main en main, ne s'anéantissent pas, lorsqu'elles sont faites par un Auteur connu. Dans le recueil des Piéces fugitives de Corneille imprimé en 1738, plusieurs petites piéces galantes ont trouvé place, parce qu'elles sont de Corneille, c'est-à-dire du Poëte, qu'on a surnommé *le Sublime*. Pourquoi n'en trouve-t-on pas de celui qu'on a surnommé *le Tendre*, & pourquoi ses plus anciens amis n'ont-ils jamais dit qu'ils en eussent vû une seule? De tous ceux qui l'ont frequenté dans le tems qu'il travailloit pour le théâtre, & que j'ai connus depuis; aucun ne m'a nommé une personne qui ait eu sur lui le moindre empire, & je suis cer-

tain que depuis son mariage jusqu'à sa mort, la tendresse conjugale a régné seule dans son cœur, quoiqu'il ait été bien reçu dans une Cour aimable, qui le trouvoit aimable lui-même & par la conversation & par la figure. Il n'étoit point de ces Poëtes qui ont un Apollon refrogné : il avoit au contraire une physionomie belle & ouverte : ce qu'il m'est permis de dire, puisque LOUIS XIV. la cita un jour comme une des plus heureuses, en parlant des belles physionomies qu'il voyoit à sa Cour. A ces graces extérieures il joignoit celles de la conversation, dans laquelle jamais distrait, jamais Poëte, ni Auteur, il songeoit moins à faire paroître son esprit, que l'esprit des personnes qu'il entretenoit. Il ne parloit jamais de ses Ouvrages, & répondoit modestement à ceux qui lui en parloient : doux, tendre, insinuant, & possédant le langage du cœur, il n'est pas étonnant qu'on se

persuade qu'il l'ait parlé quelquefois. Son caractere l'y portoit ; mais suivant la maxime qu'il fait dire à Burrhus, *on n'aime point, si l'on ne veut aimer* ; il ne le vouloit point par raison, avant même que la Religion vînt à son secours : il vécut dans la société des femmes comme Boileau, avec une politesse toujours respectueuse, sans être leur fade adulateur : ni l'un ni l'autre n'eurent besoin d'elles pour faire prôner leur mérite, & leurs Ouvrages.

Une chanson tendre que Boileau a faite, ne lui fut point inspirée par l'amour qu'il n'a jamais connu : il la fit pour montrer qu'un Poëte peut chanter *une Iris en l'air*. Dans la derniere édition de ses œuvres, achevée à Paris depuis deux mois, on lui attribue trois Epigrammes qu'il n'a jamais faites, quoi qu'il ne soit pas nécessaire de lui en chercher ; il en a assez donné lui-même. J'ai été surtout surpris d'en trouver une qui a pour

titre, *à une Demoiselle que l'Auteur avoit dessein d'épouser.* Tous ceux qui l'ont connu un peu familierement, savent qu'il n'a jamais songé au mariage, & n'en ignorent pas la raison. Il avoit comme son ami les mœurs fort douces, mais son caractere n'étoit pas tout-à-fait si liant. Il n'avoit pas la même répugnance à se prêter aux conversations qui rouloient sur des matieres Poëtiques ; il aimoit au contraire qu'on parlât vers ; & ne haïssoit pas qu'on lui parlât des siens. On trouvoit aisément en lui le Poëte, & dans mon Pere, on le cherchoit.

Après Phédre, il avoit encore formé quelques projets de Tragédies, dont il n'est resté dans ses papiers aucun vestige, si ce n'est le plan du premier Acte d'une Iphigenie en Tauride. Quoique ce plan n'ait rien de curieux, je le joindrai à ses lettres, pour faire connoître de quelle maniere, quand il entreprenoit une Tragédie, il disposoit chaque Acte en

prose. Quand il avoit ainsi lié toutes les scênes entre elles, il disoit : *Ma Tragédie est faite*, comptant le reste pour rien.

Il avoit encore eu le dessein de traiter le sujet d'Alceste; & Monsieur de Longepierre m'a assuré qu'il lui en avoit entendu réciter quelques morceaux ; c'est tout ce que j'en sais. Quelques personnes prétendent qu'il vouloit aussi traiter le sujet d'Oedipe, ce que je ne puis croire, puisqu'il a dit souvent qu'il avoit osé joûter contre Euripide ; mais qu'il ne seroit jamais assez hardi pour joûter contre Sophocle. L'eût-il osé sur-tout dans la Piéce qui est le chef-d'œuvre de l'antiquité ? Il est vrai que le sujet d'Oedipe où l'amour ne doit jamais trouver place sans avilir la grandeur du sujet, & même sans choquer la vraisemblance, convenoit au dessein qu'il avoit de ramener la Tragédie des anciens, & de faire voir qu'elle pouvoit être parmi nous comme chez

les Grecs exempte d'amour. Il vouloit purifier entierement notre théâtre ; mais ayant fait réflexion qu'il avoit un meilleur parti à prendre, il prit le parti d'y renoncer pour toujours, quoiqu'il fût encore dans toute sa force, n'ayant qu'environ trente-huit ans, & quoique Boileau le félicitât de ce qu'il étoit le seul capable de consoler Paris de la vieillesse de Corneille. Beaucoup plus sensible, comme il l'a avoué lui-même, aux mauvaises critiques qu'essuyoient ses Ouvrages, qu'aux louanges qu'il en recevoit, ces amertumes salutaires que Dieu répandoit sur son travail, le dégoûterent peu-à-peu du métier de Poëte. Par sa retraite, Pradon resta maître du champ de bataille, ce qui fit dire à Boileau :

Et la Scène Françoise est en proie
à Pradon.

Comme j'ai parlé de l'union qui régna d'abord entre Moliere, Chapelle, Boileau & mon Pere, il semble que la jeunesse de ces Poëtes auroit dû me fournir plusieurs traits amusans, pour égayer la premiere Partie de ces Mémoires. Quelque curieux que j'aye été d'en apprendre, je n'ai rien trouvé de ce genre, que ce que Grimaretz rapporte dans la Vie de Moliere, d'un souper fait à Auteuil, où Moliere rassembloit quelquefois ses amis dans une petite maison qu'il y avoit louée. Ce fameux souper quoique peu croyable, est très-véritable.

Mon Pere, heureusement n'en étoit pas; le sage Boileau qui en étoit y perdit la raison comme les autres. Le vin ayant jetté tous les Convives dans la morale la plus sérieuse, leurs réflexions sur les miseres de la vie, & sur cette maxime des anciens, Que le premier bonheur est de ne point naître, & le

second de mourir promptement, leur fit prendre l'héroïque résolution d'aller sur le champ se jetter dans la riviere. Ils y alloient, & elle n'étoit pas loin. Moliere leur représenta qu'une si belle action ne devoit pas être ensevelie dans les ténébres de la nuit, & qu'elle méritoit d'être faite en plein jour. Ils s'arrêterent, & se dirent en se regardant les uns les autres : *Il a raison*; à quoi Chapelle ajouta, *Oui, Messieurs, ne nous noyons que demain matin, & en attendant allons boire le vin qui nous reste.* Le jour suivant changea leurs idées, & ils jugerent à propos de supporter encore les miseres de la vie. Boileau a raconté plus d'une fois cette folie de sa jeunesse.

* J'ai parlé dans mes réflexions sur la Poësie d'un autre souper fait chez Moliere, pendant lequel la

* Tome II p. 256.

Fontaine

Fontaine fut accablé des railleries de ses meilleurs amis, du nombre desquels étoit mon Pere. Ils ne l'appelloient tous que *le Bon-homme* : c'étoit le surnom qu'ils lui donnoient à cause de sa simplicité. La Fontaine essuya leurs railleries avec tant de douceur, que Moliere qui en eut enfin pitié, dit tout bas à son voisin : *Ne nous mocquons pas du Bon-homme, il vivra peut-être plus que nous tous.*

La société entre Moliere & mon Pere ne dura pas longtems. J'en ai dit la raison. Boileau resta uni à Moliere, qui venoit le voir souvent, & faisoit grand cas de ses avis. Dans la suite Boileau lui conseilla de quitter le Théâtre, du moins comme Acteur. *Votre santé*, lui dit-il, *dépérit, parce que le métier de Comédien vous épuise : que n'y renoncez-vous ? Hélas !* lui répondit Moliere en soupirant, *c'est le point d'honneur qui me retient. Et quel point d'hon-*

neur, répondit Boileau ? *Quoi! vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle, pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâtons? Voilà un beau point d'honneur pour un Philosophe comme vous.*

Il regarda toujours Moliere comme un génie unique : & le Roi lui demandant un jour, quel étoit le plus rare des grands Ecrivains qui avoient honoré la France pendant son régne ; il lui nomma Moliere. *Je ne le croyois pas*, répondit le Roi ; *mais vous vous y connoissez mieux que moi.*

Boileau se vanta toute sa vie d'avoir appris à mon Pere à rimer difficilement : à quoi il ajoutoit que des vers aisés n'étoient pas des vers aisément faits. Il ne faisoit pas aisément les siens, & il a eu raison de dire, *Si j'écris quatre mots, j'en effacerai trois*. Un de ses amis le trouvant dans sa chambre fort agité, lui demanda ce qui l'occupoit. *Une*

rime, répondit-il: *je la cherche depuis trois heures. Voulez-vous*, lui dit cet ami, *que j'aille vous chercher un Dictionnaire de rimes? Il pourra vous être de quelque secours. Non, non*, reprit Boileau; *cherchez-moi plûtôt le Dictionnaire de la Raison.*

Il ne s'est jamais vanté, comme il est dit dans le Bolæana, d'avoir le premier parlé en vers de notre Artillerie; & son dernier Commentateur prend une peine fort inutile, en rappellant plusieurs vers d'anciens Poëtes pour prouver le contraire. La gloire d'avoir parlé le premier du fusil & du canon, n'est pas grande. Il se vantoit d'en avoir le premier parlé poëtiquement, & par de nobles périphrases.

Il composa la Fable du Bucheron, dans sa plus grande force, & suivant ses termes, dans son bon tems. Il trouvoit cette Fable languissante dans la Fontaine. Il voulut essayer s'il ne pourroit pas mieux

faire, sans imiter le stile de Marot; désaprouvant ceux qui écrivoient dans ce stile. *Pourquoi*, disoit-il, *emprunter une autre langue, que celle de son siécle?*

L'Epitaphe bonne ou mauvaise, qui se trouve parmi ses Epigrammes, & sur laquelle ses Commentateurs n'ont rien dit, parce qu'ils n'ont pû l'entendre, fut faite sur Monsieur de Gourville: elle commence par ces vers, *Cy-gît justement regreté, &c.*

Quoiqu'il ait été accusé d'aimer l'argent, accusation fondée sur ce qu'il paroissoit le dépenser avec peine, il avoit les sentimens nobles & désintéressés. La fierté dans les manieres, étoit selon lui, le vice des sots; & la fierté du cœur la vertu des honnêtes gens. J'ai fait connoître la générosité avec laquelle il donna tous ses Ouvrages aux Libraires, & le scrupule qui lui fit rendre aux pauvres tout le revenu

de son Bénéfice. Comme il avoit eu quelque part à l'Opera de Bellerophon ; Lulli, soit pour le récompenser, soit pour le réconcilier avec l'Opera, lui offrit un présent considérable qu'il refusa. On sait ses libéralités pour Petrus & Cassandre, & la maniere dont il fit rétablir la pension du grand Corneille, en offrant le sacrifice de la sienne ; action très véritable, que m'a racontée un témoin encore vivant, * & qu'on a eu tort de révoquer en doute, puisque Boursaut qui ne devoit pas être disposé à le louer, la rapporte dans ses Lettres, aussi-bien que celle qui regarde Cassandre, en ajoutant ces paroles remarquables : « J'ai été ennemi de Monsieur Despréaux, & quand je le serois encore, je ne pourrois m'empêcher d'en bien parler... » Quoique rien ne soit plus

* Dans les Mémoires de Trevoux, & dans la Lettre du Pere Tournemine imprimée à la tête des Oeuvres diverses de Corneille 1738.

» beau que ses Poësies, je trouve les » actions que je viens dire, encore » plus belles ». La bourse de Boileau, comme il est dit dans son Eloge Historique par Monsieur de Boze, fut ouverte à beaucoup d'autres Gens de Lettres, & même à Linierre, qui souvent avec l'argent qu'il venoit d'en recevoir, alloit boire au premier cabaret, & y faisoit une chanson contre son bienfaiteur.

Boileau aimoit la société, & étoit très exact à tous les rendez-vous. *Je ne me fais jamais attendre*, disoit-il, *parce que j'ai remarqué que les défauts d'un homme se présentent toujours aux yeux de celui qui l'attend.* Loin d'aimer à choquer ceux à qui il parloit, il tâchoit de ne leur rien dire que d'agréable, quand même il ne pensoit pas comme eux; quoiqu'il ne fût nullement flatteur. Dans une compagnie où il étoit, une Demoiselle dansa, chanta, & joua du clavecin, pour faire briller tous ses

talents. Comme il trouva qu'elle n'excelloit ni dans le clavecin, ni dans le chant, ni dans la danse, il lui dit : *On vous a tout appris, Mademoiselle, hormis à plaire; c'est pourtant ce que vous savez le mieux.*

Il mortifia cependant sans le vouloir, Barbin le Libraire, qui s'étoit fait une fête de lui donner à diner dans une maison de campagne très-petite; mais très ornée, dont il faisoit ses délices. Après le diner, il le mene admirer son jardin, qui étoit très peigné, mais fort petit comme la maison. Boileau après en avoit fait le tour, appelle son cocher, & lui ordonne de mettre ses chevaux. *Eh pourquoi donc*, lui dit Barbin, *voulez-vous vous en retourner si promptement? C'est*, répondit Boileau, *pour aller à Paris prendre l'air.*

Il pouvoit dire de lui-même, comme Horace : *Irasci celerem, tamen ut placabilis essem.* Il eut un jour une dispute fort vive avec son

frere le Chanoine, qui lui donna un démenti d'une maniere assez dure: Les amis communs voulurent mettre la paix, & l'exhorterent à pardonner à son frere. *De tout mon cœur*, répondit-il, *parce que je me suis possedé: je ne lui ai dit aucune sottise. S'il m'en étoit échapé une, je ne lui pardonnerois de ma vie.*

Il avoit l'esprit trop solide pour un homme à bons mots; mais il a fait souvent des réponses pleines de sens. Elles sont presque toutes mal renduës & défigurées dans le Bolæana. J'en rapporterai quelques-unes dans la suite de ces Mémoires, quand l'occasion s'en présentera, & je ne rapporterai que celles dont je me croirai bien instruit.

Quoiqu'il ait respecté dans tous les tems de sa vie la sainteté de la Religion; il n'en étoit pas encore assez pénétré, lorsque mon Pere se détermina à ne plus faire de Tragédies profanes; pour croire qu'elle

l'obligeât à ce sacrifice. Edifié cependant du motif qui faisoit prendre à son ami une si grande résolution, il ne songea jamais à l'en détourner, & resta toujours également uni avec lui, malgré la vie différente qu'il embrassa, & dont je vais rendre compte.

Fin de la premiere Partie.

F v

SECONDE PARTIE.

J'ARRIVE enfin à l'heureux moment, où les grands sentimens de Religion dont mon Pere avoit été rempli dans son enfance, & qui avoient été longtems comme assoupis dans son cœur, sans s'y éteindre ; se réveillerent tout-à-coup. Il avoua que les Auteurs des Piéces de théâtre étoient des empoisonneurs publics ; & il reconnut qu'il étoit peut-être le plus dangereux de ces empoisonneurs. Il résolut non seulement de ne plus faire de Tragédies,& même de ne plus faire de vers ; il résolut encore de réparer ceux qu'il avoit faits, par une rigoureuse pénitence. La vivacité de ses remords lui inspira le dessein de se faire Chartreux. Un saint Prêtre de sa paroisse, Docteur de Sorbonne, qu'il prit pour Confesseur, trouva ce parti trop violent. Il représenta à son pénitent,

qu'un caractere tel que le sien ne soutiendroit pas long-tems la solitude ; qu'il feroit plus prudemment de rester dans le monde, & d'en éviter les dangers en se mariant à une personne remplie de piété ; que la société d'une épouse sage l'obligeroit à rompre avec toutes les pernicieuses sociétés où l'amour du théâtre l'avoit entraîné. Il lui fit espérer en même-tems que les soins du ménage l'arracheroient malgré lui à la passion qu'il avoit le plus à craindre, qui étoit celle des vers. Nous savons cette particularité, parce que dans la suite de sa vie, lorsque des inquiétudes domestiques, comme les maladies de ses enfans, l'agitoient, il s'écrioit quelquefois : *Pourquoi m'y suis-je exposé ? Pourquoi m'a-t-on détourné de me faire Chartreux ? Je serois bien plus tranquille.*

Lorsqu'il eut pris la résolution de se marier, l'amour ni l'intérêt n'eurent aucune part à son choix ; il ne

consulta que la raison pour une affaire si sérieuse : & l'envie de s'unir à une personne très vertueuse que de sages amis lui proposerent, lui fit épouser le premier Juin 1677, Catherine de Romanet, fille d'un Trésorier de France du Bureau des Finances d'Amiens.

Suivant l'état du bien énoncé dans le contrat de mariage, il paroît que les Piéces de théâtre n'étoient pas alors fort lucratives pour les Auteurs, & que le produit, soit des représentations soit de l'impression des Tragédies de mon Pere, ne lui avoit procuré que de quoi vivre, payer ses dettes, acheter quelques meubles, dont le plus considérable étoit sa bibliothéque estimée 1500 livres, & ménager une somme de 6000 livres qu'il employa aux frais de son mariage.

La gratification de 600 livres que le Roi lui avoit fait payer en 1664, ayant été continuée tous les ans fous

le titre de pension d'Homme de Lettres, fut portée dans la suite à 1500 livres, & enfin à 2000 livres. M. Colbert le fit outre cela favoriser d'une charge de Trésorier de France au Bureau des Finances de Moulins, qui étoit tombée aux parties casuelles. La Demoiselle qu'il épousa lui apporta un revenu pareil au sien. Lorsqu'il eut l'honneur d'accompagner le Roi dans ses campagnes, il reçut de tems en tems des gratifications sur la cassette par les mains du premier valet de chambre. J'ignore si Boileau en recevoit de pareilles. Voici celles que reçut mon Pere, suivant ses Regîtres de recette & de dépense, qu'il tint avec une grande exactitude depuis son mariage. Je rapporte cet état pour faire connoître les bontés de LOUIS XIV. C'est un hommage que doit ma reconnoissance à la mémoire d'un Prince si généreux.

Le 12 Avril 1678. reçu ſur la caſſette. . .	500 louis
Le 22 Octobre 1679.	400
Le 2 Juin 1681.	500
Le 28 Février 1683.	500
Le 8 Avril 1684.	500
Le 10 Mai 1685.	500
Le 24 Avril 1688.	1000
	3900

Ces différentes gratifications, (les louis valoient alors 11. livres) font la ſomme de 42900 livres. Il fut gratifié d'une charge ordinaire de Gentilhomme de Sa Majeſté le 12 Décembre 1690, à condition de payer dix mille livres à la veuve de celui dont on lui donnoit la charge, & il eut enfin comme Hiſtoriographe une penſion de 4000 livres. Voilà ſa fortune, qui n'a pû augmenter que par ſes épargnes, autant que peut épargner un homme obligé de faire des voyages continuels à la Cour & à l'armée, & qui ſe trouve chargé de ſept enfans.

Sa plus grande fortune, fut le caractere de la personne qu'il avoit épousée.* L'Auteur d'un Roman assez connu, a cru faire une peinture admira-
» ble de cette union, en disant qu'on
» doit à sa tendresse conjugale tous
» les beaux sentimens d'amour ré-
» pandus dans ses Tragédies, parce
» que quand il avoit de pareils sen-
» timens à exprimer, il alloit passer
» une heure dans l'appartement de
» sa femme, & tout rempli d'elle re-
» montoit dans son cabinet pour fai-
» re ses vers. Comme il n'a composé aucune Tragédie profane depuis son mariage, le merveilleux de cet endroit du Roman, est très romanesque : mais je le puis remplacer par un autre très véritable, & beaucoup plus merveilleux.

Il trouva dans la tendresse conjugale un avantage bien plus solide, que celui de faire de bons vers. Sa

* Mémoires d'un homme de qualité.

compagne fut par son attachement à tous les devoirs de femme & de mere, & par son admirable piété, le captiver entierement, faire la douceur du reste de sa vie, & lui tenir lieu de toutes les sociétés auxquelles il venoit de renoncer. Je ferois connoître la confiance avec laquelle il lui communiquoit ses pensées les plus secrettes, si j'avois retrouvé les lettres qu'il lui écrivoit, & que sans doute pour lui obéir, elle ne conservoit pas. Je sais que les termes tendres répandus dans de pareilles Lettres ne prouvent pas toujours que la tendresse soit dans le cœur; & que Ciceron à qui sa femme, lorsqu'il étoit en exil, paroissoit sa lumiere, sa vie, sa passion, sa très-fidelle épouse, *mea lux... mea vita, mea desideria.. fidelissima & optima conjux*, répudia quelque tems après sa chere Terentia pour épouser une jeune fille fort riche : mais je parle de deux époux que la Religion avoit

unis, quoiqu'aux yeux du monde ils ne parussent pas faits l'un pour l'autre. L'un n'avoit jamais eu de passion plus vive que celle de la Poësie : l'autre porta l'indifférence pour la Poësie, jusqu'à ignorer toute sa vie ce que c'est qu'un vers ; & m'ayant entendu parler, il y a quelques années, de rimes masculines & féminines, elle m'en demanda la différence : à quoi je répondis qu'elle avoit vécu avec un meilleur maître que moi. Elle ne connut ni par les représentations, ni par la lecture, les Tragédies auxquelles elle devoit s'intéresser ; elle en apprit seulement les titres par la conversation. Son indifférence pour la fortune parut un jour inconcevable à Boileau. Je rapporte ce fait, après avoir prévenu que la vie d'un homme de Lettres ne fournit pas des faits bien importans. Mon Pere rapportoit de Versailles la bourse de mille louis dont j'ai parlé, & trouva ma Mere qui

l'attendoit dans la maison de Boileau à Auteuil. Il courut à elle, & l'embrassant : *Félicitez-moi*, lui dit-il, *voici une bourse de mille louis que le Roi m'a donnée.* Elle lui porta aussitôt des plaintes contre un de ses enfans qui depuis deux jours ne vouloit point étudier. *Une autrefois*, reprit-il, *nous en parlerons : livrons-nous aujourd'hui à notre joie.* Elle lui représenta qu'il devoit en arrivant faire des réprimandes à cet enfant, & continuoit ses plaintes, lorsque Boileau qui dans son étonnement se promenoit à grands pas, perdit patience, & s'écria : *Quelle insensibilité ! peut-on ne pas songer à une bourse de mille louis !*

On peut comprendre qu'un homme, quoique passionné pour les amusemens de l'esprit, préfere à une femme enchantée de ces mêmes amusemens, & éclairée sur ces matieres, une compagne uniquement occupée du ménage, ne lisant de livres que ses livres de piété, ayant d'ailleurs

un jugement excellent, & étant d'un très-bon conseil en toutes occasions: on avouera cependant que la Religion a dû être le lien d'une si parfaite union entre deux caracteres si opposés: la vivacité de l'un lui faisant prendre tous les événemens avec trop de sensibilité, & la tranquilité de l'autre la faisant paroître presque insensible aux mêmes événemens. L'on pourroit faire la même réflexion sur la liaison des deux fideles amis. A la vérité leur maniere de penser des ouvrages d'esprit, étant la même; ils avoient le plaisir de s'en entretenir souvent; mais comme ils avoient tous deux un différent caractere, leur union constante a dû avoir pour lien la probité; puisque, comme dit Ciceron * il ne peut y avoir de véritable amitié qu'entre des gens de biens.

Un des premiers soins de mon Pere

* Hoc sentio nisi in bonis amicitiam esse non posse. De Amic.

après son mariage fut de se réconcilier avec Messieurs de Port-Royal. Il ne lui fut pas difficile de faire sa paix avec M. Nicole qui ne savoit ce que c'étoit que la guerre ; & qui le reçut à bras ouverts, lorsqu'il le vint voir accompagné de M. l'Abbé Dupin. Il ne lui étoit pas si aisé de se réconcilier avec M. Arnaud, qui avoit toujours sur le cœur les plaisanteries écrites sur la Mere Angelique sa sœur, plaisanteries fondées, par faute d'examen, sur des faits qui n'étoient pas exactement vrais. Boileau chargé de la négociation avoit toujours trouvé M. Arnaud intraitable. Un jour il s'avisa de lui porter un exemplaire de la Tragédie de Phédre de la part de l'Auteur. Monsieur Arnaud demeuroit alors dans le Fauxbourg saint Jacque. Boileau en allant le voir, prend la résolution de lui prouver qu'une Tragédie peut être innocente aux yeux des Casuistes les plus sévéres ; & ruminant sa thèse en

chemin: » Cet homme, disoit-il, au-
» ra-t-il toujours raison, & ne
» pourrai-je parvenir à lui faire avoir
» tort? Je suis bien sûr qu'aujour-
» d'hui j'ai raison: s'il n'est pas de
» mon avis, il aura tort. » Plein de
cette pensée, il entre chez Monsieur
Arnaud, où il trouve une nombreu-
se compagnie. Il lui présente la Tra-
gédie & lui lit en même-tems l'en-
droit de la Préface où l'Auteur té-
moigne tant d'envie de voir la Tra-
gédie réconciliée avec les personnes
de piété. Ensuite déclarant qu'il aban-
donnoit Acteurs, Actrices, & Théâ-
tre, sans prétendre les soutenir en au-
cune façon, il éleve sa voix en Pré-
dicateur pour soutenir que si la Tra-
gédie étoit dangereuse, c'étoit la
faute des Poëtes, qui en cela même
alloient directement contre les ré-
gles de leur Art; mais que la Tra-
gédie de Phédre conforme à ces ré-
gles, n'avoit rien que d'utile. L'Au-
ditoire composé de jeunes Théolo-

giens, l'écoutoit en soûriant, & regardoit tout ce qu'il avançoit comme les paradoxes d'un Poëte peû instruit de la bonne morale. Cet Auditoire fut bien surpris lorsque M. Arnaud prit ainsi la parole: *Si les choses sont comme il le dit, il a raison, & la Tragédie est innocente.* Boileau rapportoit qu'il ne s'étoit jamais senti de sa vie si content. Il pria M. Arnaud de vouloir bien jetter les yeux sur la Piéce qu'il lui laissoit, pour lui en dire son sentiment: Il revint quelques jours après le demander, & Monsieur Arnaud lui donna ainsi sa décision: *Il n'y a rien à reprendre au caractere de Phédre, puisqu'il nous donne cette grande leçon, que lorsqu'en punition de fautes précédentes Dieu nous abandonne à nous-mêmes, & à la perversité de notre cœur, il n'est point d'excès où nous ne puissions nous porter, même en les détestant. Mais pourquoi a-t-il fait Hyppolite amoureux?* Cette cri-

tique est la seule qu'on puisse faire contre cette Tragédie, & l'Auteur qui se l'étoit faite à lui-même, se justifioit en disant : *Qu'auroient pensé les Petits-Maîtres d'un Hyppolite ennemi de toutes les femmes ? Quelles mauvaises plaisanteries n'auroient-ils point faites !* Boileau charmé d'avoir si bien conduit sa négociation, demanda à Monsieur Arnaud la permission de lui amener l'Auteur de la Tragédie. Ils vinrent chez lui le lendemain, & quoiqu'il fût encore en nombreuse compagnie, le coupable entrant avec l'humilité & la confusion peintes sur le visage, se jetta à ses pieds : Monsieur Arnaud se jetta aux siens ; tous deux s'embrasserent. Monsieur Arnaud lui promit d'oublier le passé, & d'être toujours son ami : promesse fidellement exécutée.

En 1674. l'Université projettoit une Requête qu'elle devoit présenter au Parlement, pour demander

que la Philosophie de Descartes ne fût point enseignée. On en parloit chez Monsieur le Premier Président de Lamoignon, qui dit qu'on ne pourroit se dispenser de rendre un Arrêt conforme à cette Requête. Boileau présent à cette conversation imagina l'Arrêt burlesque qu'il composa avec mon Pere, & Bernier le fameux Voyageur, leur ami commun. Monsieur Dongois neveu de Boileau y mit le stile du Palais, & quand l'Arrêt fut en état, il le joignit à plusieurs expeditions qu'il devoit porter à signer à Monsieur le Premier Président, avec qui il étoit fort familier. Monsieur de Lamoignon ne se laissa pas surprendre: à peine eut-il jetté les yeux sur l'Arrêt, *Voilà*, dit-il, *un tour de Despréaux*. Cet Arrêt burlesque eut un succès que n'eût peut-être point eu une Piéce sérieuse; il sauva l'honneur des Philosophes & des Magistrats. L'Université ne songea plus à présenter sa requête. Quoique

Quoique Boileau & mon Pere n'eussent encore aucun titre qui les appellât à la Cour, ils y étoient fort bien reçus tous les deux. Monsieur Colbert les aimoit beaucoup. Etant un jour enfermé avec eux dans sa maison de Saux, on vint lui annoncer l'arrivée d'un Evêque : il répondit avec colere : *Qu'on lui fasse tout voir, excepté moi.*

Les Inscriptions mises au bas des tableaux sur les victoires du Roi, peintes par Monsieur le Brun dans la Gallerie de Versailles, étoient pleines d'emphase, parceque Monsieur Charpentier qui les avoit faites, croyoit qu'on devoit mettre de l'esprit partout. Ces pompeuses déclamations déplurent avec raison à Monsieur de Louvois, qui, par ordre du Roi les fit effacer, pour mettre à la place les Inscriptions simples que Boileau & mon Pere lui fournirent. Mon Pere a donné dans quelques occasions des devises, qui, dans leur

simplicité, ont été trouvées fort heureuses, comme celle dont le corps étoit une orangerie, & l'ame, *conjuratos ridet aquilones*. Elle fut approuvée parce qu'elle avoit également rapport à l'orangerie de Versailles bâtie depuis peu, & à la ligue qui se formoit contre la France. Je n'en rapporte pas quelques autres, qu'il donna dans la petite Académie, parceque l'honneur de pareilles choses doit être partagé entre tous ceux qui composent la même Compagnie.

C'étoit lui-même qui avoit donné l'idée de rassembler cette Compagnie. Il fut par là comme le fondateur de l'Académie des Médailles, qu'on nomma d'abord *la petite Académie*, & qui, devenue beaucoup plus nombreuse, prit sous une autre forme, le nom d'Académie des Belles-Lettres. Elle ne fut composée dans son origine que d'un très-petit nombre de personnes, qu'on choisit

pour exécuter le projet d'une histoire en médailles des principaux événemens du régne de LOUIS XIV. On devoit au bas de chaque médaille gravée, mettre en peu de mots le récit de l'événement qui avoit donné lieu à la médaille ; mais on trouva que des récits fort courts n'apprendroient les choses qu'imparfaitement, & qu'une histoire suivie du régne entier seroit beaucoup plus utile. Ce projet fut agité & résolu chez Madame de Montespan. C'étoit elle qui l'avoit imaginé ; & *quoique la flatterie en fût l'objet*, comme l'écrivoit depuis Madame la Comtesse de Caylus ; *on conviendra que ce projet n'étoit pas celui d'une femme commune, ni d'une maîtresse ordinaire.* Lorsqu'on eut pris ce parti, Madame de Maintenon proposa au Roi de charger du soin d'écrire cette histoire, Boileau & mon Pere. Le Roi qui les en jugea capables, les nomma ses Historiographes en 1677.

Mon Pere toujours attentif à son salut, regarda le choix de Sa Majesté, comme une grace de Dieu, qui lui procuroit cette importante occupation, pour le détacher entierement de la Poësie. Boileau lui-même parut aussi s'en détacher. Il est certain qu'il passa douze ou treize ans sans donner d'autres ouvrages en vers, que les deux derniers chants du Lutrin, parcequ'il voulut finir l'action de ce Poëme.

Les deux Poëtes résolus de ne plus l'être, ne songerent qu'à devenir Historiens, & pour s'en rendre capables, ils passerent d'abord beaucoup de tems à se mettre au fait & de l'Histoire générale de France, & de l'Histoire particuliere du régne qu'ils avoient à écrire. Mon Pere, pour se mettre ses devoirs devant les yeux, fit une espéce d'extrait du traité de Lucien, sur la maniere d'écrire l'Histoire. Il remarqua dans cet excellent traité des traits qui avoient rapport à la circonstance dans laquelle il se

trouvoit, & il les rassembla dans l'écrit qui se trouvera à la suite de ses Lettres. Il fit ensuite des extraits de Mezerai, & de Vittorio Siri, & se mit à lire les Mémoires, Lettres, Instructions & autres Piéces de cette nature dont le Roi avoit ordonné qu'on lui donnât la communication.

Dans la campagne de cette année 1677. les villes que le Roi assiégea tomberent quand il parut ; & lorsque de retour de ses rapides conquêtes, il vit à Versailles ses deux Historiens, il leur demanda pourquoi ils n'avoient pas eu la curiosité de voir un siége. *Le voyage*, leur dit-il ; *n'étoit pas long*. *Il est vrai*, reprit mon Pere, *mais nos Tailleurs furent trop lents. Nous leur avions commandé des habits de campagne : lorsqu'ils nous les apporterent, les villes que Votre Majesté assiégeoit étoient prises.* Cette réponse fut bien reçue du Roi, qui leur dit de prendre leurs mesures de bonne heure, parce que doréfnavant

ils le suivroient dans toutes ses campagnes, pour être témoins des choses qu'ils devoient écrire.

La foible santé de Boileau ne lui permit que de faire une campagne, qui fut celle de Gand, l'année suivante. Mon Pere qui les fit toutes, avoit soin de rendre compte à son associé dans l'emploi d'écrire l'Histoire, de tout ce qui se passoit à l'armée; & une partie de ces lettres, se trouvera à la suite de ces Mémoires. Ce fut dans leur premiere campagne, que Boileau apprenant que le Roi s'étoit si fort exposé, qu'un boulet de canon avoit passé à sept pas de Sa Majesté, alla à lui & lui dit: *Je vous prie, Sire, en qualité de votre Historien, de ne pas me faire finir si-tôt mon Histoire.*

Lorsqu'ils partirent en 1678. on vit pour la premiere fois deux Poëtes suivre une armée pour être témoins de siéges & de combats: ce qui donna lieu à des plaisanteries dont on

amusoit le Roi. On prétendoit les surprendre en plusieurs occasions dans l'ignorance des choses militaires ; & même des choses les plus communes. Leurs meilleurs amis étoient ceux qui leur tendoient des piéges. S'ils n'y tomboient pas, on faisoit accroire qu'ils y étoient tombés. Tout ce qu'on dit de leur simplicité n'est peut-être pas exactement vrai. Je raporterai cependant ce que j'ai entendu dire à d'anciens Seigneurs de la Cour.

La veille de leur départ pour la premiere campagne, Monsieur de Cavoye s'avisa, dit-on, de demander à mon Pere s'il avoit eû l'attention de faire ferrer ses chevaux à forfait. Mon Pere qui n'entend rien à cette question, lui en demande l'explication. *Croyez-vous donc*, lui dit Monsieur de Cavoye, *que quand une armée est en marche, elle trouve partout des maréchaux ? Avant que de partir on fait un forfait avec un ma-*

réchal de Paris, qui vous garantit que les fers qu'il met aux pieds de votre cheval y resteront six mois. Mon Pere répond (ou plutôt on lui fait répondre :) *C'est ce que j'ignorois, Boileau ne m'en a rien dit ; mais je n'en suis pas étonné, il ne songe à rien.* Il va trouver Boileau pour lui reprocher sa négligence. Boileau avoue son ignorance, & dit qu'il faut promptement s'informer du maréchal le plus fameux pour ces sortes de forfaits. Ils n'eurent pas le tems de le chercher. Dès le soir même, Monsieur de Cavoye raconta au Roi le succès de sa plaisanterie. Un fait pareil, quand il seroit véritable, ne feroit aucun tort à leur réputation.

Puisque les plus petits faits, quand on parle de certains hommes, intéressent toujours, j'en rapporterai encore un de la même nature. Un jour, après une marche fort longue, Boileau très-fatigué se jetta sur un

lit en arrivant, ſans vouloir ſouper. M. de Cavoye qui le ſut, alla le voir après le ſouper du Roi, & lui dit avec un air conſterné, qu'il avoit à lui apprendre une fâcheuſe nouvelle. *Le Roi*, ajouta-t-il, *n'eſt point content de vous ; il a remarqué aujourd'hui une choſe qui vous fait un grand tort. Eh quoi donc*, s'écria Boileau tout allarmé ? *Je ne puis*, continua Monſieur de Cavoye, *me reſoudre à vous la dire ; je ne ſaurois affliger mes amis*. Enfin après l'avoir laiſſé quelque tems dans l'agitation, il lui dit : *Puiſqu'il faut vous l'avouer, le Roi a remarqué que vous étiez tout de travers à cheval.* Si ce n'eſt *que cela*, répondit Boileau, *laiſſez-moi dormir*.

Quoique mon Pere fût ſon confrere dans l'honorable emploi d'écrire l'Hiſtoire du Roi, & dans la petite Académie, il ne l'avoit point encore pour confrere dans l'Académie Françoiſe : & comme il ſouhaittoit de le voir

dans cette Compagnie, il l'avoit sans doute en vûe, lorsqu'il fit valoir l'empressement de l'Académie à chercher des Sujets *, dans le Discours qu'il prononça le 30 Octobre de cette même année 1678, à la réception de Monsieur l'Abbé Colbert depuis Archevêque de Rouen. » Oui, Monsieur, lui disoit-il, l'Académie vous a choisi : car nous » voulons bien qu'on le sache, ce » n'est point la brigue, ce ne sont » point les sollicitations qui ouvrent » les portes de l'Académie, elle va » elle-même au-devant du mérite, » elle lui épargne l'embarras de se » venir offrir, elle cherche les Sujets » qui lui sont propres, &c.

J'ignore si l'Académie étoit alors dans l'usage, comme le disoit son Directeur, de choisir & de chercher elle-même ses Sujets. Je sais seule-

* Ce Discours qui n'a jamais été imprimé dans ses Oeuvres, ni dans les recueils de l'Académie, se trouvera à la suite de ces Mémoires.

ment que tous les Académiciens ne songeoient pas à chercher Boileau, & il y en avoit plusieurs qu'il ne songeoit pas non plus à solliciter. Le Roi lui demanda un jour pendant son souper, s'il étoit de l'Académie. Boileau répondit avec un air fort modeste, qu'il n'étoit pas digne d'en être. *Je veux que vous en soyez*, répondit le Roi. Quelque tems après, une place vaqua, & la Fontaine qui la vouloit solliciter, alla lui demander s'il seroit son concurrent. Boileau l'assura que non : & ne fit aucune démarche. Il eut cependant quelques voix ; mais la pluralité fut pour la Fontaine : & lorsque suivant l'usage, on alla demander au Roi son agrément pour cette nomination, le Roi répondit seulement, *Je verrai* : de maniere que la Fontaine, quoique nommé, ne fut point reçu, & resta très-longtems, ainsi que l'Académie, dans l'incertitude. Enfin, une nouvelle place vaqua, &

l'Académie aussi-tôt nomma Boileau. Le Roi, lorsqu'on lui demanda son agrément, l'accorda en ajoutant : *Maintenant vous pouvez recevoir la Fontaine.* Boileau fut reçu le 3 Juillet 1684. L'Assemblée fut nombreuse le jour de sa réception. On étoit curieux d'entendre son Discours. Il étoit obligé de louer & de s'humilier. Il recevoit une grace inespérée, & il n'étoit pas homme à faire un remerciment à genoux. Il se tira habilement de ce pas difficile. Il loua sans flatterie, il s'humilia noblement, & en disant que l'entrée de l'Académie lui devoit être fermée *par tant de raisons*, il fit songer à *tant d'Académiciens*, dont les noms étoient dans ses Satyres.

A la fin de cette même année Corneille mourut, & mon Pere, qui, le lendemain de cette mort, entroit dans les fonctions de Directeur, prétendoit que c'étoit à lui à faire faire

pour l'Académicien qui venoit de mourir, un Service suivant la coutume. Mais Corneille étoit mort pendant la nuit, & l'Académicien qui étoit encore Directeur la veille, prétendit que comme il n'étoit sorti de place que le lendemain matin, il étoit encore dans ses fonctions au moment de la mort de Corneille, & que par conséquent c'étoit à lui à faire faire le Service. Cette dispute n'avoit pour motif qu'une généreuse émulation: tous deux vouloient avoir l'honneur de rendre les devoirs funebres à un Mort si illustre. Cette contestation glorieuse pour les deux Parties, fut décidée par l'Académie en faveur de l'ancien Directeur: ce qui donna lieu à ce mot fameux que Benserade dit à mon Pere, *Nul autre que vous ne pouvoit prétendre à enterrer Corneille; cependant vous n'avez pû y parvenir.*

La place de Corneille à l'Académie fut remplie par Thomas Cor-

neille son frere, qui fut reçu avec Monsieur Bergeret. Mon Pere qui présidoit à cette réception en qualité de Directeur, répondit à leurs remercimens par un Discours qui fut très-applaudi, & il le prononça avec tant de grace, qu'il répara entiérement le Discours de sa réception. La matiere de celui-ci lui avoit plû davantage. L'admiration sincere qu'il avoit pour Corneille le lui avoit inspiré. Bayle en rapportant que Sophocle, lorsqu'il apprit la mort d'Euripide, parut sur le théâtre en habit de deuil, & ordonna à ses Acteurs d'ôter leurs couronnes, ajoute: » Ce que fit alors Sophocle étoit une » preuve très équivoque de son re» gret, parce que deux grands hom» mes qui aspirent à la même gloire, » qui veulent s'exclure l'un l'autre du » premier rang, s'entr'estiment in» térieurement plus qu'ils ne vou» droient, mais ne s'entr'aiment pas. » L'un d'eux vient-il à mourir,

» le survivant courra lui jetter de » l'eau bénite, & en fera l'éloge de » bon cœur : il est délivré des épi- » nes de la concurrence. » Par cette même raison, Corneille avoit fait dire à Cornelie sur la douleur de César à la mort de Pompée :

O soupirs ! ô regrets ! & qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre !

Quiconque eût pensé la même chose en cette occasion, eût été très-injuste. Les deux Rivaux depuis long-tems ne combattoient plus, & tous deux retirés de la carriere n'avoient plus rien à se disputer : c'étoit au Public à décider. Il n'a point encore décidé, on s'est toujours contenté de les comparer entr'eux. Le paralelle a souvent été fait, & presque toujours avec plus d'antithèses, que de justesse. Monsieur de Fontenelle, qui malgré la douceur de son caractere, témoigne dans la vie de

Corneille un peu de passion contre le Rival de Corneille, régle ainsi les places (je parle de cette vie imprimée dans la derniere édition de ses Oeuvres: celle qui se trouve dans l'Histoire de l'Académie Françoise ne contient pas les mêmes paroles) *Corneille a la premiere place, Racine la seconde. On fera à son gré l'intervalle entre ces deux places, un peu plus ou moins grand. C'est-là ce qui se trouve en ne comparant que les Ouvrages de part & d'autre. Mais si on compare ces deux hommes, l'inégalité est plus grande. Il peut être incertain que Racine eût été, si Corneille n'eût pas été avant lui: il est certain que Corneille a été par lui-même.* Monsieur de Fontenelle qui a toujours été applaudi quand il a écrit sur les matieres qui font l'objet des travaux de l'Académie des Siences, a souvent rendu sur le Parnasse des décisions qui ont eu peu de partisans: ce qui me fait es-

pérer que celle-ci sera du nombre.

Pour revenir au Discours prononcé à la réception de Thomas Corneille ; je ferai remarquer qu'il n'est pas étonnant que mon Pere qui n'avoit pas été heureux dans le Discours sur sa propre réception, l'ait été dans celui-ci, qui lui fournissoit pour sujet l'éloge de Corneille. Il le faisoit dans l'effusion de son cœur, parce qu'il étoit intérieurement persuadé que Corneille valoit beaucoup mieux que lui : & en cela seulement il pensoit comme Monsieur de Fontenelle. Quelque crainte qu'il eût de parler de vers à mon Frere, quand il le vit en âge de pouvoir discerner le bon du mauvais, il lui fit apprendre par cœur des endroits de Cinna, & lorsqu'il lui entendoit reciter ce beau Vers,

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre :

Remarquez-bien cette cette expression, lui disoit-il avec enthousiasme. *On dit aspirer à monter ; mais il*

faut connoître le cœur humain aussi bien que Corneille l'a connu, pour avoir sû dire des Ambitieux, qu'il aspire à descendre. On ne croira point qu'il ait affecté la modestie lorsqu'il parloit ainsi en particulier à son fils: il lui disoit ce qu'il pensoit.

Tout l'endroit de son Discours dans l'Académie, qui contenoit l'éloge de Corneille, fut extrêmement goûté, & comme il avoit réussi parce qu'il louoit ce qu'il admiroit, il réussit également dans l'éloge de LOUIS XIV, lorsque s'adressant à Monsieur Bergeret premier Commis du Secrétaire d'Etat des affaires étrangeres; il fit voir combien les négociations étoient faciles, sous un Roi dont les Ministres n'avoient tout au plus que *l'embarras de faire entendre avec dignité aux Cours Etrangeres, ce qu'il leur dictoit avec sagesse.* Là, il dépeignit le Roi, la veille du jour qu'il partit pour se mettre à la tête de ses armées, écri-

vant dans son cabinet six lignes, pour les envoyer à son Ambassadeur, & les Puissances Etrangeres ne *pouvant s'écarter d'un seul pas du cercle étroit qui leur étoit tracé* par ces six lignes. Paroles qui représentoient toutes ces Puissances sous l'image du roi Antiochus, étonné quoiqu'à la tête de ses armées, du cerle que l'Ambassadeur Romain traça autour de lui, & obligé de rendre sa réponse avant que d'en sortir.

Louis XIV. informé du succès de ce Discours, voulut l'entendre. L'Auteur eut l'honneur de lui en faire la lecture, après laquelle le Roi lui dit: *Je suis très-content:* * *je vous louerois davantage, si vous m'aviez moins loué.* Ce mot fut bientôt répandu partout & attira à mon Pere une Lettre que je vais rapporter, parce qu'ayant été écrite par un homme qui étoit alors dans la disgrace,

* Il a dit une autrefois le même mot à Boileau, si ce que Brossette rapporte dans son Commentaire est exact.

& qui écrivoit à un ami dans toute la sincérité de son cœur, & la confiance du secret, elle fait voir de quelle maniere pensoient de Louis XIV ceux mêmes qui croyoient avoir quelque sujet de s'en plaindre.

» J'ai à vous remercier, Monsieur, » du Discours qui m'a été envoyé de » votre part. Rien n'est assurément » si éloquent, & le Heros que vous » y louez est d'autant plus digne de » vos louanges, qu'il y a trouvé de » l'excès. Il est bien difficile qu'il » n'y en ait toujours un peu; les » plus grands hommes sont hommes, » & se sentent toujours par quelque » endroit de l'infirmité humaine. Je » vous dirois bien des choses sur » cela, si j'avois le plaisir de vous » voir; mais il faudroit avoir dissipé » un nuage, que j'ose dire être une » tache dans ce soleil. Ce ne seroit » pas une chose difficile, si ceux qui » le pourroient faire avoient assez » de générosité pour l'entreprendre. » Je vous assure que les pensées que

» j'ai sur cela ne sont point inté-
» ressées, & que ce qui peut me re-
» garder me touche fort peu. Si j'ai
» quelque peine, c'est d'être privé
» de la consolation de voir mes
» amis. Un tête à tête avec vous &
» avec votre compagnon me feroit
» bien du plaisir ; mais je n'achete-
» rois pas ce plaisir par la moindre
» lâcheté. Vous sçavez ce que cela
» veut dire : ainsi je demeure en
» paix, & j'attends avec patience
» que Dieu fasse connoître à ce Prin-
» ce si accompli, qu'il n'a point dans
» son Royaume de Sujet plus fidéle,
» plus passionné pour sa véritable
» gloire, & si je l'ose dire, qui l'ai-
» me d'un amour plus pur, & plus
» dégagé de tout intérêt. Je pourrois
» ajouter que je suis naturellement
» si sincère, que si je ne sentois dans
» mon cœur la vérité de ce que je
» dis, rien au monde ne feroit ca-
» pable de me le faire dire. C'est
» pourquoi aussi je ne pourois me

» resoudre à faire un pas pour
» avoir la liberté de revoir mes amis,
» à moins que ce ne fût à mon Prin-
» ce seul que j'en fusse redevable.
Je suis, &c.

Boileau, nouvel Académicien, fut longtems assez exact aux assemblées, dans lesquelles il avoit souvent des contradictions à essuyer. Il parle dans une Lettre écrite à mon Pere, de ses disputes avec Monsieur Charpentier. * Dans ces disputes Littéraires, il ne trouvoit pas ordinairement le grand nombre pour lui, parcequ'il étoit environné de Confreres peu disposés à être de son avis. Un jour cependant il fut victorieux, & quand il racontoit cette victoire, il ajoutoit en élevant la voix : *Tout le monde fut de mon avis, ce qui m'étonna; car j'avois raison, & c'étoit moi.*

Lorsqu'il fut question de recevoir à l'Académie Monsieur le Marquis

* Recueil des Lettres p. 90.

de Saint Aulaire, il s'y opposa vivement, & répondit à ceux qui lui représentoient qu'il falloit avoir des égards pour un homme de cette condition : *Je ne lui dispute pas ses titres de Noblesse, mais je lui dispute ses titres du Parnasse.* Un des Académiciens ayant répliqué que Monsieur de Saint Aulaire avoit aussi ses titres du Parnasse, puisqu'il avoit fait de fort jolis vers : *Eh bien, Monsieur,* lui dit Boileau, *puisque vous estimez ses vers, faites-moi l'honneur de mépriser les miens.*

En 1685, Monsieur le Marquis de Seignelay devant donner dans sa maison de Sceaux une fête au Roi, demanda des vers à mon Pere, qui malgré la résolution qu'il avoit prise de n'en plus faire, n'en put refuser dans une pareille occasion, à un Ministre auquel il étoit fort attaché, fils de son bienfaiteur. J'ai plus d'une fois entendu dire à Monsieur le Chancellier, que l'antiquité (& qui

la connoît mieux que lui ?) ne nous offroit rien, dans un pareil genre, de si parfait que cette *Idylle sur la Paix*. Il admire comment le Poëte, en faisant parler des Bergers, a sû réunir aux sentimens tendres & aux peintures riantes, les grandes & terribles images, dans un stile toujours naturel, & sans sortir du ton de l'Idylle. Puisqu'il m'est permis de rapporter historiquement les sentimens des autres, & que je rapporte ceux d'un grand Juge, j'ajouterai que je l'ai entendu, à ce sujet, faire remarquer l'heureuse disposition du même Auteur à écrire dans tous les genres différens. Est-il Orateur ? est-il Historien ? il excelle. Est-il Poëte ? S'il fait une Comédie, il sait y faire rire, & le parterre, & ceux qui n'aiment que la fine plaisanterie. Dans ses Tragédies, il change de stile suivant les sujets. La versification d'Andromaque, n'est pas celle de Britannicus ; celle de Phédre n'est

n'est pas celle d'Athalie. Compose-t-il des Chœurs & des Cantiques? il a le Lyrique le plus sublime. Fait-il des Epigrammes? il les assaisonne du meilleur sel. Entreprend-il une Idylle? il l'invente dans un goût nouveau. Quelques personnes prétendent que Lulli chargé de la mettre en Musique, trouva dans la force des vers un travail que les vers de Quinault ne lui avoient pas fait connoître. Il est pourtant certain que Lulli est aussi grand Musicien dans cette Idylle que dans ses Opera, & a parfaitement rendu le Poëte; j'avouerai seulement qu'à ces deux vers,

Retranchez de nos ans,
Pour ajouter à ses années,

la chute, à cause de la prononciation de la derniere syllabe, ne satisfait pas l'oreille; ce qui n'est pas la faute du Musicien, mais celle du Poëte, qui n'a pas pour le

Musicien cette même attention qu'avoit Quinault.

Lorsque Monsieur le Comte de Thoulouse fut sorti de l'enfance, Madame de Montespan consulta mon Pere sur le choix de celui à qui on confieroit l'éducation du jeune Prince. Elle demandoit un homme d'un mérite distingué, & d'un nom connu. Mon Pere voulant en cette occasion obliger Monsieur du Trousset qu'il estimoit beaucoup, dit à Madame de Montespan: *Je vous propose sans crainte un homme dont le nom n'est pas connu, mais il mérite de l'être: ses Ouvrages qu'il n'a point donnés au public sous son nom, en ont été bien reçus.* Ces Ouvrages étoient la critique de la Princesse de Cleves, la Vie du Duc de Guise, & quelques petites Piéces de Vers fort ingenieuses. Monsieur du Trousset connu depuis sous le nom de Valincourt fut agréé. On lui confia l'éducation du Prince. Il fut dans la

suite Secrétaire général de la Marine, & par l'estime qu'il acquit à la Cour, justifia le choix de Madame de Montespan, & les témoignages de celui qui le lui avoit fait connoître.

Je n'ai jamais pû lire, sans une surprise extrême, ce qu'il dit dans sa Lettre à Monsieur l'Abbé d'Olivet, en parlant de l'histoire du Roi : * *Desprèaux & Racine, après avoir long-tems essayé ce travail, sentirent qu'il étoit tout-à-fait opposé à leur genie.* Monsieur de Valincourt associé pour ce travail à Boileau après la mort de mon Pere, & chargé seul de la continuation de cette Histoire après la mort de Boileau, suivant toute apparence n'a jamais rien composé sur cette matiere. Il pouvoit avoir, aussi-bien que ses prédécesseurs, le stile historique ; mais pourquoi a-t-il voulu faire entendre que regardant ce travail com-

* Histoire de l'Académie Françoise, 2. vol.

me opposé à leur genie, ils ne s'en occupoient pas ; lui qui a sû mieux qu'un autre combien ils s'en étoient occupés, & qui a été dépositaire après leur mort, de ce qu'ils en avoient écrit ? Le fatal incendie, qui, en 1726 consuma la maison qu'il avoit à saint Cloud, fut si prompt, qu'on ne put sauver les papiers les plus importans de l'Amirauté, & que les morceaux de l'Histoire du Roi périrent avec plusieurs autres papiers précieux à la Littérature. Le Recueil des Lettres de Boileau & de mon Pere fera connoître l'application continuelle qu'ils donnoient à l'Histoire dont ils étoient chargés. Quand ils avoient écrit quelque morceau intéressant, ils alloient le lire au Roi. . . . .

Ces lectures se faisoient chez Madame de Montespan. Tous deux avoient leur entrée chez elle, aux heures que le Roi y venoit jouer, & Madame de Maintenon étoit ordinai-

rement présente à la lecture. Elle avoit, au rapport de Boileau, plus de goût pour mon Pere que pour lui, & Madame de Montespan avoit au contraire plus de goût pour Boileau que pour mon Pere ; mais ils faisoient toujours ensemble leur cour, sans aucune jalousie entr'eux. Lorsque le Roi arrivoit chez Madame de Montespan, ils lui lisoient quelque chose de son Histoire, ensuite le jeu commençoit : & lorsqu'il échappoit à Madame de Montespan, pendant le jeu, des paroles un peu aigres, ils remarquerent, quoique fort peu clair-voyans, que le Roi, sans lui répondre, regardoit en souriant Madame de Maintenon, qui étoit assise vis-à-vis lui sur un tabouret, & qui enfin disparut tout-à-coup de ces assemblées. Ils la rencontrerent dans la Gallerie, & lui demanderent pourquoi elle ne venoit plus écouter leur lecture. Elle leur répondit fort froidement : *Je ne suis plus admise à*

ces misteres. Comme ils lui trouvoient beaucoup d'esprit, ils en furent mortifiés & étonnés. Leur étonnement fut bien plus grand, lorsque le Roi obligé de garder le lit, les fit apeller, avec ordre d'apporter ce qu'ils avoient écrit de nouveau sur son Histoire, & qu'ils virent en entrant, Madame de Maintenon assise dans un fauteuil près du chevet du Roi, s'entretenant familierement avec Sa Majesté. Ils alloient commencer leur lecture, lorsque Madame de Montespan qui n'étoit point attendue, entra, & après quelques complimens au Roi, en fit de si longs à Madame de Maintenon, que pour les interrompre, le Roi lui dit de s'asseoir, *n'étant pas juste*, ajouta-t-il, *qu'on lise sans vous, un Ouvrage que vous avez vous-même commandé.* Son premier mouvement fut de prendre une bougie pour éclairer le Lecteur : elle fit ensuite réflexion qu'il étoit plus convenable de s'asseoir, & de

faire tous ses efforts pour paroître attentive à la lecture. Depuis ce jour le crédit de Madame de Maintenon alla en augmentant, d'une maniere si visible, que les deux Historiens lui firent leur cour, autant qu'ils la savoient faire.

Mon Pere, dont elle goûtoit la conversation, étoit beaucoup mieux reçu que son ami qu'il menoit toujours avec lui. Ils s'entretenoient un jour avec elle de la Poësie, & Boileau déclamant contre le goût de la Poësie burlesque, qui avoit regné autrefois, dit dans sa colere : *Heureusement ce misérable goût est passé, & on ne lit plus Scarron même dans les Provinces.* Son ami chercha promptement un autre sujet de conversation, & lui dit, quand il fut seul avec lui : *Pourquoi parlez-vous devant elle de Scarron ? Ignorez-vous l'intérêt qu'elle y prend ? Hélas !* non, reprit-il ; *mais c'est toujours la premiere chose que j'oublie quand je la vois.*

Malgré la remontrance de son ami, il eut encore la même distraction au lever du Roi. On y parloit de la mort du Comédien Poisson. *C'est une perte*, dit le Roi, *il étoit bon Comédien.* *Oui*, reprit Boileau, *pour faire un D. Japhet : il ne brilloit que dans ces misérables Piéces de Scarron.* Mon Pere lui fit signe de se taire, & lui dit en particulier : *Je ne puis donc paraître avec vous à la Cour, si vous êtes toujours si imprudent.* *J'en suis honteux*, lui répondit Boileau : *mais quel est l'homme à qui il n'échappe une sottise ?*

Incapable de trahir jamais sa pensée, il n'avoit pas toujours assez de présence d'esprit pour la taire : il avouoit que la franchise étoit une vertu souvent dangereuse ; mais il se consoloit de ses imprudences, par la conformité de caractere qu'il prétendoit avoir avec Monsieur Arnaud, dont, pour se justifier, il racontoit le fait suivant, qui peut trouver place

dans un Ouvrage où je rassemble plusieurs traits de simplicité d'hommes connus. Monsieur Arnaud obligé de se cacher, trouva une retraite à l'Hôtel de Longueville, à condition qu'il n'y paroîtroit qu'avec un habit séculier, une grande perruque sur la tête, & l'épée au côté. Il y fut attaqué de la fiévre, & Madame de Longueville ayant fait venir le Médecin Brayer, lui recommanda d'avoir grand soin d'un Gentilhomme qu'elle protegeoit particulierement, & à qui elle avoit donné depuis peu une chambre dans son hôtel. Brayer monte chez le malade, qui après l'avoir entretenu de sa fiévre, lui demande des nouvelles. *On parle*, lui dit Brayer, *d'un livre nouveau de Port-Royal, qu'on attribue à Monsieur Arnaud ou à Monsieur de Saci; mais je ne le crois pas de Monsieur de Saci: il n'écrit pas si bien.* A ce mot, Monsieur Arnaud oubliant son habit gris, &

sa perruque, lui répond vivement: *Que voulez-vous dire? mon neveu écrit mieux que moi.* Brayer envisage son malade, se met à rire, descend chez Madame de Longueville, & lui dit: *La maladie de votre Gentilhomme n'est pas considérable; je vous conseille cependant de faire ensorte qu'il ne voie personne. Il ne faut pas le laisser parler.* Madame de Longueville étonnée des réponses indiscretes qui échappoient souvent à Monsieur Arnaud & à Monsieur Nicole, disoit qu'elle aimeroit mieux confier son secret à un libertin.

Boileau ne savoit ni dissimuler, ni flatter. Il eut cependant par hazard quelques saillies assez heureuses. Lorsque le Roi lui demanda son âge, il répondit, *Je suis venu au monde un an avant Votre Majesté, pour annoncer les merveilles de son régne.*

Dans le tems que l'affectation de substituer le mot de *Gros* à celui de

Grand régnoit à Paris comme en quelques Provinces, où l'on dit un gros chagrin, pour un grand chagrin, le Roi lui demanda ce qu'il pensoit de cet usage : *Je le condamne*, répondit-il, *parcequ'il y a bien de la différence entre Louis le Gros & Louis le Grand.*

Malgré quelques réponses de cette nature, il n'avoit pas la réputation d'être Courtisan, & mon Pere passoit pour plus habile que lui dans cette science ; quoiqu'il n'y fût pas non plus regardé comme bien expert, par les fins Courtisans, & par le Roi même, qui dit en le voyant un jour à la promenade avec Monsieur de Cavoye : *Voilà deux hommes que je vois souvent ensemble ; j'en devine la raison : Cavoye avec Racine se croit Bel esprit : Racine avec Cavoye se croit Courtisan.* Si l'on entend par Courtisan, un homme qui ne cherche qu'à mériter l'estime de son Maître, il l'étoit : si l'on entend un

homme, qui, pour arriver à ses vues, est savant dans l'art de la dissimulation & de la flaterie, il ne l'étoit point, & le Roi n'en avoit pas pour lui moins d'estime.

Il lui en donna des preuves en l'attirant souvent à sa Cour, où il voulut bien lui acorder un appartement dans le Château, & même les entrées. Il aimoit à l'entendre lire, & lui trouvoit un talent singulier pour faire sentir la beauté des Ouvrages qu'il lisoit. Dans une indisposition qu'il eut, il lui demanda de lui chercher quelque livre propre à l'amuser : mon Pere proposa une des Vies de Plutarque. *C'est du Gaulois*, répondit le Roi. Mon Pere répliqua qu'il tâcheroit en lisant de changer les tours de phrase trop anciens, & de substituer les mots en usage aux mots vieillis depuis Amiot. Le Roi consentit à cette lecture, & celui qui eut l'honneur de la faire devant lui, sût si bien changer en lisant,

tout ce qui pouvoit, à cause du vieux langage, choquer l'oreille de son Auditeur, que le Roi écouta avec plaisir, & parut goûter toutes les beautés de Plutarque : mais l'honneur que recevoit ce Lecteur sans titre, fit murmurer contre lui les Lecteurs en charge.

Quelque agrément qu'il pût trouver à la Cour, il y mena toujours une vie retirée, partageant son tems entre peu d'amis, & ses livres. Sa plus grande satisfaction étoit de revenir passer quelques jours dans sa famille, & lorsqu'il se retrouvoit à sa table avec sa femme & ses enfans; il disoit qu'il faisoit meilleure chere qu'aux tables des Grands.

Il revenoit un jour de Versailles pour goûter ce plaisir, lorsqu'un Ecuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendoit à diner à l'Hôtel de Condé. *Je n'aurai point l'honneur d'y aller*, lui répondit-il : *il y a plus de huit jours que je n'ai vû ma femme &*

mes enfans, qui se font une fête de manger aujourd'hui avec moi une très-belle carpe; je ne puis me dispenser de dîner avec eux. L'Ecuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse invitée au repas de M. le Duc, se faisoit aussi une fête de l'avoir, & que le Prince seroit mortifié s'il ne venoit pas. Une personne de la Cour qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon Pere fit apporter la carpe, qui étoit d'environ un écu, & que la montrant à l'Ecuyer, il lui dit: *Jugez vous-même si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfans qui ont voulu me régaler aujourd'hui, & n'auroient plus de plaisir s'ils mangeoient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison à Son Altesse Sérénissime.* L'Ecuyer la rapporta fidellement, & l'éloge qu'il fit de la carpe, devint l'éloge de la bonté du Pere, qui se croyoit obligé de la manger en famille. Quand un homme a mérité

qu'on admire son caractère dans ces petites choses, il est permis de les rapporter en disant de lui ce que dit Tacite de son Beau-pere, *bonum virum facilè crederes, magnum libenter.*

Ce caractere n'est pas celui d'un homme ardent à saisir toutes les occasions de faire sa Cour. Il ne les cherchoit jamais, & souvent sa piété l'empêchoit de profiter de celles qui se présentoient. On lui dit qu'il feroit plaisir au Roi, d'aller donner quelques leçons de Déclamation à une Princesse, qui est aujourd'hui dans un rang très élevé. Il y alla, & quand il vit qu'il s'agissoit de faire répeter quelques endroits d'Andromaque, qu'on avoit fait apprendre par cœur à la jeune Princesse, il se retira & demanda en grace qu'on n'exigeât point de lui de pareilles leçons.

Monsieur de Fontenelle nous apprend que Corneille agité de quel-

ques inquiétudes au sujet de ses Piéces Dramatiques, eut besoin d'être rassuré par des Casuistes, qui lui firent toujours grace en faveur de la pureté qu'il avoit établie sur le théâtre. Mon Pere qui fut son Casuiste à lui-même, ne se fit aucune grace : & comme il ne rougissoit point d'avouer ses remords, il ne laissa ignorer à personne qu'il eût voulu pouvoir anéantir ses Tragédies profanes, dont on ne lui parloit point à la Cour, parce qu'on savoit qu'il n'aimoit point à en entendre parler.

On peut reprocher aux Editeurs la négligence des dernieres éditions de ses Oeuvres *. Il n'est pas étonnant néanmoins qu'elles n'ayent point été exactes depuis sa mort, puisqu'elles ne l'étoient pas de

* C'est celui de nos Poëtes qui a été imprimé avec le moins de soin. Non seulement la derniere édition contient une Vie faite par un homme peu instruit, & des Lettres pitoyables sur ses Tragédies ; mais on a remis dans le texte des vers que l'Auteur avoit changés.

ſon vivant. Il ne préſida qu'aux premieres, & dans la ſuite ce fut Boileau, qui, ſans lui en parler, examina les épreuves. Le Libraire obtint enfin de l'Auteur même d'en revoir un exemplaire, & il ne put s'empêcher d'y faire pluſieurs corrections : mais avant que de mourir, il fit brûler cet exemplaire, comme je l'ai dit ailleurs * ; & mon Frere qui fut le Miniſtre de ce ſacrifice, n'eut pas la liberté d'examiner de quelle nature étoient les corrections : il vit ſeulement qu'elles étoient plus nombreuſes dans le premier volume que dans le ſecond.

Toute ſa crainte étoit d'avoir un fils qui eût envie de faire des Tragédies. » Je ne vous diſſimulerai » point, diſoit-il à mon Frere, que » dans la chaleur de la compoſition, » on ne ſoit quelquefois content de » ſoi ; mais, & vous pouvez m'en

* Réflexions ſur la Poëſie. vol. 1. p. 135.

» croire, lorsqu'on jette le lende-
» main les yeux sur son Ouvrage,
» on est tout étonné de ne plus rien
» trouver de bon dans ce qu'on ad-
» miroit la veille ; & quand on vient
» à considerer, quelque bien qu'on
» ait fait, qu'on auroit pû mieux
» faire, & combien on est éloigné
» de la perfection, on est souvent
» découragé. Outre cela quoique les
» applaudissemens que j'ai reçus,
» m'ayent beaucoup flatté, la moin-
» dre critique, quelque mauvaise
» qu'elle ait été, m'a toujours causé
» plus de chagrin, que toutes les
» louanges ne m'ont fait de plaisir.

Il comptoit au nombre des choses chagrinantes les louanges des ignorans ; & lorsqu'il se mettoit en bonne humeur, il rapportoit le compliment d'un vieux Magistrat, qui, n'ayant jamais été à la Comédie, s'y laissa entraîner par une compagnie, à cause de l'assurance qu'elle lui donna qu'il verroit jouer l'Andromaque de

Racine. Il fut très attentif au spectacle, qui finissoit par les Plaideurs. En sortant il trouva l'Auteur & lui dit : *Je suis, Monsieur, très-content de votre Andromaque, c'est une jolie Pièce : je suis seulement étonné qu'elle finisse si gaiement. J'avois d'abord eu quelque envie de pleurer, mais la vue des petits chiens m'a fait rire.* Le Bon-homme s'étoit imaginé que tout ce qu'il avoit vû représenter sur le théâtre, étoit Andromaque.

Boileau racontoit aussi qu'un de ses parents à qui il avoit fait présent de ses Oeuvres, lui dit, après les avoir luës : *Pourquoi, mon cousin, tout n'est-il pas de vous, dans vos Ouvrages ? J'y ai trouvé deux Lettres à Monsieur de Vivonne, dont l'une est de Balzac, & l'autre de Voiture.*

Un homme qui vivoit à la Cour, & qui depuis a été dans une grande place, lui demanda par quelle raison il avoit fait un traité sur le Sublime. Il n'avoit fait qu'ouvrir le

volume de ses Oeuvres, dont Boileau lui avoit fait présent, & ayant lû sublimé pour sublime, il ne pouvoit comprendre qu'un Poëte eût écrit sur un tel sujet.

Boileau allant toucher sa pension au Trésor Royal, remit son ordonnance à un Commis, qui y lisant ces paroles, *la pension que nous avons accordée à Boileau a cause de la satisfaction que ses Ouvrages nous ont donnée*, lui demanda de quelle espéce étoient ses Ouvrages. *De maçonnerie*, répondit-il: *je suis un Architecte.*

Les Poëtes qui s'imaginent être connus & admirés de tout le monde, trouvent souvent des occasions qui les humilient. Ils doivent s'attendre encore que leurs Ouvrages essuyeront les discours les plus bizarres, & seront exposés tantôt aux critiques injustes des envieux, tantôt aux louanges stupides des ignorans, & tantôt aux fausses décisions de

ceux qui se croient des Juges. Un Poëte, après avoir excité la terreur dans ses Tragédies, * peut s'entendre comparer à une *petite Colombe gémissante*, comme je l'ai dit autre part; & tous ces discours, quoique méprisables, révoltent toujours l'amour propre d'un Auteur qui croit que tout le monde lui doit rendre justice.

Mon Pere, pour dégouter encore mon Frere de vers, & dans la crainte qu'il n'attribuât à ses Tragédies, les caresses dont quelques Grands Seigneurs l'accabloient, lui disoit: » Ne » croyez pas que ce soient mes vers » qui m'attirent toutes ces caresses. » Corneille fait des vers cent fois » plus beaux que les miens, & cependant personne ne le regarde. » On ne l'aime que dans la bouche » de ses Acteurs: au lieu que sans » fatiguer les gens du monde du re» cit de mes Ouvrages, dont je ne

* *Veneris columbulus.* Réflexions sur la Poësie, vol. 2. p. 186.

» leur parle jamais ; je me contente
« de leur tenir des propos amusans,
» & de les entretenir de choses qui
» leur plaisent. Mon talent avec eux
» n'est pas de leur faire sentir que
» j'ai de l'esprit ; mais de leur ap-
» prendre qu'ils en ont. Ainsi quand
» vous voyez Monsieur le Duc passer
» souvent des heures entieres avec
» moi, vous seriez étonné, si vous étiez
» présent, de voir que souvent il en
» sort, sans que j'aye dit quatre pa-
» roles : mais peu à peu je le mets en
» humeur de causer, & il sort de
» chez moi encore plus satisfait de
» lui que de moi.

Le premier précepte qu'il lui donna quand il le fit entrer dans le monde, fut celui-ci : » Ne prenez jamais
» feu sur le mal que vous entendrez
» dire de moi. On ne peut plaire à
» tout le monde, & je ne suis pas exemt
» de fautes plus qu'un autre. Quand
» vous trouverez des personnes qui
» ne vous paroîtront pas estimer mes

» Tragédies, & qui même les attaqueront par des critiques injustes, » pour toute réponse, contentez-» vous de les assurer que j'ai fait » tout ce que j'ai pû pour plaire au » public, & que j'aurois voulu pou-» voir mieux faire.

Il avoit eu dans sa jeunesse une passion démesurée pour la gloire. La Religion l'avoit entierement changé. Il reprochoit souvent à Boileau, l'amour qu'il conservoit toujours pour ses vers, jusqu'à vouloir donner au public les moindres Epigrammes faites dans sa jeunesse, & vuider, comme il disoit, son porte-feuille entre les mains d'un Libraire. Loin d'être si liberal du sien, il ne nous l'a pas même laissé.

Il eût pû exceller dans l'Epigramme. Je ne rapporterai point ici celles qu'il a faites. On connoît les meilleures; sçavoir celle sur l'Aspar, sur l'Iphigénie de le Clerc, & sur la Judith de Boyer. Cette derniere est

regardée comme une Epigramme parfaite. Monsieur de Valincourt remarque qu'il avoit l'esprit porté à la raillerie, & même à une raillerie amère, ce qui étoit cause qu'il disoit quelquefois des choses un peu picquantes, sans avoir intention de fâcher les personnes à qui il les disoit. Lorsqu'après la Capitulation du Château de Namur, le Prince de Barbançon qui en étoit Gouverneur en sortoit, il lui dit, *Voilà un mauvais tems pour déménager:* ce qu'il ne lui disoit qu'à cause des pluies continuelles. Le Prince qui crut qu'il vouloit le railler, répondit avec douceur: *Quand on déménage comme je fais, le plus mauvais tems est trop beau*, & cette réponse plût fort au Roi.

Il est vrai, comme il est rapporté dans le Bolæana, que mon Pere dit à quelqu'un qui s'étonnoit de ce que la Judith de Boyer n'étoit point sifflée : *Les siflets sont à Versailles aux Sermons de l'Abbé Boileau.* Il estimoit

estimoit infiniment l'Abbé Boileau, & ne fit cette réponse que pour faire remarquer certaine bizarerie d'un goût passager, qui est cause qu'un bon Prédicateur n'est pas goûté, tandis qu'un mauvais Poëte est applaudi.

La Piété qui avoit éteint en lui la passion des vers, sut aussi modérer son penchant à la raillerie, & il n'avoit plus depuis long-tems qu'une plaisanterie agréable avec ses amis, comme lorsqu'il cria à Monsieur de Valincour qui entroit dans la Gallerie de Versailles : *Eh ! Monsieur, où est le feu ?* Parceque Monsieur de Valincour, avec un air empressé, marchoit toujours à grands pas, ou plutôt couroit, comme un homme qui va annoncer que le feu est quelque part.

Boileau avoit contribué à faire sentir à mon Pere le danger de la raillerie, même entre amis. S'il recevoit de lui des conseils, il lui en donnoit à son tour : c'est le caractere

de la véritable amitié, comme dit Ciceron : *Moneri & monere proprium est veræ amicitiæ.* Dans une dispute qu'ils eurent sur quelque point de Litterature, Boileau accablé de ses railleries lui dit d'un grand sens froid, quand la dispute fut finie : *Avez-vous eu envie de me fâcher ? Dieu m'en garde*, répond son ami. *Eh bien*, reprend Boileau, *vous avez donc tort, car vous m'avez fâché.*

Dans une autre dispute de même nature, Boileau pressé par de bonnes raisons ; mais dites avec chaleur & raillerie, perdit patience & s'écria : *Eh bien, oui, j'ai tort : mais j'aime mieux avoir tort, que d'avoir orgueilleusement raison.*

Il ne pouvoit assez admirer comment son ami, que la vivacité de son esprit & de son temperament portoit à plusieurs passions dangereuses dans la société, pour soi-même & pour les autres, avoit toujours pu en moderer la violence :

ce qu'il attribuoit aux sentimens de Religion qu'il avoit eu gravez dans le cœur dès l'enfance, & qui le retinrent contre ses penchants ; dans les tems même les plus impetueux de sa jeunesse. Surquoi il disoit, *La Raison conduit ordinairement les autres à la Foi ; c'est la Foi qui a conduit Monsieur Racine à la Raison* *.

Boileau avoit reçu de la nature un caractère plus propre à la tranquilité, & au bonheur. Exempt de toutes passions, il n'eut jamais à combattre contre lui-même. Il n'étoit point Satyrique dans la conversation, ce qui faisoit dire à Madame de Sevigné, qu'il n'étoit cruel qu'en vers. Sans être, ce qu'on appelle Devot, il fut exact dans tous les tems de sa vie, à remplir les principaux devoirs de la Religion. Se trouvant à Pâque dans la terre d'un ami, il alla à confesse au Curé, qui ne le con-

* Ce mot n'est pas exactement rapporté dans le Bolæana.

noissoit pas, & qui étoit un homme fort simple. Avant que d'entendre sa confession, il lui demanda quelles étoient ses occupations ordinaires: *De faire des Vers*, répondit Boileau. *Tant pis*, dit le Curé. *Et quels Vers?* *Des Satyres*, ajouta le Pénitent. *Encore pis*, répondit le Confesseur. *Et contre qui? Contre ceux*, dit Boileau, *qui font mal des vers; contre les vices du tems; contre les Ouvrages pernicieux, contre les Romans, contre les Opera... Ah!* dit le Curé, *il n'y a donc pas de mal, & je n'ai plus rien à vous dire.*

On peut bien assurer que ces deux Poëtes n'ont jamais rougi de l'Evangile. Mon Pere, comme chef de famille, se croyoit obligé à une plus grande régularité. Il n'alloit jamais aux Spectacles, & ne parloit devant ses enfans, ni de Comédie, ni de Tragédie profane. A la Priere qu'il faisoit tous les soirs au milieu d'eux & de ses domestiques, quand il étoit

à Paris, il ajoutoit la lecture de l'Evangile du jour, que souvent il expliquoit lui-même, par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses Auditeurs, & prononcée avec cette ame qu'il donnoit à tout ce qu'il disoit.

Pour occuper de lectures pieuses Monsieur de Seignelay malade, il alloit lui lire les Pseaumes : cette lecture le mettoit dans une espéce d'enthousiasme, dans lequel il faisoit sur le champ une paraphrase du Pseaume. J'ai entendu dire à Monsieur l'Abbé Renaudot, qui étoit un des Auditeurs, que cette paraphrase leur faisoit sentir toute la beauté du Pseaume, & les enlevoit.

Un autre exemple de cet enthousiasme qui le saisissoit dans la lecture des choses qu'il admiroit, est rapporté par Monsieur de Valinçour. Il étoit avec lui à Auteuil chez Boileau avec Monsieur Nicole & quelques autres amis distingués. On vint

à parler de Sophocle dont il étoit si grand admirateur, qu'il n'avoit jamais osé prendre un de ses sujets de Tragédie. Plein de cette pensée, il prend un Sophocle Grec, & lit la Tragédie d'Oedipe en la traduisant sur le champ. Il s'émut à tel point, dit Monsieur de Valincour*, que tous les Auditeurs éprouverent les sentimens de terreur & de pitié dont cette Piéce est pleine. « J'ai vû, » ajoute-t-il, nos meilleures Piéces » représentées par nos meilleurs Ac- » teurs : rien n'a jamais approché » du trouble où me jetta ce récit ; & » au moment que j'écris, je m'ima- » gine voir encore Racine, le livre à » la main, & nous tous consternés » autour de lui ». Voilà sans doute ce qui a fait croire qu'il avoit le dessein de composer un Oedippe.

Un morceau d'éloquence qui le mettoit dans l'enthousiasme, étoit

* Lettre à M. l'Abbé d'Olivet, Histoire de l'Académie Françoise.

la Priere à Dieu qui termine le livre contre Monsieur Mallet. Il aimoit à la lire, & lorsqu'il se trouvoit avec des personnes disposées à l'entendre, il les attendrissoit, suivant ce que m'a raconté Monsieur Rollin, qui avoit été présent à une de ces lectures.

Dans l'Ecrit intitulé *le nouvel Absalon, &c.* qui fut imprimé par ordre de LOUIS XIV. il reconnoissoit l'éloquence de Démosthene contre Philippe, & l'on sait quelle admiration il avoit pour Démosthene. *Ce bourreau fera tant qu'il lui donnera de l'esprit*, dit-il un jour, en entendant Monsieur de Toureil qui proposoit differentes manieres d'en traduire une phrase. Boileau avoit la même admiration pour Démosthene. *Toutes les fois*, disoit-il, *que je relis l'Oraison pour la Couronne, je me repens d'avoir écrit.*

Monsieur de Valincour rapporte encore que quand mon Pere avoit un Ouvrage à composer, il alloit se

promener : qu'alors se livrant à son enthousiasme, il récitoit ses vers à haute voix, & que travaillant ainsi à la Tragédie de Mithridate dans les Thuilleries où il se croyoit seul, il fut surpris de se voir entouré d'un grand nombre d'ouvriers, qui, occupés au jardin, avoient quitté leur ouvrage pour venir à lui. Il ne se crut pas un Orphée dont les chants attiroient ces ouvriers pour les entendre, puisqu'au contraire, au rapport de Monsieur de Valincour, ils l'entouroient craignant que ce ne fût un homme au desespoir, prêt à se jetter dans le bassin. M. de Valincour eût pû ajouter qu'au milieu même de cet enthousiasme, si-tôt qu'il étoit abordé par quelqu'un, il revenoit à lui, n'avoit plus rien de Poëte, & étoit tout entier à ce qu'on lui disoit.

Segrais qui admiroit avec raison Corneille, mais qui n'avoit pas raison de le louer aux dépens de Boi-

l'ami & de mon Pere, avance dans ses Mémoires, que cette maxime de la Rochefoucault : *C'est une grande pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit*, fut écrite à leur occasion ; *Parceque*, dit Segrais, *tout leur entretien roule sur la Poësie ; ôtez les de-là, ils ne savent plus rien.* Ce reproche injuste à l'égard de Boileau même, l'est encore plus à l'égard de mon Pere. Un homme qui n'eût été que Poëte, & qui n'eût parlé que vers, n'eût pas long-tems réussi à la Cour. Il évitoit toujours, comme je l'ai déja dit, de parler de ses Ouvrages, & lorsque quelques Auteurs venoient pour lui montrer les leurs, il les renvoyoit à Boileau, en leur disant que pour lui il ne se mêloit plus de Vers. Quand il en parloit, c'étoit avec modestie, & lorsqu'il se trouvoit avec ce petit nombre de Gens de Lettres, dont, ainsi que Boileau, il cultivoit la société. Ceux qu'ils voyoient le plus souvent étoient les Peres Bourda-

lone, Bouhours, & Rapin; Messieurs Nicole, Valincour, la Bruyere, la Fontaine & Bernier: ils perdirent ce dernier en 1688. Sa mort eut pour cause une plaisanterie qu'il essuya de la part de Monsieur le Premier Président de Harlai étant à sa table. Ce Philosophe que ses voyages & les principes de Gassendi avoient mis au-dessus de beaucoup d'opinions communes, n'eut pas la fermeté de soutenir une raillerie assez froide. Comme il étoit d'un commerce fort doux, sa mort fut très sensible à Boileau & à mon Pere.

Leurs amis étoient communs, comme leurs sentimens. Tous deux respectoient autant qu'ils le devoient le R. P. Bourdaloue. Les grands hommes s'estiment mutuellement, quoique leurs talens soient différens. Boileau a publié combien l'estime du P. Bourdaloue étoit honorable pour lui, quand il a dit,

Ma franchise sur-tout gagna sa bienveillance :
Enfin, après Arnaud, ce fut l'illustre en France
Que j'admirai le plus, & qui m'aima le mieux.

En parlant de sa franchise, il en donne un exemple dans ces vers même. Il eut, au rapport de Madame de Sevigné, à un diner chez M. de Lamoignon, une dispute fort vive avec le Compagnon du P. Bourdaloue, en présence de ce Pere, de deux Evêques, & de Corbinelli. Voici l'histoire de cette dispute, écrite par Madame de Sevigné.

* „ On parla des Ouvrages des „ Anciens & des Modernes. Despréaux soutint les Anciens à la re-„ serve d'un seul Moderne, qui sur-„ passe à son gout & les Vieux & les „ Nouveaux. Le Compagnon du „ Bourdaloue, qui faisoit l'entendu, „ lui demanda quel étoit donc ce li-„ vre si distingué dans son esprit. Il „ ne voulut pas le nommer. Corbi-

* Lettre du 15 Janvier 1690.

nelli lui dit : *Monsieur, je vous con-*
» *jure de me le dire, afin que je le lise*
» *toute la nuit.* Despréaux lui répondit
» en riant : *Ah ! Monsieur, vous l'a-*
» *vez lû plus d'une fois, j'en suis*
» *assuré.* Le Jésuite reprend, & presse
» Despréaux de nommer cet Auteur
» si merveilleux, avec un air dédai-
» gneux, un *cotal riso amaro.* Des-
» préaux lui dit, *Mon Pere, ne me*
» *pressez point* : le Pere continue.
» Enfin Despréaux le prend par le
» bras, & le serrant bien fort lui dit :
» *Mon Pere, vous le voulez : Eh bien,*
» *c'est Pascal, morbleu. Pascal !* dit
le Pere tout étonné, *Pascal est beau*
» *autant que le Faux le peut être. Le*
» *Faux*, dit Despréaux, *le Faux !*
» *Sachez qu'il est aussi vrai qu'il est*
» *inimitable : on vient de le traduire*
» *en trois Langues.* Le Pere répond :
» *Il n'en est pas plus vrai pour cela.*
» Despréaux entame une autre dispu-
» te : le Pere s'échauffe de son côté ;
» & après quelques discours fort vifs

» de part & d'autre, Despréaux
» prend Corbinelli par le bras, s'en-
» fuit au bout de la chambre : puis
» revenant & courant comme un
» forcené, il ne voulut jamais se ra-
» procher du Pere, & alla rejoindre
» la Compagnie ». Ici finit l'histoire,
» le rideau tombe. J'ignore si Madame de Sevigné n'a point orné son récit, mais je sais que le P. Bouhours s'entretenant avec Boileau sur la difficulté de bien écrire en François, lui nommoit ceux de nos Ecrivains qu'il regardoit comme ses modeles, pour la pureté de la Langue. Boileau rejettoit tous ceux qu'il nommoit, comme mauvais modeles. *Quel est donc, selon vous*, lui dit le P. Bouhours, *l'Ecrivain parfait ? Que lirons-nous ? Mon Pere*, reprit Boileau, *lisons les Lettres Provinciales, & croyez-moi, ne lisons pas d'autre livre.* Le même Pere en se plaignant à lui de quelques critiques imprimées contre sa traduction du nou-

veau Teſtament, lui diſoit : *Je ſais d'où elles partent, je connois mes ennemis, je ſaurai me venger d'eux. Gardez-vous-en bien*, reprit Boileau, *ce ſeroit alors qu'ils auroient raiſon de dire que vous n'avez pas entendu votre Original, qui ne prêche que le pardon des ennemis.*

Mon Pere avoit plus d'attention que Boileau à ne rien dire aux perſonnes à qui il parloit, qui fût contraire à leur maniere de penſer. D'ailleurs, il étoit moins ſouvent que lui dans le monde. Lorſqu'il pouvoit s'échapper de Verſailles, il venoit s'enfermer dans ſon cabinet, où il employoit ſon tems à travailler à l'Hiſtoire du Roi qu'il ne perdoit jamais de vue, ou à lire l'Ecriture Sainte, qui lui inſpiroit des réflexions pieuſes qu'il mettoit quelquefois par écrit. Il liſoit avec admiration les Ouvrages de Monſieur Boſſuet, & n'avoit pas à beaucoup près le même reſpect pour ceux de Monſieur Huet,

Il n'approuvoit pas l'usage que ce savant Ecrivain vouloit faire en faveur de la Religion, de son érudition profane. Il appliquoit au livre de la Démonstration Evangélique ce vers de Terence :

Te cùm tuâ
Monstratione magnus perdat Jupiter.

Il désapprouvoit sur tout le Livre du même Auteur, intitulé *Quæstiones Alnetanæ*, dont il a fait un extrait.

Quoiqu'il se fût fait depuis plusieurs années un devoir de Religion de ne plus penser à la Poësie, il s'y vit cependant rapellé par un devoir de Religion, auquel il ne s'attendoit pas. Madame de Maintenon attentive à tout ce qui pouvoit procurer aux jeunes Demoiselles de Saint Cyr une éducation convenable à leur naissance, se plaignit du danger qu'on trouvoit à leur apprendre à chanter & à reciter des vers, à cau-

ſe de la nature de nos meilleurs vers, & de nos plus beaux airs. Elle communiqua ſa peine à mon Pere ; & lui demanda s'il ne ſeroit pas poſſible de réconcilier la Poëſie & la Muſique avec la Pieté. Le projet l'édifia & l'allarma. Il ſouhaita que tout autre que lui fût chargé de l'exécution. Ce n'étoit point le reproche de ſa conſcience qu'il craignoit dans ce travail, il craignoit pour ſa gloire: Il avoit une réputation acquiſe, & il pouvoit la perdre, puiſqu'il avoit perdu l'habitude de faire des vers, & qu'il n'étoit plus dans la vigueur de l'âge. Que diroient ſes ennemis, & que ſe diroit-il à lui-même, ſi après avoir brillé ſur le théâtre profane, il alloit échouer ſur un théâtre conſacré à la Pieté ? Je vais rapporter ce qu'une plume meilleure que la mienne a écrit ſur ſes craintes, ſur l'origine de la Tragédie d'Eſther, & ſur celle d'Athalie.

Une aimable éleve de Saint Cyr,

quoique sortie depuis peu de cette Maison, & mariée à Monsieur le Comte de Caylus, exécuta le Prologue de la Pieté fait pour elle, & plusieurs fois le rôle d'Esther. Par les charmes de sa personne & de sa déclamation, elle contribua au succès de cette Piéce dont elle a parlé dans le Recueil qu'elle fit un an avant sa mort, & qu'elle intitula *mes Souvenirs*, parce qu'elle y rassembla ce que lui rapella sa mémoire de plusieurs événemens arrivés de son tems à la Cour : c'est de ces *Souvenirs*, Recueil si estimé des personnes qui en ont connoissance, qu'est tiré le morceau suivant, & un autre que je donnerai encore*. » Madame de Brinon, premiere Supérieur de S. Cyr, » aimoit les vers & la Comédie ; & » au défaut des Piéces de Corneille

* Le stile de Madame la Comtesse de Caylus rend ces deux Morceaux précieux : je les dois à Monsieur le Comte de Caylus son fils, dont le zèle officieux est connu de tout le monde.

» & de Racine, qu'elle n'osoit faire
» jouer, elle en composoit de déta-
» bles à la vérité; mais c'est cependant
» à elle & à son goût pour le théâtre
» qu'on doit les deux belles Piéces
» que Racine a faites pour S. Cyr.
» Madame de Brinon avoit de l'es-
» prit & une facilité incroyable d'é-
» crire & de parler, car elle faisoit
» aussi des espéces de Sermons fort
» éloquents; & tous les Dimanches
» après la Messe elle expliquoit l'E-
» vangile comme auroit pû faire M.
» le Tourneux.

» Mais je reviens à l'origine de la
» Tragédie de Saint Cyr. Madame de
» Maintenon voulut voir une des
» Piéces de Madame de Brinon.
» Elle la trouva telle qu'elle étoit,
» c'est-à-dire si mauvaise, qu'elle la
» pria de n'en plus faire jouer de sem-
» blables, & de prendre plûtôt quel-
» que belle Piéce de Corneille ou de
» Racine, choisissant seulement celles
» où il y auroit le moins d'amour.

» Ces petites filles représenterent
» Cinna assez passablement pour des
» enfans qui n'avoient été formées au
» théâtre que par une vieille Religieu-
» se. Elles jouerent aussi Andromaque:
» & soit que les Actrices en fussent
» mieux choisies, ou qu'elles com-
» mençassent à prendre des airs de
» la Cour, dont elles ne laissoient pas
» de voir de tems en tems ce qu'il
» y avoit de meilleur, cette Piéce
» ne fut que trop bien représentée
» au gré de Madame de Maintenon,
» & elle lui fit appréhender que cet
» amusement ne leur insinuât des
» sentimens opposés à ceux qu'elle
» vouloit leur inspirer. Cependant
» comme elle étoit persuadée que
» ces sortes d'amusemens sont bons à
» la jeunesse, qu'ils donnent de la gra-
» ce, apprennent à mieux pronon-
» cer, & cultivent la mémoire (car
» elle n'oublioit rien de tout ce qui
» pouvoit contribuer à l'éducation
» de ces Demoiselles, dont elle se

» croyoit avec raison particuliére-
» ment chargée) elle écrivit à Mon-
» sieur Racine après la représentation
» d'Andromaque : *Nos petites filles*
» *viennent de jouer votre Androma-*
» *que ; & l'ont si bien jouée qu'elles*
» *ne la joueront de leur vie, ni au-*
» *cune autre de vos Piéces*. Elle le pria
» dans cette même lettre de lui faire
» dans ses momens de loisir quelque
» espece de Poëme moral ou histori-
» que, dont l'amour fût entiérement
» banni, & dans lequel il ne crût pas
» que sa réputation fût intéressée,
» parce que la Piéce resteroit ense-
» velie à saint Cyr, ajoutant qu'il
» lui importoit peu que cet Ouvrage
» fût contre les régles, pourvû qu'il
» contribuât aux vues qu'elle avoit
» de divertir les Demoiselles de saint
» Cyr en les instruisant. Cette lettre
» jetta Racine dans une grande agi-
» tation. Il vouloit plaire à Mada-
» me de Maintenon ; le refus étoit
» impossible à un Courtisan, & la

» commission délicate pour un hom-
» me qui comme lui avoit une gran-
» de réputation à soutenir, & qui,
» s'il avoit renoncé à travailler pour
» les Comédiens, ne vouloit pas du
» moins détruire l'opinion que ses
» Ouvrages avoient donnée de lui.
» Despréaux qu'il alla consulter dé-
» cida brusquement pour la négati-
» ve. Ce n'étoit pas le compte de Ra-
» cine. Enfin après un peu de ré-
» flexions, il trouva dans le sujet d'Es-
» ther tout ce qu'il falloit pour plaire
» à la Cour. Despréaux lui-même en
» fut enchanté, & l'exhorta à travail-
» ler, avec autant de zèle qu'il en
» avoit eu pour l'en détourner.

» Racine ne fut pas long-tems sans
» porter à Madame de Maintenon,
» non-seulement le plan de sa Piéce,
» (car il avoit accoutumé de les faire
» en prose, scène pour scène, avant
» que d'en faire les vers) il porta le
» premier acte tout fait. Madame de
» Maintenon en fut charmée, & sa

» modestie ne put l'empêcher de » trouver dans le caractère d'Esther » & dans quelques circonstances de » ce sujet, des choses flatteuses pour » elle. La Vasty avoit ses applica» tions, Aman des traits de ressem» blance & indépendament de ces » idées ; l'Histoire d'Esther conve» noit parfaitement à saint Cyr. Les » chœurs que Racine, à l'imitation » des Grecs, avoit toujours en vue » de remettre sur la scène, se trou» voient placés naturellement dans » Esther, & il étoit ravi d'avoir eu » cette occasion de les faire connoî» tre & d'en donner le goût. Enfin » je crois que si l'on fait attention au » lieu, au tems & aux circonstan» ces, on trouvera que Racine n'a » pas moins marqué d'esprit en * cet-

* Voilà parler en personne éclairée. Les ennemis de l'Auteur ne parlerent pas de même. Ils disoient qu'il entendoit mieux à parler d'Amour que de Dieu. Ainsi ses premieres craintes avoient été bien fondées, puisqu'Esther malgré son succès, fut très-critiquée.

» te occasion, que dans d'autres Ou-
» vrages plus beaux en eux-mêmes.

» Esther fut représentée un an après » la résolution que Madame de Maintenon avoit prise de ne plus laisser » jouer de Pièces profanes à saint » Cyr. Elle eut un si grand succès, » que le souvenir n'en est pas encore » effacé.

» Jusques-là, il n'avoit point été » question de moi; & on n'imaginoit pas que je dusse y représenter » un rôle; mais me trouvant présente aux recits que Monsieur Racine » venoit faire à Madame de Maintenon de chaque scène à mesure » qu'il les composoit, j'en retenois » des vers: & comme j'en recitai » un jour à Monsieur Racine, il en » fut si content, qu'il demanda en » grace à Madame de Maintenon de » m'ordonner de faire un personage: » ce qu'elle fit. Mais je ne voulus » point de ceux qu'on avoit déja » destinés: ce qui l'obligea de faire

» pour moi le Prologue de sa Piéce.
» Cependant ayant appris, à force
» de les entendre, tous les autres
» rôles, je les jouai successivement
» à mesure qu'une de Actrices se
» trouvoit incommodée : car on re-
» prensenta Esther tout l'hiver, &
» cette Piéce qui devoit être renfer-
» mée dans saint Cyr, fut vue plu-
» sieurs fois du Roi & de toute la
» Cour, toujours avec le même ap-
» plaudissement.

Esther fut représentée en 1689. Les Demoiselles avoient été formées à la déclamation par l'Auteur même, qui en fit d'excellentes Actrices. Pour cette raison il étoit tous les jours par ordre de Madame de Maintenon, dans la Maison de saint Cyr : & la mémoire qu'il y a laissée, lui fait tant d'honneur, qu'il m'est permis d'en parler. J'ose dire qu'elle y est chérie & respectée, à cause de l'admiration qu'eurent toutes ces Dames pour la douceur & la sim-

plicité

plicité de ses mœurs. J'eus l'honneur d'entretenir il y a deux mois, quelques-unes de celles qui l'y virent alors ; elles m'en parlérent avec une espéce d'enthousiasme, & toutes me dirent d'une commune voix : *Vous êtes fils d'un homme qui avoit un grand génie, & une grande simplicité.* Elles ont eu la bonté de chercher parmi les lettres de Madame de Maintenon, celles où il étoit fait mention de lui, & m'en ont communiqué quatre, que je joins au receuil des lettres.

Des applications particulieres contribuérent encore au succès de la Tragédie d'Esther : *ces jeunes & tendres fleurs, transplantées*, étoient représentées par les Demoiselles de saint Cyr. La Vasty, comme dit Madame de Caylus, avoit quelque ressemblance. Cette Esther qui *a puisé ses jours* dans la race proscrite par Aman, avoit aussi sa ressemblance : quelques paroles échapées à un Mi-

niſtre avoient dit-on donné lieu à ces vers, *il ſait qu'il me doit tout*, &c. On prétendoit auſſi expliquer ces *ténébres jettées ſur les yeux les plus ſaints*, dont il eſt parlé dans le Prologue, enſorte que l'Auteur avoit ſuivi l'exemple des Anciens, dont les Tragédies ont ſouvent rapport aux événemens de leur tems.

Madame de Sevigné parle dans ſes lettres des applaudiſſemens que reçut cette Tragédie : » Le Roi & » toute la Cour ſont, dit-elle, * char- » més d'Eſther. Monſieur le Prince » y a pleuré ; Madame de Mainte- » non & huit Jéſuites dont étoit le » P. Gaillard ont honoré de leur » préſence la derniere repréſenta- » tion. Enfin c'eſt un chef-d'œuvre » de Racine. Elle ** dit encore dans » un autre endroit : Racine s'eſt ſur- » paſſé ; il aime Dieu comme il ai- » moit ſes Maîtreſſes *** ; il eſt pour

* Lettre 512.
** Lettre 516.
*** Lorſque M. Sevigné parle de *Maitreſſes*,

» les choses saintes comme il étoit » pour les profanes. La sainte Ecriture » est suivie exactement. Tout est » beau ; tout est grand ; tout est écrit » avec dignité.

Les grandes leçons que contient cette Tragédie pour les Rois que leurs Ministres trompent souvent ; pour les Ministres qu'aveugle leur fortune ; & pour les Innocens, qui prêts à périr voient le Ciel prendre leur défense ; les applaudissemens réitérés de la Cour, & surtout ceux du Roi qui honora plusieurs fois cette Piéce de sa présence, devoient fermer la bouche aux critiques. Cependant elle fut vivement attaquée. Plusieurs même de ceux qui avoient répété si souvent dans leurs Epitres dédicatoires, ou dans leurs Discours Académiques, que le Roi étoit audessus des autres hommes autant par

elle n'eût pû en nommer une autre que la Chammêlay, & elle parle suivant le préjugé dont j'ai fait voir plus haut la cause & la fausseté.

la justesse de son esprit que par la grandeur de son rang, ne regardérent pas dans cette occasion, sa décision comme une loi pour eux. Je juge de la maniere dont cette Tragédie fut critiquée, par une apologie qui en fut faite dans ce tems, & que j'ai trouvée par hazard.

L'Auteur de cette Apologie manuscrite, après avoir avoué que le jugement du Public n'est pas favorable à la Piéce, & qu'il est même déja un peu tard pour en apeller, entreprend de montrer qu'elle a été jugée sans examen, & que tout son mérite n'est pas connu. Après l'avoir relevée par la grandeur du sujet, par les caractéres, & la régularité de la conduite, il s'arrête à faire observer ce que les connoisseurs y remarquerent d'abord, cette maniere admirable & nouvelle de faire parler d'amour, en conservant à un sujet saint, toute sa sainteté, & en conservant à Assuérus toute la Majesté d'un Roi de Perse. L'amour s'accorde diffi-

cilement avec la fierté, encore plus difficilement avec la sagesse ; cependant ce Roi idolâtre parle d'amour de maniere que rien n'est si pur ni si chaste, parce que devant Esther, il est comme amoureux de la Vertu même.

L'Auteur de cette Piéce fit cette même année pour la Maison de saint Cyr quatre Cantiques tirés de l'Ecriture sainte, qui auroient été plus utiles aux Demoiselles de cette Maison, si la Musique avoit répondu aux paroles ; mais le Musicien à qui ils furent donnés, & qui avoit déja mis en chant les chœurs d'Esther, n'avoit pas le talent de Lully.

Le Roi fit exécuter plusieurs fois ces Cantiques devant lui, & la premiere fois qu'il entendit chanter ces paroles:

Mon Dieu, quelle guerre cruelle !
Je trouve deux hommes en moi :
L'un veut que plein d'amour pour Toi
Mon cœur te soit toujours fidelle :
L'autre à tes volontés rebelle
Me révolte contre ta Loi ;

il se tourna vers Madame de Maintenon en lui disant : *Madame, voilà deux Hommes que je connois bien.*

La Lettre suivante fut écrite au sujet de ces Cantiques par un homme très connu alors par son esprit & sa piété.

» Que ces Cantiques sont beaux, » qu'ils sont admirables, tendres, » naturels, pleins d'onction ! Ils » élévent l'ame, & la portent où » l'Auteur l'a voulu porter, jusqu'au » Ciel, jusqu'à Dieu. J'augure un » grand bien de ces Cantiques au- » torisez par l'approbation du Mo- » narque, & de son goût qui sera le » goût de tout le monde. Je regar- » de l'Auteur comme l'Apôtre des » Muses, & le Prédicateur du Par- » nasse, dont il semble n'avoir appris » le langage que pour leur prêcher » en leur langue l'Evangile, & leur » annoncer le Dieu inconnu. Je prie » Dieu qu'il benisse sa mission, &

» qu'il daigne le remplir de plus en
» plus des vérités qu'il fait passer
» si agréablement dans les esprits des
» gens du monde.

Le même homme écrivit encore une Lettre fort belle lorsqu'il apprit qu'une de mes sœurs se faisoit Religieuse, & l'heureuse application qu'il y fait de quelques vers de ces Cantiques, m'engage à la rapporter ici.

du 14 *Février* 1697.

» Je prends en vérité beaucoup
» de part à la douleur & à la joie de
» l'illustre Ami. Car il y a en cette oc-
» casion obligation d'unir ce que S.
» Paul sépare, *Flere cum flentibus*,
» *gaudere cum gaudentibus*. La nature
» s'afflige, & la foi se réjouit dans le
» même cœur. Mais je m'assure que la
» foi l'emportera bien-tôt, & que sa
» joie se répandant sur la nature, en
» noyera tous les sentimens humains.
» Il est impossible qu'une telle sépa-

» ration n'ait fait d'abord une grande
» plaie dans un cœur paternel : mais
» le remède est dans la plaie ; &
» cette affliction est la source de
» consolations infinies pour l'avenir
» & dès à présent. Je ne doute point
» qu'il ne conçoive combien il a
» d'obligation à la bonté de Dieu,
» d'avoir daigné choisir dans son
» petit troupeau une victime qui lui
» sera consacrée & immolée toute
» sa vie en un holocauste d'amour
» & d'adoration, & de l'avoir ca-
» chée dans le secret de sa face, pour
» y mettre à couvert de la corrup-
» tion du siécle toutes les bonnes
» qualités qui ne lui ont été don-
» nées, que pour Dieu. Au bout du
» compte il s'en doit prendre un peu
» à lui-même. La bonne éducation
» qu'il lui a donnée & les sentimens
» de Religion qu'il lui a inspirés, l'ont
» conduite à l'Autel du sacrifice. Elle
» a crû ce qu'il lui a dit, que de ces
» deux hommes qui sont en nous,

L'un tout esprit & tout céleste
Veut qu'au Ciel sans cesse attaché
Et des biens éternels touché,
On compte pour rien tout le reste.

» Elle l'a de bonne foi compté
» pour rien sur sa parole, & plus en-
» core sur celle de Dieu, & s'est
» résolue d'être sans cesse attachée
» au Ciel & aux biens éternels. Il n'y
» a donc qu'à louer & à benir Dieu,
» & à profiter de cet exemple de
» détachement des choses du mon-
» de, que Dieu nous met à tous de-
» vant les yeux dans cette généreuse
» retraite.

» Je vous prie d'assurer cet heu-
» reux Pere, que j'ai offert sa vic-
» time à l'Autel, & que je suis avec
« beaucoup de respect tout à lui.

Ce Pere si tendre fut présent au sacrifice de sa fille, & pleuroit encore quand il en écrivit le récit dans une lettre qu'on trouvera la derniere de toutes ses lettres. Il n'est pas étonnant qu'une victime qui

étoit de ſon troupeau, lui ait couté beaucoup de larmes, puiſqu'il n'aſſiſtoit jamais à une pareille cérémonie ſans pleurer, quoique la victime lui fût indifférente : c'eſt ce qu'on apprendra par une des lettres de Madame de Maintenon, qui écrivoit à ſaint Cyr, pour demander le jour de la profeſſion d'une jeune perſonne, où elle vouloit aſſiſter. *Racine qui veut pleurer*, dit-elle, *viendra à la Profeſſion de la ſœur Lalie.* La tendreſſe de ſon caractére paroiſſoit en toute occaſion. Dans une repréſentation d'Eſther devant le Roi, la jeune Actrice qui faiſoit le rôle d'Elize, manqua de mémoire. *Ah! Mademoiſelle*, s'écria-t-il, *quel tort vous faites à ma Piéce!* La Demoiſelle conſternée de la réprimande, ſe mit à pleurer. Auſſi-tôt il courut à elle, prit ſon mouchoir, eſſuya ſes pleurs & en répandit lui-même. Je ne crains point d'écrire de ſi petites choſes, parce que cette facilité à

verser des larmes fait connoître la bonté d'un caractére, suivant cette maxime des Anciens : ἀγαθοὶ δ' ἀριδάκρυες ἄνδρες.

Les applaudissemens que sa Tragédie avoit reçus ne l'empêchoient pas de reconnoître qu'elle n'étoit pas dans toute la grandeur du Poëme Dramatique. L'unité de lieu n'y étoit pas observée, & elle n'étoit qu'en trois actes : c'est mal à propos que dans quelques éditions on l'a partagée en cinq. Il avoit trouvé l'art d'y lier, comme les Anciens, les chœurs avec l'action : mais il terminoit l'action par un chœur, chose inconnue aux Anciens, & contraire à la nature du Poëme Dramatique, qui ne doit pas finir par des chants.

Il entreprit de traiter un autre sujet de l'Ecriture Sainte, & de faire une Tragédie plus parfaite. Madame Sevigné doutoit qu'il y pût réussir ; & disoit dans une de ses Lettres : « Il aura de la peine à faire

» mieux qu'Esther : il n'y a plus d'Hi-
» stoire comme celle-là. C'étoit un
» hazard, & un assortiment de
» toutes choses ; car Judith, Booz &
» Ruth, ne sauroient rien faire de
» beau. Racine a pourtant bien de
» l'esprit ; il faut esperer ». Elle n'a-
voit point tort de penser ainsi. Elle
ne s'attendoit pas que dans un cha-
pitre du quatriéme livre des Rois,
il dût trouver le plus grand sujet
qu'aucun Poëte eût encore traité, &
en faire une Tragédie, qui, sans
amour, sans épisodes, sans Confi-
dens, intéresseroit toujours, dans la-
quelle le trouble iroit croissant de
scéne en scéne jusqu'au dernier mo-
ment, & qui seroit dans toute l'exac-
titude des régles.

Le mérite cependant de cette Tra-
gédie fut long-tems ignoré. Elle n'eut
point le secours des représentations,
qui font pour un tems la fortune des
Piéces médiocres. On avoit fait un
scrupule à Madame de Maintenon

des repréſentations d'Eſther, en lui diſant que ces ſpectacles où de jeunes Demoiſelles parées magnifiquement, paroiſſoient devant toute la Cour, étoient dangereux pour les Spectateurs & pour les Actrices même. On ne ſongeoit point à faire exécuter Athalie ſur le théâtre des Comédiens, l'Auteur y avoit mis ordre, en faiſant inſerer dans le Privilége * d'Eſther la défenſe aux Comédiens de repréſenter une Tragédie faite pour Saint Cyr. De pareils ſujets ne conviennent point à de pareils Acteurs: il falloit, comme dit Madame de Sevigné, Lettre 533, *des perſonnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion : la Chammêlay nous eût fait mal au cœur.*

Madame la Comteſſe de Caylus

* Le Privilége daté du 3 Février 1689, eſt accordé aux Dames de Saint Cyr, & non pas à l'Auteur, & il y eſt dit : *ayant vû nous-mêmes pluſieurs repréſentations dudit Ouvrage, dont nous avons été ſatisfaits, nous avons donné par ces préſentes aux Dames de Saint Cyr, avec défenſe à tous Acteurs, &c.*

a pensé de même, & on lira avec plaisir ce qu'elle a écrit sur Athalie, dans ses *Souvenirs*, Recueil dont j'ai parlé.

» Le grand succès d'Esther mit Ra-
» cine en gout : il voulut composer
» une autre Piéce, & le sujet d'Atha-
» lie (c'est-à-dire de la mort de cette
» Reine, & la reconnoissance de
» Joas) lui parut le plus beau de
» tous ceux qu'il pouvoit tirer de
» l'Ecriture Sainte. Il y travailla sans
» perdre de tems, & l'hyver suivant,
» cette nouvelle Piéce se trouva en
» état d'être représentée ; mais Ma-
» dame de Maintenon reçût de tous
» côtés tant d'avis & tant de repré-
» sentations des Dévots qui agissoient
» en cela de bonne foi, & de la part
» des Poëtes jaloux de Racine, qui non
» contens de faire parler les gens bien,
» écrivirent plusieurs Lettres anony-
» mes, qu'ils empêcherent enfin
» Athalie d'être représentée sur le
» théâtre de Saint Cyr. On disoit à

» Madame de Maintenon qu'il étoit
» honteux à elle de faire monter sur
» un théâtre des Demoiselles rassem-
» blées de toutes les parties du
» Royaume, pour recevoir une édu-
» cation chrétienne, & que c'étoit
» mal répondre à l'idée que l'éta-
» blissement de Saint Cyr avoit fait
» concevoir. J'avois part aussi à ces
» discours, & on trouvoit encore
» qu'il étoit indecent à elle de me
» faire voir à toute la Cour sur un
» théâtre.

» Le lieu, le sujet des Piéces, &
» la maniere dont les Spectateurs
» s'étoient introduits à Saint Cyr de-
» voient justifier Madame de Main-
» tenon, & elle auroit pû ne pas
» s'embarrasser de discours qui n'é-
» toient fondés que sur l'envie & la
» malignité; mais elle pensa diffe-
» remment, & arrêta ces spectacles
» dans le tems que tout étoit prêt
» pour jouer Athalie. Elle fit seule-
» ment venir à Versailles une fois

» ou deux les Actrices pour jouer
» dans sans chambre devant le Roi,
» avec leurs habits ordinaires. Cette
» Piéce est si belle, que l'action n'en
» parut pas réfroidie; il me semble
» même qu'elle produisit alors plus
» d'effet qu'elle n'en a produit sur le
» théâtre de Paris. Oui, je crois que
» Monsieur Racine auroit été fâché
» de la voir aussi défigurée qu'elle
» m'a paru l'être par une Jozabet
» fardée, par une Athalie outrée,*
» & par un Grand-Prêtre plus capa-
» ble d'imiter les Capucinades du
» Petit Pere Honoré, que la Ma-
» jesté d'un Prophéte Divin. Il faut
» ajouter encore que les Chœurs qui
» manquoient aux représentations
» faites à Paris, ajoutoient une gran-
» de beauté à la Piéce, & que les
» Spectateurs mêlés & confondus
» avec les Acteurs, refroidissent in-

* Elle parle de la Duclos, de la Dêmare, & de Beaubour. Le vieux Baron fit après lui le rôle du Grand-Prêtre bien différemment.

» finiment l'action ; mais malgré ces » défauts & ces inconveniens, elle a » été admirée, & le sera toujours.

» On fit après, à l'envi de Mon» sieur Racine, plusieurs Piéces pour » Saint Cyr, mais elles y sont en» sevelies. La Judith, Piéce que M. » l'Abbé Testu fit faire par Boyer, » à laquelle il travailla lui-même, » fut jouée ensuite sur le théâtre de » Paris avec le succès marqué dans » l'Epigramme.

A sa Judith Boyer par avanture, &c.

Athalie fut exécutée deux fois devant LOUIS XIV & devant Madame de Maintenon, dans une chambre sans théâtre, par les Demoiselles de Saint Cyr vêtues de ces habits modestes & uniformes qu'elles portent dans la Maison. De pareilles représentations étoient bien différentes de celles d'Esther, qui se faisoient avec une grande dépense pour les habits, les décorations, & la Musique.

Madame de Caylus fait peut-être une prédiction véritable, lorsqu'elle dit qu'Athalie sera toujours admirée ; mais elle ne le fut pas d'abord du public : & lorsqu'elle parut imprimée en 1691, elle fut très-peu recherchée. On avoit entendu dire qu'elle étoit faite pour Saint Cyr, & qu'un enfant y faisoit un principal personnage : on se persuada que c'étoit une Piéce qui n'étoit que pour des enfans, & les gens du monde furent peu empressés de la lire. Ceux qui la lûrent, parurent froids d'abord, & Monsieur Arnaud en la trouvant fort belle la mettoit au-dessous d'Esther. Un Docteur de Sorbonne peut aisément se tromper en jugeant de Tragédies ; mais la maniere dont il avoit parlé de Phédre, faisoit voir qu'en ces matieres même, il n'avoit pas coutume de se tromper. Voici la Lettre qu'il écrivit à ce sujet.

» J'ai reçu Athalie, & l'ai lûe
» aussi-tôt deux ou trois fois avec

» une grande satisfaction. Si j'avois
» plus de loisir, je vous marquerois
» plus au long ce qui me la fait ad-
» mirer. Le sujet y est traité avec
» un art merveilleux; les caracteres
» bien soutenus, les vers nobles &
» naturels. Ce qu'on y fait dire aux
» gens de bien inspire du respect
» pour la Religion & pour la ver-
» tu; & ce qu'on fait dire aux
» méchans n'empêche point qu'on
» n'ait horreur de leur malice; en
» quoi je trouve que beaucoup de
» Poëtes sont blamables, mettant
» tout leur esprit à faire parler leurs
» personnages d'une maniere qui peut
» rendre leur cause si bonne, qu'on
» est plus porté à approuver ou à
» excuser les plus méchantes actions
» qu'à en avoir de la haine. Mais
» comme il est bien difficile que
» deux enfans d'un même Pere soient
» si également pafaits, qu'il n'ait
» pas plus d'inclinarion pour l'un
» que pour l'autre, je voudrois bien

» ſavoir laquelle de ces deux Pié-
» ces il aime davantage. Pour moi,
» je vous dirai franchement que
» les charmes de la cadette n'ont pû
» m'empêcher de donner la préfé-
» rence à l'aînée. J'en ai beaucoup
» de raiſons dont la principale eſt
» que j'y trouve beaucoup plus de
» choſes très édifiantes & très capa-
» bles d'inſpirer de la piété.

Un pareil jugement, quelque flatteur qu'il ſoit, ne ſatisfait point un Auteur toujours plus content, ſuivant la coutume, de ſon dernier Ouvrage que des autres, ſur-tout lorſqu'il en a de ſi juſtes raiſons. Etonné de voir que ſa Piéce, loin de faire dans le public l'éclat qu'il s'en étoit promis, reſtoit preſque dans l'obſcurité; il s'imagina qu'il avoit manqué ſon ſujet, & il l'avouoit ſincerement à Boileau, qui lui ſoutenoit au contraire qu'Athalie étoit ſon chef-d'œuvre. *Je m'y connois*, lui diſoit-il, *& le Public y reviendra*. Sur

ces espérances l'Auteur se rassuroit : il a cependant été toujours convaincu, que s'il avoit fait quelque chose de parfait, c'étoit Phédre, & sa prédilection pour cette Piéce étoit fondée sur des raisons très fortes. Car quoique l'action d'Athalie soit bien plus grande, le caractere de Phédre est comme celui d'Oedipe, un de ces sujets rares, qui ne sont pas l'ouvrage des Poëtes, & qu'il faut que la Fable ou l'Histoire leur fournissent. Tout le monde sait que la principale qualité qu'Aristote, ou plûtôt que la Tragédie demande dans son Heros, est qu'il ne soit, ni tout-à-fait vicieux, ni tout-à-fait vertueux, parcequ'un scélérat, quelque malheur qui lui arrive, ne fait jamais pitié, & qu'un homme tout-à-fait exempt de foiblesse & qui ne s'est attiré son malheur par aucune faute, cause plus de chagrin que de pitié ; au lieu que le Malheureux qui mérite de l'être, & qui en même-tems mérite d'être

plaint, intéresse toujours : & c'est ce qui se trouve admirablement dans Phédre, qui, dévorée par une infâme passion, est toute la premiere à se prendre en horreur. Je ne sais même si par-là son caractere n'est pas beaucoup plus tragique que celui d'Oedipe, qui dans le fonds n'est qu'un homme fort ordinaire, à qui le hazard a fait commettre de grands crimes, sans qu'il en ait eu l'intention, & chez qui l'on ne peut voir cette *douleur vertueuse* qui fait la beauté du caractere de Phédre. Mais on peut dire aussi que ce caractere est le seul qui soit dans cette Tragédie : au lieu que dans Athalie, où se trouvent à la fois plusieurs grands caracteres, l'action est plus grande, plus intéressante, & conduite avec plus d'art, ensorte qu'on pourroit, à mon avis, concilier les deux sentimens, en disant que le personnage de Phédre est le plus parfait des personnages tragiques, & qu'A-

thalie est la plus parfaite des Tragédies.

On en reconnut enfin le mérite ; mais la prédiction de Boileau n'eut son accomplissement que fort tard, & long-tems après la mort de l'Auteur. Les vrais Connoisseurs vanterent le mérite de cette Piéce. Monsieur le Duc d'Orleans, Régent du Royaume, voulut connoître quel effet elle produiroit sur le théâtre, & malgré la clause inserée dans le privilége, ordonna aux Comédiens de l'exécuter. Le succès fut étonnant, & les premieres représentations faites à la Cour donnoient un nouveau prix à cette Piéce, parce que le Roi étant à peu près de l'âge de Joas, on ne pouvoit sans s'attendrir sur lui, entendre quelques vers, comme ceux-ci :

Voilà donc votre Roi, votre unique espérance.
J'ai pris soin jusqu'ici de vous le conserver. ....
Du fidéle David c'est le précieux reste.....
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside.....

Voilà quel fut le ſort de cette fameuſe Tragédie, qui du côté de l'intérêt n'ayant rien produit à l'Auteur ni à ſa famille, a été ſi utile depuis aux Libraires & aux Comédiens; & du côté de la gloire en a acquis une ſi éloignée du tems de l'Auteur, qu'il n'a jamais pû la prévoir. Il étoit heureuſement détaché depuis long-tems de l'amour de la gloire humaine: il en devoit connoître mieux qu'un autre la vanité. Berenice dans ſa naiſſance fit plus de bruit qu'Athalie.

S'il ne fut pas récompenſé de ſes deux Tragédies Saintes par les éloges du Public, il en fut récompenſé par la ſatisfaction que LOUIS XIV. témoigna en avoir reçue, & il en eut pour preuve au mois de Décembre 1690 l'agrément d'une Charge de Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté *. Il eut encore l'avantage

* A condition de payer à Madame Torff, veuve de celui dont on lui donnoit la Charge, dix mille livres qui lui furent payées le 23 du même mois.

de

de contenter Madame de Maintenon ; la seule protection qu'il ait cultivée. Enfin il acquit l'estime des Dames de Saint Cyr, qui dans le voyage dont j'ai parlé plus haut, m'en parlerent avec tant de zèle, que leurs discours m'ont plus appris à l'admirer, que ses Ouvrages ne me l'avoient encore fait admirer. Une des Lettres de Madame de Maintenon que je donne à la suite de ces Mémoires, apprend qu'il revit avec Boileau les Constitutions de cette Maison, pour corriger les fautes de stile.

Dégoûté plus que jamais de la Poësie par le malheureux succès d'Athalie, & résolu de ne plus s'occuper de vers, il fit la campagne de Namur, où il suivit de près toutes les opérations du siége. Ses Lettres écrites à Boileau du camp devant Namur, font bien connoître qu'il ne songeoit plus qu'à être Historien.

Boileau étoit alors occupé de la Poësie, & il y étoit retourné à peu près dans le même tems que son ami. Des raisons l'y avoient rappellé. Perrault, après avoir lû à l'Académie son Poëme du siécle de Louis le Grand, fit imprimer les paralelles des Anciens & des Modernes. Les amateurs du bon goût furent indignés de voir les Anciens traités avec tant de mépris, par un homme qui les connoissoit si peu. On animoit Boileau à lui répondre. S'il ne lui répond pas, dit Monsieur le Prince de Conti à mon Pere, vous pouvez l'assurer que j'irai à l'Académie écrire sur son fauteuil : Tu dors, Brutus. Il se réveilla, & composa son Ode sur la prise de Namur, pour donner une idée de l'enthousiasme de Pindare, maltraité par Monsieur Perrault. Il acheva la Satyre contre les femmes, Ouvrage projeté & abandonné plusieurs années auparavant : il donna contre Monsieur Perrault,

les réflexions sur Longin, & composa ensuite sa onziéme Satyre & ses trois dernieres Epîtres.

En se réveillant, il réveilla ses ennemis. L'Ode sur Namur ne produisit pas l'effet qu'il avoit en vue, qui étoit de faire admirer Pindare. La Satyre contre les femmes qu'on imprima séparément, fut si prodigieusement vendue & critiquée, que tandis que le Libraire étoit content, l'Auteur se désespéroit. *Rassurez-vous*, lui disoit mon Pere: *vous avez attaqué un Corps très-nombreux, & qui n'est que langues: l'orage passera.* Il fut long, quoique Boileau en attaquant les femmes eût mis pour lui Madame de Maintenon par ces vers:

J'en fais une chérie & du monde & de Dieu, &c.

Monsieur Arnaud, qui, à l'occasion de cette Satyre écrivit en 1694 à Monsieur Perrault la Lettre que Boileau apella son Apologie, ne fut pas son Apologiste en toutes puis-

qu'après avoir lû les reflexions sur Longin, il écrivit la Lettre suivante, qui n'a jamais été imprimée, à ce que je crois, & qui mérite d'être connue.

» Je n'eus pas plutôt reçu les » *Oeuvres Diverses*, que je me mis à » lire ce qu'il y a de nouveau. J'en » ai été merveilleusement satisfait, » & je doute que le bon Home» re ait jamais eu un plus exact & » plus judicieux Apologiste. C'est » tout le remerciment que je vous » supplie de faire de ma part à l'Au» teur, & d'y ajouter seulement, que » j'estime trop notre amitié pour la » mettre au nombre des ces amitiés » vulgaires qui ont besoin de com» plimens pour s'entretenir. Je passe » encore plus loin, & j'ose m'assu» rer qu'il ne trouvera pas mauvais » que je lui remarque ce que j'ai » trouvé dans ses réflexions criti» ques, que je souhaiterois qui n'y » fût pas, & ce qui n'auroit pas dû

» y être, s'il avoit fait plus d'atten-
» tion à cette belle régle qu'il a don-
» née dans sa dixiéme Epître :

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable,
Il doit régner par-tout, & même dans la Fable.
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

» Ce que je souhaiterois qui ne fût
» pas dans les Réflexions, est-ce que
» j'y ai trouvé de Monsieur P. le Mé-
» decin. On dit sur la foi d'un célé-
» bre Architecte, que la façade du
» Louvre n'est pas de lui; mais du
» S. le Vau, & que ni l'Arc de
» Triomphe, ni l'Observatoire ne
» sont pas l'ouvrage d'un Médecin de
» la Faculté. Cela ne me paroît avoir
» aucune vraisemblance, bien loin
» d'être vrai. Comment donc pourra-
» t-il plaire, s'il n'y a que la vérité
» qui plaise ? Je ne crois pas de plus
» qu'il soit permis d'ôter à un homme
» de mérite sur un oüi dire l'honneur
» d'avoir fait ces Ouvrages. Les Ré-

» gles qu'on a établies dans le 1. ch.
» du dernier livre contre Monsieur
» Malet, ne pourroient pas servir à au-
» toriser cet endroit des Réflexions.
» Je souhaiterois aussi qu'il fût dis-
» posé à déclarer, que ce qu'il a dit
» du Médecin de Florence, n'est
» qu'une exageration poëtique,
» que les Poëtes ont accoutumé
» d'employer contre tous les Méde-
» cins, qu'ils savent bien qu'on ne
» prendra pas pour leur vrai senti-
» ment; & qu'après tout il recon-
» noît que Monsieur Perrault le Mé-
» decin a passé parmi ses confreres
» pour Médecin habile.

Boileau avoit sans doute vû cette Lettre quand il écrivit son remerciment à Monsieur Arnaud, à la fin duquel il lui dit : » Puisque vous » prenez un si grand intérêt à la mé- » moire de feu M. Perrault le médecin; » à la premiere édition de mon Li- » vre, il y aura dans la Préface un » article exprès en faveur de ce Mé-

» decin, qui sûrement n'a point fait » la façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'Arc de Triomphe, » comme on le prouvera démonstrativement; mais qui au fond étoit » un homme de beaucoup de mérite, » grand Physicien, &, ce que j'estime encore plus que tout cela, qui » avoit l'honneur d'être votre ami.

Monsieur Arnaud mourut peu après avoir écrit la Lettre que je viens de donner; & son cœur fut apporté à Port-Royal à la fin de 1694. Mon Pere crut qu'à cette cérémonie, où quelques parens invités ne vinrent pas, il pouvoit d'autant moins se dispenser d'assister, que la mere Racine y présidoit en qualité d'Abbesse. Il y alla donc & composa deux petites Pièces de vers: l'une qui commence ainsi, *Sublime en ses écrits*, &c. & qui se trouve dans la derniere édition de ses Oeuvres: l'autre qui dans le Necrologe de Port-Royal est attribuée

par erreur à Monsieur l'Abbé Regnier, & dont voici les deux premiers vers,

Haï des uns, chéri des autres,
Estimé de tout l'univers, &c.

Tout le monde sait les beaux vers que fit Santeuil sur ce cœur rapporté à Port-Royal.

Ad Sanctas rediit sedes, ejectus & exul, &c.

Et l'Epitaphe faite depuis par Boileau ;

Aux pieds de cet Autel de structure grossiere, &c.

Un de nos Savans, à l'mitation des Anciens, qui dans les Inscriptions sur leurs tombeaux demandoient que leurs corps ne fussent point chargés d'une terre trop pesante, demanda par une Epigramme, que ses os ne fussent point chargés de mauvais vers :

Sint modo carminibus non onerata malis.

Ce malheur n'arriva pas à Monsieur

Arnaud, célébré après sa mort par Santeuil, Boileau, & mon Pere.

De ces trois Poëtes, Santeuil fut le seul, qui effrayé de ce qu'il avoit fait, rendit ses craintes si publiques, qu'elles donnerent lieu à la Piéce en vers Latins intitulée *Santolius pœnitens*. Cette Piéce composée par Monsieur Rollin fut bien-tôt traduite en vers François, & les vers de cette traduction étant bien faits furent attribués à mon Pere. Monsieur Boivin le jeune qui en étoit l'Auteur, fut charmé de cette méprise, & adressa à mon Pere une petite Piéce de vers fort ingenieuse, par laquelle il le prioit de laisser quelque tems le Public dans l'erreur.

Mon Pere bien éloigné des frayeurs de Santeuil, fut chargé de lire au Roi les trois dernieres Epîtres de Boileau, qui avoit coutume de lire lui-même tous ses Ouvrages à Sa Majesté; mais qui ne venoit plus à la Cour à cause de ses infirmités. Mon

Pere fut charmé de faire valoir les vers de son ami ; & lorsqu'en les lisant il vint à celui-ci,

Arnaud, le grand Arnaud fit mon Apologie,

il fit sentir par le ton qu'il prit, qu'il le lisoit avec satisfaction.

LOÜIS XIV ne parut jamais désaprouver en lui cet attachement que la reconnoissance lui inspiroit pour ses anciens Maîtres, & pour la Maison dans laquelle il avoit été élevé. Il y alloit souvent ; & tous les ans, le jour de la fête du Saint Sacrement, il y menoit sa famille pour assister à la Procession. L'humilité avec laquelle il pratiquoit tous les Exercices de la Religion, jusqu'à être exact aux plus petites choses, faisoit voir qu'il en connoissoit la grandeur.

Il n'étoit pas homme à se mêler de questions de Doctrine; mais quand il s'agissoit de rendre aux Religieuses de Port-Royal quelque service dans leurs affaires temporelles, il

étoit prêt ; & ce bon cœur qu'il avoit pour tous ses amis l'emportoit chez le Pere de la Chaise, dont il fut toujours très-bien reçu. Quoiqu'il ne fût plus permis à ce Monastére de recevoir des Pensionnaires, il obtint une permission particuliere pour y mettre pour quelque tems deux de mes sœurs.

J'ai déja dit qu'il étoit lié avec le Pere Bouhours, & ce Pere donna une preuve de son zèle pour lui lorsqu'il fut vivement attaqué au Collége de Louis le Grand, dans un Discours public, prononcé par un jeune Regent. Ce fut particulierement contre ses Tragédies que cet Orateur, dont il est inutile de rapporter le nom, déclama d'une maniere si passionnée, que le Pere Bouhours, en l'absence de mon Pere qui étoit à Versailles, alla trouver Boileau, & l'assura que non seulement il désaprouvoit ce Regent, mais qu'il avoit porté ses plaintes au Pere Recteur, de-

mandant qu'on fît satisfaction à mon Pere. Boileau édifié de la vivacité du Pere Bouhours, en rendit compte à mon Pere, & en eut cette réponse, que je copie avec une grande satisfaction, parce qu'on y voit le Chrétien ne pas faire attention aux offenses que reçoit le Poëte.

A Versailles le 4 Avril 1696.

» Je suis très-obligé au P. Bou-
» hours de toutes les honnêtetés qu'il
» vous a prié de me faire de sa part,
» & de la part de sa Compagnie. Je
» n'avois point encore entendu parler
» de la harangue de leur Régent:
» & comme ma conscience ne me
» reprochoit rien à l'égard des Jé-
» suites, je vous avoue que j'ai été
» un peu surpris que l'on m'eût dé-
» claré la guerre chez eux. Vraisem-
» blablement ce bon Régent est
» du nombre de ceux qui m'ont
» très-faussement attribué la traduc-

tion du *Santolius pœnitens* ; & il s'est
» cru engagé d'honneur à me ren-
» dre injure pour injure. Si j'étois ca-
» pable de lui vouloir quelque mal,
» & de me réjouir de la forte répri-
» mande que le Pere Bouhours dit
» qu'on lui a faite, ce seroit sans
» doute pour m'avoir soupçonné d'ê-
» tre l'Auteur d'un pareil Ouvrage :
» car pour mes Tragédies, je les a-
» bandonne volontiers à sa critique.
» Il y a longtems que Dieu m'a fait
» la grace d'être assez peu sensible au
» bien & au mal qu'on en peut dire,
» & de ne me mettre en peine que
» du compte que j'aurai à lui en ren-
» dre quelque jour.

» Ainsi, Monsieur, vous pouvez
» assûrer le Pere Bouhours, & tous
» les Jésuites de votre connoissance,
» que bien loin d'être fâché contre
» le Régent qui a tant déclamé con-
» tre mes Piéces de théâtre, peu s'en
» faut que je ne le remercie, & d'a-
» voir prêché une si bonne morale

» dans leur Collége, & d'avoir donné
» lieu à sa Compagnie de marquer
» tant de chaleur pour mes intérêts :
» & qu'enfin, quand l'offense qu'il
» m'a voulu faire, seroit plus gran-
» de, je l'oublierois avec la même
» facilité, en considération de tant
» d'autres Peres dont j'honore le mé-
» rite, & sur-tout en considération
» du R. P. de la Chaize, qui me té-
» moigne tous les jours mille bon-
» tés, & à qui je sacrifierois *bien*
» d'autres injures. Je suis, &c.

La liaison des faits m'a empêché de parler de la perte que Boileau & mon Pere firent l'année précédente de leur ami commun la Fontaine. Leurs sages instructions avoient beaucoup contribué à faire peu à peu naître en lui les grands sentimens de pénitence dont il fut pénétré, les deux dernieres années de sa vie. J'ai rapporté ailleurs * de quelle maniere la femme qui le gardoit malade re-

* Réflexions sur la Poësie chap. 5.

çut ces deux amis qui alloient le voir dans le dessein de lui parler de Dieu. Autant il étoit aimable par la douceur du caractere, autant il l'étoit peu par les agrémens de la société. Il n'y mettoit jamais rien du sien, & mes sœurs qui dans leur jeunesse l'ont souvent vû à table chez mon Pere, n'ont conservé de lui d'autre idée, que celle d'un homme fort mal propre & fort ennuyeux. Il ne parloit point, ou vouloit toujours parler de Platon, dont il avoit fait une étude particuliere dans la traduction Latine. Il cherchoit à connoître les Anciens par la conversation, & mettoit à profit celle de mon Pere, qui lui faisoit lire quelquefois des morceaux d'Homere dans la traduction Latine. Il n'étoit pas nécessaire de lui en faire sentir les beautés, il les saisissoit : tout ce qui étoit beau le frappoit. Mon Pere le mena un jour à Ténébres ; & s'appercevant que l'Office lui paroissoit long, il lui don-

na pour l'occuper un volume de la Bible qui contenoit les Petits Prophétes. Il tombe sur la Priere des Juifs dans Baruch, & ne pouvant se lasser de l'admirer, il disoit à mon Pere: *C'étoit un beau genie que Baruch: qui étoit-il?* Le lendemain & plusieurs jours suivans lorsqu'il rencontroit dans la rue quelque personne de sa connoissance; après les complimens ordinaires, il élevoit sa voix pour dire: *Avez-vous lû Baruch? c'étoit un beau génie.*

☙ Après avoir mangé son bien, il conserva toujours son caractere de désintéressement. Il entroit à l'Académie, & la barre étant tirée au bas des noms, il ne devoit pas, suivant l'usage, avoir part aux jettons de cette séance. Les Académiciens qui l'aimoient tous, dirent d'un commun accord qu'il falloit en sa faveur, faire une exception à la régle: *Non, Messieurs*, leur dit-il, *cela ne seroit pas juste. Je suis venu trop tard; c'est*

ma faute. Ce qui fut d'autant mieux remarqué, qu'un moment auparavant un Académicien extrêmement riche, & qui logé au Louvre n'avoit que la peine de descendre de son appartement pour venir à l'Académie, en avoit entr'ouvert la porte, & ayant vû qu'il arrivoit trop tard, avoit refermé la porte, & étoit remonté chez lui. Une autrefois la Fontaine alla de trop bonne heure à l'Académie par une raison différente. Etant à table chez Monsieur le Verrier, il s'ennuye de la conversation, & se leve. On lui demande où il va : il répond, *à l'Académie*. On lui représente qu'il n'est encore que deux heures : *Je le sais bien*, dit-il, *aussi je prendrai le plus long*.

Si je voulois rapporter plusieurs traits de son inconcevable simplicité, je m'écarterois dans une digression qui ne seroit pas ennuyeuse, mais qui deviendroit trop longue. Je n'en rapporterai que deux.

Le fait de Monsieur Poignan que Monsieur l'Abbé d'Olivet raconte dans son Histoire de l'Académie Françoise est très-véritable. Ce Monsieur Poignan, ancien Capitaine de Dragons étoit de la Ferté-Milon ; & ami de mon Pere dès l'enfance, le fit son héritier en partant pour sa premiere campagne. Il lui laissoit par son testament un petit bien qu'il avoit à la Ferté-Milon. Il mourut après avoir mangé ce bien, & mon Pere paya les frais de sa maladie & de son enterrement par reconnoissance pour le testament. Voici comme j'ai entendu raconter l'affaire singuliere qu'eut avec lui la Fontaine. Quelqu'un s'avise de lui demander pourquoi il souffre que Monsieur Poignan aille chez lui tous les jours. *Eh pourquoi*, dit la Fontaine, *n'y viendroit-il pas ? c'est mon meilleur ami. Ce n'est pas*, répond-t-on, *ce que dit le Public : on prétend qu'il ne va chez toi, que pour Madame de la*

Fontaine. Le Public a tort, reprend-t-il : *mais que faut-il que je fasse à cela ?* On lui fait entendre qu'il faut demander satisfaction l'épée à la main à celui qui nous deshonore. *Eh bien*, dit la Fontaine, *je la demanderai.* Il va le lendemain à quatre heures du matin chez Monsieur Poignan, & le trouve au lit : *Leve-toi*, lui dit-il, *& sortons ensemble.* Son ami lui demande en quoi il a besoin de lui, & quelle affaire pressée l'a rendu si matineux. *Je t'en instruirai*, répond la Fontaine, *quand nous serons sortis.* Poignan se leve, s'habille, sort avec lui, & le suit jusqu'aux Chartreux en lui demandant toujours où il le mene. *Tu vas le savoir*, répondit la Fontaine, qui lui dit enfin quand ils furent derriere les Chartreux, *Mon ami, il faut nous battre.* Poignan surpris lui demande en quoi il l'a offensé, & lui représente que la partie n'est pas égale. *Je suis un homme de guerre*, lui dit-il, *& Toi tu n'as ja-*

mais tiré l'épée. N'importe , dit la Fontaine , *le Public veut que je me batte avec Toi.* Poignan après avoir resisté inutilement , tire son épée par complaisance , se rend aisément le maître de celle de la Fontaine , & lui demande dequoi il s'agit. *Le Public prétend* , lui dit la Fontaine , *que ce n'est pas pour moi que tu viens tous les jours chez moi , mais pour ma femme. Eh mon ami* , répond Poignan , *je ne t'aurois pas soupçonné d'une pareille inquiétude , & je proteste que je ne mettrai plus les pieds chez Toi. Au contraire* , reprend la Fontaine en lui serrant la main , *J'ai fait ce que le Public vouloit : maintenant je veux que tu viennes chez moi tous les jours , sans quoi je me battrai encore avec Toi.*

Lorsque Madame de la Fontaine ennuyée de vivre avec son mari , se fut retirée à Chateau-Thierry , Boileau & mon Pere dirent à la Fontaine que cette séparation ne lui

faiſoit pas honneur, & l'engagérent à faire un voyage à Chateau-Thierry, pour s'aller réconcilier avec ſa femme. Il part dans la voiture publique, arrive chez lui, & la demande. Le Domeſtique qui ne le connoiſſoit pas, répond que Madame eſt au Salut. La Fontaine va enſuite chez un ami qui lui donne à ſouper & à coucher, & le régale pendant deux jours. La voiture publique retourne à Paris, il s'y met, & ne ſonge plus à ſa femme. Quand ſes amis de Paris le revoient, ils lui demandent s'il eſt réconcilié avec elle. *J'ai été pour la voir*, leur dit-il, *mais je ne l'ai pas trouvée; elle étoit au Salut.*

Mon Pere de retour de l'armée alloit ſouvent ſe délaſſer de ſes fatigues dans le Tibur de ſon cher Horace. Boileau né ſans fortune, comme il nous l'apprend dans ſes vers, & comme ſon frere aîné l'Avocat le dit dans cette épigramme ſur un Pere qui laiſſe à ſes enfans

Beaucoup d'honneur, peu d'héritage,
Dont son fils l'Avocat enrage.

Boileau, par les bienfaits du Roi, ménagez avec beaucoup d'œconomie, étoit devenu un Poete opulent. Il fit, pour environ huit mille livres, l'acquisition d'une maison de campagne à Auteuil, & ce lieu de retraite dont il fut enchanté, le jetta les premieres années dans la dépense. Il l'embellit, fit son plaisir d'y rassembler quelquefois ses amis, & y tint table. On juge aisément que ce qui faisoit chercher ses repas, c'étoit moins la chere, quoiqu'elle y fût bonne, que les entretiens. Ils rouloient toujours sur des matieres agréables. Les conviés étoient charmés d'entendre les décisions de Boileau, qui n'étoient pas infaillibles quand il parloit de la Peinture & de la Musique, quoiqu'il prétendît s'y connoître. Il n'avoit ni pour la Peinture des yeux savans, ni pour l'harmonie de la Musique les mêmes oreil-

les que pour l'harmonie des vers : au lieu qu'il avoit un jugement exquis pour juger des ouvrages d'esprit : non qu'il ne fût capable, comme un autre, de se tromper ; mais il se trompoit moins souvent qu'un autre. Il fut parmi nous comme le créateur du bon goût ; ce fut lui avec Moliere, qui fit tomber tous les bureaux du faux bel-esprit. La protection de l'Hotel de Rambouillet fut inutile à l'Abbé Cotin, qui ne se releva jamais du dernier coup que Moliere lui avoit porté.

On n'osoit louer devant Boileau les ouvrages de S. Evremond, qui alors séduisoient encore plusieurs admirateurs : de pareils ouvrages selon lui ne devoient pas vivre long-tems. Il ne parloit qu'avec éloge de ceux de la Bruiere, quoiqu'il le trouvât quelquefois obscur ; & disoit qu'il s'étoit épargné le plus difficile d'un ouvrage, en s'épargnant les transitions. Il assuroit que Cha-

pelle avoit acquis à bon marché sa réputation, & qu'excepté son petit voyage qui étoit excellent, le reste de ses Ouvrages étoit médiocre.

La Pompe funébre de Voiture par Sarrasin lui paroissoit le modéle d'un ingénieux badinage. Il prétendoit que la conspiration de Valstein par le même Auteur étoit un pur ouvrage d'imagination; que Sarrasin qui n'avoit eu aucuns Mémoires n'avoit voulu qu'imiter Sallufte dans son Histoire de la conjuration de Catilina, à qui personne n'avoit moins ressemblé que Valstein, qui étoit fort honnête homme, & qui après avoir servi fidélement l'Empereur, périt par les artifices de quelques ennemis, qui firent croire à l'Empereur dont ils gouvernoient l'esprit, que Valstein avoit voulu se faire Roi de Bohéme : ce qu'on n'a jamais pû prouver. . . . .

Boileau ne faisoit nul cas des Césars de Julien, non qu'il ne trouvât de

de l'esprit dans cette Satyre, mais il n'y trouvoit point de plaisanterie; & la fine plaisanterie étoit selon lui, l'ame de ces sortes d'ouvrages. Par la même raison il condamnoit des Dialogues de morts, où le sérieux lui paroissoit régner: *Lucien*, disoit-il, *plaisante toujours.*

Il détestoit la basse plaisanterie. J'ai déja assez fait connoître son animosité contre Scarron. *Votre Pere*, me dit-il un jour, *avoit la foiblesse de lire quelquefois le Virgile travesti, & de rire; mais il se cachoit bien de moi.*

Il étoit ami de Monsieur Dacier, ce qui ne l'empêchoit pas d'en critiquer les traductions. *Il fuit les Graces*, disoit-il, *& les Graces le fuient.* Et mon Pere, en parlant des Ouvrages que Monsieur & Madame Dacier donnoient au Public, comme Ouvrages communs, faits par eux-deux, disoit, Que dans leurs productions d'esprit, Madame Dacier étoit le Pere.

Rien ne montre mieux le cas que les Auteurs faisoient du suffrage de Boileau que la 217eme. Lettre de Bayle, dans laquelle il écrivit à un ami : « Vous m'apprenez que mon » Dictionnaire n'a point déplu à » Monsieur Despréaux. C'est un bien » si grand, c'est une gloire si rele- » vée, que je n'avois garde de l'es- » pérer. Il y a long-tems que j'ap- » plique à ce grand homme un élo- » ge plus étendu que celui que Phédre » donne à Esope, *Naris emunctæ,* » *natura nunquam cui potuit verba* » *dare.* Il me semble aussi que l'in- » dustrie la plus artificieuse des Au- » teurs ne peut le tromper : à plus » forte raison ai-je dû voir que je » ne surprendrai pas son suffrage, » en compilant bonnement & à l'Al- » lemande, & sans me gêner beau- » coup sur le choix, une grande » quantité de choses. Mon Diction- » naire me paroît à son égard, un » vraie voyage de caravanne ; où

» l'on fait vingt ou trente lieues » sans trouver un arbre fruitier ou » une fontaine. » Personne n'a mieux jugé de ce Dictionnaire, que Bayle lui-même.

Boileau lisoit parfaitement ses vers, & étoit attentif en les lisant à la contenance de ses Auditeurs, pour apprendre dans leurs yeux, les endroits qui les frappoient davantage. Il eut un jour dans Monsieur de Premier Président de Harlai un Auditeur immobile, qui après la lecture de la Piéce, dit froidement, *Voilà de beaux vers*. La critique la plus vive l'eût moins irrité que cet éloge. Il s'en vengea en mettant dans sa XI^me. Satyre ce portrait, qu'il commençoit toujours, quand il le lisoit, par cet hemistiche, *En vain ce faux Caton*, &c.

Mon Pere ayant obtenu pour mon frere aîné la survivance de la Charge de Gentilhomme ordinaire de Sa Ma-

jeſté, le produiſit à la Cour & eut deſſein de l'attacher à la connoiſſance des affaires étrangéres, ſous la protection de Monſieur de Torcy. Mon frere fut chargé de porter à Monſieur de Bonrepeaux, Ambaſſadeur de France en Hollande, les dépêches de la Cour, & recommandé particulierement par Monſieur de Torcy à cet Ambaſſadeur. Après ſon départ, la maiſon fut comme celle de Tobie après le départ du Fils. Ce n'étoient qu'inquiétudes ſur la ſanté du voyageur, & ſur ſa conduite. Ces allarmes paternelles rempliſſent les Lettres que je donne dans le troiſiéme Receuil. Toutes ces Lettres, ainſi que celles de Boileau, font mieux connoître ces deux hommes que tout autre portrait, parce qu'elles ſont écrites à la hâte; de même que celles de Ciceron font connoître quel étoit ſon cœur: au lieu que les Lettres de Pline travaillées avec ſoin, & recueillies par lui-même, ne

nous peuvent faire juger que de son esprit.

Tandis que mon Pere esperoit, par les protections qu'il avoit à la Cour, y faire avancer son fils aîné, & lui abréger les premieres peines de la carriere, il étoit près de finir la sienne. Boileau a conduit fort loin une santé toujours infirme : son ami plus jeune & beaucoup plus robuste, a beaucoup moins vécu. Au reste sa vie a suffi pour sa gloire, comme dit Tacite * de celle de son Beau-Pere, puisqu'il étoit rempli des véritables biens, qui sont ceux de la vertu.

Il y a grande apparence que sa trop grande sensibilité abregea ses jours. La connoissance qu'il avoit des hommes, & le long usage de la Cour, ne lui avoient point appris à déguiser ses sentimens. Il est des hommes dont le cœur veut toujours

* Quantum ad gloriam, longissimum ævum peregit, quippe & vera bona quæ in virtutibus sita sunt, impleverat.

être libre comme leur génie. Peut-être ne connoissoit-il pas assez la timide circonspection, & la défiance.

> Mais cette défiance
> Fut toujours d'un grand cœur la derniere science.

Il étoit d'ailleurs naturellement mélancolique, & s'entretenoit plus long-tems des sujets capables de le chagriner, que des sujets propres à le rejouir. Il avoit ce caractére que se donne Ciceron dans une de ses Lettres, plus porté à craindre les événémens malheureux, qu'à espérer d'heureux succès. *Semper magis adversos rerum exitus metuens quàm sperans secundos.* L'événement que je vais rapporter le frappa trop vivement, & lui fit voir comme présent un malheur qui étoit fort éloigné. Les marques d'attention de la part du Roi, dont il fut honoré pendant sa derniere maladie, durent bien le convaincre qu'il avoit toujours le bonheur de plaire à ce Prince. Il s'étoit cependant persuadé que

tout étoit changé pour lui, & n'eut pour le croire d'autre sujet que ce qu'on va lire.

Madame de Maintenon qui avoit pour lui une estime particuliere, ne pouvoit le voir trop souvent, & se plaisoit à l'entendre parler de différentes matieres, parcequ'il étoit propre à parler de tout. Elle l'entretenoit un jour de la misere du Peuple : il répondit qu'elle étoit une suite ordinaire des longues guerres, mais qu'elle pourroit être soulagée par ceux qui étoient dans les premieres places, si on avoit soin de la leur faire connoître. Il s'anima sur cette réflexion, & comme dans les sujets qui l'animoient, il entroit dans cet enthousiasme dont j'ai parlé, qui lui inspiroit une éloquence agréable, il charma Madame de Maintenon, qui lui dit que puisqu'il faisoit des observations si justes sur le champ, il devroit les méditer encore, & les lui donner par écrit, bien assuré que

l'écrit ne sortiroit pas de ses mains: Il accepta malheureusement la proposition, non par une complaisance de courtisan, mais parce qu'il conçut l'ésperance d'être utile au public. Il remit à Madame de Maintenon un Memoire, aussi solidement raisonné, que bien écrit. Elle le lisoit, lorsque le Roi entrant chez elle, le prit, & après en avoir parcouru quelques lignes, lui demanda avec vivacité, quel en étoit l'auteur. Elle répondit qu'elle avoit promis le secret. Elle fit une résistance inutile: le Roi expliqua sa volonté en termes si précis, qu'il fallut obéir. L'Auteur fut nommé.

Le Roi en louant son zèle, parut désaprouver qu'un homme de Lettre se mêlât de choses qui ne le regardoient pas. Il ajouta même, non sans quelque air de mécontentement, *Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir? Et parce qu'il est grand Poete, veut-il être Ministre?*

Si le Roi eut pu prévoir l'impression que firent ces paroles, il ne les eût point dites. On n'ignore pas combien il étoit bon pour tous ceux qui l'environnoient : il n'eut jamais intention de chagriner personne ; mais il ne pouvoit soupçonner que ces paroles tomberoient sur un cœur si sensible.

Madame de Maintenon qui fit instruire l'Auteur du Mémoire de ce qui s'étoit passé, lui fit dire en même-tems, de ne la pas venir voir jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle le frapa vivement. Il craignit d'avoir déplu à un Prince dont il avoit reçû tant de marques de bonté. Il ne s'occupa plus que d'idées tristes ; & quelque tems après il fut attaqué d'une fiévre assez violente, que les Médecins firent passer à force de quinquina. Il se croyoit guéri lorsqu'il lui perça à la région du foye une espéce d'abcès qui jettoit de tems en tems

quelque matiere ; les Medecins lui dirent que ce n'étoit rien. Il y fit moins d'attention, & retourna à Versailles, qui ne lui parut plus le même séjour, parce qu'il n'avoit plus la liberté d'y voir Madame de Maintenon.

Dans ce même tems les charges de Sécrétaire du Roi furent taxées ; & comme il s'étoit incommodé pour achever le payement de la sienne, il se trouvoit fort embarrassé d'en payer encore la taxe. Il espéra que le Roi l'en dispenseroit ; & il avoit lieu de l'espérer, parce que lorsqu'en 1685 il eut contribué à une somme de cent mille livres, que le Bureau des Finances de Moulins avoit payée en conséquence de la Déclaration du 28 Avril 1684. il avoit obtenu du Roi une ordonnance sur le Trésor Royal, pour y aller reprendre sa part, qui montoit environ à 4000 livres. Pour obtenir la même grace, il fit un placet, & n'osant le présenter lui-

même, il eut recours à des amis puissans, qui voulurent bien le présenter. *Cela ne se peut*, répondit d'abord le Roi, qui ajouta un moment après : *S'il se trouve dans la suite quelque occasion de le dédomager, j'en serai fort aise.* Ces dernieres paroles devoient le consoler entierement. Il ne fit attention qu'aux premieres, & ne doutant plus que l'esprit du Roi ne fût changé à son égard, il n'en pouvoit trouver la raison. Le Mémoire que l'amour du bien public lui avoit inspiré, qu'il avoit écrit par obéissance, & confié sous la promesse du secret, ne lui paroissoit pas un crime. Ce n'est point à moi à examiner s'il se trompoit ou non ; je ne suis qu'Historien. Trop souvent occupé de son malheur, il cherchoit toujours en lui-même, quel étoit son crime, & ne pouvant soupçonner le véritable, il s'en fit un dans son imagination. Il se figura qu'on avoit rendu suspecte

ſa liaiſon avec Port Royal. Pour juſtifier une liaiſon ſi naturelle, avec une Maiſon où il avoit été élevé, & où il avoit une tante, il écrivit à Madame de Maintenon la Lettre ſuivante, que je ne rapporte pas entiere, parce qu'elle eſt un peu longue.

A Marli le 4 Mars 1698.

MADAME,

» J'avois pris le parti de vous écrire » au ſujet de la taxe qui a ſi fort » dérangé mes petites affaires. Mais » n'étant pas content de ma Lettre, » j'avois dreſſé un Mémoire que » Monſieur le Maréchal de . . . s'offrit généreuſement de vous remet- » tre entre les mains. . . . Voilà tout » naturellement comme je me ſuis » conduit dans cette affaire, mais » j'apprends que j'en ai une autre » bien plus terrible ſur les bras. . . .

» Je vous avoue que lorsque je fai-
» sois tant chanter dans Esther : *Rois*
» *chassez la calomnie*, je ne m'at-
» tendois pas que je serois moi-mê-
» me un jour, attaqué par la calom-
» nie..... Ayez la bonté de vous sou-
» venir, Madame, combien de fois
» vous avez dit que la meilleure qua-
» lité que vous trouviez en moi,
» c'étoit une soumission d'enfant
» pour tout ce que l'Eglise croit &
» ordonne, même dans les plus petites
» choses. J'ai fait par votre ordre plus
» de trois mille vers sur des sujets
» de piété. J'y ai parlé assurément de
» l'abondance de mon cœur, & j'y ai
» mis tous les sentimens dont j'étois
» le plus rempli. Vous est-il jamais
» revenu qu'on y ait trouvé un seul
» endroit, qui approchat de l'er-
» reur ?....

» Pour la cabale, Qui est-ce qui
» n'en peut point être accusé, si on en
» accuse un homme aussi dévoué au
» Roi que je le suis, un homme qui

» passe sa vie à penser au Roi, à s'in-
» former des grandes actions du Roi,
» & à inspirer aux autres, les sen-
» timens d'amour & d'admiration
» qu'il a pour le Roi ? J'ose dire
» que les Grands Seigneurs m'ont
» bien plus recherché que je ne les
» recherchois moi-même : mais dans
» quelque Compagnie que je me sois
» trouvé, Dieu m'a fait la grace de
» ne rougir jamais ni du Roi, ni de
» l'Evangile. Il y a des témoins enco-
» re vivans, qui pourroient vous dire
» avec quel zèle on m'a vû souvent
» combattre de petits chagrins qui
» naissent quelquefois dans l'esprit
» des gens que le Roi a le plus com-
» blés de ses graces. Hé quoi, Ma-
» dame, avec quelle conscience pour-
» rai-je déposer à la postérité que ce
» Grand Prince n'admettoit point les
» faux rapports contre les personnes
» qui lui étoient le plus inconnues, s'il
» faut que je fasse moi-même une si
» triste expérience du contraire ? Mais

» je sais ce qui a pû donner lieu à
» cette accusation. J'ai une Tante
» qui est Superieure de Port-Royal,
» & à laquelle je crois avoir des obli-
» gations infinies. C'est elle qui m'ap-
» prit à connoître Dieu dans mon en-
« fance, & c'est elle aussi dont Dieu
» s'est servi, pour me retirer de l'é-
» garement & des miseres où j'ai été
» engagé pendant quinze années.....
» Elle m'a demandé dans quelque
» occasion mes services. Pouvois-je
» sans être le dernier des hommes,
» lui refuser mes petits secours?
» Mais à qui est-ce, Madame, que je
» m'adressai pour la secourir? J'allai
» trouver le Pere de la Chaize, qui
» parut très-content de ma franchise,
» & m'assura en m'embrassant qu'il
» seroit toute sa vie mon serviteur
» & mon ami....

» Du reste, je puis vous protester
» devant Dieu que je ne connois n'y
» ne fréquente aucun homme qui soit
» suspect de la moindre nouveauté.

» Je passe ma vie le plus retiré c
» je puis dans ma famille, &
» suis, pour ainsi dire dans le mo
» de, que lorsque je suis à Marly.
» vous assure, Madame, que l'é
» où je me trouve est très-digne
» la compassion que je vous ai to
» jours vue pour les malheureux.
» suis privé de l'honneur de vo
» voir. Je n'ose presque plus comp
» sur votre protection, qui est po
» tant la seule que j'aye tâché de m
» riter. Je cherchois du moins
» consolation dans mon travai
» mais jugez quelle amertume d
» jetter sur ce travail, la pensée q
» ce même Grand Prince dont je s
» continuellement occupé, me
» garde peut-être comme un hon
» me plus digne de sa colere q
» de ses bontés.

Je suis avec un profond respect

Cette Lettre, quoique bien écrite,
fut point approuvée de tous ses am

Quelques-uns lui représenterent qu'il y annonçoit des frayeurs ; qu'il ne devoit point avoir ; & qu'il se justifioit, lorsqu'il n'étoit pas même soupçonné. Et dequoi soupçonner en effet, un homme qui marche par des voies si unies ?

Il avoit à la vérité essuyé quelques railleries faites innocemment. Comme il étoit bon, & empressé à rendre service, les paysans des environs de P. R. qui l'y voyoient venir, & entendoient dire qu'il demeuroit à Versailles, alloient à cause du voisinage, l'y chercher pour lui recommander leurs affaires. Ces bonnes gens le croyoient un homme très-puissant à la Cour, & alloient implorer sa protection, les uns pour quelques procès, les autres pour quelque diminution de tailles. S'ils n'en étoient pas toujours secourus, ils en étoient toujours bien reçus. Ces fréquentes visites lui attirerent quelques plaisanteries ; Madame de Main-

tenoit en faisoit elle-même : on le verra par un endroit de ses Lettres que je rapporte. On y verra aussi ce ce qu'elle y dit de sa mort toute chrétienne, & combien elle en fut édifiée. Elle le plaisantoit parce qu'elle connoissoit sa droiture, & qu'elle a toujours dit de lui, que dans la Religion il étoit un enfant.

Boileau, par cette même raison le plaisantoit aussi : ni l'un, ni l'autre, comme je l'ai deja remarqué, n'étoient pas fins courtisans, & tous deux en fréquentant la Cour, pouvoient se dire l'un à l'autre,

Quel séjour étranger, & pour vous & pour moi !

Boileau qui y portoit sa franchise étonnante, ne retenoit rien de ce qu'il pensoit. Le Roi lui disoit un jour : *Quel est un Prédicateur qu'on nomme le Tourneux ? On dit que tout le monde y court : est-il si habile ?* *Sire*, reprit Boileau, *Votre Majesté sait qu'on court toujours à la nou-*

vanté : c'est un Prédicateur qui prêche l'Evangile. Le Roi lui demanda d'en dire sérieusement son sentiment. Il répondit, *Quand il monte en Chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudroit l'en voir sortir : & quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte.* On disoit devant lui à la Cour que le Roi faisoit chercher Monsieur Arnaud pour le faire arrêter. *Le Roi*, dit-il, *est trop heureux pour le trouver.* Une autrefois on lui disoit que le Roi alloit traiter fort durement les Religieuses de Port-Royal, il répondit : *Et comment fera-t-il pour les traiter plus durement qu'elles se traitent elles-mêmes ?*

Vous avez, lui disoit un jour mon Pere, *un privilége que je n'ai point : vous dites des choses que je ne dis jamais. Vous avez plus d'une fois loué dans vos vers, des personnes dont les miens ne disent rien. Tout le monde devine aisément votre rime à l'Ostra-*

cisme. C'est vous qu'on doit accuser, & cependant c'est moi qu'on accuse. Quelle en peut être la raison? Elle est toute naturelle, répondit Boileau. *Vous allez à la Messe tous les jours, & moi je n'y vais que les Fêtes & les Dimanches.* C'étoit ainsi que ses meilleurs amis le plaisantoient sur ses inquiétudes mal fondées, qui augmenterent cependant par le chagrin de ne plus voir Madame de Maintenon, à laquelle il étoit sincerement attaché.

Elle avoit aussi une grande envie de lui parler; mais comme il ne lui étoit plus permis de le recevoir chez elle, l'ayant apperçu un jour dans le jardin de Versailles, elle s'écarta dans une allée, pour qu'il pût l'y joindre. Si-tôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit, *Que craignez-vous? C'est moi qui suis cause de votre malheur, il est de mon intérêt & de mon honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune devient la mienne. Laissez*

passer ce nuage : je ramenerai le beau tems. Non, non, Madame, lui répondit-il, *Vous ne le ramenerez jamais pour moi. Et pourquoi*, reprit-elle, *avez-vous une pareille pensée ? doutez-vous de mon cœur, ou de mon crédit ?* Il lui répondit : *Je sais, Madame, quel est votre crédit, & je sais quelles bontés vous avez pour moi : mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte Fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgraces, des humiliations, des sujets de pénitence ; & elle aura plus de crédit que vous.* Dans le moment qu'il parloit, on entendit le bruit d'une caléche : *C'est le Roi qui se promene*, s'écria Madame de Maintenon, *cachez-vous.* Il se sauva dans un bosquet.

Il fit trop de réflexions sur le changement de son état à la Cour : & quoique pénétré de joie, comme chrétien, de ce que Dieu lui envoyoit des humiliations, l'homme

est homme, & dans un cœur trop sensible le chagrin a bientôt porté son coup mortel. Sa santé s'altera tous les jours, & il s'apperçut que le petit abcès qu'il avoit près du foie étoit refermé : * il en craignit des suites fâcheuses, & auroit pris sur le champ le parti de se retirer pour toujours de la Cour, sans la considération de sa famille, qui, n'étant pas riche, avoit un très grand besoin de lui. Dans le bas âge où j'étois, j'en avois plus besoin qu'un autre. Il projettoit de s'occuper dans sa retraite de mon éducation : & quel Précepteur j'aurois eu ! Mais il pensoit en même-tems, qu'il me deviendroit inutile dans la suite, s'il cessoit de cultiver les Protecteurs

* *Il s'écria*, dit M. de Valincourt, *qu'il étoit un homme mort, descendit dans sa chambre, & se mit au lit.* Il eut raison de s'effrayer, mais quand on n'a encore ni fièvre, ni aucun mal, on ne se met point au lit, on n'y reste pas. Tout cet endroit de la Lettre de M. de Valincourt, montre qu'il étoit fort distrait, quand il l'écrivit.

qu'il avoit à la Cour : c'étoit cette seule raison qui depuis un an l'y faisoit rester. Il y retourna encore plusieurs fois, & il avoit toujours l'honneur d'approcher de Sa Majesté. Mais on verra dans ses dernieres Lettres, le peu d'empressement qu'il avoit de se montrer à la Cour, parce qu'il n'y paroissoit plus avec cet air de contentement, qu'il avoit toujours eu. Il ne savoit pas l'affecter, & pour déguiser son visage ; il n'avoit point cet art qu'il avoit lui-même recommandé aux Courtisans dans Esther.

Quiconque ne sait pas dévorer un affront,
Ni de fausses couleurs se déguiser le front,
Loin de l'aspect des Rois qu'il s'écarte, qu'il fuye.
Il est des contretems qu'il faut qu'un Sage essuye.

Il n'avoit plus d'autre plaisir, que celui de mener une vie retirée dans son ménage, & de s'y dissiper avec ses enfans.

Enfin, un matin étant à travailler

dans son cabinet, il se sentit accablé d'un grand mal de tête ; & voyant qu'il feroit mieux de se coucher que de continuer à lire, il descendit dans sa chambre. J'y étois, & je me souviens qu'il nous dit, pour ne nous point effrayer : *Mes enfans, je crois que j'ai un peu de fiévre, mais ce n'est rien, je vais pour quelque tems me mettre au lit.* Il s'y mit, & n'en sortit plus : sa maladie fut longue. On n'en soupçonna pas d'abord la cause, quoiqu'il se plaignît toujours d'une douleur au côté droit, & qu'il eût souvent dans sa chambre les Médecins de la Cour qui le venoient voir par amitié. Il fut honoré aussi des visites de plusieurs Grands Seigneurs, qui l'assuroient que le Roi leur demandoit souvent de ses nouvelles. Ils ne disoient rien que de vrai. Louis XIV. eut même la bonté de lui faire connoître l'intérêt qu'il prenoit à sa santé ; & je ne fais ici que copier Monsieur Perraut dans ses hommes

illustres.

illustres. *Sa Majesté envoya très-souvent savoir de ses nouvelles pendant sa maladie, & témoigna du déplaisir de sa mort, qui fut regrettée de toute la Cour & de toute la Ville.*

Ses douleurs commençant à devenir très-aigues, il les reçut de la main de Dieu avec autant de douceur que de soumission : & l'on ne doit point croire ce que le Pere Niceron a copié d'après Monsieur de Valincour, * & ce que je contredis, parceque je m'en suis exactement informé. Il n'est point vrai qu'il ait jamais demandé s'il n'étoit pas permis de faire cesser sa maladie & sa vie par quelques remédes. J'ai toujours trouvé dans Monsieur de Valincour un ami fort vif pour moi, & je lui ai eu dans ma jeunesse plusieurs obli-

* Un malade plein de Religion, & aussi éclairé ne demande point si la chose est permise ; il peut dire seulement, que si elle étoit permise, la douleur l'y forceroit : c'est peut-être ce que M. de Valincour a voulu dire.

gations. Il a des droits sur mon c
mais la vérité en a davantage
je suis obligé en pareille occasio
dire qu'il s'est trompé. Tous
qui venoient consoler le mal
étoient d'autant plus édifiés de s
tience, qu'ils connoissoient la
cité de son caractere. Tourmenté
dant trois semaines d'une cruell
cheresse de langue & de gosie
se contentoit de dire : *J'offre à*
cette peine : puisse-t-elle expier le
sir que j'ai trouvé souvent aux t
des Grands ! Un Prêtre de Saint
dré-des-Arcs, son Confesseur d
long-tems, le soutenoit par se
hortations, & Monsieur l'Abbé
leau, Chanoine de Saint-Honor
venoit joindre les siennes.

J'étois souvent dans la cha
d'un malade si cher, & ma mé
re me rappelle les fréquentes l
res de piété qu'il me faisoit
auprès de son lit, dans des liv

ma portée. Il pria Monsieur Rollin de veiller sur mon éducation quand je serois en âge de profiter de ses leçons, & Monsieur Rollin a eu dans la suite cette bonté.

Lorsqu'il fut persuadé que sa maladie finiroit par la mort, il chargea mon Frere d'écrire une lettre à M. de Cavoye pour le prier de solliciter le payement de ce qui lui étoit dû de sa pension, afin de laisser quelque argent comptant à sa famille. Mon Frere fit la lettre & vint la lui lire. *Pourquoi*, lui dit-il, *ne demandez-vous pas aussi le paiement de la pension de Boileau ? Il ne faut point nous séparer. Recommencez votre lettre & faites connoître à Boileau que j'ai été son ami jusqu'à la mort.* Lorsqu'il lui fit son dernier adieu, il se leva sur son lit, autant que pouvoit lui permettre le peu de forces qu'il avoit, & lui dit en l'embrassant : *Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous.*

On s'étoit enfin apperçu que cette maladie étoit causée par un abcès au foie ; & quoiqu'il ne fût plus tems d'y aporter remède, on résolut de lui faire l'opération. Il s'y prépara avec une grande fermeté, & en même-tems il se prépara à la mort. Mon Frere s'étant aproché pour lui dire qu'il espéroit que l'opération lui rendroit la vie: *Et vous aussi, mon fils*, lui répondit-il, *voulez vous faire comme les Médecins & m'amuser ? Dieu est le maître de me rendre la vie ; mais les frais de la mort sont faits.*

Il en avoit eu toute sa vie d'extrêmes frayeurs, que la Religion dissipa entierement dans sa derniere maladie : il s'occupa toujours de son dernier moment qu'il vit arriver avec une tranquilité qui surprit & édifia tous ceux qui savoient combien il l'avoit appréhendé.

L'opération fut faite trop tard, & trois jours après il mourut, le 21 Avril 1699, âgé de 59 ans, après

avoir reçu ses Sacremens avec de grands sentimens de piété, & avoir recommandé à ses enfans beaucoup d'union entr'eux, & de respect pour leur mere.

Il avoit depuis long-tems écrit ses dernieres dispositions dans cette Lettre dattée du 28 Octobre 1685 : *Comme je suis incertain de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'apeller, & que je puis mourir sans avoir le tems de déclarer mes dernieres intentions, j'ai cru que je ferois bien de prier ici ma femme de plusieurs choses, auxquelles j'espere qu'elle ne voudra pas manquer, &c.* Le reste de la lettre contient plusieurs legs pieux, & l'ordre de remettre à Boileau tous les papiers concernant l'Histoire du Roi. Avec cette Lettre on trouva un testament que je rapporte, quoique déja inseré dans son éloge par Monsieur Perraut.

Au nom du Pere & du Fils & du Saint-Esprit.

» Je desire qu'après ma mort, » mon corps soit porté à Port-Royal » des Champs, & qu'il y soit inhu- » mé dans le cimetiere aux pieds de » la fosse de Monsieur Hamon. Je » supplie très-humblement la Mere » Abbesse & les Religieuses, de vouloir » bien m'accorder cet honneur, quoi- » que je m'en reconnoisse très-indi- » gne, & par les scandales de ma vie » passée, & par le peu d'usage que » j'ai fait de l'excellente éducation » que j'ai reçue autrefois dans cette » Maison, & des grands exemples » de pieté & de pénitence, que j'y » ai vûs, & dont je n'ai été qu'un » stérile admirateur. Mais plus j'ai » offensé Dieu, plus j'ai besoin des » prieres d'une si sainte Communau- » té pour attirer sa miséricorde sur » moi. Je prie aussi la Mere Abbesse

» & les Religieuses de vouloir ac-
» cepter une somme de 800 livres.
» Fait à Paris, dans mon cabinet, le
» 10 Octobre 1698. *Signé* RACINE.

Comme Monsieur Hamon avoit pris soin de ses études après la mort de Monsieur le Maître, & avoit été comme son Précepteur, il avoit conservé un grand respect pour sa mémoire. Ce fut par cette raison, & parce que d'ailleurs il vouloit être dans le cimetiere du dehors, qu'il demanda d'être enterré à ses pieds.

En exécution de ce testament, son corps qui fut dabord porté à Saint Sulpice sa Paroisse, & mis en dépôt pendant la nuit dans le Chœur de cette Eglise, fut transporté le jour suivant à Port-Royal, où les deux Prêtres de Saint Sulpice qui l'accompagnerent, le présenterent avec les cérémonies & les complimens ordinaires. Quelques personnes de la Cour s'entretenant du lieu où il avoit voulu être enterré : *C'est ce qu'il*

n'eût point fait de son vivant, dit un Seigneur, connu par des réflexions de cette nature.

LOUIS XIV parut sensible à la nouvelle de sa mort : & ayant appris qu'il laissoit à une famille composée de sept enfans plus de gloire que de richesses, il eut la bonté d'accorder une pension de deux mille livres, qui seroit partagée entre la veuve & les enfans jusqu'au dernier survivant.

Ma Mere, après avoir été faire les remercimens de cette grace, resolue à vivre en veuve vraiment veuve, ne fut point obligée, pour exécuter le précepte de saint Paul, de rien changer à sa façon de vivre : elle fut encore pendant trente-trois ans uniquement occupée du soin de ses enfans & des pauvres, vit avec sa tranquilité ordinaire périr en partie, dans les tems du Systême, le peu de bien qu'elle avoit tâché, pour l'amour de nous, d'augmenter par ses

épargnes ; & la mort, qui, sans s'être annoncée par aucune infirmité, vint à elle tout-à-coup, le 15 Novembre 1732, la trouva prête dès long-tems.

La Mere Sainte Thecle Racine ne survêcut que peu de mois à son cher neveu. Elle mourut âgée de 74 ans, dont pendant l'espace de plus de 26, soit comme Prieure, soit comme Abbesse, elle avoit gouverné le Monastere où elle étoit entrée à l'âge de neuf ans, ayant quitté le monde avant que de le connoître.

Quelques jours après la mort de mon Pere, Boileau, qui depuis long-tems ne paroissoit plus à la Cour, y retourna pour recevoir les ordres de Sa Majesté par rapport à son Histoire dont il se trouvoit seul chargé ; & comme il lui parloit de l'intrépidité chrétienne avec laquelle mon Pere avoit vû la mort s'approcher : *Je le sais*, répondit le Roi, *& j'en ai été étonné, il la craignoit*

beaucoup, & je me souviens qu'au siége de Gand vous étiez le plus brave des deux. Lui ayant fait ensuite regarder sa montre, qu'il tenoit par hazard : *Souvenez-vous*, ajouta-t-il, *que j'ai toujours une heure par semaine à vous donner, quand vous vous voudrez venir.* Ce fut pourtant la derniere fois que Boileau parut devant un Prince qui recevoit si favorablement les grands Poëtes. Il ne retourna jamais à la Cour, & lorsque ses amis l'exhortoient à s'y montrer du moins de tems en tems : *Qu'irai-je y faire*, leur disoit-il, *je ne sais plus louer ?*

J'ai parlé jusqu'à présent de tous les Ouvrages de mon Pere, excepté de celui que Boileau, suivant le Suplément de Moreri, regardoit comme le plus parfait morceau d'Histoire que nous eussions dans notre Langue, & que Monsieur l'Abbé d'Olivet dans l'Histoire de l'Académie Françoise, juge lui devoir donner

parmi ceux de nos Auteurs qui ont le mieux écrit en Prose, le même rang qu'il tient parmi nos Poëtes. J'espére qu'il auroit ce rang si les grands Morceaux qu'il avoit composés sur l'Histoire du Roi, subsistoient encore ; mais pour revenir à cette Histoire particuliere, dont il n'a jamais parlé dans sa famille, voici ce que nous en avons appris par Boileau.

Les Religieuses de Port-Royal ayant été obligées de présenter un Mémoire à Monsieur l'Archevêque de Paris au sujet du partage de leurs biens avec la Maison de Port-Royal de Paris ; mon Pere toujours disposé à leur rendre service dans leurs affaires temporelles (comme je l'ai dit) fit pour elles ce Mémoire, & quoiqu'il ne contînt qu'une explication en peu de mots de leur recette & de leur dépense, les premieres copies de ce Mémoire écrites de sa main, m'ont fait juger par les ratu-

res dont elles ſont remplies, que ces ſortes d'écrits, où il faut éviter tout ornement d'eſprit, en ſe bornant à un ſtile précis & pur, lui coutoient plus de peine que d'autres. C'eſt dans ce même ſtile qu'il a composé en Proſe l'Epitaphe de Mademoiſelle de Vertus dont la longue pénitence l'avoit pénétré d'admiration. Monſieur l'Archevêque de Paris ayant apparemment goûté le ſtile de ce Mémoire, & voyant quelquefois mon Pere à la Cour, lui dit que puiſqu'il avoit été élevé à Port-Royal, perſonne ne pouvoit mieux que lui le mettre au fait d'une Maiſon dont il entendoit parler de pluſieurs manieres très-différentes, & qu'il lui demandoit un Mémoire Hiſtorique, qui l'inſtruisît de ce qui s'y étoit paſſé.

Tous ceux qui ont eu quelque liaiſon avec mon Pere ont toujours reconnu la même ſimplicité dans ſes mœurs que dans ſa Foi, & ont en même-tems admiré le zèle avec le-

quel il se portoit à servir ses amis. Lorsque Monsieur de Cavoye tombé dans une espéce de disgrace, vint lui confier ce qui avoit indisposé contre lui Sa Majesté, il lui conseilla de se justifier par une Lettre qu'il offrit de faire lui-même, & nous sumes témoins de l'agitation dans laquelle il passa les deux jours qu'il employa à composer cette Lettre dans laquelle il mit tout l'art que son esprit put lui fournir, pour faire paroître innocent un Seigneur malheureux. Avec ce même zèle il écrivit l'Histoire de Port-Royal dans l'espérance de rendre favorables à ces Religieuses, les sentimens de leur Archevêque, & sans intention, selon les apparences, de la rendre publique. Il remit cette Histoire la veille de de sa mort à un ami. J'ai eu plus d'une fois la curiosité d'en demander des nouvelles aux personnes capables de m'en donner : leurs réponses m'avoient fait croire qu'elle ne sub-

ſiſtoit plus, & je croiois l'Ouvrage anéanti, lorſque j'appris en 1742, qu'on en avoit imprimé la premiere partie. J'ai cherché inutilement de quelles ténébres ſortoit cette premiere partie, & par quelles mains elle en avoit été tirée quarante ans après la mort de l'Auteur. Les perſonnes curieuſes de ſavoir s'il a achevé cette Hiſtoire, c'eſt-à-dire, s'il l'a conduite, comme on le prétend, juſqu'à la paix de Clément IX, n'en trouveront aucun éclairciſſement dans la famille.

Pour finir ces Mémoires communs à deux hommes étroitement unis depuis l'âge de dix-ſept ou dix-huit ans, il me reſte à écrire quelques particularités de la vie de Boileau. Les onze années qu'il ſurvécut, furent onze années d'infirmité & de retraite. Il les paſſa tantôt à Paris, tantôt à Auteuil, où il ne recevoit plus les viſites que d'un très petit nombre d'amis. Il vouloit bien y récevoir

quelquefois la mienne, & s'amusoit même à jouer avec moi aux quilles : il excelloit à ce jeu, & je l'ai vû souvent abattre toutes les neuf d'un seul coup de boule. *Il faut avouer*, disoit-il à ce sujet, *que j'ai deux grands talents, aussi utiles l'un que l'autre, à la Société, & à un Etat : l'un de bien jouer aux quilles, l'autre de bien faire des vers.* La bonté qu'il avoit de se prêter à ma conversation, flatoit infiniment mon amour propre, qui fut cependant fort humilié dans une de ces visites, que je lui rendis malgré moi.

J'étois en Philosophie, au Collége de Beauvais, & j'avois fait une Piéce de douze vers François, pour déplorer la destinée d'un chien, qui avoit servi de victime aux leçons d'Anatomie qu'on nous donnoit. Ma Mere, qui avoit souvent entendu parler du danger de la passion des vers, & qui la craignoit pour moi, après avoir porté cette Piéce à Boi-

leau, & lui avoir repréſenté ce qu'il devoit à la mémoire de ſon ami, m'ordonna de l'aller voir. J'obéis, j'allai chez lui en tremblant, & j'entrai comme un criminel. Il prit un air ſévére, & après m'avoir dit que la Piéce qu'on lui avoit montrée, étoit trop peu de choſe pour lui faire connoître ſi j'avois quelque génie : Il » faut, ajouta-t-il, que vous ſoyez » bien hardi pour oſer faire des vers » avec le nom que vous portez. Ce » n'eſt pas que je regarde comme im» poſſible que vous deveniez un jour » capable d'en faire de bons, mais je » me méfie de tout ce qui eſt ſans » exemple : & depuis que le mon» de eſt monde, on n'a point vû » de grand Poëte, fils d'un grand » Poëte. Le Cadet de Corneille, n'é» toit point tout-à-fait ſans génie, » il ne ſera jamais cependant que le » très-petit Corneille. Prenez bien » garde qu'il ne vous en arrive au» tant. Pourrez-vous d'ailleurs vous

» dispenser de vous attacher à quel-
» que occupation lucrative ; & croyez-
» vous que celle des Lettres en
» soit une ? Vous êtes le fils d'un
» homme qui a été le plus grand
» Poëte de son siécle, & d'un siécle
» où le Prince & les Ministres al-
» loient au-devant du mérite pour
» le récompenser : vous devez savoir
» mieux qu'un autre à quelle fortune
» conduisent les vers ». La sincérité qui a régné dans cet Ouvrage, m'a fait rapeller ce sermon dont j'ai fort mal profité.

L'Auteur du Bolæana n'étoit pas lié assez particulierement avec lui, pour bien faire le recueil qu'il a voulu faire. Il avoit donné au public quelques Satyres dont Boileau n'avoit pas parlé avec admiration, ce qui avoit jetté beaucoup de froideur entr'eux deux. *Il me vient voir rarement*, disoit Boileau, *parceque quand il est avec moi, il est toujours embarassé de son mérite & du mien.*

Le Pere Mallebranche s'entretenoit avec lui de sa dispute avec Monsieur Arnaud sur les Idées, & prétendoit que Monsieur Arnaud ne l'avoit jamais entendu. *Eh! qui donc, mon Pere*, reprit Boileau, *voulez-vous qui vous entende?*

Lorsqu'il avoit donné au Public un nouvel ouvrage, & qu'on venoit lui dire que les critiques en parloient fort mal: *Tant mieux*, répondoit-il, *les mauvais Ouvrages sont ceux dont on ne parle pas.* La maniere dont on critique encore aujourd'hui les siens, fait assez voir qu'on en parle toujours.

Ce grand Poëte qui de son vivant triompha de l'envie sur un amas prodigieux d'éditions qui se renouvelloient tous les ans, certain du contentement du public s'est presque vû dans sa postérité. Il est pourtant le seul de nos Poëtes, qui par sa mort n'ait pas fait taire l'envie, dont il triomphe encore par les éditions

de ses Ouvrages, qui se renouvellent sans cesse parmi nous, ou dans les pays étrangers. Jamais Poëte n'a été plus imprimé, traduit, commenté & critiqué; & il y a apparence qu'il vivra toujours, parce que comme il réunit le vrai de la pensée, à la justesse de l'expression, ses vers restent aisément dans la mémoire, ensorte que ceux même qui ne l'admirent pas, le savent par cœur.

L'Ecrivain qui a fait de lui l'éloge qui se trouve dans le Supplement au » Nécrologe de Port-Royal, le loue » d'avoir asservi aux loix de la pudeur » la plus scrupuleuse, un genre de » Poësie qui jusques à lui n'avoit em- » prunté presque tous ses agrémens » que des charmes dangereux, que » la licence & le libertinage offrent » aux cœurs corrompus. Il est dit en- » core dans cet éloge, que l'équité, » la droiture, & la bonne-foi, prési- » derent à toutes ses actions, & on » en donne pour exemple la restitu-

» tion des revenus du Bénéfice dont
» j'ai parlé au commencement de ces
» Mémoires, restitution qu'il fit sans
» consulter personne. Ne prenant
» avis que de la crainte de Dieu, qui
» fut toujours présente à son cœur,
» il se démit du Bénéfice entre les
» mains de M. de Buzanval qui en
» étoit le collateur, ne voulant pas
» même charger sa conscience du
» choix de son successeur.

Boursaut dans ses Lettres rapporte sa conversation sur les Bénéfices avec un Abbé qui en avoit plusieurs, & qui lui disoit: *Cela est bien bon pour vivre. Je n'en doute point*, lui répondit Boileau, *mais pour mourir, Monsieur l'Abbé! pour mourir!*

Interrogé dans sa vieillesse, s'il n'avoit point changé d'avis sur le Tasse, il assura que loin de se repentir de ce qu'il en avoit dit, il n'en avoit point assez dit, & en donna les raisons que rapporte Monsieur l'Abbé d'Olivet dans l'Histoire de l'Académie Françoise.

La réponse d'Antoine son jardinier d'Auteuil, au Pere Bouhours, fut telle que Brossette la rapporte dans son Commentaire. Antoine condamnoit le second mot de l'Epître qui lui étoit adressée, prétendant qu'un jardinier n'étoit pas un valet. C'étoit le seul mot qu'il trouvoit à critiquer dans les Ouvrages de son Maître.

Quoique Boileau aimât toujours sa Maison d'Auteuil, & n'eût aucun besoin d'argent ; Monsieur le Verrier lui persuada de la lui vendre, en l'assurant qu'il y seroit toujours également le maître, & lui faisant promettre qu'il s'y conserveroit une chambre qu'il viendroit souvent occuper. Quinze jours après la vente, il y retourne, entre dans le jardin, & n'y trouvant plus un berceau sous lequel il avoit coutume d'aller rêver, appelle Antoine & lui demande ce qu'est devenu son berceau. Antoine lui répond qu'il a été dé-

truit par ordre de Monsieur le Verrier. Boileau, après avoir rêvé un moment, remonte dans son carosse en disant : *Puisque je ne suis plus le maître ici, qu'est-ce que j'y viens faire ?* Il n'y revint plus.

On sait que dans ses dernieres années, il s'occupa de sa Satyre sur l'Equivoque, pour laquelle il eut cette tendresse que les Auteurs ont ordinairement pour les productions de leur vieillesse. Il la lisoit à ses amis, mais il ne vouloit plus que leurs applaudissemens : ce n'étoit plus ce Poëte qui autrefois demandoit des critiques, & qui disoit aux autres, *Ecoutez tout le monde, assidu consultant :* il redevint même amoureux de plusieurs vers qu'il avoit retranchés de ses Ouvrages par le conseil de mon Pere : il les y fit rentrer, lorsqu'il donna sa derniere édition.

Il la revit avec soin, & dit à un ami qui le trouva attaché à ce travail : *Il est bien honteux de m'occuper*

encore de rimes, & de toutes ces niaiseries du Parnasse, quand je ne devrois songer qu'au compte que je suis près d'aller rendre à Dieu. On a toujours vû en lui le Poëte & le Chrétien.

Monsieur le Duc d'Orléans l'invita à dîner; c'étoit un jour maigre; & on n'avoit servi que du gras sur la table. On s'aperçut qu'il ne touchoit qu'à son pain. *Il faut bien*, lui dit le Prince, *que vous mangiez gras comme les autres, on a oublié le maigre.* Boileau lui répondit; *Vous n'avez qu'à frapper du pié, Monseigneur, & les poissons sortiront de terre.* Cette allusion au mot de Pompée fit plaisir à la Compagnie, & sa constance à ne point vouloir toucher au gras lui fit honneur.

Il se félicitoit avec raison de la pureté de ses Ouvrages. *C'est une grande consolation*, disoit-il, *pour un Poëte qui va mourir, de n'avoir jamais offensé les mœurs* : à quoi on

pourroit ajouter, *& de n'avoir jamais offensé personne.*

Monsieur le Noir Chanoine de Notre-Dame, son Confesseur ordinaire, l'assista à la mort, à laquelle il se prépara en très-sincere Chrétien: il conserva en même-tems, jusqu'au dernier moment le caractere de Poëte. Monsieur le Verrier crut l'amuser par la lecture d'une Tragédie, qui dans sa nouveauté faisoit beaucoup de bruit. Après la lecture du premier Acte il dit à Monsieur le Verrier; *Eh, mon ami, ne mourrai-je pas assez promptement? Les Pradons dont nous nous sommes mocquez dans notre jeunesse, étoient des Soleils auprès de ceux-ci.* Comme la Tragédie qui l'irritoit, se soutient encore aujourd'hui avec honneur, on doit attribuer sa mauvaise humeur contre elle, à l'état où il se trouvoit: il mourut deux jours après.

Lorsqu'on lui demandoit ce qu'il pensoit

pensoit de son état, il répondoit par ce vers de Malherbe :

Je suis vaincu du Tems, je céde à ses outrages.

Un moment avant sa mort, il vit entrer Monsieur Coutard, & lui dit en lui serrant la main, *Bonjour & adieu ; l'adieu sera bien long.* Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 13 Mars 1721, & laissa par son testament presque tout son bien aux pauvres.

La Compagnie qui suivit son convoi & dans laquelle j'étois, fut fort nombreuse, ce qui étonna une femme du peuple à qui j'entendis dire : *Il avoit bien des amis : on assure cependant qu'il disoit du mal de tout le monde.*

Il fut enterré dans la Chapelle basse de la Sainte Chapelle, * immédia-

* Et non pas Saint-Jean-le-Rond sa Paroisse, comme il est dit dans le Supplément au Nécrologe de Port-Royal.

tement au-dessous de la place, qui dans la Chapelle haute, est devenue fameuse par le Lutrin qu'il a chanté.

Cette même année nous obtînmes, après la destruction de Port-Royal, la permission de faire exhumer le corps de mon Pere, qui fut apporté à Paris le 2 Décembre 1711. dans l'Eglise de Saint Etienne-du-Mont, notre Paroisse alors, & placé derriere le maître Autel, en face de la Chapelle de la Vierge, auprès de la tombe de M. Pascal. L'Epitaphe Latine que Boileau avoit faite & qui avoit été placée dans le cimetiere de P. R. ne subsistant plus, je la vais rapporter avec la traduction Françoise faite par le même Boileau : la traduction que ses Commentateurs ont mise dans ses Oeuvres, n'est point la véritable : ce qu'on reconnoîtra aisément par la différence du stile.

D. O. M.

Hic jacet vir nobilis Joannes Racine, Franciæ Thesauris Præfectus, Regis à Secretis atque à Cubiculo, nec non unus è quadraginta Gallicanæ Academiæ Viris.

Qui postquàm profana Tragœdiarum argumenmenta diu cum ingenti hominum admiratione tractasset, musas tandem suas uni Deo consecravit, omnemque ingenii vim in eo laudando contulit, qui

Ici repose le corps de Messire Jean Racine, Trésorier de France, Sécrétaire du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise : Qui après avoir long-tems charmé la France par ses excellentes Poësies profanes, consacra ses muses à Dieu, & les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange. Les raisons indis-

penſables qu'il attachoient à la Cour, l'empêcherent de quitter le monde ; mais elles ne l'empêcherent pas de s'acquitter au milieu du monde, de tous les devoirs de la pieté & de la Religion. Il fut choiſi avec un de ſes amis par le Roy Louis le Grand pour raſſembler en un corps d'Hiſtoire les merveilles de ſon régne ; & il étoit occupé à ce grand ouvrage, lorſque tout à coup il fut attaqué d'une longue

ſolus laude dignus eſt. Cùm autem vita negotiorumque rationes multis Nobilibus aulæ tenerent addictum, tamen in frequenti hominum commercio omnia pietatis ac religionis officia coluit. A Chriſtianiſs. Rege Ludovico Magno ſelectus unà cum familiari ipſius amico fuerat, qui res eo regnante præclarè ac mirabiliter geſtas perſcriberet. Huic intentum operi, repente in gravem diuturnumque morbum implicitus eſt, tan-

denique ab hac sede miseriarum in melius domicilium translatus anno ætatis suæ LIX. Qui mortem longo adhuc intervallo remotam valde horruerat, ejusdem præsentis aspectum placidâ fronte sustinuit, obiitque spe multo magis, & pia in Deum fiducia erectus, quam fractus metu. Ea jactura omnes illius amicos, quorum nonnulli inter regni primores eminebant, acerbissimo dolore perculit. Manavit etiam

& cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de miseres, en sa 59e. année. Bien qu'il eût extrémement redouté la mort, lorsqu'elle étoit encore loin de lui, il la vit de prés sans s'étonner, & mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entiere résignation à la volonté de Dieu. Sa perte toucha sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvoit compter les premieres per-

sonnes du Royaume, & il fut regretté du Roi même. Son humilité, & l'affection particuliere qu'il eut toujours pour cette Maison de P. R. des-Champs lui firent souhaiter d'être enterré sans aucune pompe dans ce cimétiere avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent, & auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avoit ordonné par son testament.

ad ipsum Regem tanti viri desiderium. Fecit modestia ejus singularis, & precipua in hanc Portus-Regii domum benevolentia, ut in eâ sepeliri voluerit, ideoque testamento cavit, ut corpus suum, juxta piorum hominum qui hîc sunt corpora, humaretur.

O toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la triste destinée de

Tu verò quicumque es, quem in hanc domum pietas adducit, tua ipse mortalitatis ad hunc aspectum recorda-

re, & clarissimam tanti viri memoriam, precibus potius quàm elogiis prosequere.

tous les mortels, & quelque grande idée que puisse te donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prieres, & non pas de vains éloges qu'il te demande.

Fin de la derniere Partie.

80813369

SH7

J.G. Aspin
13.5.81